Les Echos

JEUDI 20 JUIN 2024

Les Echos SPÉCIAL VINS

Bordeaux primeurs 2023 : l'année des bonnes affaires

LES ECHOS VINS
SPÉCIAL BORDEAUX PRIMEURS 2023 ET ROSÉS D'ÉTÉ 2024

Aérien Mariés depuis vingt ans, Air France et KLM veulent continuer de grandir // P. 16

Pouvoir d'achat : les promesses passées au crible

● Dans un chiffrage exclusif pour « Les Echos », l'Institut Montaigne alerte sur la facture des propositions législatives. ● La baisse de TVA sur l'essence conditionnée à un feu vert européen. ● Une surenchère alors que le prochain gouvernement devra négocier à Bruxelles un plan de redressement budgétaire.

// PAGES 2 À 5

Bernard Jaubert/ ONLYFRANCE.FR

Renault-Stellantis : la bataille du low cost

AUTOMOBILE Nouveau duel dans l'automobile européenne. Citroën a présenté mercredi son nouveau SUV compact C3 Aircross. Une arme anti-Dacia, la marque roumaine à bas coût de Renault. L'attaque est frontale. Le nouveau modèle de la marque aux chevrons, qui fait partie du groupe Stellantis, sera vendu aux mêmes prix que le Duster, star de la gamme de Dacia. Sans compter que sa version tout électrique sera la deuxième voiture proposée par Citroën à moins de 25.000 euros, bonus compris. Le patron de Dacia, Denis Le Vot, dit aux « Echos » attendre sereinement cette nouvelle concurrence. Il s'attaque lui-même au segment des familiales, qu'il avait délaissé jusqu'à présent, en lançant l'année prochaine un nouveau SUV, le Bigster. // PAGE 17

Anatol Gottfried

Nvidia portée par la fièvre de l'IA

Tyrone Siu/Reuters

BOURSE Après une ascension éclair, le concepteur des puces électroniques s'est hissé mardi au sommet des Bourses mondiales. Un sacre durable ? Certains sont persuadés d'assister à l'émergence d'un nouvel IBM, destiné à dominer les marchés mondiaux pour des années. Mais d'autres s'inquiètent de cette ascension fulgurante, reposant sur l'illusion d'une mise en œuvre à marche forcée de la révolution de l'IA générative dans tous les secteurs économiques.
// PP. 26-27 ET « CRIBLE » P. 32

M 00104 - 620 - F: 3,60

ISSN0153.4831
NUMÉRO 24235
117e ANNÉE
32 PAGES
Antilles-Réunion 4,70 €. Belgique 4,20 €. Espagne 5,10 €. Luxembourg 4,40 €. Maroc 44 DH. Suisse 6,60 FS. Tunisie 9,8 TND.

analyses

Législatives : les patrons sonnent l'alarme

Tribune collective

A l'occasion des élections législatives qui s'annoncent, nous, chefs d'entreprise et responsables économiques, nous engageons en notre nom pour défendre le modèle social français face au risque d'un prochain gouvernement issu d'un parti extrémiste. Notre rôle nous oblige à alerter sur les conséquences des choix qui seront faits dans les prochaines semaines. La colère doit être entendue. L'inquiétude doit être respectée. Le doute doit être compris. Mais le repli, la fermeture, la confrontation, le désordre et le chaos ne sont pas des solutions. // PAGE 11

Immobilier : reprise reportée à 2030
Par **Jean-Marc Vittori**

La course à la dépense publique
Par **Xavier Jaravel**

L'économie ne fait pas voter
Par **Pascal Perri**

Au travail, les micro-agressions sapent le bien-être
Par **Muriel Jasor**

// PAGES 9 À 12

L'armée israélienne menace le Liban d'une « guerre totale »

CONFLIT L'armée israélienne a approuvé un plan d'attaque contre le Liban en vue d'une *« guerre totale »* à la suite de l'escalade des affrontements avec le Hezbollah et l'échec de négociations menées par les Etats-Unis. La menace a été brandie par Israel Katz, le ministre israélien des Affaires étrangères. L'armée israélienne accélère les préparatifs des forces terrestres. Ces derniers jours, les deux adversaires ont durci les coups qu'ils s'infligent mutuellement. Amos Hochstein, l'envoyé spécial de Joe Biden pour le Liban, a mis en garde l'Etat hébreu contre *« des attaques de grande envergure de l'Iran »* en cas de guerre au Liban. // PAGE 6

Législatives : ce que coûtent vraiment les promesses pour le pouvoir d'achat

● « Les Echos » dévoilent le chiffrage réalisé par l'Institut Montaigne des promesses du Rassemblement national, du camp présidentiel et du Nouveau Front populaire en matière de pouvoir d'achat.
● Le futur gouvernement devra négocier une trajectoire budgétaire avec Bruxelles dès cet été.

Les pays visés par des procédures de la Commission européenne pour déficits publics excessifs

Déficit en 2023, en % du PIB

-3,5 Moyenne dans l'Union européenne

Pays	Déficit
Belgique	-4,4
Malte	-4,9
Slovaquie	-4,9
Pologne	-5,1
France	-5,5
Roumanie*	-6,6
Hongrie	-6,7
Italie	-7,4

*La Roumanie est sous le coup de cette procédure depuis 2019.

« LES ÉCHOS » / SOURCE : EUROSTAT - PHOTO : ISTOCK

BUDGET

Renaud Honoré

Le réel, c'est quand on se cogne, disait Jacques Lacan. Va-t-il falloir prévoir, dans les couloirs de Bercy, Mercurochrome et sparadrap en quantité importante pour le 8 juillet au matin ?

Le chiffrage par l'Institut Montaigne des propositions dédiées au pouvoir d'achat des trois principales forces politiques des prochaines élections législatives – dévoilées en exclusivité par « Les Echos » – montre que le « quoi qu'il en coûte » continue de structurer le débat politique français. Les milliards d'euros continuent de s'empiler – surtout au Rassemblement national et au Nouveau Front populaire – alors même que la Commission européenne a ouvert mercredi une procédure pour déficit excessif contre la France, ce qui la met fortement sous contraintes.

Doute sur la baisse de TVA du RN

L'Institut Montaigne – un think-tank d'inspiration libérale – s'est penché sur ce que proposent, en matière de pouvoir d'achat, le Rassemblement national, le camp présidentiel et le Nouveau Front Populaire. *« Le pouvoir d'achat apparaît comme une variable clé du vote. Il faut avoir en tête l'évolution des dépenses contraintes pour comprendre cette importance : les dépenses de logement, de mobilité et d'énergie représentaient 35 % du budget des Français il y a vingt ans, aujourd'hui c'est plutôt 45 %. Cela alimente le sentiment de déclassement, avec, en outre, des services publics qui se dégradent malgré des dépenses qui ne cessent d'augmenter »*, souligne Marie-Pierre de Bailliencourt, directrice générale de l'Institut Montaigne.

La campagne regorge donc de promesses sur cette thématique. Une profusion qui va parfois de pair avec un certain flou. *« On peut avoir des doutes sur la faisabilité de certaines mesures »*, souligne Marie-Pierre de Bailliencourt. La hausse du SMIC de 10 % annoncée par la gauche demanderait un décret signé par Emmanuel Macron et un vote de textes financiers à l'Assemblée – rien de certain en cas de majorité relative.

Surtout un grand doute entoure la mesure phare du RN, la baisse de la TVA sur les produits énergétiques. Pour le gaz et l'électricité, il faudrait l'accord de Bruxelles. Pour le carburant, il faudrait carrément renégocier la directive européenne sur les taux de TVA, sauf à le faire en étant hors la loi. Vu le bras de fer que compte engager le RN au niveau européen – en rognant notamment sur la contribution française au budget européen – on voit mal les Etats membres faire bon accueil à une telle tentative.

Pour le coût en revanche, le doute paraît moins permis : la facture promet d'être lourde ! Pour le Rassemblement national, sa mesure sur la TVA pourrait se chiffrer à plus de 11 milliards d'euros selon l'Institut Montaigne, tandis que le poids financier de l'exonération de cotisations patronales sur les hausses de salaires de 10 % – mesure toujours au programme pour l'automne – se monterait à 800 millions en 2025 et grimperait ensuite à 4,8 milliards en 2027.

Hausse du SMIC

Au sein du Nouveau Font populaire, on promet une hausse de 10 % du SMIC dont le coût est estimé à 3,5 milliards, tandis que le blocage des prix de première nécessité – et en premier lieu l'énergie – engagerait 24 milliards d'euros de dépenses publiques. Dans la coalition présidentielle, même si on affirme représenter le sérieux budgétaire face au *« risque de faillite »* des deux autres camps, se pose la question de la facture pour les comptes publics de leurs promesses. L'Institut Montaigne juge notamment que la baisse des frais de notaires pour les primo-accédants pourrait aller au-delà des 2 milliards déjà budgétés par le gouvernement, et l'élargissement de la prime Macron jusqu'à 6,5 milliards dans une vision maximaliste.

« La question de la dépense publique est l'invité masqué de cette campagne. La dette nous prive de toute marge de manœuvre et notre souveraineté passe par la maîtrise de nos trajectoires financières. Nous ne pouvons faire l'impasse d'une réforme véritable de l'Etat », estime Marie-Pierre de Bailliencourt.

Procédure contre la France

Cet invité masqué risque en tout cas de prendre beaucoup de place, sitôt l'élection passée. La Commission européenne a ouvert mercredi une procédure contre la France pour son déficit excessif (5,5 % de PIB en 2023) et cela aura un réel effet sur l'été du futur gouvernement issu des législatives. *« Quel que soit le gouvernement sorti des urnes post-7 juillet au soir, il sera confronté à l'obligation d'un travail avec la Commission pour définir une stratégie de moyen terme qui devra être présentée à l'automne »*, explique-t-on à Bercy.

En clair, dès le mois de juillet, le nouvel exécutif devra entamer des discussions avec Bruxelles autour d'une feuille de route acceptable pour toutes les parties. Avec quelques contraintes fortes : le Pacte de stabilité prévoit un ajustement structurel (hors effets de la conjoncture) de 0,5 % par an pour tous les pays dont le déficit est supérieur à 3 %, avec quelques flexibilités possibles selon certains critères. Il sera donc difficile d'échapper à des mesures d'économies fortes, sauf à engager un bras de fer rapide avec tous les partenaires européens. Une perspective en complet décalage avec la campagne électorale en cours. ■

Doutes sur la baisse de TVA du RN

L'Institut Montaigne alerte sur la faisabilité et le coût d'une baisse de TVA sur les carburants, le gaz et l'électricité et sur les effets d'aubaine coûteux d'une exonération de cotisations patronales sur les hausses de salaires.

Solenn Poullennec

C'est l'une des « priorités » défendues par le Rassemblement national (RN) pour rafler la majorité absolue à l'Assemblée lors des élections législatives anticipées. La baisse de la TVA promise par le parti d'extrême droite fait beaucoup parler d'elle, mais elle se heurte aux règles européennes et creuserait un trou de plus de 11 milliards d'euros dans les caisses de l'Etat, prévient l'Institut Montaigne, dans une analyse des programmes des partis en campagne pour « Les Echos ». Pour faire baisser les factures de « 30 % », le parti sorti gagnant des européennes promet de baisser la TVA de 20 % à 5,5 % sur les carburants, l'électricité, le gaz mais aussi le fioul domestique *« dès les premières semaines »* de son arrivée au pouvoir, grâce à un budget rectificatif.

L'Institut Montaigne estime que cette promesse sera très difficile à mettre en œuvre. Pour ce qui est de la fiscalité du gaz et de l'électricité *« la mesure suppose préalablement l'accord de la Commission européenne »* qui veille à ce qu'il n'y ait pas de distorsion de concurrence, note le laboratoire d'idées. Le RN veut d'ailleurs demander une « dérogation » à Bruxelles sur ce sujet. Pour alléger la fiscalité sur les carburants, il faudrait carrément une révision de la directive TVA. Non seulement cela prend du temps sur le papier. Mais en pratique, il faudrait obtenir l'unanimité des Vingt-Sept ce qui paraît *« peu probable »*. D'autant que le président, dont le camp a préféré les « chèques » en faveur du pouvoir d'achat aux baisses de TVA, devrait freiner des quatre fers. Par ailleurs, cela irait à l'encontre des objectifs de décarbonation européens.

Moins alarmiste que Bercy

Qui plus est, la France a déjà des comptes dans le rouge ce qui rendrait une baisse de la TVA encore moins acceptable aux yeux de Bruxelles. Car la promesse équivaut à une *« très nette baisse des recettes publiques »* – de l'ordre de 11 milliards d'euros par an, selon l'Institut. La facture pourrait s'alléger si les ménages consommaient plus, mais le bilan financier resterait lourd : 9 milliards d'euros (sans parler du bilan carbone). En revanche, en cas de hausse des prix de l'énergie, la facture grimperait à 13,6 milliards.

L'Institut est un peu moins alarmiste que Bercy qui a chiffré la mesure phare du RN à un peu moins de 17 milliards d'euros (pour le gaz, l'électricité et l'essence). L'extrême droite sait que cette promesse est coûteuse et l'estime à 12 milliards. Ce manque à gagner peut interpeller pour un camp qui veut *« remettre de l'ordre dans les comptes »*, mais *« c'est financé »*, a assuré Jordan Bardella.

Toujours au nom de la défense du pouvoir d'achat, le RN propose d'exonérer les entreprises des cotisations patronales sur les hausses de 10 % des grilles de salaires, pour tous les salariés sous trois SMIC. Une mesure appelée à être mise en place *« à partir de l'automne »*, a déclaré Jordan Bardella mardi, avant de redire qu'il va *« devoir faire des choix »*, en raison de l'état des finances publiques.

« Un tel dispositif générerait d'importants effets d'aubaine », prévient en tous les cas l'Institut. Car il bénéficierait à des entreprises déjà prêtes à augmenter les salaires. Les hausses de rémunérations seraient en réalité anticipées du fait des exonérations.

Résultat : la mesure que le RN avait déjà défendue dans une proposition de loi en expliquant qu'elle ne coûterait rien, reviendrait à un peu moins de 1 milliard en 2025, 4,8 milliards en cumulé en 2027 et 12 milliards en 2029, selon l'Institut. Une facture – en net – qui tient compte de la hausse du produit de l'impôt sur les sociétés, gagnant de ces exonérations. Et qui se base sur un taux d'adhésion des entreprises de 10 % chaque année.

> Une baisse de la TVA serait d'autant moins acceptable aux yeux de Bruxelles que la France a déjà des comptes dans le rouge.

Le laboratoire d'idées s'est aussi penché sur le coût de l'indexation des retraites sur l'inflation, prévue par la loi et défendue par le RN, comme par le camp Macron. Ce système devrait coûter plus de 27 milliards sur les trois prochaines années (en brut). L'estimation (médiane) est cependant faite par rapport à une situation où les pensions seraient revalorisées de façons différenciées, comme sous le précédent quinquennat. Elle est aussi très dépendante des prévisions d'inflation. Le Nouveau Front populaire a, lui, promis d'indexer les retraites sur les salaires. ■

Frais de notaire : la facture possible de la proposition du camp Macron

Suppression des « frais de notaire », « prime Macron » portée à 10.000 euros, baisse des factures d'électricité... Les promesses de la majorité présidentielle sont chiffrées entre 12 et 14 milliards d'euros par an par l'Institut Montaigne.

Sébastien Dumoulin

Les candidats macronistes le claironnent : eux seuls ne feraient pas *« cramer la caisse »* en cas de victoire aux législatives anticipées. Mais, campagne oblige, la majorité sortante n'est pas avare pour autant en promesses. L'Institut Montaigne s'est penché sur les trois principales, en exclusivité pour « Les Echos ». Le think tank estime leur coût entre 12 et 14 milliards d'euros par an. C'est loin d'être négligeable dans la situation budgétaire actuelle.

● UNE « PRIME MACRON » PORTÉE À 10.000 EUROS

La « prime de partage de la valeur », héritée de la crise « gilets jaunes » de 2018, est vue par le camp présidentiel comme une réussite politique et économique : 7 millions de Français en ont bénéficié en 2023 (en comptant le secteur public). En cas de reconduction aux affaires, Gabriel Attal a donc annoncé son intention de tripler la mise. *« On veut permettre la mensualisation et surtout relever le plafond jusqu'à 10.000 euros »*, a expliqué le Premier ministre – contre 3.000 euros actuellement. Certes, le dispositif a connu un coup de frein en 2024, depuis que les primes Macron ne sont plus défiscalisées et exonérées de cotisations sociales que pour les petits salaires (inférieurs à trois SMIC) dans les petites entreprises (moins de 50 salariés). Le nombre de bénéficiaires a été divisé par 2,5 au premier trimestre.

Mais les entreprises apprécient toujours ce dispositif simple et peu coûteux. Elles pourraient donc profiter d'un relèvement du plafond pour verser des primes plus substantielles. L'Institut Montaigne fait l'hypothèse – assez maximaliste – d'un triplement des montants moyens alloués. Cela représenterait 4,7 milliards d'euros de primes versées en plus. Et un coût notable pour les finances publiques. D'une part, les bénéfices des entreprises seraient diminués d'autant. D'autre part, les primes se substitueraient en partie à des hausses de salaire. L'un dans l'autre, la mesure coûterait 6,5 milliards d'euros aux caisses de l'Etat, selon le think tank libéral. Le gouvernement estime de son côté que la mesure ne couterait quasiment rien, puisque ce serait un surcroît de rémunération qui ne se substituerait pas aux salaires et qui génèrerait plus de consommation.

● ZÉRO « FRAIS DE NOTAIRE » POUR LES PRIMO-ACCÉDANTS

Emmanuel Macron avait promis une baisse d'impôts de 2 milliards pour les classes moyennes en 2025. En cas de victoire aux législatives, elle prendrait la forme d'un abattement sur les « frais de notaire ». Les primo-accédants verraient leurs achats immobiliers exonérés de droits de mutation à titre onéreux (DMTO), à concurrence de 250.000 euros. L'économie pourrait ainsi atteindre jusqu'à 14.500 euros pour chaque ménage concerné. Une mesure similaire avait été proposée par Eric Zemmour en 2022. A l'époque, l'Institut Montaigne avait évalué son coût à 5 milliards d'euros. Compte tenu du retournement brutal du marché immobilier, le manque à gagner serait moindre aujourd'hui. Le think tank l'évalue entre 3 et 4,7 milliards. Pour s'assurer de ne dépenser que 2 milliards, le camp présidentiel explique qu'il ajoutera des conditions de revenus. Un seuil de 4.000 euros net par mois (pour un célibataire) est évoqué.

Mais l'Institut Montaigne estime qu'il faudrait être bien plus drastique pour faire ainsi baisser l'addition d'un tiers. Sans même parler d'un éventuel rebond du marché, qui ferait s'envoler la facture des collectivités. Ce sont les départements et les communes qui touchent aujourd'hui ces DMTO et qu'il faudra que l'Etat dédommage.

● 15 % DE RABAIS SUR LES FACTURES D'ÉLECTRICITÉ

Dès l'hiver prochain, la facture d'électricité des Français baissera de 15 %, soit une ristourne moyenne de 200 euros par ménage, a promis l'exécutif. L'engagement n'est pas très compliqué à tenir, pointent ses détracteurs. Les prix de gros des électrons sont largement redescendus depuis la crise de 2022. Le gouvernement compte sur ce redoux pour dégonfler les factures, tout en remontant les taxes à leur niveau d'avant-crise (en janvier, il avait fait les deux tiers du chemin, ce qui s'était traduit par une hausse des prix de 10 %).

Pour l'Institut Montaigne, l'exécutif pèche par optimisme et risque fort de ne pas pouvoir s'offrir cette formule « fromage et dessert ». S'il veut respecter sa promesse de faire baisser l'ardoise des consommateurs de 15 %, il lui faudrait alors renoncer à relever intégralement la TICFE (taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité), ce qui aurait un coût estimé entre 2,1 et 2,6 milliards d'euros. Un mini-bouclier tarifaire, en somme. Bercy estime au contraire que son estimation d'une baisse de 15 % est prudente au vu des prix de marché. ■

Les primo-accédants verraient leurs achats immobiliers exonérés de droits de mutation à titre onéreux, à concurrence de 250.000 euros. *Photo Shutterstock*

Le blocage des prix du Nouveau Front populaire va lourdement peser sur les finances publiques

Hausse de 200 euros du SMIC, de 10 % des APL, blocage des prix des produits de première nécessité : l'Institut Montaigne a évalué à 29 milliards par an la facture pour les finances publiques.

Alain Ruello

Près de 30 milliards d'euros par an, c'est l'estimation de l'Institut Montaigne pour « Les Echos » du coût pour les finances publiques de trois mesures phares du Nouveau Front populaire pour le pouvoir d'achat.

● LE CHOC DU SMIC

Lors de la campagne de 2022, Jean-Luc Mélenchon voulait porter le SMIC à 1.500 euros net. Deux ans plus tard, ce sera 100 euros de plus si le Nouveau Front populaire parvient au pouvoir, soit 200 de plus qu'actuellement.

Ce coup de pouce comporte des effets *« qui jouent en sens contraire »*, rappelle l'Institut Montaigne. L'ampleur de la hausse rend l'évaluation encore plus difficile. Premier effet : la baisse des recettes de cotisations sociales puisque le plafond des revenus éligibles à allègements augmentera, à situation socio-fiscale inchangée, ce qui n'est pas l'option de l'alliance des gauches. A cela s'ajoutent les augmentations des agents publics proches du SMIC. Au global, la facture pour les finances publiques, *« quelque peu compensée par un retour fiscal sous forme de cotisations et d'impôts sur le revenu »*, atteindrait 3,5 milliards par an.

En tenant compte de la diffusion de la hausse du SMIC sur les salaires supérieurs, et des prélèvements obligatoires associés, le revenu disponible des ménages augmenterait de près de 10 milliards, deuxième effet. Une partie favorisera la consommation et donc l'emploi. A l'inverse, l'emploi risque d'en prendre un coup au niveau du SMIC du fait de l'augmentation du coût du travail à ce niveau. L'un dans l'autre, l'Institut Montaigne aboutit à 30.000 emplois perdus, une estimation qualifiée *« d'incertaine »*. Le Nouveau Front populaire part du principe que sa mesure sera neutre sur ce terrain.

● BLOCAGE DES PRIX : L'ARDOISE DE L'ÉNERGIE

Si le RN a renvoyé la baisse de la TVA sur les produits de première nécessité à *« un second temps »*, le Nouveau Front populaire, lui, entend toujours agir sur ce front. Comment ? Par un blocage des prix *« dans l'alimentation, l'énergie et les carburants par décret et renforcer le bouclier qualité-prix pour les Outre-mer »*.

Pour son chiffrage, l'institut Montaigne s'en remet à la Cour des comptes qui a évalué la facture des dispositifs de réduction des prix de l'énergie pour le consommateur à 24 milliards en moyenne de 2022 à 2024. Ce qui donne un ordre de grandeur, jugé *« moyennement fiable »*, du coût envisageable pour les finances publiques. *« La mesure n'étant pas ciblée, elle bénéficiera aux ménages à proportion de leur niveau de consommation, d'où un gain plus élevé pour les ménages les plus aisés que pour les ménages les plus pauvres »*, prévient-il.

Pour les autres produits, le blocage des prix n'étant pas compensé pour les producteurs ou les distributeurs, ce sera neutre pour les caisses de l'Etat. Avec le risque toutefois d'alimenter l'inflation. L'un dans l'autre, le passage par une loi est quasi obligatoire, dans le respect des règles européennes en matière de concurrence.

● AIDES AU LOGEMENT : GARE AUX HAUSSES DE LOYERS

Au nom de « l'urgence sociale », le Nouveau Front populaire veut augmenter de 10 % les aides personnelles au logement (APL). L'Institut Montaigne confirme qu'il s'agit de l'une des principales prestations sociales puisqu'elle bénéficie à 5,5 millions de foyers (18 %) pour un coût total de 15,4 milliards d'euros en 2022. Soit une moyenne de 235 euros.

Par simple règle de trois, la revalorisation conduirait à un coût de 1,5 milliard supplémentaire, un chiffre qualifié de *« plutôt fiable »*. Ce coût net pour les finances publiques pourrait être minoré par le surcroît de consommation des bénéficiaires (plus de recettes de TVA notamment). Sauf qu'une partie du gain pourrait être « captée » par les propriétaires sous forme de hausse de loyers.

Un décret simple suffit pour cette revalorisation. Depuis 2019, les montants versés ont baissé de 8 % sous l'effet principalement de leur alignement sur les ressources des bénéficiaires sur les 12 derniers mois, et aussi de la baisse du nombre de bénéficiaires du fait de celle du chômage. ■

Déficit : sept pays dans le collimateur de Bruxelles

Dans le cadre du nouveau Pacte de stabilité entré en vigueur en avril, la Commission européenne demande des ajustements budgétaires notables aux capitales dont les comptes sont dans le rouge.

Karl De Meyer
— Bureau de Bruxelles

Ces annonces sensibles, qui auraient dû être faites en mai, mais ont été différées pour ne pas parasiter les campagnes des élections européennes, sont finalement tombées mercredi. La Commission européenne a ouvert la voie à des procédures dites « pour déficits publics excessifs » contre sept Etats membres de l'UE.

Sont concernées l'Italie, la Belgique, la Hongrie, la Pologne, la Slovaquie, Malte. Et la France, où le déficit s'est monté l'an dernier à 5,5 % du PIB et où le Nouveau Front populaire comme le Rassemblement national multiplient actuellement les promesses de dépenses dans l'hypothèse où ils arriveraient au pouvoir.

Lors de la conférence de presse des deux commissaires chargés des Affaires économiques, Paolo Gentiloni et Valdis Dombrovskis, la possibilité d'un dérapage substantiel des finances publiques françaises était l'éléphant au milieu de la pièce. Mais les deux responsables ont refusé de commenter la situation politique de l'Hexagone, de peur d'y agiter de nouveaux discours antieuropéens. *« C'est aux électeurs de décider »*, a sobrement déclaré Valdis Dombrovskis. Paolo Gentiloni s'est de son côté dit *« très confiant »* dans le fait de pouvoir négocier avec les pays sous procédure « un chemin d'ajustement ».

Application rigoureuse

Car ces pays qui ont dépassé l'an dernier la limite de déficit fixée à 3 % du PIB par le Pacte de stabilité devront prendre des mesures correctrices, sous peine de sanctions financières. En avril est entré en vigueur un pacte de stabilité « rénové », qui accorde plus de flexibilité aux capitales dans l'élaboration de leurs trajectoires budgétaires, sur la base de la soutenabilité de leur dette.

En 2023, les négociations entre les Vingt-Sept furent tendues, notamment entre Paris et Berlin. Les argentiers ont conclu que la contrepartie des nouvelles flexibilités serait une application stricte des règles modernisées, qui s'appliquent à partir de cette année. L'ancien pacte avait été mis en sommeil de 2020 à 2024 pour cause de pandémie de Covid puis de guerre en Ukraine.

Il est théoriquement prévu des sanctions financières à hauteur de 0,1 % du PIB par an pour les pays qui ne mettront pas en œuvre les corrections imposées, soit près de 2,5 milliards d'euros dans le cas de la France. La Commission pourrait prélever ces sommes sur les fonds du plan de relance européen ou les fonds de cohésion. Markus Ferber, eurodéputé conservateur allemand, spécialiste des questions budgétaires, estime que les procédures lancées par la Commission représentent *« un test décisif pour le nouveau cadre de gouvernance économique. [...] Nous retournons enfin à une prise de décision économique plus ordonnée »*.

Dès ce vendredi la Commission va proposer aux Etats membres des trajectoires budgétaires de référence étalées sur quatre ans ou plus longtemps offrant la possibilité d'un étalement des ajustements jusqu'à sept ans. Sur cette base, les ministères des Finances vont travailler tout l'été et renvoyer à Bruxelles d'ici la fin septembre leurs plans budgétaires pluriannuels.

Ces documents seront scrutés par la Commission, qui donnera en novembre ses recommandations pour le rétablissement des comptes publics. Les trajectoires finales doivent être validées par le Conseil Ecofin en décembre.

> La Banque centrale européenne a averti que les gouvernements en zone euro doivent améliorer « immédiatement » leurs finances publiques.

Le nouveau pacte impose aux pays en déficit excessif une réduction minimum du déficit de 0,5 point par an. Un ratio automatique qui a été critiqué par de nombreux eurodéputés pour son effet restrictif sur une activité économique déjà atone. La Commission n'attend pas plus de 1 % de croissance dans l'UE cette année.

Défis simultanés

La Banque centrale européenne (BCE), qui vient de commencer à assouplir sa politique monétaire, a toutefois averti mercredi que les gouvernements en zone euro doivent améliorer *« immédiatement »* leurs finances publiques face aux risques de long terme liés au vieillissement démographique, à l'augmentation des dépenses de défense, au dérèglement climatique et au numérique. *« Ces évolutions représenteront déjà suffisamment de défis isolément et les pays seront confrontés à toutes ces évolutions simultanément »*, écrit l'auteur d'un article publié au bulletin mensuel de l'institut monétaire.

L'an dernier, les déficits les plus élevés de l'UE ont été enregistrés en Italie (7,4 % du PIB), en Hongrie (6,7 %), en Roumanie (6,6 %), en France (5,5 %) et en Pologne (5,1 %). La dette de la France est actuellement supérieure à 110 % de son PIB, celle de l'Espagne s'en approche, alors que celle de l'Allemagne n'atteint que 64 % de la production de richesse du pays. ■

Le Medef pointe le risque d'une victoire du RN après avoir ciblé le NFP

● Dans une tribune et dans une interview au « Figaro », le président du Medef, Patrick Martin, alerte sur les dangers des programmes du Rassemblement national et du Nouveau Front populaire.
● L'organisation patronale doit auditionner ce jeudi matin les chefs de partis et coalitions en lice pour les législatives.

POLITIQUE

Leïla de Comarmond

La sidération, d'abord, un vent de panique face au programme du Nouveau Front populaire, ensuite. Il aura fallu plusieurs jours au Medef pour tourner véritablement son regard vers le Rassemblement national. Plusieurs jours et des discussions tendues en interne... Mercredi, à la veille d'auditionner les chefs de partis et de coalition en lice pour les élections législatives, l'organisation patronale a publié une tribune et son président a donné une interview marquant une évolution du positionnement du mouvement.

Patrick Martin redit au « Figaro » tout le mal que pense le Medef du programme de la gauche rassemblée qui a provoqué dans ses rangs comme un vent de panique : *« 200 milliards d'euros de dépenses publiques supplémentaires chaque année, financées par l'impôt ou le déficit. Cela finira forcément mal. »* Mais il prend soin de préciser que *« si un programme social-démocrate avait été présenté, [le] positionnement aurait été différent »*. Et il renvoie dos à dos les deux forces aux deux bouts de l'échiquier politique : *« La position du Medef consiste à dénoncer les incohérences à la fois du projet du Nouveau Front populaire et de celui du RN. »*

« Divergence de vues considérable »

Dans son communiqué, l'organisation patronale écrit : *« Au regard de la fragilité de nos finances publiques, d'une conjoncture très incertaine et de la violente concurrence internationale, plusieurs mesures proposées par le Nouveau Front Populaire et le Rassemblement National apparaissent inappropriées et même dangereuses pour l'économie française, la croissance et l'emploi. »* Sont ensuite pointés, entre autres : les nationalisations, l'indexation des salaires, les baisses de TVA, la hausse du SMIC, la fiscalité du capital, le non-respect des règles européennes, etc.

La sensibilité aux *« enjeux d'ordre public »*, notamment pour le commerce, *« peut expliquer un certain intérêt pour le RN »* chez les chefs d'entreprise, justifie le numéro un patronal. Mais *« dès lors qu'on leur parle d'économie, leurs yeux s'ouvrent »*, selon lui. Critiquant le *« rétropédalage »* voulu par l'extrême droite sur la réforme de l'assurance-chômage et celle des retraites, Patrick Martin critique une *« divergence de vues considérable concernant l'ouverture au monde »*, évoquant le risque d'une rupture avec l'UE alors que la France y est déjà en perte d'influence.

Le « pari risqué » d'un scénario à l'italienne

Il alerte aussi sur le *« pari risqué »* d'un scénario à l'italienne, soulignant que Giorgia Meloni est *« libérale sur le plan économique »* et *« beaucoup moins antieuropéenne »*. *« Il faudrait que le RN fasse un véritable aggiornamento, autrement dit un virage à 180 degrés, avant les élections, pour que ça change la donne... »*

Il reste en revanche étonnamment silencieux sur un volet majeur du programme du Rassemblement national qui devrait affecter le monde du travail : ce que le RN nomme à présent la *« priorité nationale »*, alors même que les entreprises tricolores emploient quelque 10 % de salariés de nationalité étrangère. Le sujet n'est pas non plus évoqué dans la tribune du Medef, qui liste *« 10 conditions pour la réussite économique de la France »*. ■

Dans une interview au « Figaro », son président, Patrick Martin, renvoie dos à dos les deux forces aux deux bouts de l'échiquier politique. *Photo Miguel Medina/pool/AFP*

La majorité présidentielle affine son projet pour « désmicardiser » l'économie

Le camp Macron préconise une réforme des allègements de charges, à budget constant, qui inciterait davantage les entreprises à augmenter les salaires.

Etienne Lefebvre

Gabriel Attal, en chef de campagne, a dévoilé le week-end dernier une série de propositions pour améliorer le pouvoir d'achat des classes moyennes. Y figurent notamment le relèvement du plafond de la prime de partage de la valeur (jusqu'à 10.000 euros), une extension de la complémentaire santé solidaire à 1 euro par jour (le plafond de ressources pour y avoir droit serait fortement relevé) ou le doublement en 2025 du nombre de véhicules électriques accessibles en leasing à moins de 100 euros par mois.

La mesure la plus coûteuse est néanmoins l'exonération de droits de mutation (les frais de notaire) pour les primo-accédants à la propriété, qui prendrait la forme d'un abattement de ces droits jusqu'à 250.000 euros d'achat, soit 14.500 euros maximum d'avantage fiscal. L'exonération serait néanmoins sous conditions de ressources (autour de 4.000 euros de revenus mensuels pour une personne seule), la majorité visant 1 million de bénéficiaires d'ici à 2027 pour un coût de 2 milliards d'euros par an.

Lutter contre les trappes à bas salaires

Une enveloppe qui correspond à la baisse d'impôt ciblée sur les classes moyennes promise par le Premier ministre lors de son discours de politique générale en janvier. Une mesure jugée par l'équipe de campagne plus efficace économiquement (relance du secteur immobilier) et politiquement (la question de l'accès au logement est centrale) qu'une baisse limitée d'impôt sur le revenu. L'enveloppe de 2 milliards figurait par ailleurs dans la trajectoire budgétaire transmise à Bruxelles au printemps, indique-t-on, et ne dégraderait donc pas les comptes prévisionnels.

En revanche, elle ne serait plus disponible pour un chantier connexe, à savoir la « désmicardisation » de l'économie. Le gouvernement avait confié l'an dernier une mission aux économistes Antoine Bozio, directeur de l'Institut des politiques publiques, et Etienne Wasmer, professeur à l'université New York Abu Dhabi, sur l'articulation entre salaires, coût du travail et prime d'activité. Avec pour objectif de lutter contre les trappes à bas salaires, en partant du constat qu'il faut parfois dépenser 400 à 500 euros côté employeur pour augmenter le revenu disponible de 100 euros du salarié. Car d'un côté, l'employeur voit ses exonérations de charges se réduire et de l'autre le salarié perd en prime d'activité.

Sans attendre le rapport final des économistes (un rapport d'étape a été remis au mois d'avril), la majorité entend retenir dans son programme pour les élections législatives un scénario qui lisserait la pente des allègements de charges, afin d'inciter les entreprises à augmenter les salaires (l'effort de l'employeur serait ramené autour de 300 euros pour un gain final de 100 euros).

Un effet positif attendu sur les créations d'emplois

Les exonérations au niveau du SMIC ne changeraient pas. En revanche, le point de sortie aujourd'hui fixé à 3,5 SMIC serait abaissé (à un niveau à préciser dans le cadre du prochain budget), et il n'y aurait plus d'allègement forfaitaire, comme c'est le cas aujourd'hui entre 1,6 et 2,5 SMIC, et entre 2,5 et 3,5 SMIC.

La réforme serait dès lors à somme nulle pour les finances publiques. Elle pourrait avoir un effet positif sur l'emploi (environ 100.000 créations) en augmentant les allègements de charges autour de 1,6 SMIC et en les réduisant sur les salaires plus élevés. Sachant qu'il est avéré que l'effet emploi des allègements de charges est plus fort sur les bas salaires. Au passage, la majorité présidentielle s'expose à des critiques des secteurs industriels où les salaires sont plus élevés, et qui réclament des mesures en faveur de la compétitivité.

> Les exonérations seraient moindres sur les salaires plus élevés.

Ce mécano complexe resterait par ailleurs peu lisible pour le grand public. Mais l'équipe de campagne de la majorité souligne sa cohérence avec la politique menée jusque-là, et pointe en regard les effets négatifs qui seraient générés par une hausse du SMIC à 1.600 euros net par mois, projet porté par le Nouveau Front populaire. *« Cela conduirait à la destruction de 500.000 emplois*, estime-t-on, *et 25 % des salariés se retrouveraient au niveau du SMIC. »* Quant au Rassemblement national, la mesure visant à exonérer de charges les entreprises augmentant les salaires d'au moins 10 % a été comme d'autres renvoyées à plus tard, une conférence sociale étant évoquée pour l'automne en cas de victoire aux législatives. ■

Macron : appuyer sur le bouton sans être prêt

Le but d'une décision surprise n'est-il pas d'avoir un coup d'avance sur l'adversaire ?

LE FAIT DU JOUR **POLITIQUE** de **Cécile Cornudet**

Les premières pistes ont été données le week-end dernier, mais c'est ce jeudi que Gabriel Attal précise le programme législatif de Renaissance, soit après la première version de l'accord de la gauche, et pendant l'opération lissage de son projet orchestrée par le RN. Il n'a pas de coup d'avance. Bien des candidats macronistes sont partis en campagne avec leurs propres priorités. Dans la colère persistante des macronistes contre la dissolution, il y a aussi ce sentiment : rien n'était prêt. Les sortants ont appris cette décision qui les concerne au premier chef devant leur télévision. A 22 heures dans la foulée, le chef de l'Etat réunit les ministres et explique : on va prendre tout le monde de court. *« On est alors tous persuadés, et lui semble le penser, qu'il a appuyé sur le bouton parce que nous sommes prêts »*, rapporte un invité. N'est-ce pas le but d'une décision surprise : avoir un coup d'avance sur l'adversaire ? Mais très vite, ils déchantent. Gabriel Attal est aux abonnés absents pendant vingt-quatre heures, lui aussi doit encaisser le coup. Aucune liste d'investitures n'existe contrairement à ce que Stéphane Séjourné semblait dire avec son *« scénario dissolution »*. Pas de charte graphique, pas de slogan, pas d'idées. *« Le RN avait déjà réservé un imprimeur et pas nous »*, s'étrangle un ministre, ce que dément le parti. Les candidats vont sur les plateaux télé sans fiches programmatiques. *« En revanche, on nous redonne celles sur le bilan. »* Jeudi dernier encore, François Bayrou demande de rechanger l'identité de la majorité sortante, ce ne sera plus Ensemble mais Ensemble pour la République. Il faut refaire les affiches.

Dès le début de la semaine, en revanche, Stéphane Séjourné a prévenu : il ne financera pas la campagne de tous les candidats. *« Les partis de la majorité vont perdre beaucoup de financement public »*, dit un cadre. La décision de ne pas présenter de candidats contre une soixantaine de LR surprend aussi beaucoup, puisqu'elle ne s'accompagne d'aucune demande réciproque. Pourquoi ?

Le doute s'installe chez certains. Et si c'était pour protéger Stéphane Séjourné et Gabriel Attal dans leur circonscription ? Dans un premier temps, ils n'avaient pas de LR contre eux, avant que la direction nationale LR ne contredise la fédération des Hauts-de-Seine. Les mêmes seraient en train de voir comment décaler les élections internes à Renaissance de l'automne. En anticipant cette fois. L'opération attise, s'il en était besoin, le ressentiment contre le parti et contre le président. Emmanuel Macron avait toujours redouté la constitution de frondeurs façon Hollande à l'Assemblée. Dans la prochaine, il a de bonnes chances de n'avoir plus que cela.

ccornudet@lesechos.fr

Dessin Kim Roselier pour « Les Echos »

La mise en garde du Haut Conseil pour le climat

Dans son sixième rapport annuel publié ce jeudi, l'instance estime que la France est bien placée pour tenir ses objectifs de réduction de gaz à effet de serre pour 2030. A condition toutefois de garder le cap et de ne pas relâcher les efforts.

Marie Bellan

Dans cette période de forte instabilité politique, il est réconfortant de constater que la France n'a pas perdu tous ses repères. En matière climatique, le pays est sur la bonne voie. Le rapport du Haut Conseil pour le climat publié ce jeudi salue les efforts de baisse des émissions de gaz à effet de serre.

« *La France a connu pour la première fois en 2023 (hors crise du Covid) un rythme de baisse de ses émissions de gaz à effet de serre dont l'ampleur – si elle se maintient dans les années à venir – est cohérente avec la trajectoire de décarbonation permettant d'atteindre ses objectifs pour 2030* », estime ce document. Dit autrement, la baisse de 5,8 % observée l'an passé, et confirmée mercredi par les derniers chiffres du Citepa, est en ligne avec l'objectif de réduction de 55 % des émissions nettes de gaz à effet de serre en 2030 par rapport à 1990.

Tous les secteurs en baisse, sauf les déchets

Ces chiffres méritent d'autant plus d'être soulignés que seul un tiers de ces réductions d'émissions, selon les évaluations du Haut Conseil pour le climat, est d'ordre conjoncturel (relance du nucléaire notamment et baisse de la production industrielle). Autre point remarquable : quasiment tous les secteurs participent à la baisse, à l'exception du secteur des déchets, dont la production continue d'augmenter et dont les émissions sont difficiles à éviter.

Ce satisfecit passé, le Haut Conseil, par la voix de sa présidente Corinne Le Quéré, invite à rester vigilant sur le plus long terme : « *Cette accélération en 2023 met la France dans des dispositions favorables à condition de la maintenir dans la durée.* » Et le rapport de préciser : « *L'alignement des politiques en place avec l'atteinte de l'objectif de neutralité carbone d'ici à 2050 est actuellement insuffisant.* » Un courrier, envoyé par le Haut Conseil au Premier ministre en avril dernier, s'inquiétait déjà des retards pris par le gouvernement dans la publication de documents-cadres structurants pour la poursuite de la transition climatique. Une inquiétude réitérée dans l'actuel rapport. En effet, ni la planification pluriannuelle de l'énergie attendue depuis l'an dernier, ni la stratégie nationale bas carbone, pas plus que le plan national d'adaptation au changement climatique n'ont été publiés à ce jour.

Un message à peine masqué au RN

Une situation d'autant plus dommageable que les deux derniers documents étaient prêts à être diffusés dès mai, mais l'exécutif n'ayant pas trouvé de moment favorable pour les présenter officiellement, leur publication avait été remise après les européennes. La dissolution et les législatives anticipées devraient faire au mieux dériver encore ce calendrier, au pire enterrer ces deux rapports pourtant essentiels à la stratégie française en matière climatique.

Questionné sur le futur gouvernement et les conséquences pour la politique environnementale, la présidente du Haut Conseil a botté en touche, expliquant que « *quel que soit le gouvernement, faire l'impasse sur les politiques de transition climatique n'est pas tenable* ». Corinne Le Quéré a toutefois précisé que l'atteinte des objectifs de décarbonation de la France ne pourrait pas être garantie sans une accélération dans les énergies renouvelables (sur lesquelles le RN veut instaurer un moratoire) et sans un changement de modèle agricole moins intensif et moins consommateur de pesticides (deux sujets sur lesquels le RN s'est inscrit en faux). Le titre retenu pour le rapport cette année – « tenir le cap de la décarbonation » – sonne comme un message à peine subliminal au prochain gouvernement.

Dans son rapport, le Haut Conseil insiste aussi sur l'adaptation au changement climatique et sur la nécessaire protection des populations les plus vulnérables, notamment les habitants des régions soumises à des inondations récurrentes ces derniers mois ou des sécheresses persistantes, comme dans les Pyrénées-Orientales. Une manière de montrer que l'inaction gouvernementale en la matière ne ferait qu'aggraver des maux déjà très tangibles actuellement.

Lire l'éditorial de Dominique Seux Page 14

Les baisses des émissions de gaz à effet de serre par secteur d'activité en France

En millions de tonnes d'équivalent CO_2/an

Energie, Industrie, Transports, Bâtiment, Agriculture, Déchets, Total (hors UTCATF**), UTCATF, Total (UTCATF inclus)

2012-2022 / 2019-2022 / 2022-2023*

*Données provisoires. **Utilisation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie

« LES ÉCHOS » / SOURCE : CITEPA / PHOTO : LAURENT GRANDGUILLOT/RÉA

Rénovation des logements : le ciblage des aides, clé de l'efficacité

Une étude du Conseil d'analyse économique se penche sur l'efficacité des aides publiques à la rénovation thermique des logements.

La politique d'aides publiques à la rénovation énergétique a connu bien des atermoiements ces douze derniers mois. Preuve, s'il en était besoin, que ce type d'aides n'est pas facile à paramétrer, et encore moins à évaluer. C'est pourtant le pari qu'ont voulu relever deux économistes rattachés au Conseil d'analyse économique, que dirige actuellement Camille Landais.

Les économies sont-elles au rendez-vous après une rénovation thermique ? Cible-t-on bien les ménages ? Voilà quelques-unes des interrogations qui ont guidé leurs travaux, dont une étude préliminaire avait déjà été publiée en janvier, centrée sur le diagnostic de performance énergétique et l'écart entre les économies théoriques et les économies réelles après une rénovation énergétique.

Rénovation globale

Les deux économistes se sont concentrés sur les travaux dits de rénovation globale – associant des travaux d'isolation thermique à un changement de mode de chauffage non carboné. « *Sans cette combinaison, on n'arrive pas aux objectifs de neutralité carbone* », assure Louis-Gaëtan Giraudet, coauteur de l'étude et chercheur de l'Ecole des Ponts ParisTech. Ce qui constitue une première réponse à l'assouplissement apporté en mars à MaPrimeRénov', où les monogestes ont été à nouveau considérés comme éligibles aux aides, alors que leur efficacité est discutée. Une mauvaise réponse au manque d'appétence des ménages pour enclencher des travaux, selon le CAE.

L'étude présentée souligne, en revanche, la nécessité impérieuse de maintenir des aides publiques pour les rénovations globales : si l'on prend en compte l'ensemble des barrières à la rénovation (difficulté d'accès au crédit, retour sur investissement très éloigné dans le temps…), seuls 5 % des ménages seraient en mesure de mener à biens ce type de travaux sans aide.

Une évaluation qui vient cette fois conforter une des propositions du programme de la majorité présidentielle aux législatives d'ouvrir davantage les aides à la classe moyenne, comme l'a annoncé Gabriel Attal samedi avec la création d'un fonds qui serait abondé par une taxe sur les rachats d'action.

8
MILLIARDS D'EUROS
Le niveau des investissements publics qui seront nécessaires tous les ans jusqu'en 2050, selon l'étude du CAE.

En prenant en compte les bénéfices à la fois environnementaux, sociaux et sanitaires, la rénovation des logements devient rentable (en termes d'efficacité des politiques publiques) dans plus de 56 % des cas. « *Les rénovations les plus rentables étant bien sûr concentrées dans les passoires thermiques, où les gains sont les plus forts* », précise Louis-Gaëtan Giraudet.

Modulation des frais de notaire

Le niveau des investissements publics nécessaires est chiffré par le CAE à 8 milliards d'euros par an jusqu'en 2050 (6 milliards d'aides et 2 milliards pour l'organisation et la gestion des dispositifs). « *Ce qui correspond à peu près au niveau actuel, mais il faudrait le sanctuariser jusqu'en 2050* », indique Gabrielle Fack, coauteur de l'étude et professeur d'économie à l'université Paris-Dauphine.

Pour inciter les propriétaires bailleurs à effectuer des travaux, notamment dans les passoires énergétiques, plutôt que de mettre ces logements non rénovés sur le marché pour s'en débarrasser et échapper ainsi à l'interdiction de la location de ce type de biens, le CAE propose une modulation des droits de mutation.

Ces derniers, communément appelés « frais de notaire », seraient relevés si le logement n'est pas rénové au moment de la vente et la différence perçue par les communes pourrait être redistribuée au nouveau propriétaire s'il s'engage à faire les travaux. « *Le problème de l'interdiction à la location des passoires énergétiques, c'est qu'elles peuvent se vendre, donc cela laisse un énorme gisement de logements à rénover. Ça ne suffira pas si on ne met pas en place un autre système* », explique Camille Landais. — **M. B.**

Une campagne qui joue à plein sur l'effet rejet et la peur

En vue des législatives, chaque bloc mise davantage sur le rejet et la peur de l'autre bloc, que sur leur programme.

Isabelle Ficek

Il est un temps où les campagnes et leur slogan tentaient de proposer une vision, appelaient à « changer la vie » ou même, comme le plaidait en 2017 Emmanuel Macron à la « Révolution ». Il est un temps où, selon l'axiome de Guy Mollet, se disait dans les campagnes, « au premier tour, on choisit, au second tour, on élimine. » Mais plus que jamais dans cette campagne éclair des législatives, c'est dès le premier tour qu'elle semble se jouer, au moins au niveau national, sur l'effet rejet et sur la peur.

Car si bien sûr, il y a les projets, la bataille des chiffres, importante, qui s'adresse à la rationalité des électeurs et est censée susciter des votes « pour », il y a aussi bien d'autres choses qui se jouent, avec des effets rejets multiples et des peurs, plus susceptibles de susciter des votes contre.

Vote sur le rejet de l'immigration

« *Le vote, la rationalité de l'électeur est une rationalité limitée, il suffit de se regarder soi-même ; le vote, c'est aussi toute une série d'affects, de sentiments, de proximité à telle ou telle force politique* », expliquait ainsi en début de semaine sur France 5 dans l'émission « C dans l'air » Pascal Perrineau, professeur des universités à Sciences Po. « *Aujourd'hui, c'est fait aussi de beaucoup de rejets, on ne vote pas forcément pour quelqu'un mais on vote contre.* »

Le président du RN l'a compris, qui mise bien sûr, au-delà de son programme et du thème du pouvoir d'achat qu'il a mis en avant, sur le rejet d'Emmanuel Macron, faisant tout pour se présenter comme la seule alternative. Jordan Bardella mise aussi sur le rejet de ce que le RN n'a cessé d'appeler l'écologie punitive et qui fait peur à une partie des Français : le RN a dans son viseur le diagnostic de performance énergétique (DPE) et avec lui l'interdiction de location des passoires thermiques.

Il mise aussi, bien sûr, sur ses fondamentaux – le rejet de l'immigration – sur lesquels il n'a même plus besoin de mettre l'accent. « *Personne n'en parle, la campagne n'a pas lieu là-dessus mais le vote, lui, aura lieu là-dessus, comme pour les élections européennes* », s'inquiète un membre éminent de la majorité.

Enfin, Jordan Bardella, qui en a fait désormais sa cible première, mise sur le rejet du Nouveau Front populaire et chez lui, de l'épouvantail que constitue La France insoumise. « *La mécanique infernale qui sera extraordinairement difficile à arrêter, mais que l'on peut peut-être gripper*, poursuit le même, *c'est que le peuple de droite redoutant "le bolchevique" – il a viscéralement la trouille de ce qu'il propose, va aller voter RN dès le premier tour.* »

Bataille sur le leadership

Côté Nouveau Front populaire, le rejet de l'extrême droite a été un ciment puissant pour l'accord entre les partis qui se sont déchirés depuis l'attaque terroriste du Hamas le 7 octobre et sont partis en ordre dispersé pour les élections européennes. Le rejet du chef de l'Etat et de tout ce qu'il incarne ou a souhaité – du président des riches à la fin du clivage gauche-droite – est aussi un moteur de ce côté-là. Il mise sur ces rejets pour tenter faire passer au second plan auprès des électeurs la bataille interne qui se joue sur le leadership et sur les divergences qui demeurent sur le projet, en témoignent les désaccords sur leur propre chiffrage.

Prise en tenaille, usée par ses sept années au pouvoir, la majorité présidentielle « *n'est plus audible* », déplore un ministre qui constate que dans cette campagne, « *tout le monde a peur de tout le monde* » et relève que la décision de dissoudre d'Emmanuel Macron n'a pas rassuré – tant s'en faut – son électorat.

Lui aussi mise d'abord, pour tenter de sauver son bloc central, sur la peur du RN d'un côté – la majorité essaie d'appuyer sur l'inexpérience de Jordan Bardella – et de l'autre, du Nouveau Front populaire, en agitant, entre autres, « *la peur du portefeuille* ». Depuis l'île de Sein mardi soir, Emmanuel Macron a chargé le Nouveau Front populaire. Il a taxé son programme de « *totalement immigrationniste* » – de quoi essayer de retourner en sa faveur ce que le politologue Jérôme Fourquet a souligné dans un entretien à « La Croix » lundi comme un « *puissant ressort du vote RN* » : l'insécurité culturelle. Le chef de l'Etat a aussi fustigé dans la mesure qui propose « *d'autoriser le changement d'état-civil libre et gratuit devant un officier d'état civil* », « *des choses complètement ubuesques comme aller changer de sexe en mairie* ».

Des déclarations qui ont suscité la consternation d'une partie de son camp. Au point que l'Elysée a rappelé les « *progrès sociétaux* » mis en œuvre depuis 2017.

La campagne suscite certes un fort intérêt, du moins plus élevé qu'en 2022, mais il est difficile de dire, dans un contexte si tendu, quel sera l'effet sur la participation et, bien sûr, le résultat dans les urnes. Et les faits divers dramatiques et leur caractère inflammable – tel le viol d'une fille de 12 ans traitée par les accusés de « sale juive » à Courbevoie – rendent l'issue de cette campagne plus imprévisible encore. ■

Israël menace le Liban d'une guerre totale

- L'armée israélienne a déclaré avoir approuvé un plan d'attaque contre le Liban en vue d'une « guerre totale ».
- Cette annonce fait suite à l'escalade des combats avec le Hezbollah et l'échec de négociations menées par les Etats-Unis.

PROCHE-ORIENT

Pascal Brunel
— Correspondant à Tel Aviv

« *Une guerre totale au Liban.* » Telle est la menace agitée mercredi par Israel Katz, le ministre israélien des Affaires étrangères. Joignant le geste à la parole, l'armée israélienne a annoncé avoir adopté un « *plan opérationnel pour une offensive au Liban* » et « *accéléré les préparatifs des forces terrestres* », laissant ainsi entendre que Tsahal pourrait envahir le sud du Liban pour repousser vers le nord les combattants du Hezbollah à la suite d'une escalade des affrontements ces derniers jours.

Les militaires n'ont évidemment pas dévoilé leurs batteries. Mais Israel Katz a clairement laissé entendre que la milice chiite soutenue et armée par l'Iran, l'ennemi numéro un de l'Etat hébreu, n'est pas seule dans le collimateur. Le Liban risque de payer très cher une guerre sous forme, par exemple, d'attaques contre des infrastructures telles que des aéroports ou des routes, des quartiers chiites de Beyrouth comme cela avait été le cas lors de la précédente guerre entre Israël et le Hezbollah durant l'été 2006. « *Nous sommes proches du moment d'une décision pour changer les règles du jeu. Lors d'une guerre totale, le Hezbollah sera détruit et le Liban durement touché* », a prévenu le chef de la diplomatie israélienne.

Raids de représailles au Liban

Depuis le début de la guerre dans la bande de Gaza provoquée par les massacres commis le 7 octobre par le Hamas dans le sud d'Israël, Tsahal et le Hezbollah se livrent à des affrontements « limités ». Le Hezbollah au nom de la solidarité avec le Hamas tire des roquettes et des drones suicide vers le nord d'Israël, où 80.000 habitants ont dû fuir leur domicile, tandis que l'aviation israélienne se livre à des raids de représailles de plus en plus profondément au Liban contre des installations militaires du Hezbollah.

Vingt-cinq Israéliens civils et militaires ont été tués, tandis que les attaques israéliennes ont fait plus de 400 morts, dont 343 membres de la branche armée du Hezbollah.

Ces derniers jours, les deux adversaires ont durci les coups qu'ils s'infligent mutuellement. Dans le cadre d'une bataille « psychologique », le Hezbollah a également présenté mardi 10 minutes d'images prises par un drone d'installations militaires, d'usines chimiques, de bateaux, d'un centre commercial dans la région de Haïfa, le plus grand port d'Israël situé non loin de la frontière libanaise. Il s'agit ainsi de prouver la vulnérabilité d'Israël, malgré ses systèmes de défense aérienne hypersophistiqués en présentant toute une série d'objectifs potentiels qui pourraient servir de cibles en cas de guerre.

Menace d'éliminer le chef du Hezbollah

Il ne s'agit pas d'une simple fanfaronnade. L'armée israélienne reconnaît que le Hezbollah dispose d'un arsenal autrement plus important que celui du Hamas, composé de quelque 150.000 roquettes, mais aussi de missiles capables d'atteindre presque n'importe quel point du territoire israélien. Comme le souligne un responsable du ministère de la Défense, le « *Hezbollah a prouvé qu'il est l'organisation terroriste la plus puissante, la mieux entraînée et la plus disciplinée dans le monde* ».

Sur le front diplomatique, l'heure est plutôt au pessimisme. Amos Hochstein, l'envoyé spécial de Joe Biden pour le Liban, qui s'est rendu cette semaine en Israël et à Beyrouth, n'a pu que constater l'échec de ses discussions et les dangers imminents de guerre que pourrait provoquer « *une erreur de calcul* » tant du côté d'Israël que du Hezbollah. Il a toutefois mis en garde l'Etat hébreu contre « *des attaques de grande envergure de l'Iran* » en cas de guerre au Liban.

Pour le moment, toutes les exigences présentées par Benyamin Netanyahou, le Premier ministre israélien, pour éviter un embrasement général ont été rejetées par le Hezbollah, qui refuse d'évacuer ses forces de la région frontalière de plusieurs dizaines de kilomètres vers le nord du Liban. La milice chiite proclame qu'elle continuera à se battre tant qu'un cessez-le-feu ne sera pas intervenu dans la bande de Gaza. Or les négociations sur ce dossier sont actuellement au point mort.

Pour ajouter à la nervosité ambiante, Yossi Cohen, ancien chef du Mossad, le service de renseignements israélien, a lancé un « *message personnel* » au chef du Hezbollah, Hassan Nasrallah. « *Nous savons exactement où se trouve Nasrallah, nous pouvons l'éliminer à tout moment si Israël décide de régler ses comptes avec lui* », a affirmé l'ex chef-espion. ■

La frontière israélo-libanaise, ici le village libanais de Khiam, est le théâtre d'affrontements quasi quotidiens entre l'armée israélienne et le Hezbollah. *Photo Rabih Daher/AFP*

L'ONU épingle Tsahal sur le respect du droit de la guerre

Un rapport de l'ONU juge « probable » que l'armée israélienne ait « violé à plusieurs reprises les lois de la guerre » dans la bande de Gaza.

L'ONU continue de tirer la sonnette d'alarme sur le respect du droit de la guerre à Gaza. Mercredi, le Bureau des droits de l'homme de l'ONU a publié une enquête sur six bombardements « *emblématiques des tactiques israéliennes* ». Ces six attaques meurtrières ont été menées l'an dernier par l'armée israélienne à Gaza et ont causé au total 218 décès, et même probablement bien plus, selon le rapport.

Les conclusions du rapport sont critiques : « *Les raids israéliens à Gaza ont probablement violé à plusieurs reprises les lois de la guerre* », indique-t-il. « *Les méthodes et moyens choisis par Israël pour mener les hostilités à Gaza depuis le 7 octobre, notamment l'utilisation massive d'armes explosives à large rayon d'action dans des zones densément peuplées, n'ont pas permis de faire une distinction effective entre les civils et les combattants* », ajoute le rapport, qui rappelle que des bombes ont été larguées sur « *des immeubles résidentiels, une école, des camps de réfugiés et un marché* ». Ce type d'attaques, si elles sont généralisées et répétées contre une population civile, pourraient même être qualifiées de crime contre l'humanité, selon l'ONU.

Volker Türk, le Haut Commissaire aux droits de l'homme, ajoute que « *l'obligation de choisir des moyens et des méthodes de guerre qui évitent ou, à tout le moins, minimisent dans toute la mesure du possible les dommages causés aux civils semble avoir été systématiquement violée dans la campagne de bombardement d'Israël* ».

L'Etat d'Israël « *rejette fermement* » les conclusions de l'ONU, a réagi la représentation israélienne à Genève. Celle-ci dénonce un rapport partial qui aurait pour « *seul objectif [...] de fustiger et d'isoler Israël* » et déplore le fait qu'il « *n'aborde pas la stratégie délibérée du Hamas visant à maximiser les dommages causés aux civils* » en implantant « *systématiquement et illégalement ses moyens militaires dans des zones habitées* ».

Crimes de guerre par les deux parties

Dans un entretien au « Figaro », le Premier ministre, Benyamin Netanyahou, a lui aussi rejeté les accusations. Interrogé sur le mandat d'arrêt requis à son encontre par le procureur de la Cour pénale internationale pour des crimes tels que « *le fait d'affamer délibérément des civils* », « *homicide intentionnel* » et « *extermination et/ou meurtre* », il affirme que « *la réalité est qu'Israël fait juste le contraire* ».

« *Tsahal a pris des mesures qu'aucune armée contemporaine n'a prises dans le combat urbain pour limiter les victimes collatérales* », assure le dirigeant, citant l'envoi de SMS et tracts aux populations. Il balaie également les accusations d'affamer la population de Gaza, rappelant que 25.500 camions sont entrés dans l'enclave depuis le début de la guerre.

Il y a quelques jours, le Bureau des droits de l'homme de l'ONU s'était aussi dit « *profondément affligé* » par le fait que les groupes armés palestiniens continuent de détenir de nombreux otages, en majorité des civils. Ils décrivaient des actes assimilables à des crimes de guerre commis par les deux parties. **— J. Co.**

Les investisseurs se détournent de l'Etat hébreu

Plus de huit mois de guerre dans la bande de Gaza ont provoqué une chute brutale des investissements en Israël, ainsi qu'un début de fuite des capitaux locaux.

L'économie israélienne paie un lourd tribut après huit mois de guerre dans la bande de Gaza et à la frontière avec le Liban. Les images des combats dans le sud et le nord du pays ont provoqué une chute brutale de 55,8 % des investissements directs à l'étranger (IDE) en Israël durant le premier trimestre de cette année. Ils ont à peine dépassé la barre du milliard de dollars alors qu'ils atteignaient une moyenne trimestrielle de 4,8 milliards de dollars durant les quatre années précédentes.

Cette rétention n'a plus rien d'un simple accident de parcours. Elle survient alors que lors des trois derniers mois de 2023, lorsque la guerre a éclaté à la suite de massacres commis par le Hamas le 7 octobre dans le sud d'Israël, les investissements directs étrangers avaient déjà subi un recul de 50 %, selon les données officielles du bureau israélien des statistiques rendues public mardi.

« *Cette régression est d'autant plus inquiétante qu'elle porte sur des opérations d'implantations durables d'entreprises étrangères sous forme par exemple de création de filiales, de rachats de sociétés en Israël* », souligne un responsable du ministère des Finances. Selon lui, ces investissements « *permettent de mobiliser des capitaux, mais aussi d'offrir l'accès à de nouvelles technologies ce qui favorise l'innovation et la productivité, ainsi que les méthodes de gestion* ».

Le secteur de la high-tech très affecté

Les réticences croissantes des investisseurs sont d'autant plus douloureuses qu'elles se concentrent à 80 % dans la high-tech, le bijou de la couronne de l'économie israélienne. Ce secteur assure à lui seul la moitié des exportations de l'Etat hébreu, qui se présente volontiers comme la « start-up nation » par excellence. L'américain Intel a ainsi suspendu les travaux d'agrandissement d'une usine de production de microprocesseurs en Israël, qui devait constituer le plus gros investissement étranger jamais réalisé dans le pays.

Autre signe inquiétant : les Israéliens eux-mêmes commencent à chercher de nouveaux horizons plus calmes, surtout aux Etats-Unis. Le montant de leurs investissements directs à l'étranger a bondi d'un quart au premier trimestre de cette année à 3,6 milliards de dollars, soit plus du triple par rapport aux opérations de ce genre menées par des étrangers en Israël.

Acte de défiance envers la politique de Netanyahou

Pour le quotidien économique israélien « Calcalist », il s'agit également d'un acte de défiance envers la politique économique du gouvernement de Benyamin Netanyahou et son ministre des Finances, Bezalel Smotrich, chef d'un parti d'ultranationaliste confrontés à une explosion du déficit budgétaire en vue de financer une guerre dont le coût total pourrait atteindre quelque 67 milliards de dollars d'ici à 2025, selon des projections de la Banque d'Israël.

Ce désamour s'est également fait sentir parmi les « millionnaires ». Pour la première fois depuis des décennies, Israël ne figure plus dans la liste des dix pays les plus attractifs pour les riches étrangers, selon la firme britannique Henley & Partners spécialisée dans « *les programmes de migration et d'investissements les plus recherchés dans le monde* ». « *La guerre actuelle a, non seulement terni l'image d'Israël comme un refuge sûr pour ce genre d'investisseurs étrangers, mais constitue également une menace pour les résultats économiques de ce pays* », selon le diagnostic établi par cette firme. **— Pa. B.**

Les chiffres clés

-55,8 %

La chute des investissements directs à l'étranger en Israël au premier trimestre 2024. Ils s'élèvent à un milliard de dollars contre une moyenne de 4,8 milliards durant les quatre années précédentes.

3,6

MILLIARDS DE DOLLARS
Le montant des investissements directs à l'étranger des Israéliens au premier trimestre de cette année.

En Ukraine, la tâche titanesque des démineurs

CONFLIT UKRAINIEN

L'ONG Halo Trust forme un nombre croissant d'Ukrainiens à la pratique du déminage.

Guillaume Ptak
— *Correspondant en Ukraine*

« Si vous entendez des explosions, ne bougez pas et attendez notre ordre », nous intime Ivan Riaba, responsable d'une unité de démineurs au sein de l'ONG Halo Trust. Ce vendredi 14 juin au matin, Riaba et ses collègues opèrent à Hoholiv, petit village d'environ 4.500 habitants situé à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de Kiev. Dans les premières semaines de l'invasion, l'armée russe avait copieusement bombardé les positions ukrainiennes à Hoholiv avec des roquettes à sous-munition, dont les bombes et shrapnels sont désormais enterrés dans les jardins, les fossés et les terres agricoles. *« La zone sur laquelle nous travaillons aujourd'hui était initialement large de 120.000 m², explique Riaba. Il ne nous reste qu'environ 7.000 m² à déminer. »*

Un processus lent et laborieux, réalisé pour l'essentiel à la main, et à l'aide de détecteurs de métaux. Dans un communiqué publié à l'occasion du deuxième anniversaire de l'invasion, Halo estimait que jusqu'à deux millions de mines antipersonnel pourraient avoir été posées depuis le 24 février 2022.

19.000 mines éliminées

Au cours des deux années écoulées, le Halo Trust, qui est le plus grand opérateur de déminage en Ukraine ainsi que dans le monde, a éliminé plus de 19.000 mines terrestres et autres munitions non explosées sur plus de trois millions de mètres carrés, peut-on lire dans le communiqué. *« C'est l'équivalent de plus de 300 terrains de football de première division qui ont été sécurisés, à la main, par des démineurs. »*

Pour ce faire, les équipes de Halo mettent désormais à profit les nouvelles technologies, utilisant l'intelligence artificielle pour analyser les photographies aériennes de zones contaminées et identifier mines et explosifs potentiels, ainsi que des drones à imagerie thermique pour repérer les menaces potentielles depuis les airs. *« Nous utilisons les drones principalement tôt le matin ou tard le soir »*, explique Serhii Pasholok, opérateur de drone au sein de l'organisation. *« Après avoir absorbé la chaleur du soleil, les mines et autres objets explosifs deviennent facilement détectables par vision thermique. »*

Face à l'ampleur de la tâche, Halo a également entrepris de former un nombre croissant de civils ukrainiens au travail de déminage : *« Nous essayons d'impliquer au maximum les Ukrainiens dans le processus de déminage »*, explique Olena Shoustova, porte-parole de l'ONG. *« En leur donnant une activité professionnelle et un salaire, nous contribuons ainsi à l'économie locale. »*

Agenouillée devant une excavation profonde de seulement quelques centimètres, le front plissé par la concentration, Svitlana Sytltchenko fait partie de ces démineurs néophytes. *« Au début de l'invasion, ma famille et moi avons été forcés de déménager »*, explique-t-elle, tout en continuant de gratter précautionneusement la terre meuble du sous-bois. *« La situation était désespérée, j'avais besoin de trouver un travail. C'est ainsi que j'ai commencé à travailler avec Halo. »*

Au terme de 25 jours de formation dispensés par l'ONG, cette ancienne manucure a troqué ciseaux et lime à ongles pour un détecteur de métaux. Cependant, l'emploi de civils ukrainiens comme démineurs pose des problèmes inattendus, comme l'explique Ivan Riaba : *« Les démineurs ne sont pas considérés comme faisant partie d'un secteur stratégique de l'économie*, souffle-t-il. *Par conséquent, les hommes que nous employons courent le risque d'être conscrits et envoyés au front. »*

Les besoins en personnel qualifié pour déminer l'Ukraine sont pourtant gigantesques : au mois de février dernier, les services d'urgence ukrainiens estimaient ainsi que 156.000 km² de territoire étaient potentiellement contaminés par des mines et objets explosifs, soit 25 % de la superficie totale du pays. Soit l'équivalent en France de la totalité des régions de Nouvelle-Aquitaine et d'Occitanie. ■

Gerya Savilov/AFP

Un démineur de l'ONG Halo Trust dans un champ près du village de Snigurivka, dans l'oblast de Mykolaïv, début juin.

Outre-Rhin, la double menace de l'islamisme et des extrémistes de droite

EUROPE

Les extrémistes de droite gagnent du terrain en Allemagne, estiment les services de renseignements allemands.

Les autorités s'inquiètent également d'un risque accru d'attentat islamiste.

Emmanuel Grasland.
— *Correspondant à Berlin*

Le nombre d'extrémistes atteint des niveaux inégalés en Allemagne. Y compris lorsque l'on prend en compte les personnes prêtes à avoir recours à la violence. C'est le constat fait par les renseignements allemands lors de la présentation mardi d'un rapport sur les dangers menaçant le pays. *« Notre démocratie est forte, mais elle est aussi soumise à une pression considérable »*, a souligné Nancy Faeser, la ministre de l'Intérieur. Les extrémistes de droite et les islamistes constituent la menace la plus inquiétante. D'après les renseignements, l'Allemagne compte environ 40.600 extrémistes de droite, soit près de 2.000 de plus que l'année précédente. Avec, parmi eux, plus d'une personne sur trois considérée comme *« dangereuse »* et prête à la violence.

Le nombre des délits attribués à cette mouvance a augmenté de près de 25 % l'an dernier, à environ 29.000, et le nombre de manifestations s'est envolé (+153 %). Sans surprise, c'est dans l'est du pays que les tensions sont les plus fortes. L'an dernier, il y a eu deux fois plus d'actes de violence d'extrême droite dans les Lander de Berlin, de Saxe-Anhalt ou du Brandebourg qu'en Bavière par exemple.

Les services de renseignement constatent aussi une influence accrue de cette mouvance extrémiste au sein du parti AfD. Sur les 40.000 membres de la formation d'extrême droite, environ 11.000 en font partie. L'an dernier, les salariés et les élus de l'AfD ont consolidé leurs liens avec cette tendance, dite de « la Nouvelle Droite ».

Les renseignements allemands pointent aussi le danger représenté par les islamistes. Outre-Rhin, leur nombre est resté quasiment inchangé en 2023, avec 27.200 personnes recensées. Mais le potentiel de menace a augmenté depuis l'attaque du Hamas contre Israël. Le conflit au Moyen-Orient a agi *« comme un accélérateur de l'antisémitisme en Allemagne »*, a souligné la ministre. Fin mai, un « loup solitaire » né en Afghanistan et arrivé en Allemagne en 2014, a tué un policier et blessé cinq personnes à Mannheim.

Menace sur l'Euro 2024

L'organisation terroriste Daech a réussi à envoyer certains de ses membres en Europe de l'Ouest *« en les faisant passer pour des réfugiés ukrainiens »*, a expliqué Thomas Haldenwang, le patron des renseignements intérieurs allemands. Aujourd'hui, les autorités s'inquiètent des risques d'attentats lors de l'Euro 2024 de football. Dans un sondage réalisé en mai pour l'université de Hohenheim, 20 % des gens déclaraient éviter de regarder les matchs dans un lieu public, de crainte d'une attaque terroriste.

Côté extrême gauche, le champ des menaces semble contenu. Le nombre de militants est resté quasi stable l'an dernier, à 37.000, tandis que celui des délits augmentait (+11,5 %), du fait d'actes de violence contre la police et d'actions illégales autour du climat.

En revanche, la ministre de l'Intérieur estime que les cyberattaques et les entreprises d'espionnage et de désinformation menées par des pays comme la Russie, la Chine ou l'Iran, ont pris *« une nouvelle dimension »*. Les deux principaux partis, les sociaux-démocrates et les chrétiens-démocrates, ont été victimes de cyberattaques. Le premier, l'an dernier, le second, juste avant les élections européennes. ■

Le Premier ministre chinois, Li Qiang, et le Premier ministre australien, Anthony Albanese, à Canberra lundi. La Chine est le principal partenaire commercial de l'Australie. *Photo Lukas Coch/Pool via Reuters*

La Chine et l'Australie « revitalisent » leur relation

BILARÉRAL

En tournée en Australie, le Premier ministre chinois Li Qiang a concentré ses visites à l'ouest du continent, au plus près de l'industrie minière.

Marie Ellison
— Correspondante à Sidney

L'Australie et la Chine *« ont renouvelé et revitalisé leur engagement »*, a constaté lundi le Premier ministre australien Anthony Albanese, après avoir reçu son homologue chinois Li Qiang à Canberra. Ce dernier a pour sa part jugé que la relation bilatérale est *« sur la bonne voie, celle d'une amélioration et d'un développement constants »*.

Pékin et Canberra semblent donc avoir remisé leurs différends des années précédentes, marqués notamment par des sanctions commerciales chinoises frappant une panoplie de produits d'exportation australiens (vin, charbon, orge, agrumes, viande rouge, etc.). Les deux leaders ont eu des *« échanges de vues francs sur certaines divergences »* et ont convenu de *« les gérer de manière appropriée »*, a signalé Li Qiang, depuis Canberra. L'Australie fait régulièrement part de son inquiétude de l'influence croissante de Pékin dans son pourtour et des manœuvres belliqueuses chinoises en Mer de Chine.

Mais sur le front économique, les deux pays ont accordé leurs violons. La Chine reste *« très largement »* le principal partenaire commercial de l'Australie et *« les agriculteurs, mineurs et exportateurs australiens profitent déjà des avantages découlant de la suppression des obstacles »* douaniers, a salué le travailliste Anthony Albanese. Les échanges bilatéraux ont atteint 327 milliards de dollars australiens en 2023 (203 milliards d'euros) pesant pour 27 % du total des exportations australiennes.

L'appétit de Pékin pour les ressources australiennes

Négligeant les deux plus grandes villes du pays, Sydney et Melbourne, le Premier ministre chinois s'est rendu à Adélaïde et Perth, région à l'ouest du pays dopée par l'industrie extractive. Trois quarts des exportations australiennes vers la Chine proviennent d'Australie-Occidentale. Et entre 60 et 70 % des exportations de cet Etat fédéré sont à destination du géant économique.

Confirmant l'appétit de la Chine pour les ressources australiennes dans le contexte de la transition énergétique globale, Li Qiang a mené une visite de terrain dans une mine et une raffinerie de lithium, mardi. L'entreprise Tianqi Lithium Energy Australia, détenue à 51 % par des capitaux chinois et à 49 % par le conglomérat minier australien IGO, a une capacité de production de 24.000 tonnes d'hydroxyde de lithium par an.

Le Premier ministre chinois s'est également rendu dans le hub de recherche sur l'hydrogène du géant minier australien Fortescue à Perth. Il a été reçu par le fondateur et milliardaire Andrew Forrest, très mobilisé pour décarboner l'extraction de fer. Ce dernier a fait part de l'ambition de Fortescue de fournir 100 millions de tonnes de fer « vert » à la Chine chaque année, et d'éliminer plus de 200 millions de tonnes d'émissions de CO_2.

203
MILLIARDS D'EUROS
Les échanges commerciaux entre l'Australie et la Chine en 2023.

Tant que la Chine reste considérée comme un élément indispensable à une solution climatique globale, *« une approche plus raisonnable »* doit être adoptée pour améliorer la confiance politique entre les pays occidentaux, dont l'Australie, et la Chine, pointe Kevin Tu, chercheur associé au centre Energie & Climat de l'Ifri, après cette visite de haut niveau. Il lui semble aussi nécessaire d'engager *« de manière constructive les principales parties prenantes chinoises »* pour améliorer la résilience de la chaîne d'approvisionnement en minerais critiques.

Le déplacement du second homme le plus influent de Chine en Australie devait justement sceller la stabilisation des relations entre les deux Etats. Toutefois, la visite a été ternie par un incident lors de la conférence de presse à Canberra, où Li Qiang n'a pas répondu aux questions. Des diplomates chinois ont visiblement cherché à faire obstruction à la journaliste australienne Cheng Lei, ancienne présentatrice de la chaîne publique chinoise CGTN et qui a été détenue en Chine pendant plus de trois ans. Les autorités australiennes ont relayé leurs inquiétudes à ce sujet à l'ambassade de Chine à Canberra. ■

La Thaïlande est le premier pays d'Asie du Sud-Est à légaliser le mariage homosexuel

ASIE

Malgré un contexte politique compliqué, le Parlement vient de voter la réforme qui va permettre à deux personnes, quel que soit leur sexe, de se fiancer ou de se marier.

Yann Rousseau

Malgré de très fortes tensions entre les différents courants politiques du pays, le Parlement thaïlandais a réussi à dégager une large majorité pour approuver la légalisation du mariage homosexuel dans le royaume. Trois mois après le vote du projet de loi par la Chambre des représentants, le Sénat a approuvé à son tour, mardi, par 130 voix pour et quatre contre, une réforme qui va permettre à deux personnes, quel que soit leur sexe, de se fiancer ou de se marier.

Le texte doit maintenant être entériné par le roi Vajiralongkorn avant d'entrer formellement en vigueur cent vingt jours après sa publication dans la « Gazette royale », l'équivalent du « Journal officiel ». Plutôt libérale sur les enjeux sociétaux, la Thaïlande va ainsi devenir le premier pays d'Asie du Sud-Est à légaliser le mariage homosexuel.

Dans la région, elle « rejoint » Taïwan et le Népal qui sont les deux seuls autres Etats, sur 48 pays asiatiques, à reconnaître les unions entre personnes du même sexe. *« Nous célébrons l'adoption du projet de loi sur l'égalité des mariages et le début d'un amour égal,»* s'est félicité le Premier ministre thaïlandais Srettha Thavisin sur X mardi. *La diversité n'est pas la différence. Que chaque amour soit beau et puissant. »*

De nombreux obstacles

Techniquement, la loi modifie le Code civil et commercial thaïlandais, en remplaçant les termes spécifiques au genre, tels que « mari » et « femme », par « époux », et « homme » et « femme » par « individu ». Elle étend automatiquement les droits à l'aide sociale, les pensions de l'Etat et les avantages fiscaux aux conjoints, quel que soit leur sexe, tout en autorisant les religions, telles que le christianisme ou l'islam, à ne pas célébrer les rites du mariage pour les couples de même sexe.

Si quelques sénateurs, dont l'ancien général Worapong Sanganet, ont pris la parole publiquement, ces derniers jours, pour s'opposer à ce mariage gay, qui risque, selon eux, de *« détruire l'institution familiale »*, et pour proposer l'introduction d'une forme de partenariat civil moins riche en droits, l'opinion publique s'est, pour sa part, montrée majoritairement favorable à une légalisation complète. Un sondage, publié au début du mois par la North Bangkok University, montrait ainsi que 82 % des personnes interrogées soutenaient cette reconnaissance totale du mariage gay.

La communauté LGBTQ+ s'est réjouie dans la soirée, dans les rues de Bangkok, de l'adoption de la réforme pour laquelle elle militait depuis des années. *« Le chemin parcouru jusqu'ici a été long et semé d'embûches, mais le vote d'aujourd'hui en faveur de l'égalité du mariage marque un moment historique qui mérite d'être célébré »*, s'est enthousiasmée Mookdapa Yangyuenpradorn de l'association Fortify Rights.

Relations stigmatisées

Ces derniers mois, les défenseurs de cette réforme avaient redouté de se retrouver prisonniers du débat politique. Lors des législatives de 2023, la légalisation avait été portée par le Move Forward Party. La formation progressiste, qui avait emporté le scrutin, avait toutefois été privée du pouvoir à la suite d'obscures manœuvres et à l'inculpation, sur des accusations purement politiques, de son jeune leader Pita Limjaroenrat. Sa promesse de légalisation du mariage gay a toutefois été reprise par les populistes du Pheu Thai, actuellement à la tête de l'exécutif, et défendu, avec succès, devant un Sénat pourtant tenu par des conservateurs non élus.

Les militants espèrent désormais faire évoluer les autorités dans d'autres pays de la région. Dans une grande partie de l'Asie du Sud-Est, les communautés LGBTQ+ souffrent toujours des conservatismes religieux ou de l'autoritarisme des pouvoirs. Les relations homosexuelles restent criminalisées en Birmanie, au Brunei ou encore en Malaisie. En Indonésie, elles ne sont pas illégales, sauf dans la province extrêmement conservatrice d'Aceh, mais restent fortement stigmatisées. ■

Moscou et Pyongyang réchauffent leur alliance de guerre froide

BILATÉRAL

En Corée du Nord, Vladimir Poutine a signé, mercredi, avec Kim Jong-un un traité d'assistance mutuelle, inspiré du pacte militaire que les deux régimes autoritaires avaient entériné en 1961.

Yann Rousseau
— Correspondant à Tokyo

Comme son grand-père Kim Il-sung l'avait fait, une première fois, en juillet 1961, le leader nord-coréen, Kim Jong-un, vient de signer avec le pouvoir russe un précieux traité d'assistance militaire mutuelle. A l'époque, c'est Nikita Khrouchtchev, leader de l'URSS, qui avait validé ce pacte à Moscou. Mercredi, c'est Vladimir Poutine, en bref déplacement à Pyongyang, qui a promis au jeune dictateur que des troupes russes pourraient éventuellement venir en aide à son régime si celui-ci venait à être « agressé », ranimant ainsi une alliance qui avait éclaté avec l'effondrement de l'Union soviétique.

Reçu en grande pompe dans la capitale nord-coréenne, où des dizaines de milliers d'habitants avaient été mobilisées, le long des avenues, pour agiter, le sourire figé, des petits drapeaux russes et des fleurs, Vladimir Poutine a expliqué, selon l'agence russe Tass, que le nouveau pacte *« fixait des tâches et des critères de grande envergure pour l'approfondissement des relations russo-coréennes à long terme »*.

L'ennemi américain

Ce partenariat stratégique élève nos liens *« au niveau d'une alliance »*, a confirmé Kim Jong-un, qui s'était lui-même rendu en Russie en septembre dernier. Très proches idéologiquement et économiquement au temps de la guerre froide avant de se négliger dans les années 1990, les deux régimes autoritaires, qui sont sous le coup de multiples sanctions économiques et diplomatiques, se sont rapprochés ces dernières années dans une dénonciation commune de *« l'impérialisme occidental »* porté, selon eux, par les Etats-Unis.

Mercredi, Vladimir Poutine a ainsi remercié Kim Jong-un pour le soutien apporté par Pyongyang à sa *« lutte contre les politiques hégémoniques impérialistes des Etats-Unis et de leurs satellites à l'encontre de la Fédération de Russie »*. *« La Russie et la Corée mènent toutes deux une politique étrangère souveraine et indépendante et n'acceptent pas le langage du chantage et du diktat »*, a martelé le leader russe.

Deux armées qui ne collaborent pas

Depuis l'an dernier, Pyongyang vend des munitions et des missiles rudimentaires à l'armée russe qui a besoin d'énormes quantités d'armes pour alimenter son offensive en Ukraine. Le pays fournit aussi de la main-d'œuvre bon marché à des entreprises d'Etat russes, notamment à des usines de fabrication d'équipements militaires. Si les deux pays affirment vouloir développer ces échanges commerciaux et politiques, ils n'ont pas annoncé d'initiatives très concrètes, à l'exception de la construction d'un pont sur leur frontière commune, ni détaillé les principes d'une aide militaire mutuelle. Son annonce a été vivement dénoncée, mercredi soir, par Washington et Séoul, mais elle apparaît, selon les experts, très complexe à concrétiser.

Les deux armées ne se sont jamais entraînées ensemble depuis la fin de la Guerre froide et leur potentiel d'interopérabilité est extrêmement limité. ■

analyses

Dominique Boll pour « Les Echos »

Immobilier : la reprise est reportée en 2030

Une offre limitée et une demande soutenue devraient relancer le prix des logements. Mais avec des taux d'intérêt sensiblement plus élevés qu'avant, les Français manquent de moyens.

Jean-Marc Vittori

Et si les prix de l'immobilier étaient plongés dans une longue dépression ? Les professionnels du secteur font entendre une autre musique. Les prix ne peuvent que remonter, promis juré, c'est maintenant. D'ailleurs, ça repart. Les acheteurs reviennent dans les agences, les banquiers recommencent à prêter, c'est le moment d'acheter…

Depuis que les prix des logements anciens ont commencé à diminuer au printemps 2022, ces messages se multiplient. Ils peuvent être vrais. Ils peuvent aussi être faux, tant leurs auteurs veulent confondre l'hirondelle et le printemps.

Habiller la mariée

Il faut dire que les acteurs de l'immobilier ont intérêt à voir le verre à moitié plein. Vendeurs, agences, promoteurs, courtiers, médias spécialisés, entrepreneurs du bâtiment… tout l'écosystème se porte mieux quand les prix montent. Y compris les pouvoirs publics qui touchent des impôts au passage – la Ville de Paris avait encaissé 1,7 milliard d'euros de droits de mutation en 2022, près du sixième de ses recettes.

Mais il ne suffit pas d'habiller la mariée pour qu'elle embellisse. Depuis dix-huit mois, les prix des logements ont dévissé de 7 % en France. Le choc est brutal. Depuis la Seconde Guerre mondiale, la France n'a connu que deux baisses d'une telle ampleur, de 2012 à 2015 et pendant les années 1990.

Le long terme, c'est loin

Aux yeux de certains experts, cette brutalité actuelle est une réaction excessive. Un élastique invisible va faire remonter les prix. D'autant plus que les « fondamentaux du marché », l'offre et la demande, nous emmènent tout droit vers une rareté propice au renchérissement.

Du côté de l'offre, il n'y a pas assez de logements. Ou les logements ne sont pas là où les gens veulent habiter. Les terrains manquent pour construire. Du côté de la demande, la population continue d'augmenter – et de se séparer. Un Français sur six vit seul, une proportion trois fois plus élevée qu'il y a un demi-siècle. Il faut donc plus de toits.

Cette mécanique devrait fatalement faire monter les prix. La tendance à long terme ne semble faire guère de doute. Mais le long terme, c'est loin. En attendant, il faut avoir les moyens de payer. Et c'est ici que le blocage pourrait durer. L'incertitude politique risque de ne rien arranger.

Douleur de l'amputation

Ce blocage vient de la flambée des taux d'intérêt. Du milieu des années 2010 jusqu'au début 2022, les Français empruntaient souvent à peine à plus de 1 % pour l'achat de leur sweet home. Le taux avoisine désormais 4 %, même s'il a perdu quelques dixièmes de pour cent depuis le pic de la fin 2023. Cette hausse fait monter les mensualités non pas de 3 points mais de… 30 % !

Autrement dit, la remontée des taux d'intérêt a provoqué une amputation massive du pouvoir d'achat immobilier. Seuls deux médicaments pourraient faire passer la douleur de cette amputation. Le premier est l'annulation de sa cause, c'est-à-dire un retour des taux d'intérêt à long terme (ceux qui comptent pour les prêts au logement) à leur niveau d'avant-vague d'inflation. Personne n'y croit.

Les taux d'intérêt nuls ou presque reflétaient une économie menacée par la déflation, alors que la fragmentation du monde, l'accélération de la transition énergétique et la difficulté des entreprises à recruter vont pousser l'inflation pendant des années.

L'autre médicament serait une accélération du pouvoir d'achat tout court, qui permettrait aux Français de dégager des ressources supplémentaires pour l'acquisition de leur logement. Mais là aussi, personne n'y croit. La production par tête, vecteur le plus efficace du pouvoir d'achat, a reculé ces dernières années et tarde à repartir.

La faute à l'Allemagne

Dès lors, la question n'est pas de savoir si les prix ont recommencé à augmenter mais combien de temps ils vont baisser, au-delà des oscillations de court terme. De 2012 à 2015, le recul avait été bref : il n'avait duré que deux ans et demi. Il venait surtout de la stagnation du pouvoir d'achat, après la crise de la zone euro et les hausses d'impôts décrétées par Nicolas Sarkozy puis François Hollande pour réduire le déficit budgétaire. Les taux d'intérêt, eux, avaient alors sans cesse baissé.

Sur le plan financier, la situation actuelle ressemble davantage à celle des années 1990, avec des taux d'intérêt qui restent soutenus. A l'époque, les prix avaient d'abord flambé, sur fond d'argent facile en raison de la déréglementation du crédit. Puis les taux d'intérêt avaient remonté en Allemagne pour lutter contre la bouffée d'inflation engendrée par la réunification du pays. Cette tension avait gagné tout le continent.

Longue morosité

En France, les taux avaient culminé à 9 % à la mi-1992. Ils étaient ensuite revenus à 6 % fin 1993, mais avaient regrimpé à 8 % en 1995. Résultat : les prix de l'immobilier ont baissé pendant six ans, de 1992 à 1998 (avec un répit en 1997).

Mais, à cette époque, le pouvoir d'achat des Français montait plus vite qu'aujourd'hui. Après deux années à moins de 1 % en 1993-1994, il a progressé ensuite de près de 2 % par an. Hasardeux de prévoir pareil dynamisme dans les années à venir, au-delà du rattrapage de la vague d'inflation de 2021-2023. La morosité des prix de l'immobilier pourrait donc encore durer plus longtemps, sept ou huit ans. Comme le repli a commencé en 2022, ce scénario nous amène à l'orée des années 2030. ■

LA CHRONIQUE de Xavier Jaravel

Pouvoir d'achat et course à la dépense publique

Le pouvoir d'achat s'est imposé comme le thème principal de la campagne pour les législatives. Le Rassemblement national, qui est en passe d'arriver au pouvoir, met en avant comme mesure phare la baisse de la TVA sur les carburants et l'électricité. Cette mesure est extrêmement coûteuse (17 milliards d'euros), n'est pas ciblée sur les ménages modestes et son efficacité est pour le moins douteuse : la baisse de la TVA ne sera pas forcément répercutée sur le consommateur puisque les entreprises peuvent augmenter leurs marges.

D'ailleurs, en 2009, Nicolas Sarkozy avait ramené le taux de TVA dans la restauration à 5,5 % sans impact notable sur les prix, selon les études. Sans oublier que la mesure proposée par le Rassemblement national est contraire au droit européen… Plus généralement, le RN propose des mesures sans recettes crédibles pour les financer, ce qui devrait creuser le déficit d'au moins 100 milliards d'euros.

Le programme du Nouveau Front populaire, qui a peu de chance d'être appliqué vu l'équilibre électoral qui se dessine, se positionne sur une ligne de rupture avec la politique économique des sept dernières années et mise sur la redistribution pour faire augmenter le pouvoir d'achat. Les organismes qui font référence pour le chiffrage de la politique économique, qu'il s'agisse de Bercy, de la Fondation Jean-Jaurès ou de l'Institut Montaigne, partagent le même constat : il manque au moins 100 milliards d'euros pour que ce programme soit financé et puisse être appliqué.

Le gouvernement aurait quant à lui pu choisir d'axer sa campagne sur son bon bilan économique, avec la baisse du chômage de 9,5 % à 7,5 % et la création de 2,5 millions d'emplois entre 2017 et aujourd'hui. Poursuivre la baisse du chômage : voilà une vraie politique de pouvoir d'achat. Plus largement, c'est sur la hausse de la productivité – c'est-à-dire sur la politique d'innovation et d'éducation – que reposent notre pouvoir d'achat et la soutenabilité de notre système social.

> La qualité du débat de politique économique dans cette campagne est minée par l'absence de réalisme budgétaire des programmes.

Le gouvernement pourrait tracer une voie montrant comment mettre la productivité, les compétences et l'éducation au cœur de la politique économique et de la hausse du pouvoir d'achat, en renforçant la croissance économique tout en réduisant les inégalités à la racine. Plutôt que de développer un tel programme, la campagne du gouvernement promet jusqu'ici une série de mesures qui semblent « distribuer » du pouvoir d'achat aux Français, par exemple en annonçant la baisse des factures d'électricité de 15 % en février prochain.

Cette baisse devrait se produire naturellement du fait de l'évolution des prix sur le marché – ce qui a l'avantage de ne pas faire peser de risque sur les finances publiques mais ne constitue pas exactement une mesure de politique économique transformante… Face aux mesures dépensières des autres formations politiques, le gouvernement ne semble plus croire à sa capacité à convaincre les électeurs avec une politique économique de long terme.

En somme, la qualité du débat de politique économique dans cette campagne est minée par l'absence de réalisme budgétaire des programmes. C'est d'autant plus grave que le pays est déjà lourdement endetté et devrait trouver environ 100 milliards d'euros d'économies sous cinq ans pour ramener le déficit public à un niveau soutenable. Et pourtant personne n'en parle, comme s'il ne s'agissait pas d'une contrainte sérieuse…

D'autres pays disposent d'institutions non partisanes qui disciplinent les partis et leur sérieux budgétaire lors des campagnes électorales. Le Central Planning Bureau aux Pays-Bas et l'Institute for Fiscal Studies au Royaume-Uni jouent ce rôle et sont respectés par tous les partis et tous les électeurs.

Ces institutions n'ont pas vocation à limiter les choix politiques mais à garantir que les programmes soient financés et puissent être appliqués – sans quoi ils n'ont pas de valeur démocratique. Se doter d'institutions comparables en France devrait être une priorité.

Xavier Jaravel est professeur à la London School of Economics.

analyses

Arrêtez de raser gratis !

Eu égard à la situation de nos finances publiques, le débat public actuel devrait bruisser des économies à dégager et non de propositions de dépenses supplémentaires. Sans elles, notre soi-disant modèle social n'est absolument plus finançable.

LA CHRONIQUE d'**Agnès Verdier-Molinié**

Juin 2024. La France de nouveau sous le coup d'une procédure pour déficit excessif. Avec un risque d'amende jusqu'à 5 milliards d'euros. Et pour cette année, déjà 92 milliards de déficit budgétaire fin avril… Et l'année est loin d'être finie. Si nous continuons comme cela, nous allons droit vers une crise de la dette. Entre 2017 et 2023, la France a accumulé 840 milliards de dette en plus. Certes, un peu moins de 300 milliards viennent de la crise sanitaire et de ses suites. Mais plus de 400 milliards de dette ne doivent rien à la crise. Eu égard à la situation de nos finances publiques, le débat public actuel devrait bruisser des économies à dégager et non de propositions de dépenses supplémentaires.

Nos syndicats devraient même défiler dans les rues pour demander des économies car, sans elles, notre soi-disant modèle social n'est absolument plus finançable… Au lieu de cela, on a l'impression de repartir dans des concours de pères Noël qui rasent tous gratis. Dissoudre alors que Matignon et Bercy cherchent à faire des économies, à quelques semaines des Jeux de Paris, pose un problème de timing. La crédibilité de la France sur les marchés va, quoi qu'il arrive, pâtir de cette folle séquence.

Totalement hors-sol

Voyons les éléments que nous avons : le Front populaire propose plus de 230 milliards de dépenses supplémentaires par an et creuserait le déficit de plus de 190 milliards d'euros… Un programme qui nous emmènerait droit dans le mur avec en plus un côté repoussoir pour les entrepreneurs et les investisseurs entre la fin de la flat tax, le retour de l'exit tax, la CSG progressive, l'ISF climatique et le barème d'un nouvel Impôt sur le revenu à 14 tranches. Quand on ajoute à cela la retraite à 60 ans qui coûterait, en 2027, 68 milliards d'euros, on est totalement hors-sol.

Du côté du RN, il semble que la prise de conscience sur la véritable situation des finances publiques du pays fasse un chemin tardif. Le RN créerait 8 milliards de déficit en plus par an si on chiffre son programme actuel… On comprend entre les lignes que la réforme sur les carrières longues pour ceux qui ont commencé à travailler avant 20 ans se ferait a minima et que l'annulation de la réforme de 2023 ne se ferait que si l'audit des comptes publics en démontrait la faisabilité : hors c'est impossible. Bref, on voit bien que le RN recule sur tout sauf la baisse de TVA sur les produits énergétiques considérée comme une mesure d'urgence.

> Le Premier ministre a annoncé une règle d'or pour ne pas augmenter les prélèvements obligatoires, où est la règle d'or pour baisser les dépenses ?

Quant au programme de l'actuelle majorité relative, il est en version ultra-light. A peine une dizaine de mesures. On reste sur sa faim quand on sait que 30 milliards d'économies s'imposent en 2025 pour ne pas déraper au-delà de 4 % de déficit. Il serait de bon augure de dire, pour une fois, la vérité aux Français sur l'urgence de faire des économies. Pourquoi le Premier ministre ne l'assume-t-il pas en responsabilité comme il est désormais coutume de dire ? Dans le programme de Gabriel Attal, on devrait logiquement trouver les économies sur les dépenses d'arrêt maladie, sur les aides sociales, sur les transports sanitaires ou sur les jours maladie et enfants malades des agents publics. Mais aussi sur les retraites et les rémunérations publiques.

Le Premier ministre a annoncé une règle d'or pour ne pas augmenter les prélèvements obligatoires, où est la règle d'or pour baisser les dépenses ? Ceux-là mêmes qui accusent leurs adversaires de risquer de faire exploser la dette n'ont pas hésité à nous endetter de 416 milliards de plus que la moyenne européenne depuis 2017. C'est le moment de faire son aggiornamento sur les finances publiques. Nul ne sait quelle équipe gouvernementale, quelle majorité, va se retrouver aux commandes de la France après le 7 juillet mais ce gouvernement aura une tâche immense devant lui. Une certitude, il ne pourra pas raser gratis.

Agnès Verdier-Molinié est directrice de la Fondation iFrap.

LE LIVRE DU JOUR

Têtu comme un pape

LE PROPOS Au beau milieu de l'Europe napoléonienne, où tous se couchent et ploient devant l'empereur tout puissant, résiste un petit pape têtu, à la mine chafouine, Pie VII. Ce petit pape, à la tête de ses Etats pontificaux bien maigres, mais fier de son pouvoir spirituel sur ses ouailles, tentera de résister pendant 15 ans aux pressions de Bonaparte. Aucune vexation ne lui sera épargnée. Napoléon, qui a besoin du sceau papal pour valider son Concordat si chèrement acquis en 1801, sera tour à tour rudoyant et charmeur à son égard. Pie VII se résigne à signer ce traité qu'il trouve encore un peu trop gallican à son goût. Convaincu qu'il peut infléchir la politique de l'empereur, il se résout à assister au sacre de 1804. Humilié, il verra Napoléon se remettre lui-même sa couronne comme on peut le voir sur le fameux tableau de Jacques-Louis David. Dès lors, il montrera une franche hostilité à l'égard de l'empire. Napoléon, impulsif mais bon catholique, enverra quelques-uns de ses gens d'armes pour cueillir le pape au saut du lit et s'en faire un prisonnier de choix. Conduit à Grenoble, Savone et enfin Fontainebleau, il y restera jusqu'à l'abdication de l'empereur.

« COMMEDIANTE, TRAGEDIANTE ! » Pie VII, de son nom Barnaba Chiaramonti, saura durant toutes ces années de détention faire le dos rond en attendant que son heure vienne. Aux émissaires, évêques et autres nonces qui se pressaient dans ses appartements de souverain captif, il répétait ces mots pleins de sarcasme pour son geôlier à bicorne !

— François Chazal

Pie VII, le pape qui défia Napoléon
de Xavier Maréchaux, Editions Passés composés, 266 pages, 23 euros.

Sébastien Salom-Gomis / AFP

Pourquoi l'économie ne fait pas voter

Ni l'économie, ni la générosité ne font voter. C'est une leçon pour l'avenir. Ce que retiennent les bénéficiaires des mesures d'aides aux ménages, c'est qu'elles auraient pu être plus généreuses.

LA CHRONIQUE de **Pascal Perri**

En 2023, alors que la page du quoi qu'il en coûte devait être refermée, le gouvernement a décidé d'investir environ 70 milliards d'euros dans des mesures de protection des consommateurs face à la flambée des prix de l'énergie. Si l'on soustrait 20 milliards d'euros de recettes fiscales associées, c'est plus ou moins 50 milliards d'euros nets qui ont été consacrés à un ambitieux bouclier tarifaire anti-inflation. Pensez-vous que les Français s'en souviennent ?

Ni l'économie, ni la générosité ne font voter. C'est une leçon pour l'avenir. Ce que retiennent les bénéficiaires des mesures d'aides aux ménages, c'est qu'elles auraient pu être plus généreuses. Rares sont ceux qui disent « merci », la plupart disent « encore ». Quand l'Etat donne, il ne donne jamais assez. Nous avons vu collectivement combien il est difficile de sortir des politiques de guichets. Dans ce contexte, tous ceux qui promettent aujourd'hui (pour le compte de tiers) une augmentation de salaire de 10 % sans contrepartie sont célébrés comme des messies.

L'effort

On les croit comme on croirait une parole prophétique. De la droite radicale jusqu'à la gauche extrême, en passant désormais par les socialistes, les programmes économiques et sociaux tournent au délire. Entendre qu'il reste des dizaines de milliards à prendre est agréable. C'est à l'évidence moins contrariant que de s'interroger sur sa propre trajectoire : « Qu'ai-je fait moi-même pour trouver ma place dans la société ? » Toutes les théories de la responsabilité et de l'émancipation reposent sur l'effort. Grâce à la redistribution, la France corrige les inégalités salariales, avec l'école elle était censée ouvrir les connaissances et les savoirs au plus grand nombre. Chacun est convoqué face à son destin et à ses choix, appelé à l'action et non à l'assistance ! Que puis-je faire pour le pays ? Travailler un peu plus et un peu plus longtemps ? Voilà que des voix se lèvent pour dire qu'on nous vole des années de vie !

Envasés dans une société de consommation qui tourne le dos à la production, bercés par de belles paroles démagogiques, trop de Français ont perdu le sens du réel. Ils considèrent que leurs difficultés sont toujours de la faute des autres, de leur voisin qui gagne plus, du capitalisme évidemment coupable par nature ou de l'Etat pas assez solidaire.

> En moyenne, le pouvoir d'achat des Français a progressé en dépit de la crise.

> Personne n'y croit, parce que les ressentis l'emportent.

Nous vivons dans un pays où 10 % des contribuables de l'impôt sur le revenu en règlent plus de 70 %, ou les revenus de transfert venant des plus fortunés alimentent plus de la moitié des revenus des 10 % les plus modestes. Tout ceci est incontestable mais il y a encore des voix pour dire que les riches doivent payer. Il est heureux qu'il en reste ! La thèse de l'argent magique aura fait des ravages dans l'opinion autant qu'au pays.

Une deuxième raison explique que l'économie soit très insuffisante pour faire voter. L'économie, ce sont d'abord des flux et des agrégats, des sommes abstraites aux yeux du grand public. Les statistiques livrent des moyennes dans lesquelles personne ne se reconnaît plus, comme il est en effet difficile de se reconnaître dans des chiffres. En moyenne, le pouvoir d'achat des Français a progressé en dépit de la crise.

La montée des égoïsmes

Personne n'y croit, parce que les ressentis l'emportent. L'économie peut être mathématique, le ressenti de l'économie est comportemental. Il est temps sans doute de progresser vers des approches transdisciplinaires qui intègrent la géographie, la psychologie et d'autres sciences humaines.

Toutes ces incompréhensions proviennent aussi de la montée des égoïsmes dans une société où le sentiment commun d'appartenance à un groupe de valeurs diminue. La nation est un référendum du quotidien disait Renan. Nous avons perdu le contact avec cette idée d'un tout qui dépasserait la somme des éléments du groupe et des intérêts personnels.

Enfin, dernier malentendu, tragique pour l'avenir, l'absence généralisée de culture économique dans le pays. La France est le pays des belles histoires économiques : il faut bloquer les prix pour empêcher l'inflation, il faut augmenter les salaires sans contrepartie pour rendre du pouvoir d'achat.

Le blocage des prix conduit invariablement à réduire la production puis aux pénuries et les augmentations unilatérales de salaire produisent au mieux de l'inflation sur les marchés faiblement concurrentiels, au pire du déclassement sur les marchés concurrentiels. Bref, plus c'est gros plus ça passe. On ne croyait pas en arriver là en 2024. Qui dans ce brouhaha mortifère aura le courage de dire la vérité et qui aura le courage de l'entendre. Le déclassement voire l'appauvrissement français est dû au manque de travail. Amère potion à avaler mais tellement nécessaire !

Pascal Perri est économiste et géographe.

opinions

Retrouvez ***tous nos graphiques*** *sur* *lesechos.fr/infographies*

LE POINT DE VUE

Tribune collective

Législatives : 73 responsables d'entreprise sonnent l'alarme

Liste des signataires à titre personnel : Maud Bailly, Emmanuelle Barbara, Isabelle Bastide, Stanislas de Bentzmann, Marguerite Bérard, François Bergerault, Nicolas Bergerault, Jean-Sébastien Bompoil, Jean-Marc Borello, Christel Bories, Stéphane Boujnah, Mayada Boulos, Nicolas Bouzou, Marie-Claire Capobianco, Rodolphe Carle, Pierre-André de Chalendar, Jean-Pierre Clamadieu, Olivier Colleau, Philippe Collombel, Philippe Corrot, Matthieu Courtecuisse, Thierry Déau, Gérard Déprez, Olivier Duha, Marie Eloy, Antoine Fievet, Pierre Gattaz, Jean-Philippe Girard, Philippe Hayat, Nicolas Houzé, Hélène Huby, Anne-Marie Idrac, Pascal de Izaguirre, Frédéric Jousset, Benjamin Kanovitch, Jérôme Lecat, Benoît Leclercq, Jean-Pierre Letartre, Fanny Letier, Maurice Lévy, Patrick Lévy-Waitz, Alexandre Malafaye, Pierre-Alain de Malleray, Ross McInness, Hervé Montjotin, Elisabeth Moreno, Jean-Pierre Nadir, Guillaume Pépy, François Pérol, Clémentine Piazza, Fanny Picard, Rachel Picard, Guillaume Poitrinal, Mahasti Razavi, Jean-François Rial, Guillaume Richard, René Ricol, Charles Robinet-Duffo, Bris Rocher, Augustin de Romanet, Michel de Rosen, Olivier Schiller, Pierre Sellal, Jean-Dominique Senard, Emilie Sidiqian, Raymond Soubie, Ludovic Subran, Arnaud Vaissié, Philippe Varin, Florence Verzelen, Alexandre Viros, Laurent Vronski, Anne-Charlotte Vuccino.

Nous nous exprimons ici à titre personnel, sans engager nos entreprises. Chaque élection est une opportunité précieuse d'exprimer son opinion par le vote mais aussi dans le débat démocratique qui précède. Nous pensons que l'élection qui vient est particulière. Elle crée un risque inédit que notre pays soit gouverné dans les prochaines semaines par des forces qui proposent le repli, la fermeture et la régression, ou bien par des forces qui invitent à la confrontation, à la division et à des transformations radicales de notre économie.

Les difficultés vécues dans la société française sont réelles. Mais la France est aujourd'hui un pays dans lequel on innove, on développe des entreprises et on crée des emplois. Elle attire plus d'investissements étrangers que jamais pour participer à la réindustrialisation de notre pays. Elle peut emprunter au reste du monde, dans des conditions raisonnables, les ressources nécessaires pour financer notre modèle économique et social.

Ces acquis seront menacés si les partisans du repli et de la fermeture, ou ceux de la confrontation et de la radicalité, l'emportent dans quelques semaines. Avec pour premières victimes nos concitoyens les plus fragiles. Les taux d'intérêt remonteront et l'accès au logement deviendra plus coûteux. Les entreprises créeront moins d'emplois en France. Notre modèle social et nos services publics seront affaiblis par des impasses budgétaires plus grandes encore. Les investisseurs étrangers se détourneront de notre pays. Notre capacité à redonner un souffle à l'Europe agricole, énergétique et industrielle sera affaiblie.

Notre rôle nous oblige à alerter sur les conséquences des choix qui seront faits dans les prochaines semaines.

Ce ne sont là que quelques-unes des conséquences que la France pourrait être amenée à vivre, à l'instar du déclassement vécu par les Britanniques après le Brexit. Notre rôle de responsable économique nous oblige à alerter sur les conséquences des choix qui seront faits dans les prochaines semaines. La colère doit être entendue. L'inquiétude doit être respectée. Le doute doit être compris. Mais le repli, la fermeture, la confrontation, le désordre et le chaos ne sont pas des solutions. ■

LE POINT DE VUE

de **Peter Sandkuijl**

Pour une cybersécurité européenne digne de ce nom

L'Union européenne a établi une série de recommandations et d'exigences concernant la cybersécurité, la directive NIS2, qui deviendra le nouvel ensemble de normes en matière de cybersécurité à laquelle les entreprises de nombreux secteurs dits critiques pour l'économie devront se conformer. Cette directive exige donc la mise en œuvre de mesures appropriées pour sécuriser les réseaux et les systèmes d'information de ces organisations. Les vingt-sept Etats membres de l'UE devront intégrer ces nouvelles exigences dans leur législation nationale et les faire entrer en vigueur en octobre 2024.

Les entreprises soumises à NIS2 mais qui ne s'y conforment pas pourraient être confrontées à une série d'implications juridiques, amendes et autres sanctions similaires aux amendes prévues dans le Règlement général de protection des données. De plus, une non-conformité pourrait exposer les entreprises à des poursuites judiciaires de la part de clients ou de tiers victimes de préjudices provoqués par des mesures de cybersécurité insuffisantes. Pour s'assurer que la question soit prise au sérieux, la directive stipule clairement que la conformité doit être démontrée et qu'un manque de sensibilisation ne constitue pas une excuse. Elle obligera toutes les parties prenantes, y compris les responsables informatiques, les responsables de la sécurité des systèmes d'information, les délégués à la protection des données et les membres du conseil d'administration, à prendre pleinement conscience de la situation et à agir en conséquence. Les amendes susceptibles d'être infligées peuvent également engager la responsabilité personnelle des présidents-directeurs généraux, une première dans le domaine de la cybersécurité. La responsabilité personnelle, les poursuites judiciaires potentielles, les amendes et l'obligation de signaler le moindre problème aux autorités sous 24 heures sont autant d'éléments qui inciteront à faire évoluer les comportements.

La directive européenne NIS2 décrit le niveau de protection à respecter mais est évidemment ouverte à interprétation.

Si des tiers influencent les services d'une entreprise, l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement devra être examiné de près. Cela signifie que les PDG et autres cadres devront définir une stratégie concernant les tierces parties, mesure qui aura une grande influence sur les entreprises du monde entier, et pas seulement sur celles de l'Union européenne. Deux types d'entreprises sont concernés par NIS2 : celles qui ont mis en place une politique de cybersécurité pour assurer la continuité de leurs activités et faire face aux risques encourus. Elles n'auront que peu de travail supplémentaire à fournir. En revanche, les entreprises qui ne disposent d'aucune politique de cybersécurité, elles, auront peut-être du pain sur la planche. Elles doivent évaluer leur posture de cybersécurité et analyser les risques. Elles devront aussi investir dans une formation à la sécurité à tous les niveaux et appliquer des mesures techniques. Toutes ces conditions doivent être remplies avant que la loi n'entre en vigueur.

Le problème, c'est que la directive est une recommandation dont le contenu n'est ni une liste de contrôle, ni un cahier des charges défini à respecter. Ce document décrit le niveau de protection à respecter mais est évidemment ouvert à interprétation. La meilleure façon d'avancer est de commencer par analyser la situation actuelle, de créer une feuille de route avec des objectifs et des calendriers clairs et de se mettre au travail. Cette initiative aura un impact sur l'ensemble de l'entreprise et, dans certains secteurs, pourra avoir une incidence profonde sur la culture interne de l'entreprise, sur le budget, sur le recrutement du personnel et sur d'autres aspects. On peut supposer qu'elle inclut ne serait-ce que des techniques de pare-feu et de prévention des intrusions dans le réseau, une protection satisfaisante des terminaux, l'implémentation d'une authentification multifactorielle, le chiffrement des données et la restriction des accès et d'autres bonnes pratiques.

Peter Sandkuijl est vice-président commercial des régions Europe, Moyen-Orient et Afrique pour Check Point Software.

Dessin Maïlys Glaize pour « Les Echos »

art&culture

Timide « Armide » à l'Opéra-Comique

Philippe Venturini

OPÉRA
Armide
Dir. Christophe Rousset. ms Lilo Baur. A l'Opéra-Comique (Paris) jusqu'au 25 juin, 2 h 45 entracte compris.

La magicienne Armide est toujours amoureuse du chevalier chrétien Renaud qu'elle maintient prisonnier de ses charmes, mais le livret de Philippe Quinault a pris d'autres accents, plus graves. Après, en 2022, les représentations d'« Armide » mis en musique par Gluck et créé à Paris en 1777, succèdent en effet, toujours à l'Opéra-Comique, celles de la version de Lully de 1686. Christophe Rousset, pour la partition, et Lilo Baur, pour la scène, prennent à nouveau les commandes, entourés d'une distribution très semblable, n'était celle du couple phare. Si le décor reste quasiment identique – quoique épuré –, organisé autour d'un arbre imposant et noueux, les costumes, toujours d'Alain Blanchot, ont troqué leurs bigarrures pour un noir uniforme. La musique de Lully, plus éloquente et moins décorative que celle de Gluck, appelle en effet une telle adaptation.

Richesse des timbres

Mais malgré un dispositif repensé, cette proposition ne convainc pas beaucoup plus que la précédente. La gestion des ensembles reste toujours flottante et la chorégraphie, de Claudia de Serpa Soares, se montre bien naïve. La puissance dramatique de cet opéra ne trouve pas sa traduction sur scène.

La musique y apparaît en revanche plus attentive, quitte à parfois appuyer le trait. Ambroisine Bré (Armide) et Cyrille Dubois (Renaud) ont en effet tendance à vociférer pour faire comprendre la nature conflictuelle de leur relation : il veut se débarrasser de son emprise surnaturelle, elle cède à l'amour et à ses tourments. Peut-être le trac de la première ou le trop-plein d'intentions expliquent-ils des tels excès, qui s'atténueront au cours de la soirée. Le rôle d'Armide n'est certes pas des plus faciles à porter et exige, déjà dans le timbre, une densité qu'Ambroisine Bré n'a pas encore mais que, manifestement, elle va développer.

Les rôles secondaires appellent, dans l'ensemble, de vifs éloges. Citons ainsi l'Hidraot, oncle d'Armide, souverain Edwin Crossley-Mercer ; la Haine menaçante d'Anas Séguin ; l'Artémidore chanté avec style d'Enguerrand de Hys ; ou le jeune Abel Zamora, membre de l'Académie de l'Opéra-Comique. Royal de la première à la dernière note, l'orchestre Les Talens Lyriques, conduit avec une rare efficacité par Christophe Rousset, affiche une homogénéité et une richesse de timbres admirables. Egalement superbe, le chœur de chambre Les Eléments, sans conteste un des meilleurs de France, impressionne par la clarté de sa diction et la variété de ses phrasés. ■

Stefan Brion

La puissance dramatique de cet opéra ne trouve pas sa traduction sur scène.

Jeunes filles sur les falaises

Philippe Chevilley

ROMAN AMÉRICAIN
Dompter les vagues
de Vendela Vida, traduit par Marguerite Capelle. Editions Albin Michel, 304 p., 21,90 euros.

Le quartier de Sea Cliff qui domine la baie de San Francisco et offre une vue imprenable sur le Golden Gate a fière allure au mitan des années 1980. On y retrouverait peut-être la « maison bleue » chantée par Maxime Le Forestier. Sauf que les hippies des seventies ont peu ou prou cédé la place à des familles plutôt huppées.

Eulabee, l'héroïne de « Dompter les vagues », roman de Vendela Vida, n'appartient pas à la haute bourgeoisie. Son père antiquaire et sa mère infirmière se sont saignés aux quatre veines pour s'offrir une villa donnant sur la baie. Son école réputée chic de Spragg, l'adolescente de 14 ans fréquente des camarades issus de milieux sociaux disparates. Avec ses trois amies, Maria Fabiola, Julia et Faith, elle va connaître bien des tourments, des désirs avortés et des amitiés brisées.

Repousser les limites

Les brumes de Frisco planent sur ce livre troublant, récit initiatique aux mille détours et questions en suspens. Des événements dramatiques émaillent le quotidien d'Eulabee et de ses camarades : suicide, fugues, disparition, expériences amoureuses et sexuelles douloureuses… Mais les conséquences ne sont jamais celles que l'on attend. Ces filles des années 1980 surfent sur leur quotidien doux-amer, en tentant de dompter la vague qui menace de les emporter.

L'héroïne et son double en plus fantasque Maria Fabiola adorent s'inventer des histoires et repousser les limites. C'est en refusant de confirmer les dires de son amie, accusant un automobiliste de leur avoir fait des avances, qu'Eulabee va se fâcher avec elle – et par voie de conséquence avec Faith et Julia.

S'ensuit une drôle d'errance où la jeune fille défie les lois de l'équilibre. Entre délitement de soi et mûrissement, la narratrice affine peu à peu son regard sur le monde et sur ses proches : son père toujours au taquet, sa mère suédoise d'origine et de cœur, sa sœur taiseuse de dix ans, les garçons immatures et prédateurs, ses amies qui la boudent… Sa vision s'enrichit des lectures qui la transportent : Kundera qu'elle préfère de loin à Salinger.

Au lieu de se borner à une simple chronique adolescente, Vendela Vida nous invite, en guise d'épilogue, à retrouver les deux « sœurs ennemies », trois décennies plus tard, réunies par hasard dans un hôtel de Capri. Une brève rencontre qui va révéler la vraie nature fabulatrice de Maria Fabiola, son désir désespéré de vivre mille vies. Quand on a grandi si près de l'océan, aucun rêve ne semble trop grand. ■

leadership&management

MATIÈRES À PENSER

L'addition salée des pannes informatiques

Les actualités liées à des dysfonctionnements informatiques n'ont pas manqué ces dernières semaines. Un phénomène inquiétant sur lequel s'est penchée l'entreprise Splunk, filiale du géant Cisco, de concert avec le spécialiste des analyses macroéconomiques Oxford Economics, qui ont interrogé 2.000 décisionnaires listés dans le « Global 2000 » du magazine américain « Forbes ». Et pour ces 2.000 entreprises les plus puissantes de la planète, les pannes informatiques représentent 400 milliards de dollars de pertes par an. Ce qui équivaut à 200 millions de dollars en moyenne par an et par entreprise, soit une perte sèche de 9.000 dollars par minute d'arrêt et 540.000 dollars pour une heure. Mais qu'englobe le vocable « temps d'arrêt » mis en exergue au sein de ce rapport ?

Tensions managériales à tous les étages
« Cela peut aller du black-out total à de simples ralentissements », explicite Stéphane Estevez, Observability Market Advisor pour le compte de Splunk. Toutes les indisponibilités sont susceptibles de faire perdre du temps et de l'argent aux entreprises : perte de revenus (49 millions de dollars par an et par entreprise), frais liés aux amendes réglementaires engendrés par ces interruptions de services (22 millions de dollars), dépenses pour « restaurer la confiance » (14 millions de dollars). *« Quelle que soit la marge que vous réalisez auprès de vos clients, vous devez déduire le coût des temps d'arrêt de ces marges. »*, explique Mauli Tikkiwal, directrice informatique d'une entreprise manufacturière citée dans le rapport. Sans compter que les pannes font aussi chuter la productivité et ralentissent la vitesse d'innovation et le délai de mise sur le marché, ce qui exacerbe les tensions « intraservices ».

La cybersécurité, nerf de la guerre
A noter, 56 % des incidents de sécurité proviennent d'attaques par phishing tandis que 44 % résultent de problèmes d'application ou d'infrastructure. Dans les deux cas, l'erreur humaine est la principale responsable. Voilà pourquoi il n'est plus rare de voir le directeur de la cybersécurité siéger au board de l'entreprise. Pour avoir l'oreille de l'état-major, placer la sécurité au cœur de tous les échanges et d'un travail collaboratif et caresser l'espoir d'ainsi alléger la facture. **— *Samir Hamladji***

Lire la version longue sur
lesechos.fr/idees-debats/leadership-management

Dessin Maïlys Glaize pour « Les Echos »

QUALITE DE VIE PROFESSIONNELLE // Les propos anodins mais stigmatisants, en entreprise, font le terreau de discriminations qui s'inscrivent dans un continuum d'attitudes in fine hostiles.

Comment les micro-agressions sapent le bien-être au travail

L'ANALYSE
de **Muriel Jasor**

Ah Léa, tu es formidable : compétente, toujours partante, d'agréable compagnie, mais ta priorité, c'est quand même ton adorable fiston… », susurre ce manager, tout mielleux, lors d'un pot en entreprise.

Nombreux sont ceux, au travail, à avoir entendu ce type de remarques sibyllines, de prétendues plaisanteries (*« Tu prends ton après-midi ? »* alors qu'en partant dès 17 h 45, vous prévoyez de rallumer votre ordinateur à 21 heures), des remarques imprégnées de préjugés en raison de l'âge, l'apparence physique, l'orientation sexuelle, l'origine sociale ou ethnique d'untel ou d'unetelle ou encore des comportements d'apparence anodine (comme le *« malencontreux oubli »* d'inclure Adrien, pourtant expert reconnu du sujet débattu, dans une boucle de réflexions). Autant de situations stigmatisantes.

Pas de la susceptibilité, un manque de respect
« On ne peut décidément plus rien dire », *« les gens sont bien trop susceptibles ! »*, rétorquent les auteurs des micro-agressions. Mais l'argument de la susceptibilité ne tient guère face à un manque manifeste et récurrent de respect.

« Les micro-agressions, jamais explicitement nommées, constituent le terreau de discriminations qui s'inscrivent dans un continuum d'attitudes hostiles. Elles ne surgissent jamais isolément », assure Diane Gonin, fondatrice de Paritalité. Une société spécialiste de la diversité et de l'inclusion pour laquelle l'Ifop vient de réaliser une étude inédite sur le sujet et qui avance que 82 % des salariés français ont été témoins de tels comportements en entreprise et que 47 % en ont été victimes sur des critères – parfois cumulables – physiques (27 %), d'âge (25 %), d'état de santé physique ou mentale (22 %) et de genre (14 %).

Au dire de la consultante, ces micro-agressions, effectuées parfois sans mauvaise intention, ont « un macro-impact ». Pour les personnes qu'elles visent, leur caractère est insultant. 60 % des victimes estiment qu'elles détériorent le bien-être au travail, l'engagement, le sentiment d'appartenance, l'envie de venir travailler sur site ainsi que la motivation et la fidélité à l'entreprise. *« Pis, ces attaques insidieuses contribuent à renforcer les stéréotypes et à marginaliser, le plus souvent, des groupes minoritaires*, observe Diane Gonin.

Insécurité psychologique
Près de trois quarts des témoins de micro-agressions affirment l'avoir été plusieurs fois. En de telles circonstances, ces témoins – rarement indifférents – ressentent de la gêne, de la colère, de l'empathie, une forme de sidération ou encore de honte. Mais seulement deux sur trois déclarent s'être comportés en « alliés » et avoir réagi à chaud en interpellant l'auteur de la micro-agression (40 %). Avec des phrases ripostes : *« Peux-tu répéter ce que tu viens de dire ? »* ou bien de salutaires recadrages : *« C'est exactement ce qu'a expliqué Sophie, il y a cinq minutes… Sophie, tu as été interrompue, peux-tu poursuivre, s'il te plaît ? »*

Quand d'autres (35 %) cherchent à directement s'adresser aux victimes, certains ne réagissent pas, par crainte de leur hiérarchie. Ils évoquent un manque de sécurité psychologique et redoutent d'être, à leur tour, stigmatisés. *« Se taire sans pouvoir ou savoir agir produit les mêmes effets que du tabagisme passif… C'est nocif »*, martèle Diane Gonin.

Victimes comme témoins attendent un recadrage par la hiérarchie, voire des sanctions en cas de répétition d'actes ou de propos inacceptables. Des sessions de sensibilisation peuvent aider à identifier les situations de micro-agressions : 41 % des personnes sondées ont pris conscience, à cette occasion, d'en avoir été involontairement à l'origine.

Pour favoriser une culture d'entreprise plus inclusive, il importe de fixer un cadre qui permette de signaler de telles dérives. Aussi d'avoir des prises de position officielles et de prendre en compte ces considérations dans l'évaluation de la performance individuelle. Mais le plus important sera toujours de diversifier les profils représentés au sein de l'organisation.

Les micro-agressions, effectuées parfois sans mauvaise intention, ont « un macro-impact ». *Photo iStock*

Lire la version longue sur
lesechos.fr/idees-debats/leadership-management

enquête

Enrique Martinez, le directeur général de FNAC Darty, propose une troisième voie entre l'hyperconsommation et la déconsommation.
Photo Fohlen Corentin/La Tribune Dimanche/Abaca

« La sobriété heureuse » : l'étonnant plaidoyer du patron de FNAC Darty

DISTRIBUTION // Le directeur général du distributeur aux deux enseignes milite pour une consommation plus sobre et plus responsable. Ce qui n'empêche pas ce commercial pur jus de continuer à vendre iPhone et climatiseurs par milliers.

Philippe Bertrand

Il ne faut pas se fier aux apparences. Enrique Martinez illustre l'adage. Son physique massif de deuxième ligne de rugby des années 1970 cache un ancien basketteur de haut niveau. Sa voix douce et son ton mesuré camouflent une détermination de fer et des convictions que bien d'autres crieraient sur tous les toits. Le directeur général de FNAC Darty les habille de démonstration, d'arguments et les couche sur le papier. Ses idées n'en résonnent pas moins fort dans le petit monde de la consommation.

Celui qui a succédé à Alexandre Bompard à la tête du distributeur en 2017 s'est fait un nom, désormais devenu une signature depuis la publication de « Et si on consommait mieux » aux Editions de l'Observatoire, ouvrage dans lequel il revendique de bousculer les codes du consumérisme. Un paradoxe pour quelqu'un qui a suivi un parcours très classique dans la distribution, un métier où le chiffre et la croissance restent l'alpha et l'oméga. Il n'en est pas moins, parmi les distributeurs, celui qui a pris les positions les plus radicales en matière de commerce durable.

Parcours classique

L'Espagnol, qui a forgé la rampe de son ascension dans les FNAC du Portugal, s'est bien intégré au sein du patronat français. La promotion de ce directeur opérationnel pour remplacer Alexandre Bompard, chouchou de l'establishment, avait surpris à l'époque. Enrique Martinez le justifie avec malice : « *Au fond, le profil d'Alexandre était plus atypique que le mien dans la distribution.* » Il est vrai que celui qui a pris la présidence de Carrefour venait des médias : Europe 1 et Canal +. Aujourd'hui, Thierry Cotillard, le président d'Intermarché, l'invite à son anniversaire. Alexandre Bompard salue « *une très grande capacité d'analyse et son sens managérial* ». A l'opéra, dont il est un abonné studieux, il côtoie le gratin du CAC 40.

Enrique Martinez Ballesteros, de son nom complet, est un pur « retailer » : école de commerce de Madrid, boulot d'été chez Toys "R" Us, puis embauché dans une grande surface de jouets de Grenade comme responsable de département avant d'être nommé directeur de magasin au Portugal. C'est sur les rives du Douro qu'il est chassé pour le lancement de la FNAC au pays de la révolution des Œillets. Premier point de vente à Lisbonne en 1998 dans le centre commercial Colombo (un succès qui dépasse trois fois les prévisions de ventes), suivi rapidement de six autres.

En 2004, Denis Olivennes, alors PDG de l'enseigne culturelle, le nomme directeur général de la filiale, puis de la région Espagne-Portugal. En 2010, il passe au Brésil. Alexandre Bompard, arrivé en 2011, lui confie ensuite la France, la Belgique et la Suisse. « *La fusion avec Darty, j'étais pour. Nous étions trop petits pour négocier avec les géants de la tech* », se souvient-il. Cela tombe bien : il sera chargé en 2016 de l'intégration de la maison au contrat de confiance dans l'univers du premier libraire de France.

Au départ de son PDG vers Carrefour, la transition se fait naturellement. Seul accroc à sa nouvelle tunique de chef : le conseil du groupe, désormais coté en Bourse, sépare la présidence de la direction générale. En France, le statut de PDG reste un privilège dont seule l'aristocratie des grandes écoles peut se prévaloir. Alexandre Bompard est énarque. Jacques Veyrat, X 1983, lui succède au poste de président de FNAC Darty, dans un rôle toutefois non exécutif.

Un modèle écologique et vertueux

C'est donc fort de son expérience de vendeur que l'homme aux trois pays – l'Espagne où il est né, le Portugal où il a épousé sa première femme qui lui a donné deux fils et la France où il prospère aux côtés de sa seconde épouse et de ses deux petits derniers – interroge le consumérisme à l'aune du changement climatique. « *Ecrire un livre sur la consommation durable. La démarche peut sembler surprenante de la part d'un commerçant censé vendre le plus d'articles possible au plus grand nombre* », reconnaît-il à la première page de son manifeste en faveur « *d'un nouveau modèle écologique et vertueux* ».

> « Il fallait oser assumer le choix de devenir le leader pour le recyclage et la réparation des produits techniques ou informatiques. »
> **ANTOINE GALLIMARD**
> Président des éditions Gallimard

Sensibilisé par Al Gore, convoquant tous les prophètes de l'écologie, de l'Ademe au sociologue Gilles Lipovetsky en passant par Pierre Rabhi, il dénonce « *la stimulation perpétuelle des besoins de la consommation de masse issue des années 1970* » et lui préfère « *la sobriété heureuse* ».

Le directeur général de FNAC Darty propose une troisième voie entre l'hyperconsommation et la déconsommation. Il donne en exemple son entreprise, qui pousse les fabricants à conserver des pièces de rechange et qui a fait de la réparation un axe stratégique avec 2,5 millions d'intervention par an et un abonnement Darty Max qui a dépassé le million d'abonnés. « *A l'origine, les combats de la FNAC concernaient l'accès à la technologie, à la culture* [...]. *Aujourd'hui, notre mission est de guider nos compatriotes vers une consommation plus écologique et plus engagée* », écrit-il.

Quotas carbone

Tel un prophète vert, Enrique Martinez va loin, jusqu'à imaginer des quotas carbone pour les consommateurs. « *Chacun se verrait attribuer une quantité précise de carbone à utiliser sur plusieurs années. La quantité allouée diminuerait selon l'intensité de la consommation. Les consommateurs qui verraient leur niveau de carbone baisser trop vite auraient alors intérêt à faire des achats utiles, à réparer plutôt que jeter* », imagine-t-il. « *Les consommateurs les plus vertueux se verraient attribuer un bonus et, par la suite, nous pourrions imaginer une bourse entre particuliers où les plus économes en carbone pourraient en revendre aux plus dépensiers* », ajoute-t-il, avant de conclure le chapitre : « *Le bilan personnel écologique pourrait même se retrouver sur la feuille d'impôt.* »

Au passage, le patron de FNAC Darty tacle le géant Amazon, pionnier de l'e-commerce, de la commande 24 heures sur 24 depuis son canapé, de la livraison illimitée quasi gratuite et champion du retour immédiat en cas de non-satisfaction. « *Cette dédramatisation de l'acte d'achat a perverti nos habitudes* », estime-t-il, même si les différences avec les services proposés par sa propre enseigne ne sautent pas aux yeux.

> « La dédramatisation de l'acte d'achat a perverti nos habitudes. »
> **ENRIQUE MARTINEZ**
> Directeur général de FNAC Darty

Enrique Martinez croit en l'action du politique. Il compte sur l'Etat et l'Union européenne dans sa croisade vers la frugalité. Il soutient l'exception culturelle française, le prix unique du livre de Jack Lang et le bonus réparation des doublures et des semelles du gouvernement Attal. Il prône une taxe carbone aux frontières. Adepte du « volontarisme » et de « l'autodiscipline », ses idées cumulent des contraintes qui l'amènent au bord de ce que certains qualifient d'écologie « punitive ».

Marché de l'occasion

Tout sauf naïf, il reconnaît que la consommation sobre qui consiste à acheter moins mais des produits de meilleure qualité à un coût plus élevé pose un problème social. Il recherche un juste équilibre des prix, mais concède que « *les consommateurs les plus aisés pourront, eux, accepter de payer plus cher pour des appareils dernier cri* ». Bien sûr, il préfère l'usage à la propriété, l'abonnement perpétuel à la transmission d'un bien que l'on possède. « *Rêveur* », de ses propres termes, il défend une « *ascèse* » qui « *exclut les achats plaisir* » et fait « *oublier les folies du passé* ». « *Revenir à des fondamentaux* », s'exclame-t-il, en regrettant « *le monde stable que décrivait Stefan Zweig dans "Le Monde d'hier"* ». Un monde dont il ne rappelle pas qu'il était d'abord un monde de rentiers…

Il veut quitter la mondialisation et revenir au local et à la proximité. Une aporie apparente pour un vendeur d'iPhone conçus aux Etats-Unis, fabriqués en Chine et renouvelés souvent tous les ans. « *Un commerçant qui contribue à restreindre les ventes* », cela surprend, avoue le patron de FNAC Darty. Pour autant, l'homme d'affaires n'est pas fou et n'entend pas sacrifier son entreprise sur l'autel du mieux-consommer. « *Nous avons longtemps sous-estimé la capacité des consommateurs à adopter de nouveaux comportements* », insiste-t-il avec raison, citant pêle-mêle les exemples de la pratique du vélo à Paris, des succès de Vinted, le spécialiste des vêtements d'occasion, et de Back Market, le site de smartphones reconditionnés.

Réparation, service après-vente, pression sur les marques pour qu'elles fournissent des pièces détachées, conseil en magasin comme en ligne : l'objectif d'Enrique Martinez est de faire pivoter le modèle de FNAC Darty vers « *un leader des services d'assistance à la maison* ». Il y a Darty Max mais aussi l'abonnement FNAC Vie Digitale, qui protège la pratique informatique. L'Espagnol sait que la FNAC vit depuis des années sur des marchés en déclin structurel. Les ventes de musique, malgré le regain du vinyle, sont à peine revenues à leur niveau de 2011. Les clés de sol ont pris la clé des champs numériques de Spotify et Deezer.

« Vendre moins »

« *La consommation est compliquée* », approuve Jacques Veyrat, qui soutient l'ambition volontariste de « *changer la nature des revenus du groupe* ». Le milliardaire qui a créé le fonds Impala pour investir dans l'énergie propre se pose en « grand fan » d'Enrique Martinez. A propos du tournant vers la durabilité, il affiche son soutien, même quand on souligne l'incongruité pour un distributeur de vouloir vendre moins : « *On est la FNAC, en avance sur la société. Sur le long terme, cela signifie quelque chose même si c'est une promesse qui n'est pas encore quantifiable.* » « *Darty Max est au cœur de la stratégie. Ça a de la valeur. Tout le conseil est derrière Enrique* », conclut-il, tout en ajoutant un bémol au sujet de la décroissance : « *On ne peut tout de même pas s'affranchir des règles de base du capitalisme.* »

« *C'est un homme de conviction, à la fois engagé et ouvert, qui se bat contre les idées dogmatiques. Et un dirigeant qui sait écouter et décider* », commente pour sa part Antoine Gallimard, le grand éditeur dont la FNAC est le premier vendeur en France. « *La consommation sobre et vertueuse n'est pas si facile à mettre en œuvre dans une industrie de l'offre comme le livre* », reconnaît Antoine Gallimard. « *Cependant nous n'avons pas le choix, il faut poursuivre nos efforts ensemble dans ce domaine* », poursuit-il, soulignant que ses maisons d'édition ajustent les tirages au plus près pour éviter les retours, impriment sur du papier issu de forêts gérées durablement et développent des technologies d'impression numériques qui permettent de petits tirages à la demande. « *Mais pour le groupe FNAC Darty, un des premiers employeurs en France, il fallait oser assumer le choix de devenir le leader pour le recyclage et la réparation des produits techniques ou informatiques* », admet-il. L'Espagnol Enrique Martinez a osé. L'avenir dira s'il aura été le Don Quichotte du durable ou à l'inverse le Cortés, défricheur d'un nouveau monde commercial. ■

LES ÉCHOS

« Barrage » de Baptiste Stephan pour « Les Echos »

L'ÉDITORIAL DES « ÉCHOS »

Climat : les efforts ça eut payé !

Une campagne électorale peut-elle autant être hors-sol ? A Bruxelles, la Commission européenne rappelle la France à l'ordre sur ses finances publiques alors que tous les partis rivalisent d'idées de dépenses nouvelles. A Paris, le Haut Conseil pour le climat vient redire combien l'enjeu écologique est essentiel pour notre avenir alors que personne n'en parle. Sur ce dernier sujet, la conclusion du rapport de ces climatologues indépendants est inédite : pour la première fois, ils délivrent une bonne nouvelle ! En 2023, les résultats obtenus sont « cohérents avec la trajectoire de décarbonation permettant d'atteindre les objectifs pour 2030 ». Bigre. L'an dernier, les émissions de gaz à effet de serre ont en effet diminué de 6 %. Mieux, la tendance est aux deux tiers structurelle.

Les efforts paient donc. Lesquels ? Les investissements industriels dans la décarbonation. Ceux des automobilistes dans l'achat de voitures moins polluantes. Ceux des secteurs de l'énergie et des bâtiments. Bref, le fatalisme n'est pas obligatoire et les pouvoirs publics méritent leur part de satisfecit. Depuis 1990, les émissions (territoriales) ont reculé de 31 %. Qui a intérêt à le dire ? Hélas, peu de monde. Les écologistes et de nombreuses ONG anti-capitalistes se couperaient un bras plutôt que de reconnaître que la croissance peut aller de pair avec le combat contre le réchauffement. Cette myopie est d'autant plus regrettable qu'il faut amplifier le mouvement, notamment sur l'empreinte carbone (le bilan climatique de nos importations).

Par **Dominique Seux**

Le Haut Conseil pour le climat salue pour la première fois les résultats obtenus en France.

Le Haut Conseil pour le climat ne s'aventure pas sur le terrain politique. Il y a pourtant de quoi être inquiet. Le programme du RN sur ce thème, indigent, repose sur la seule idée simpliste qu'il ne faut imposer aucune contrainte à personne. S'il gagne les élections, il baissera le prix des carburants ; puis il repoussera l'échéance de 2035 pour la fin des voitures thermiques neuves et stoppera les programmes d'éoliennes. Le Nouveau Front Populaire, lui, n'a officiellement pas de position sur le modèle énergétique souhaitable. Le mot nucléaire n'y figure pas. LFI et les Verts sont contre, le PS est pour mais à titre transitoire… Alors que chacun sait que les investissements dans ce domaine sont pour 60 ans.

Mettre sur le même plan les deux principaux adversaires de cette élection serait toutefois injuste. Le RN ne s'intéresse pas au climat puisqu'il considère qu'avec respectivement moins de 1 % et 8 % des émissions mondiales, la France et l'Europe ne pèsent pas. La gauche, elle, travaille depuis longtemps sur cette question. Le hic en ce qui la concerne est que la hausse générale des impôts laissera peu de marges de manœuvre.

Lire nos informations Page 5

DERNIÈRE HEURE

Alerte à la pollution aux poussières du désert dans le Sud

MÉTÉO – La procédure d'alerte à la pollution aux particules fines a été déclenchée mercredi pour toute la Corse et le sera à partir de jeudi en région Provence-Alpes-Côte d'Azur en raison de l'arrivée d'une masse d'air chargée en poussières désertiques. « *Les modèles de prévisions ne prévoient pas d'amélioration de la situation avant ce weekend* », précise l'organisme Qualitair Corse qui qualifie la qualité de l'air de « *très mauvaise* » sur la partie ouest de l'île et de « *mauvaise* » pour la partie est.

Viol de Courbevoie : Macron en appelle aux collèges et lycées

ANTISÉMITISME – Emmanuel Macron a demandé mercredi « *un temps d'échanges* » sur le racisme et l'antisémitisme dans les établissements scolaires, après le viol d'une jeune fille juive à Courbevoie dans les Hauts-de-Seine qui a suscité l'indignation en pleine campagne électorale de nombreux leaders politiques dénonçant ce « *fléau* ». Jean-Luc Mélenchon, régulièrement accusé par ses opposants de propos ambigus sur l'antisémitisme, a dénoncé sur X un acte motivé par le « *racisme antisémite* ».

Plus de 900 morts lors du pèlerinage à La Mecque

ARABIE SAOUDITE – Quelque 922 personnes sont décédées la semaine dernière à La Mecque, en Arabie saoudite, lors du hajj, le grand pèlerinage musulman annuel, selon un décompte publié mercredi par l'AFP et réalisé à partir de données fournies par différents pays. La plupart sont décédés en raison des températures caniculaires, qui ont atteint 51,8 °C. D'après une étude saoudienne publiée en mai, les températures sur les sites du pèlerinage augmentent de 0,4 °C tous les dix ans.

Ramaphosa réinvesti en Afrique du Sud

AFRIQUE – Le président sud-africain, Cyril Ramaphosa, réélu pour un second mandat mais contraint à former un gouvernement de coalition, a souligné mercredi lors de son investiture que son pays entrait dans « *une nouvelle ère* ». Lors des législatives du 29 mai, son parti, l'ANC, au pouvoir depuis la fin de l'apartheid, a perdu pour la première fois sa majorité absolue au Parlement en n'obtenant que 40 % des voix. Le chef d'Etat devra former un gouvernement de coalition inédit en trente ans de démocratie dans le pays.

LA PHOTO DU JOUR

LE ROI D'ESPAGNE FÊTE SES DIX ANS DE RÈGNE Le roi Felipe VI a célébré, mercredi, le 10e anniversaire de son accession au trône d'Espagne, une décennie durant laquelle il s'est efforcé de rétablir l'image de la monarchie, abîmée par les excès de son père Juan Carlos. « *Durant ces années de service, l'engagement et le devoir ont été les piliers de mon action comme roi* », a-t-il déclaré lors d'une cérémonie au palais royal, à Madrid, donnant le ton de la journée. Son règne a aussi été marqué par la tentative de sécession de la Catalogne en 2017, au cours de laquelle il a pesé de tout son poids pour préserver l'ordre constitutionnel et l'unité de l'Espagne.
Photo Juan Medina/Pool/Reuters

LA MÉTÉO

AILLEURS	CE JOUR	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE	LUNDI
AMSTERDAM	11/19	14/21	13/17	12/21	13/23
ATHÈNES	25/35	27/35	24/32	23/33	23/34
BERLIN	11/24	17/28	17/23	14/22	14/25
BRUXELLES	12/21	15/21	13/19	12/22	13/24
DUBAI	32/39	31/41	32/41	31/42	32/41
FRANCFORT	14/24	18/23	14/20	13/22	14/25
HONGKONG	27/32	27/32	28/32	27/33	27/30
ISTANBUL	22/29	22/29	21/26	20/26	20/27
LONDRES	11/23	13/23	14/20	13/23	14/24
MADRID	13/20	13/26	16/31	19/31	18/33
MILAN	23/28	23/28	17/29	18/21	16/22
MOSCOU	14/21	12/21	14/21	12/20	12/22
NEW YORK	21/31	23/33	22/30	22/31	23/28
RIO DE JANEIRO	17/31	16/30	17/31	19/32	20/34
SAN FRANCISCO	10/21	10/24	11/26	11/21	11/21
SHANGHAI	24/26	25/30	26/30	26/29	24/26
SINGAPOUR	25/30	26/28	26/29	26/31	26/32
SYDNEY	4/14	3/14	7/15	8/14	9/15
TOKYO	21/29	22/28	20/30	22/24	22/25
TORONTO	22/28	19/25	19/24	20/25	17/22
ZURICH	18/24	17/22	14/18	13/18	14/21

Les Echos
Entreprises & Marchés

CAC 40	7.570,2 points	-0,7681 %
EUROSTOXX 50	4.885,45 points	-0,6107 %
EURO/DOLLAR	1,0749 $	0,0666 %
ONCE D'OR	2.324,25 $	-0,0043 %
PÉTROLE (BRENT)	85,25 $	-0,1172 %

Jeudi 20 juin 2024
www.lesechos.fr

DEVISES | EUR/GBP 0,8448 | EUR/JPY 169,74 | EUR/CHF 0,9502 | GBP/USD 1,2725 | USD/JPY 157,925 | USD/CHF 0,884 **TAUX** | €STER 3,666 | EURIBOR 3 MOIS 3,717 | OAT 10 ANS 3,1279 | T-BONDS 10 ANS 4,3108

TotalEnergies : le Sénat préconise l'entrée de l'Etat au capital

ÉNERGIE

Nicolas Rauline

Six mois d'enquête, 36 auditions de grands patrons (Carlos Tavares, Jean-Laurent Bonnafé…), de dirigeants de la société, dont Patrick Pouyanné lui-même, d'ONG, d'experts du climat, de ministres, et même d'un ancien président de la République, François Hollande… La commission d'enquête du Sénat mise en place par Yannick Jadot a rendu son rapport attendu sur TotalEnergies.

Un rapport de compromis qui propose 33 recommandations afin de contraindre davantage le groupe sur ses objectifs climatiques et sa gouvernance. *« Il y a des appréciations différentes, mais pas de divergences »*, a affirmé le président de la commission d'enquête Roger Karoutchi, alors que la commission était partagée sur les moyens d'action à utiliser. *« Sur les 33 propositions, seules cinq ou six concernent directement TotalEnergies »*, a reconnu Roger Karoutchi, ajoutant : *« Même si la société doit faire plus d'efforts dans sa transition énergétique, elle est plutôt en meilleure posture que ses grands concurrents, avec 35 % de ses investissements qui vont dans les renouvelables. »*

La commission a proposé 33 recommandations pour mieux encadrer l'activité et les obligations climatiques du groupe.

Laurent Grandguillot / REA

La mise en place d'une « action spécifique » conseillée

Parmi ces recommandations figure notamment la possibilité d'une *« action spécifique »* (« golden share » en anglais). Cette action a un statut juridique spécial et s'applique aux entreprises dont l'activité est jugée stratégique pour la souveraineté du pays. En théorie, elle pourrait permettre à l'Etat de s'opposer à certaines décisions du groupe, comme celle de déménager son siège à l'étranger. Elle peut aussi faire capoter une OPA, *« sans se mêler des affaires quotidiennes de la société »*, font savoir les sénateurs.

La commission a, en revanche, abandonné l'idée d'acquérir 5 % du capital de TotalEnergies, comme elle l'avait envisagé un temps. *« L'action spécifique est plus efficace et donne des pouvoirs plus étendus, sans oublier que l'acquisition de 5 % du capital aurait coûté 7 milliards d'euros »*, a précisé Roger Karoutchi. TotalEnergies pourrait contester l'idée, arguant que l'Etat a déjà abandonné son action spécifique dans Elf Aquitaine dans les années 1990. Si l'Etat allait au bout de ce projet, une bataille juridique pourrait donc s'engager. Autre proposition de la commission : l'arrêt des importations de gaz naturel liquéfié en provenance de Russie. L'Europe a mis en place un embargo sur le pétrole et les produits raffinés, mais pas sur le gaz. Or la France est l'un des premiers importateurs de GNL russe, notamment via TotalEnergies, qui possède des contrats d'approvisionnement avec les grands projets de GNL russes. *« Sur les trois premiers mois de l'année 2024, la France a importé pour 600 millions d'euros de GNL russe »*, a ajouté le rapporteur Yannick Jadot. L'inclusion du GNL russe dans les sanctions européennes pourrait déclencher une clause de force majeure.

La commission appelle également à ce que les entreprises françaises, et TotalEnergies en particulier, arrêtent tout nouveau projet dans les hydrocarbures en Azerbaïdjan. Les organisations de défense de l'environnement se sont montrées déçues par ces recommandations. Plusieurs d'entre elles, dont Greenpeace, Réseau Action Climat et les Amis de la Terre, ont regretté dans une déclaration commune le *« manque d'ambition »* des propositions, *« notamment en termes de mesures contraignantes pour obliger le groupe à respecter les objectifs fixés par l'Accord de Paris. »* ■

Transdev et Keolis décrochent les bus d'Utrecht aux Pays-Bas

TRANSPORT

Une fois n'est pas coutume, Transdev et Keolis, les deux champions des transports en commun, se sont adjugé l'un et l'autre deux grands importants contrats dans la même agglomération batave. Transdev a remporté après un appel d'offres le marché des transports urbains de l'agglomération d'Utrecht aux Pays-Bas pour un montant de 1,7 milliard d'euros sur une durée totale de dix ans, a annoncé mercredi le groupe détenu par la Caisse des Dépôts et l'allemand Rethmann.

Transdev exploitera un réseau, constitué de 50 lignes de bus et 3 lignes de tramway dans la quatrième ville des Pays-Bas, au centre du pays. *« Dans le cadre de ce contrat, Transdev va remplacer d'ici à 2028 l'intégralité de la flotte de bus actuelle par des bus électriques* [en majorité articulés et bi-articulés, NDLR] *zéro émission, en réalisant un investissement global de plus de 350 millions d'euros, comprenant 250 bus électriques neufs et la reprise du parc existant d'une cinquantaine de bus électriques »*, précise le groupe dans un communiqué. Le réseau de bus de la ville d'Utrecht transporte 30 millions de voyageurs par an et les trois lignes actuelles de tramway accueillent neuf millions de passagers annuels. Le contrat sera effectif à partir de décembre 2025, pour une durée de dix ans. Auparavant, le réseau de transport d'Utrecht était géré par Qbuzz, une entreprise néerlandaise.

> Transdev exploitera un réseau, constitué de 50 lignes de bus et 3 lignes de tramway dans la quatrième ville des Pays-Bas, au centre du pays.

Pour Keolis, le réseau de bus de la banlieue d'Utrecht

Lundi, l'autre grand groupe français de transport urbain, Keolis, avait annoncé le renouvellement de son contrat avec Utrecht pour le réseau de bus en périphérie de la ville. Cet autre contrat, d'une durée de dix ans à partir de décembre 2025 également, prévoit l'exploitation et la maintenance du réseau de bus de la banlieue d'Utrecht, pour un montant total de 750 millions d'euros.

Ce réseau doit devenir à terme la plus grande flotte électrique exploitée par Keolis aux Pays-Bas avec 250 véhicules, *« à mesure que les infrastructures de recharge seront installées »*, dans cinq dépôts différents. Ce contrat était déjà confié à Keolis depuis 2016 et ce réseau périphérique transporte 17 millions de passagers annuels, selon la filiale de la SNCF.

Utrecht *« est la seule des quatre plus grandes villes des Pays-Bas – comprenant Amsterdam, La Haye et Rotterdam – où les transports publics sont attribués par voie d'appels d'offres »*, précise Transdev. — ***Les Echos*** *(avec AFP)*

L'audience des médias d'information tirée par les législatives

MÉDIAS Les médias d'information français vont-ils connaître l'équivalent de l'« effet Trump » qui avait porté les audiences de leurs homologues américains à des niveaux inédits ? Il est encore trop tôt pour le dire, mais la dissolution les a déjà propulsés bien au-delà de leurs standards. Les sites et applications d'actualités et d'information généraliste ont vu leur nombre de visites et d'abonnements grimper. Même chose sur le petit écran, où les chaînes d'information voient leurs audiences bondir au niveau du début de la guerre en Ukraine. // **PAGE 22**

Les banques face au défi de la généralisation du virement instantané

PAIEMENT Le faible recours au virement instantané sur le Vieux Continent a poussé les législateurs européens à légiférer. L'an prochain, banques et prestataires de services de paiements de la zone euro devront permettre à leurs clients de recevoir et d'effectuer des virements instantanés, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Les acteurs du secteur reconnaissent l'importance de l'enjeu, notamment face à la position dominante des américains Visa et Mastercard. Mais le chemin à parcourir reste long avant la généralisation. // **PAGE 28**

LES ENTREPRISES CITÉES

La famille Arnault s'invite chez Webedia

MÉDIAS

La famille Arnault, via son fonds d'investissement dédié à la technologie Aglaé Ventures, a pris une participation *« minoritaire »* au capital du groupe de médias et d'influence Webedia, détenu par le groupe Fimalac, propriété du milliardaire Marc Ladreit de Lacharrière, ont-ils annoncé mercredi à l'AFP. Le montant de la participation d'Aglaé Ventures, filiale de la Financière Agache, le holding de la famille Arnault également propriétaire, via LVMH, des « Echos », n'a pas été communiqué.

« Avec ce nouveau partenaire, Webedia a pour ambition de continuer à intégrer les métiers de la production et des médias digitaux dans des modèles verticaux leaders, au niveau mondial, notamment dans le secteur du cinéma, du jeu vidéo ou de la cuisine », a indiqué une source proche de Fimalac. Fimalac avait confirmé en février 2022 être à la recherche *« de nouveaux partenaires »* pour ouvrir le capital et *« faire croître à l'international »* son pôle de médias en ligne, qui aurait, rapporte l'AFP, enregistré un chiffre d'affaires de *« plus de 500 millions d'euros »* en 2023. Une vente de Webedia était alors également évoquée par certains observateurs. Fondé en 2007 et racheté en 2013 par Fimalac qui en contrôle la quasi-totalité du capital, Webedia édite de grands portails thématiques en ligne sur le cinéma (Allociné, The Box Office Company), les jeux vidéo (Jeuxvideo.com), l'actu people ou lifestyle (Terrafemina, Dr Good !, Epicurieux), ou encore la cuisine (750g), le voyage et le sport (Le 10 Sport, Fair Play).

De la production audiovisuelle

Webedia inclut également une activité de production audiovisuelle particulièrement présente dans le secteur de l'e-sport, combiné à un puissant réseau d'influenceurs, qui compte notamment les stars du web comme Inoxtag, Just Riadh ou Domingo. Outre Webedia, Aglaé Ventures revendique un investissement dans de *« nombreuses »* entreprises technologiques de premier plan comme Airbnb, Back Market, Dataiku, Slack, Netflix ou encore Spotify. Dans les médias et le divertissement, LVMH négocie par ailleurs le rachat de « Paris Match » auprès de Lagardère et de sa maison mère Vivendi. Il a aussi lancé 22 Montaigne Entertainment, une entité consacrée à la promotion de ses marques sur les petit et grand écrans.
— ***Nicolas Madelaine*** *(avec AFP)*

Air France-KLM entend continuer de grandir après vingt ans de mariage

● Le 20e anniversaire de mariage d'Air France et KLM est l'occasion pour son directeur général, Ben Smith, de rappeler les vertus de la consolidation et la nécessité pour le groupe de pouvoir continuer à grandir.
● La priorité du groupe est d'être capable de générer une rentabilité suffisante pour pouvoir saisir des opportunités.

AÉRIEN

Bruno Trévidic

Un mariage d'intérêt est, dit-on, plus durable qu'un mariage d'amour, car il repose sur des réalités tangibles. Vingt ans après leur union, Air France et KLM en sont une parfaite illustration. Si ce mariage n'a jamais été une grande histoire d'amour, les réalités qui ont présidé au rachat de KLM par Air France en 2004 n'ont jamais été aussi palpables. Non seulement personne n'envisage plus une séparation, mais les deux conjoints semblent désormais prêts pour un ménage à trois ou quatre, à l'instar de ce qui se pratique chez leurs voisins.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. *« En 2003, les chiffres d'affaires cumulés d'Air France (12,68 milliards) et de KLM (6,48 milliards) atteignaient 19,16 milliards d'euros. Vingt ans plus tard, le chiffre d'affaires du groupe Air France-KLM dépasse les 30 milliards d'euros*, souligne le directeur financier, Steven Zaat. *Le résultat d'exploitation est passé de 600 millions à 1,8 milliard d'euros »* et le nombre de passagers, de 66 millions à 93,5 millions.

Et selon une étude d'impact réalisée par l'école de commerce l'Institut Mines-Télécom Business School pour le compte d'Air France-KLM, le tandem générerait, chaque année, 70 milliards d'euros de retombées économiques directes et indirectes en France (48,9 milliards) et aux Pays-Bas (21,9 milliards).

Air France-KLM n'est plus numéro un

Mais Air France-KLM n'est plus le premier groupe de transport aérien qu'il était devenu en 2004. En Europe, le groupe Lufthansa lui est passé devant et le groupe IAG le talonne. Ce n'est pas non plus le plus rentable. Et au classement mondial, bien d'autres compagnies sont passées devant Air France-KLM. A commencer par les grandes compagnies américaines, qui étaient toutes en faillite à l'époque.

« Beaucoup de choses se sont passées depuis 2004, souligne le directeur général d'Air France-KLM, Benjamin Smith. *Le nombre des grandes compagnies américaines est passé de six à trois. Lufthansa a fait une belle opération avec le rachat de Swiss. Un peu moins avec celui d'Austrian et de Brussels Airlines. IAG, qui bénéficiait déjà du marché le plus rentable d'Europe, avec Londres et British Airways, a également réussi plusieurs bonnes opérations, avec le rachat d'Iberia, de Vueling et plus récemment d'Aer Lingus. Il y a également eu la montée en puissance des compagnies du Golfe, de Turkish Airlines et des compagnies chinoises. »*

Une longue période durant laquelle Air France-KLM, entravé par les querelles franco-néerlandaises, peinait à s'organiser. Deux tentatives pour mettre la main sur Alitalia se sont ainsi soldées par des échecs, tandis qu'au sein d'Air France, l'opposition du principal syndicat de pilotes au développement de Transavia avait viré à la crise ouverte.

« Nous avons donc pris du retard, reconnaît Ben Smith, le patron des deux compagnies. *Mais la grande réussite d'Air France-KLM est d'être parvenu à maintenir ses positions sur le trafic international long-courrier. Si on fait abstraction du trafic domestique, nous sommes probablement devant American, voire de Delta. Là où nous avons vraiment souffert, c'est sur le réseau intra-européen, qui est aujourd'hui dominé par les compagnies low cost, mais nous avons fini par trouver un accord avec les pilotes qui nous a ouvert de grandes perspectives. »*

Le début du rattrapage

Le rattrapage semble enclenché. Sous la direction de Ben Smith, le groupe a déjà engagé la plus importante opération de croissance externe depuis le rachat de KLM, en entrant au capital de la compagnie scandinave SAS à hauteur de 19,9 %.

L'opération doit encore être approuvée par la Commission européenne, mais elle a déjà conduit SAS à quitter la Star Alliance de Lufthansa et United pour rejoindre à la rentrée l'alliance Skyteam d'Air France-KLM et Delta. Et si SAS reste, à ce stade, une compagnie indépendante, l'accord prévoit la possibilité pour Air France-KLM de prendre une participation majoritaire, passé un délai de deux ans.

« Nous n'avons pas l'intention de nous laisser marginaliser, assure Benjamin Smith. *Nous ne voulons pas perdre des clients parce que nous n'aurions pas une offre de destinations suffisamment vaste ou un programme de fidélisation suffisamment large. Nous devons aussi continuer à grandir pour conserver la même puissance d'achat que nos concurrents pour les avions. »*

A terme, c'est donc bien un élargissement du groupe qui se profile à l'horizon. Et d'ici là, d'autres opérations de consolidation pourraient aussi aboutir. A l'international, Air France-KLM reste intéressé par TAP-Air Portugal et son réseau sud-américain, même si le processus de privatisation a été mis sur pause par le nouveau gouvernement portugais.

Dans le fret, le groupe reste également à la recherche d'un partenaire supplémentaire après l'échec de son alliance avec CMA CGM. *« Si possible en Asie »*, indique le patron d'Air France-KLM cargo, Adriaan Den Heijer. Le groupe a bien un partenaire en Chine, avec la présence de China Eastern à son tour de table, mais ce partenariat commercial a dû être suspendu, en raison de l'interdiction faite aux compagnies aériennes européennes de survoler la Russie.

Air France-KLM pourrait aussi vouloir rattraper son retard sur le marché intra-européen, en mettant la main sur une compagnie low cost. Pour l'heure, les projets des deux entités du groupe, Transavia France et Transavia Holland, se limitent en effet à récupérer les créneaux libérés par Air France à Orly pour la première, et à renouveler l'intégralité de sa flotte pour être compatible avec les nouvelles normes de bruit à Amsterdam-Schiphol, pour la seconde. Aucun projet d'expansion en Europe n'est sur la table, alors que toutes les autres low cost ont multiplié les bases hors de leurs aéroports et de leurs pays d'origine.

Cependant, pour pouvoir saisir des opportunités et attirer les partenaires financiers nécessaires, Air France-KLM doit déjà être capable de générer une rentabilité suffisante. Ce qui, avec 5,4 % de marge en 2023, n'est pas encore le cas. *« Notre priorité n° 1 reste de dégager durablement une rentabilité suffisante*, souligne Benjamin Smith. *Pour cela, nous nous sommes fixé un objectif de 8 % de marge. Cela passe avant la consolidation et toute opération de croissance externe devra être compatible avec cet objectif de rentabilité. »*

L'autre condition nécessaire sera d'avoir le soutien de la Commission européenne, toujours très regardante sur les opérations de consolidation susceptibles de réduire la concurrence, comme l'illustrent les difficultés de Lufthansa pour le rachat d'ITA Airways. *« La Commission se focalise sur le marché moyen-courrier européen, alors que nos principaux concurrents sont à l'international et qu'ils n'ont pas les mêmes contraintes que nous*, souligne Benjamin Smith. *A terme, nous risquons de tout perdre si l'Union européenne et les Etats ne font pas le nécessaire pour nous permettre de nous battre à armes égales. »* ■

> « A terme, nous risquons de tout perdre si l'Union européenne et les Etats ne font pas le nécessaire pour nous permettre de nous battre à armes égales [avec nos principaux concurrents qui sont à l'international]. »
> **BENJAMIN SMITH**
> Patron d'Air France-KLM

Les chiffres clés d'Air France-KLM sur vingt ans
En millions d'euros (xx) Evolution en %
Chiffre d'affaires
Résultat net part du groupe

Exercice	Chiffre d'affaires	Résultat net part du groupe
2003-2004*	17.782	292
2004-2005*	19.078	351
2022	26.393	728
2023	30.019	934

Evolution du chiffre d'affaires : 7 % (2003-2004 à 2004-2005) ; 14 % (2022 à 2023). Evolution du résultat net : 20 % ; 28 %.

*EXERCICES CLOS AU 31 MARS

« LES ÉCHOS » / SOURCE : SOCIÉTÉ - PHOTO : RÉA

Transavia veut profiter du départ de Ryanair pour s'installer à Bordeaux

La filiale low cost d'Air France, Transavia France, étudie la possibilité de baser l'un de ses avions à l'aéroport de Bordeaux-Mérignac à partir de cet hiver, une fois les avions de Ryanair partis.

Le transport aérien a aussi horreur du vide. Ryanair n'a pas encore tout à fait quitté Bordeaux que déjà, les candidats se bousculent pour tenter d'occuper la place. Et pas des moindres. Le dernier postulant en date n'est autre que Transavia France, la filiale low cost d'Air France, qui étudie la possibilité de baser un avion sur l'aéroport de Mérignac.

Le directeur général de Transavia France, Olivier Mazzucchelli, l'a lui-même annoncé mardi, à l'occasion d'une conférence de presse consacrée aux vingt ans d'Air France-KLM. *« Nous étudions la possibilité d'ouvrir des lignes à Bordeaux et d'y baser un appareil »*, a-t-il indiqué.

« Le plus tôt sera le mieux »

La décision de baser un avion à Bordeaux n'est cependant pas encore prise, a-t-il précisé. La priorité de Transavia France reste en effet d'occuper les créneaux horaires libérés par le départ progressif d'Air France d'Orly. *« Cela restera notre priorité jusqu'en 2026* [date de l'arrêt des derniers vols domestiques d'Air France à Orly, NDLR], *mais si nous pouvons venir à Bordeaux, le plus tôt sera le mieux »*, a souligné Olivier Mazzucchelli.

En mai dernier, Ryanair avait annoncé sa décision de supprimer tous ses vols au départ de Bordeaux à compter du prochain programme d'hiver, début novembre, faute d'être parvenu à un accord avec les autorités locales chargées de la gestion de l'aéroport, sur les ristournes dont il bénéficiait jusqu'à présent pour ses trois appareils basés à Bordeaux. En 2021, un rapport de la chambre régionale des comptes chiffrait ces aides publiques à plusieurs millions d'euros par an.

> La priorité de Transavia France reste toutefois d'occuper les créneaux horaires libérés par le départ progressif d'Air France d'Orly.

Avec ou sans subventions

Le patron de Transavia France a précisé qu'il ne demanderait pas les mêmes subventions que Ryanair pour opérer au départ de Bordeaux... Sans toutefois exclure totalement la possibilité *« d'incitations »* financières, conformément à la réglementation européenne, qui autorise des aides publiques et des réductions de redevances limitées dans le temps pour de nouveaux arrivants sur un aéroport.

Si l'arrivée de Transavia France à Bordeaux se confirmait, l'aéroport de Mérignac deviendrait ainsi la quatrième base régionale de la compagnie vert pomme, après celles de Nantes, Lyon et Montpellier. Cependant, avec un seul avion basé, Transavia serait loin de compenser le départ de Ryanair et de ses trois Boeing 737, qui assurent jusqu'à 70 % du trafic de l'aérogare low cost de Bordeaux-Mérignac.

Mais heureusement pour la métropole girondine, déjà déstabilisée par la fermeture de la navette Air France sur Orly, plusieurs autres compagnies se sont également positionnées pour des créneaux à Mérignac.

Outre easyJet, qui est déjà la première compagnie à Bordeaux et qui pourrait encore y ajouter des vols l'hiver prochain, la compagnie catalane Volotea pourrait y baser un troisième appareil. Par ailleurs, plusieurs compagnies auraient également fait part de leur intention d'ouvrir des lignes sur Bordeaux, mais sans y baser des avions.
— B. T.

Avec le C3 Aircross, Citroën attaque frontalement le Duster, star de Dacia

● La marque aux chevrons a dévoilé mercredi un nouveau petit SUV 7 places, aux prix calqués sur ceux de son concurrent roumain.
● Elle compte en vendre en Europe plus de 100.000 exemplaires par an.

AUTOMOBILE

Guillaume Guichard

Citroën continue sa mue en marque « populaire », comprendre « à bas coût », sur les traces de Dacia. La marque aux chevrons a présenté mercredi la nouvelle C3 Aircross. Ce petit SUV, dont les commandes sont en train d'être ouvertes, débarque après le lancement de la citadine C3 en octobre dernier, qui arrive ces jours-ci dans les concessions.

La version Aircross se démarque par sa silhouette très carrée, un bouclier légèrement prognathe pour lui donner du caractère, un arrière se terminant verticalement qui rappelle la 5008. Pour le reste, elle reprend de sa petite sœur les phares, le pare-brise ou encore la planche de bord.

Un marché très encombré

C'est la méthode Stellantis : réaliser des synergies et abaisser le coût de développement de nouveaux modèles. En l'occurrence, décliner en SUV la plateforme à bas coûts Smart Car, pensée au départ pour les marchés émergents et inaugurée en Europe par la citadine C3.

Le nouveau C3 Aircross débouche sur un marché stratégique, avec plus de 2,5 millions d'immatriculations en Europe l'année dernière, en constante progression depuis cinq ans. Les citadines polyvalentes SUV (segment B-SUV) pesaient 14,5 % des ventes en 2019, contre 18,2 % aujourd'hui. Mais l'espace est déjà très encombré d'une dizaine de modèles. Renault Captur, Volkswagen T-Cross et T-Roc, Ford Puma, Yaris Cross, MG ZS... le monde a bien changé depuis la naissance de la voiture en 2017. Citroën ne vise toutefois pas ici le haut de gamme, mais le Dacia Duster (qui ne dispose pas de motorisation 100 % électrique).

Pris dans la poussière

Leur duel n'en est plus vraiment un. L'Aircross se prend la poussière du Duster depuis quatre ans. Alors qu'avant la pandémie, les deux véhicules étaient au coude-à-coude en France dans la course aux immatriculations (47.000 ventes environ par an, d'après AAA Data), le Citroën a décroché à l'occasion de la crise du Covid. L'an dernier, la marque aux chevrons a vendu deux fois moins de son B-SUV que le groupe roumain détenu par Renault n'a écoulé de Duster.

Pour revenir dans la course, le C3 Aircross peut compter sur des tarifs agressifs, calqués sur ceux de son rival. La version essence sera commercialisée à un peu moins de 20.000 euros, l'hybride à 25.000 euros et l'électrique à 28.000 euros. Elle est dotée à ce prix d'une batterie à bas coût de type LFP, lui offrant 300 kilomètres d'autonomie. Une version 400 kilomètres sera disponible, plus chère, début 2025.

Aides déduites, le petit SUV pourra être obtenu à un peu plus de 20.000 euros en France, une gageure pour une voiture électrique. « *Aujourd'hui, un SUV de segment B se vend plutôt aux alentours de 35.000 euros* », fait remarquer le directeur général de Citroën, Thierry Koskas.

La version essence sera commercialisée à un peu moins de 20.000 euros, l'hybride à 25.000 euros et l'électrique à 28.000 euros. *Photo Anatol Gottfried/Continental Productions*

Toujours plus long

Citroën veut aussi revenir dans le peloton de tête en faisant grandir son dernier modèle. « *En plus d'être plus chère, la précédente version était plus petite que le Duster* », relève Felipe Munoz, analyste Global chez JATO Dynamics. Ce ne sera plus le cas. Pour quelques centimètres. Le concurrent mesure 4,34 mètres de longueur ? Le nouveau C3 Aircross s'allonge de plus de 23 cm, pour atteindre les 4,39 mètres.

Une tendance générale. « *De nombreux B-SUV s'allongent,* observe Felipe Nunoz. *C'est le cas du Duster, de la MG ZS (4,31 mètres) et de la Peugeot 2008 (la première génération était de 4,1 mètres, tandis que la seconde a pris 20 cm).* »

La taille du C3 Aircross sera même suffisante pour installer 2 sièges supplémentaires dans le coffre, moyennant une option à 850 euros. Une possibilité unique dans ce segment de marché. « *Nous avons le plus abordable des SUV multi-énergies disponible en 7 sièges* », a donc pu lancer Thierry Koskas mercredi.

Citroën a de grandes ambitions pour son Aircross. « *Nous visons le Top 5 de sa catégorie, soit 6 à 7 % de parts de marché, contre 2 à 3 % aujourd'hui* », chiffre Thierry Koskas.

Si la marque y parvient, la production du modèle passera de 60.000 en 2023 à 120.000 unités par an. De quoi retrouver des niveaux antérieurs à la pandémie de Covid, quand l'ancienne Aircross s'écoulait à plus de 110.000 exemplaires. Citroën vise les 5 % de parts de marché en Europe d'ici à 2025, contre 3,3 % en avril.

Concurrence interne

Dans cette gamme de prix avec laquelle il sera difficile pour les concurrents de rivaliser, Citroën doit peut-être d'abord craindre la rivalité des autres marques Stellantis. Fiat, également positionnée sur l'entrée de gamme, a dévoilé ces derniers jours le design extérieur de sa future Panda.

Comme la C3 et la C3 Aircross, l'italienne aussi est développée sur la plateforme Smart Car. Elles devraient beaucoup se ressembler, même si la face avant de la Fiat, couverte de Led, promet de se distinguer. « *Dans l'électrique abordable, nous serons deux, cela devrait aller* », relativise le patron de la marque aux chevrons, reconnaissant implicitement que la clientèle est presque la même.

Coûts de développements taillés à la hache

Plus que deux, en fait. « *Les marques Citroën et Fiat seront de plus en plus positionnées comme l'entrée de gamme du groupe Stellantis et seront les principales utilisatrices de cette plateforme à bas coût* », relève dans une note récente Jamel Taganza, chez Inovev.

Au total, cette base technologique servira à six modèles d'ici à 2027, avec les futures Fiat Multipla, Strada, Fastback et l'Opel Frontera. Sans compter les modèles imaginés pour les émergents, comme le SUV coupé Citroën Basalt, présenté au printemps.

Ce type de stratégie permet à Stellantis d'afficher un coût de développement des nouvelles voitures de 905 millions d'euros, soit 2,7 fois inférieurs à ses concurrents, comme l'a dévoilé la directrice financière du groupe, Natalie Knight, devant les investisseurs la semaine dernière à Detroit.

À NOTER
Citroën a jusqu'ici changé 19.000 airbags Takata en France dans le cadre de la campagne de rappels en cours, soit 7,7 % des véhicules concernés dans le pays.

Le plan de Dacia pour vendre 1 million de voitures en 2030

L'ex-marque low cost compte élargir son marché potentiel tout en soignant ses marges. Son patron, Denis Le Vot, ne craint pas la bagarre qui s'annonce avec Citroën et les marques chinoises.

Lionel Steinmann

Dacia entend bien rester pied au plancher malgré la concurrence montante de Citroën et des constructeurs chinois. Après deux très belles années sur le plan des ventes (+13,2 % en 2022, +14,7 % l'an dernier), la marque roumaine du groupe Renault a dévoilé cette semaine des objectifs financiers à l'horizon 2030 qui devraient faire le bonheur de sa maison mère.

Dacia vise rien moins qu'un doublement de son chiffre d'affaires entre 2022 et 2030, la base de départ étant estimée par les analystes de Kepler-Cheuvreux à 8,5-9 milliards d'euros. Cette croissance doit provenir pour moitié d'une hausse des volumes : l'objectif est d'atteindre 1 million d'unités vendues en 2030, soit 350.000 de plus qu'aujourd'hui. L'autre moitié découlera d'une hausse des prix et du niveau d'équipements des voitures. Avec des ventes centrées sur l'Europe, Dacia représente plus de 25 % des ventes du groupe Renault en volume.

Le Bigster, fer de lance des ambitions de la marque

La marque va pour cela se lancer à l'assaut du segment C, celui des familiales compactes, dont le groupe est aujourd'hui absent, à l'exception du Jogger. Le Bigster, grand frère du SUV Duster, va ouvrir la voie en 2025, suivi par deux autres modèles en 2026-2027.

« *Ce segment est celui qui compte le plus de clients en Europe, et de loin,* souligne auprès des "Echos" le patron de Dacia Denis Le Vot. *Nous allons ainsi agrandir considérablement notre marché potentiel.* » Les trois nouveaux véhicules doivent totaliser en régime de croisière 330.000 clients par an. Déjà très forte en Europe du Sud, la marque espère en particulier gagner du terrain en Allemagne.

Cette phase de conquête doit être menée sans céder à l'embourgeoisement. Historiquement low cost, Dacia a fait évoluer depuis deux ans son positionnement en « *meilleur rapport prix-prestation* ». Il s'agit de ne pas effrayer les clients, de plus en plus nombreux, qui cherchent un véhicule abordable mais qui ont les moyens de s'offrir un maximum d'options.

Sur le segment C, le constructeur compte rester fidèle à la recette qui a fait son succès, résume le dirigeant : des équipements qui se concentrent sur l'essentiel dans les versions d'entrée de gamme, un maximum de pièces et de briques technologiques récupérées chez la maison mère, et surtout la chasse au moindre euro superflu dès la conception du véhicule.

Une marge à deux chiffres qui doit encore grimper

Assise sur vingt-cinq ans d'expérience, cette méthode, complétée par une production dans les pays à bas coûts (Roumanie et Maroc) et une politique commerciale qui exclut les rabais, permet de dégager une marge opérationnelle à deux chiffres. La barre des 15 %, altitude très rarement atteinte dans le secteur, doit être atteinte « *avant 2030* », avance le groupe.

Le paysage concurrentiel est toutefois en train de se densifier. La nécessité d'alimenter les finances du groupe et les obligations réglementaires ont réduit de 25 % à 10 % l'écart de prix moyen entre les Dacia et leurs rivales directes.

Dans le même temps, Citroën clame ouvertement son ambition de chasser sur les terres de Dacia avec une politique de prix très agressive pour la C3 et l'ë-C3. Cela n'altère pas la sérénité de Denis Le Vot : « *Bienvenue à la concurrence !* lance le patron de Dacia. *Mais faire des voitures moins chères, c'est un peu plus complexe qu'enlever les sièges électriques et l'air conditionné.* »

> La marque roumaine du groupe Renault veut profiter de l'écosystème chinois.

Bernard Jullien, expert chevronné du secteur, acquiesce : « *Renault s'est construit un savoir-faire difficilement reproductible. Par le passé, les constructeurs qui ont clamé leur volonté d'aller chercher Dacia sur son terrain n'ont jamais vraiment réussi.* »

Les marques chinoises sont à l'affût, comme MG avec sa MG 3 hybride à moins de 20.000 euros. Mais comme le pointe Denis Le Vot, leur effort principal porte plutôt pour l'instant sur le 100 % électrique.

La concurrence venue de République populaire, le dirigeant entend aussi l'utiliser à son profit. « *Pour préparer le renouvellement de la Sandero en 2027, nous sommes en train de demander pour les principaux composants des offres de produits aux fournisseurs chinois* », glisse-t-il. Les équipementiers français sont prévenus. ■

Les embarras de la Spring

Produite en Chine, la citadine électrique va supporter 21 % de droits de douane supplémentaires, comme l'a décidé Bruxelles. Le modèle était déjà privé depuis le début de l'année en France (60 % de ses ventes l'an dernier) des 4.000 euros du bonus écologique. *« On va regarder comment cela se passe, mais il ne faut pas s'attendre à des mouvements extrêmement brutaux sur le prix »,* prévient Denis Le Vot. Il relativise la baisse attendue des ventes : *« Le chiffre d'affaires de cette voiture ne représente que 1 % de celui du groupe. Cela ne met en jeu en aucun cas la rentabilité de Renault. Et pour l'avenir, nous travaillons à une nouvelle version, "design to cost", encore plus compétitive ».*

Le groupe marseillais, détenu par la famille Saadé, est déjà à la tête d'un carnet de commandes de 83 navires à livrer.

CFoto/Sipa

CMA CGM prépare une nouvelle commande de navires

MARITIME

L'armateur tricolore devrait officialiser prochainement l'achat de 20 porte-conteneurs supplémentaires auprès du chantier naval sud-coréen Hyundai.

Denis Fainsilber

Dans un contexte où les capacités mondiales de transport maritime sont plus sollicitées que prévu, CMA CGM songe toujours à regarnir son carnet de commandes de navires. Le troisième armateur mondial détenu par la famille Saadé devrait annoncer sous peu une commande de 20 porte-conteneurs supplémentaires auprès du chantier naval sud-coréen Hyundai, pour une valeur catalogue de 3,5 milliards de dollars (3,25 milliards d'euros), selon le site spécialisé TradeWinds.

Au siège de CMA CGM, on indique seulement que l'affaire n'est pas définitivement ratifiée en conseil d'administration, donc pas encore transformée en commande ferme. De plus, le nombre de navires pourrait encore varier dans les prochaines semaines. De nouveaux achats en vue au moment où le groupe marseillais est déjà à la tête d'un carnet de commandes de 83 navires à livrer, capables de transporter ensemble un million de conteneurs de 20 pieds. Ce qui représente déjà 27 % de sa flotte exploitée aujourd'hui, selon le cabinet Alphaliner.

Des bateaux de plus petite taille

Dans le détail, il ne s'agira pas des conteneurs géants tels le « Jacques Saadé », mais de tailles inférieures, pour naviguer sur d'autres routes. Le nouvel achat pourrait porter sur 12 navires de 16.000 conteneurs TEU de capacité, plus 8 unités de 8.000 « *boîtes* », toujours selon TradeWinds. Ces bateaux seraient comme les précédents dotés d'une motorisation « *dual fuel* », capable de fonctionner au gaz naturel liquéfié (GNL), une motorisation de transition vers des dispositifs plus verts comme l'ammoniac.

Récemment, CMA CGM avait déjà commandé chez Hyundai Mipo Dockyards (HMD) dix navires de plus petites tailles (2.000 conteneurs pièce) et d'une conception de nouvelle génération, pour des routes régionales, livrables graduellement jusqu'en janvier 2025.

Actuellement, les grands armateurs et leurs clients, qui s'attendaient à entrer dans une période de surcapacités, en raison des multiples livraisons et du petit nombre de navires envoyés au démantèlement, sont pris à contre-pied, par une forte demande. Particulièrement entre l'Asie et l'Europe, mais aussi vers les Etats-Unis.

Le tout aggravé par une pénurie de conteneurs vides dans les ports chinois, qui ajoute aux difficultés des expéditeurs et fait monter en flèche les taux de fret et les files d'attente dans les ports comme Singapour ou Shanghai. « *Sur les 2,4 millions d'EVP de capacité bloqués par les congestions portuaires au 16 juin dans le monde, 60 % se situent en Asie* », relève le commissionnaire de transport Ovrsea dans sa dernière note à ses clients. « *Entre l'Inde et l'Europe, Plusieurs observateurs constatent que les navires sont déjà presque pleins jusqu'à la fin juillet.* »

De quoi continuer les achats de navires chez CMA CGM, même si l'activité est par nature cyclique. Actuellement, le troisième armateur mondial aligne 12,6 % des capacités mondiales de porte-conteneurs, derrière l'italo-suisse MSC (19,8 % de part de marché) et le danois Maersk (14,6 %), selon les pointages d'Alphaliner. Le groupe français fait naviguer un total de 645 navires, dont 265 détenus en propre et 380 affrétés, pour faire l'appoint sur des bases plus courtes. ■

Saupiquet ferme sa dernière conserverie de poisson

AGROALIMENTAIRE

L'italien Bolton Food, propriétaire de la marque depuis l'an 2000, a annoncé qu'il prévoyait de fermer le site de Quimper, dans le Finistère.

Guillaume Roussange
— Correspondant à Rennes

L'aventure Saupiquet va s'achever en France. L'italien Bolton Food, propriétaire de la marque depuis l'an 2000, vient d'annoncer la fermeture de sa dernière conserverie de poisson, implantée depuis 1968 à Quimper, dans le Finistère.

Employant 155 salariés, celle-ci comprend quatre lignes de conditionnement de maquereaux, une dédiée aux sardines, une autre pour la restauration hors foyer. A 90 %, ces produits sont commercialisés dans l'Hexagone. Or, sur ce marché, les ventes de la firme italienne ont dévissé de 25 % en quatre ans.

Le groupe estime à 5 millions d'euros le total de ses pertes cumulées sur le marché tricolore. « *Tous nos sites de production de conserves de poisson font face à une surcapacité de production importante. Quimper présente l'un des taux d'utilisation les plus faibles du groupe. La direction n'a donc d'autre choix que de concentrer son outil industriel pour regagner en compétitivité* », a expliqué Bolton Food dans un communiqué.

Les délégués syndicaux « abasourdis »

Pour le groupe italien, détenu à 100 % par la famille Nissim, cette situation résulte d'un double phénomène : une augmentation des prix sur ce segment de produits, liée à l'envolée des coûts de production et des matières premières, mais aussi à des changements « *durables* » de consommation.

« *Les jeunes générations se tournent davantage vers les produits frais* », souligne l'industriel, qui tente de relancer ses ventes grâce à des innovations marketing. Il vient d'ailleurs de lancer dans les rayons de la grande distribution ses spécialités de thon à l'huile, vendues sous sa marque phare Rio Mare, leader en Italie. Pas de quoi réconforter les salariés de l'usine bretonne, dont les représentants syndicaux se sont dits « *totalement abasourdis* » par cette décision. Une cellule d'aide psychologique, avec un Numéro Vert, a été mise en place pour soutenir les salariés.

Une fermeture prévue d'ici à la fin de l'année

La procédure d'information-consultation des représentants du personnel démarrera le 20 juin, en vue d'une fermeture de l'usine d'ici la fin de l'année. A moins que, d'ici là, l'industriel et les collectivités locales trouvent un repreneur. Bolton Food a en effet indiqué « *travailler en étroite collaboration avec les autorités et les élus du territoire pour identifier d'éventuelles opportunités de reprise du site, susceptibles de créer de l'emploi* ». Selon les syndicats, la majorité des salariés sont âgés de 45 à 55 ans.

En 2010, Bolton Food avait déjà fermé un site industriel à Saint-Avé, près de Vannes, dans le Morbihan, afin de rationaliser l'outil de production, concentré à Quimper. ■

Les chiffres clés

5
MILLIONS
Le total estimé en euros des pertes cumulées sur le marché tricolore par le groupe Saupiquet.

155
Le nombre de salariés employés à l'usine Saupiquet de Quimper. Selon les syndicats, la majorité d'entre eux sont âgés de 45 à 55 ans.

Etats-Unis : des réacteurs nucléaires pourraient être redémarrés

ÉNERGIE

Le département de l'Energie est prêt à remettre en service des centrales nucléaires récemment arrêtées.

Véronique Le Billon
— Bureau de New York

Des réacteurs nucléaires arrêtés pourraient bientôt reprendre du service aux Etats-Unis. Le département de l'Energie a octroyé au printemps sa garantie pour un prêt de 1,52 milliard de dollars (1,4 milliard d'euros) à Holtec International, avec l'objectif de redémarrer la centrale nucléaire de Palisades (Michigan), mise à l'arrêt il y a deux ans.

L'administration Biden ambitionne une baisse de 50 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030 (par rapport à 2005) et « *l'énergie nucléaire est notre plus grande source d'électricité sans carbone* », a justifié récemment la secrétaire à l'Energie Jennifer Granholm. L'an dernier, 19 % de l'électricité américaine était d'origine nucléaire, et 10 % venait de l'éolien (21 % toutes origines renouvelables confondues).

Un projet soumis à l'avis du régulateur du secteur

Les Etats-Unis comptent 94 réacteurs nucléaires, mais une demi-douzaine ont fermé ces dernières années, concurrencés par le gaz, moins cher pour produire de l'électricité.

Spécialiste du démantèlement, Holtec a acheté plusieurs réacteurs en se finançant sur les provisions mises de côté, mais il perçoit le potentiel d'un redémarrage : la demande d'électricité devrait être dopée ces prochaines années avec le développement de l'intelligence artificielle, fortement consommatrice d'électrons. Et les Etats rivalisent pour attirer les usines de batteries ou de semi-conducteurs, gourmandes en électricité. Ce premier prêt garanti octroyé par le département de l'Energie est scruté par le secteur. « *Ce qui s'est passé avec Palisades est positif* », a réagi le PDG de Constellation Energy. Celle-ci a aussi fermé en 2019 un réacteur, le dernier de Three Mile Island (TMI), la centrale qui a connu le plus sévère accident aux Etats-Unis, en 1979. Rouvrir ce dernier réacteur pourrait désormais être mis à l'étude : « *Nous n'ignorons pas que cette opportunité existe pour nous* », a indiqué Joseph Dominguez lors des derniers résultats trimestriels, indiquant toutefois qu'il restait des étapes à franchir.

> « Pour atteindre notre objectif de parvenir à une consommation nette zéro d'ici à 2050, nous devons au moins tripler notre capacité nucléaire actuelle. »
> JENNIFER GRANHOLM
> Secrétaire à l'Energie

Avant que les Etats-Unis ne rouvrent effectivement des réacteurs mis en sommeil, le régulateur du secteur devra donner son feu vert. Il faudra ensuite engager des travaux de remise en conformité, et trouver les effectifs pour relancer la machine. Le débat a en tout cas mûri, y compris en Californie où la prolongation de la centrale de Diablo Canyon a été mise à l'étude. Si l'administration ouvre la porte à la relance de réacteurs fermés, c'est aussi parce que les chantiers de nouveaux réacteurs sont difficiles.

Au sud-est des Etats-Unis, la Géorgie vient d'inaugurer le deuxième AP1000 de la centrale de Vogtle, après des années de retard et une facture globale de 35 milliards de dollars pour les deux réacteurs.

L'occasion pour la secrétaire à l'Energie de voir en grand pour la filière. « *Pour atteindre notre objectif de parvenir à une consommation nette zéro d'ici à 2050, nous devons au moins tripler notre capacité nucléaire actuelle dans ce pays* », a expliqué Jennifer Granholm, lors de l'inauguration. Cela voudrait dire ajouter quelque 200 gigawatts de capacité nucléaire d'ici à 2050… « *Deux de fait* [avec les deux nouveaux réacteurs de Vogtle, NDLR], *encore 198 !* » a-t-elle lancé. A ce stade, c'est plus une boutade qu'un programme. « *Nous allons célébrer ce que nous avons accompli ici pendant un bon moment* », a d'ailleurs tempéré le PDG de Southern Company, le propriétaire de Vogtle.

Le maintien des réacteurs déjà en place

Ces dernières années, la Maison Blanche a poussé le marché des petits réacteurs (SMR), mais l'horizon d'une première centrale de ce type s'est éloigné avec l'annulation du premier projet de NuScale. Terra Power, une société soutenue par Bill Gates, a lancé la construction d'un prototype dans le Wyoming, mais les tensions entre les Etats-Unis et la Russie ont déjà décalé le projet, autour des questions de l'accès au combustible.

Avant de penser à construire de nouveaux réacteurs ou à en rouvrir d'anciens, la filière s'est concentrée sur le maintien des unités déjà en service, en étendant leur durée d'exploitation, et en poussant leurs capacités de production. « *Nous avons déjà reçu ou annoncé des prolongations de licences pour cinq centrales et d'autres sont à venir, à condition que la politique soit favorable* », notait ainsi en mai le PDG de Constellation Energy.

Le groupe a aussi annoncé des augmentations de puissance pour deux de ses centrales, « *qui apporteront 160 MW au cours des prochaines années* », a-t-il indiqué. Une politique qu'il pourrait amplifier sur d'autres sites, pour un ajout cumulé de 1.000 MW, soit l'équivalent d'un réacteur. Le secteur, enfin, a cherché à abaisser le coût d'exploitation ces dernières années, et le Congrès a adopté un plan d'aide pour les centrales dont l'équilibre économique était menacé. ■

Comment Siemens et l'Allemagne enrayent la fuite des cerveaux de l'IA

● Le groupe industriel allemand vient d'installer son principal centre de recherche sur le campus de l'université technique de Munich.
● Un choix stratégique que Siemens partage avec d'autres industriels allemands et dont la France devrait s'inspirer.

C'est la première fois que Siemens ouvre un centre technologique au cœur d'un campus universitaire et qu'il le partage avec les chercheurs de ce dernier. *Photo Benedict Bettermann / Zuma-RÉA*

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Ninon Renaud
— A Munich

Grand groupe industriel de renom recherche expert en IA. Installé à l'entrée du campus de l'université technique de Munich (TUM) à Garching, à une quinzaine de kilomètres au nord de la capitale bavaroise, le centre technologique flambant neuf de Siemens a tout d'une plaquette publicitaire sur papier glacé pour cette population que s'arrachent les entreprises du monde entier. Selon une étude du cabinet britannique Zeki cartographiant 140.000 scientifiques et ingénieurs spécialistes de l'IA dans le monde, présentée mi-juin lors d'un sommet sur l'IA organisé à Munich par Siemens, 51 % des experts en intelligence artificielle travaillent hors du pays qui les a formés.

Le bâtiment a été conçu à l'aide d'un jumeau numérique, selon les dernières normes environnementales. Ses panneaux solaires sur le toit lui permettent de produire l'équivalent de la consommation annuelle en électricité de 20 familles. Le centre technologique, qui sera complété en 2027 par une deuxième construction à proximité, moyennant un investissement total de 100 millions d'euros, doit rassembler sur 13.000 m² toutes les activités de recherche de Siemens en Allemagne.

Vivier de talents

Le groupe compte une quinzaine de centres dans le monde, mais, outre la taille XXL de celui-ci, c'est la première fois qu'il en ouvre un au cœur d'un campus universitaire et qu'il le partage avec les chercheurs de ce dernier. Outre les 450 premiers scientifiques maison installés au premier et troisième étage, 150 membres de la communauté de la TUM ont rejoint le deuxième étage du bâtiment. Pour multiplier les occasions de rencontres, une cafétéria a été positionnée au milieu du rez-de-chaussée, où les laboratoires de Siemens, d'un côté, et ceux de l'université, de l'autre, planchent sur les applications industrielles de l'IA.

Au-delà des chercheurs de la TUM présents sur place, ceux de Siemens auront aussi accès à tout l'écosystème scientifique du campus. Ce dernier abrite une série de laboratoires de renom, de l'institut Fraunhofer, dont un nouveau bâtiment est en cours de construction, à l'institut Max Planck, en passant par un nouveau centre de recherche du groupe SAP, inauguré mercredi en face de celui de Siemens. Avec ses 28.000 résidents, le campus, qui a déjà produit 18 prix Nobel, constitue le plus gros centre de formation d'experts en intelligence artificielle en Allemagne.

Hackathon

Selon l'étude du cabinet Zeki, ces experts assurent aux entreprises qui les recrutent une capacité d'innovation 35 % plus élevée que leurs concurrentes. Porte d'entrée principale de ces profils, les cinq géants américains Google, Microsoft, Amazon, Apple et Meta n'en captent finalement que 11,4 %, plus de la moitié de leurs recrues les quittant au bout de dix-huit mois.

Leur préférence va aux grands groupes qui attirent en moyenne 60 % de ces talents (66 % en Allemagne) en quête de nouvelles frontières applicatives pour l'IA. D'où la volonté de Siemens comme SAP de s'inviter au plus près du principal vivier allemand.

Fort de son laboratoire, Siemens a ainsi convaincu Carla Sauvant lors d'un hackathon organisé par la TUM de rejoindre le groupe pour mener sa thèse en réalité augmentée appliquée à l'architecture. La jeune femme travaille pour le groupe sur un métavers industriel reproduisant la production d'un sirop médicamenteux grâce à l'utilisation de l'IA générative, du jumeau numérique et de la réalité augmentée.

« Cela peut s'appliquer à tout processus de production, précise la chercheuse. *J'aime ce caractère concret de l'industrie, on peut changer les choses en repoussant les frontières de la technologie. » « Chez Siemens, l'intelligence artificielle a toujours un but, nous résolvons des problèmes réels et le caractère multidisciplinaire de nos équipes, qui croisent l'IA avec d'autres technologies, offre une diversité attractive pour les jeunes »*, souligne Norbert Gaus, responsable de la R&D pour la numérisation et l'automatisation.

51 %
DES EXPERTS EN INTELLIGENCE ARTIFICIELLE
travaillent hors du pays qui les a formés.

Manque de perspectives en France

Quand ses recrues quittent son département de recherche où sont développés les prototypes, il assure que c'est surtout pour rejoindre les différentes unités opérationnelles du groupe, où 1.500 experts en intelligence artificielle travaillent à la mise à l'échelle de ces technologies. Avec 3.700 brevets déposés à son actif dans le domaine de l'IA, Siemens fait la course en tête aux côtés de Siemens Healthineers, mais Bosch, Bayer, BMW, SAP ou encore Zalando figurent aussi parmi les grands recruteurs en talents de l'IA en Allemagne.

Ce tissu de champions industriels connectés à d'importantes universités à Munich, mais aussi à Karlsruhe, Aix-la-Chapelle, Stuttgart, Hambourg ou encore Dresde permet depuis trois ans à l'Allemagne d'attirer plus de talents qu'elle n'en perd, selon l'étude du cabinet Zeki. Une différence de taille avec la France, dont les talents, faute de perspectives dans les entreprises nationales, partent en masse outre-Atlantique, même si certains comme ceux à l'origine de Mistral ou de H ont fini par reprendre l'avion dans l'autre sens. L'Hexagone est, il est vrai, au cinquième rang des plus gros fournisseurs d'experts de l'IA, mais la technologie reste l'apanage des grands instituts de recherche, en tête desquels l'Inria et le CNRS.

Seuls 5,5 % des talents rallient des entreprises, dont Thales, Orange, Valeo, Sanofi, Criteo ou le spécialiste de l'imagerie médicale Guerbet sont les principales. *« Malgré son beau succès, Mistral AI est trop petit pour changer la donne,* estime Tom Hurd, le fondateur de Zeki. *Ce qui manque, c'est une culture de la recherche plus appliquée, avec des champions industriels nationaux installés au cœur d'un écosystème complet. La France devrait adopter une approche systémique pour garder ses talents. C'est devenu un sujet géopolitique, car ce sont eux qui créent la propriété intellectuelle garante de toute souveraineté »*, conclut-il. ■

« Sans salariés bien formés, l'IA ne sera pas rentable »

Propos recueillis par
N. Re.

VINCENT CHARLET
Délégué général de la Fabrique de l'industrie

L'intelligence artificielle générative est-elle si stratégique pour l'industrie ?
Cela dépend du point de vue que vous adoptez. Au niveau microéconomique, l'introduction de l'intelligence artificielle générative aura le même effet que celle des technologies de l'information par le passé. Depuis le début des années 2000, le fossé s'est creusé entre les pionniers de la transformation numérique et les autres.

Même si l'application de l'IA au cadre industriel reste complexe, ce phénomène du « winner takes it all » risque de s'accentuer, car seuls les acteurs disposant déjà des meilleurs standards technologiques et de l'organisation moins pyramidale, qui va de pair avec ces standards, pourront profiter des nouvelles avancées technologiques. C'est tout le défi pour nos PME et ETI si elles veulent garantir leur compétitivité.

Au niveau macroéconomique, je doute que l'IA générative ait, en revanche, des effets sur la productivité moyenne de l'industrie, dont le niveau en France est très préoccupant, puisqu'il se situe en queue de peloton européen. Depuis la crise du Covid, le secteur industriel contribue pour 35 % environ à la perte de productivité, alors qu'il ne représente que 9,3 % de la valeur ajoutée nationale brute.

Comment expliquer cette situation ?
L'étude que la Fabrique de l'industrie vient de publier montre que compétitivité et réindustrialisation sont deux objectifs indépendants, dont la combinaison n'est pas évidente. Une partie de notre perte de productivité est liée à des raisons conjoncturelles : la compétitivité de l'industrie a particulièrement souffert de la rétention de main-d'œuvre due au Covid, mais aussi des plans de relance qui ont ensuite maintenu à flot des entreprises non viables. La promotion de l'apprentissage a par ailleurs mis sur le marché des populations moins productives que la moyenne.

L'autre partie de l'explication est plus structurelle : nos entreprises n'ont pas une main-d'œuvre assez formée pour tirer parti de l'investissement dans les nouvelles technologies de l'information. Le vieillissement de notre population active renforce cette inadéquation des compétences aux besoins du marché du travail.

DR

« Le vieillissement de notre population active renforce cette inadéquation des compétences aux besoins du marché du travail. »

L'hémorragie de talents dans l'IA, qui quittent la France pour les Etats-Unis principalement, est d'autant plus préoccupante...
En effet, l'impératif de réindustrialisation a gagné des galons dans l'agenda politique, mais cet élan ne sera pas pérenne si on perd de vue la productivité, garante de la compétitivité des entreprises. Celle-ci exige un effort massif d'investissement dans la formation continue des salariés, dans le socle fondamental de connaissances des plus jeunes, mais aussi dans un écosystème d'entreprises innovantes de nature à convaincre ces talents de rester en France. Sans maîtrise des savoirs scientifiques et techniques, l'investissement dans l'IA, et plus généralement dans le numérique, ne sera pas rentable. ■

Golden Goose et Shein calent aux portes de la Bourse

Les sneakers au look vintage sont notamment portées par des stars comme Taylor Swift. *Photo Levine-Roberts/Sipa USA/Sipa*

MODE

L'IPO du fabricant de sneakers Golden Goose était initialement prévue le 21 juin.

Shein, lui, muscle son dossier pour une IPO à Londres.

Virginie Jacoberger-Lavoué

La dissolution décidée par Emmanuel Macron aura-t-elle des conséquences inattendues dans la mode ? La « poule aux œufs d'or » des sneakers ne tient pas encore ses promesses. Le groupe italien Golden Goose Group SpA a reporté mercredi son entrée en Bourse, initialement prévue le 21 juin. Le fabricant des sneakers au look vintage usé portées par des stars comme Taylor Swift, a invoqué la « *volatilité des marchés* » dans le sillage des élections en Europe, où la France est très observée. Selon le groupe italien, les tensions politiques pèsent considérablement sur les valorisations du luxe en Europe.

Contexte politique

Golden Goose a réagi mercredi après une information du report de l'IPO par Bloomberg. Selon le groupe italien détenu par le fonds d'investissement britannique Permina depuis 2020, le contexte nuit à la valorisation des actions du titre.

Il comptait initialement lever 100 millions d'euros grâce à l'émission d'environ 10 millions de nouvelles actions. En prévoyant ainsi de placer en Bourse 30 % de ses actions, il avait pour objectif de renforcer la structure de son capital et de réduire son endettement. Permina avait, lui, prévu de vendre près de 44 millions d'actions. Le fabricant de sneakers a vu son chiffre d'affaires progresser de +18 %, à 587 millions d'euros l'an passé, dans un contexte de ralentissement des dépenses de luxe et de poussées inflationnistes persistantes. L'enseigne parie sur sa capacité à élargir sa percée dans le prêt-à-porter et les accessoires à l'aune du succès de l'italien Moncler, parti de l'engouement pour sa doudoune pour se positionner comme une marque de mode. Golden Goose visait haut en Bourse, ses perspectives étant évaluées à 1 milliard d'euros d'ici à cinq ans.

Ralentissement du luxe

« *Ce n'est pas la première fois qu'une enseigne de mode reporte son IPO* », souligne Yann Kretz, principal partner chez Roland Berger. « *Cependant, nous remarquons un vent de panique lié au ralentissement de la demande dans le luxe sur tous les marchés, ainsi qu'au contexte macroéconomique et politique qui s'est durci en Europe, et à l'absence de perspectives ; sans visibilité aux Etats-Unis, premier marché du luxe, et sans rebond en Chine.* »

Selon un autre expert du luxe, « *le marché des IPO est anémique, et beaucoup d'acteurs en Europe s'inquiètent, au-delà de cette problématique.* » « *Dans le luxe, nous sommes depuis quelques semaines consultés pour des missions de réduction de coûts, du jamais-vu depuis des années.* » L'introduction en Bourse du groupe Shein ne paraît guère en meilleure voie. Selon le « Financial Times », l'enseigne chinoise de l'ultra fast fashion, évaluée à 60 milliards de dollars, va devoir muscler son dossier pour son projet d'introduction à la Bourse de Londres. Pour plusieurs raisons, le probable report de l'IPO de ce symbole de l'ultra fast fashion cassant les prix mais aux pratiques critiquées, notamment dans la fabrication de ses produits reposant sur une kyrielle de sous-traitants, surprend moins.

Deux milliards de bénéfice

L'enseigne avait précédemment été contrainte de reporter son projet d'introduction, initialement envisagée à Wall Street, en novembre, en raison en partie des tensions entre Washington et Pékin. Pour son projet d'IPO à Londres, Shein, qui a engrangé plus de 2 milliards de dollars de bénéfices l'an passé, reste suspendu à la décision de Pékin. L'enseigne tente de convaincre les investisseurs de sa capacité à se développer au-delà de l'ultra fast fashion.

La plateforme est concurrencée par son compatriote Temu, ainsi que par Amazon. Pour générer des revenus et des bénéfices stables, Shein doit améliorer sa logistique et prouver sa capacité à fidéliser ses clients. L'utilisation de l'application Shein pourrait avoir atteint un plateau. Le « Financial Times » rappelle une étude GWI qui évoque une fréquentation sur l'application qui stagne depuis plusieurs mois à 12 % des personnes interrogées. ■

La griffe de mode Kitsuné démultiplie ses cafés

RESTAURATION

L'entreprise compte passer à une centaine de cafés dans cinq ans, contre 35 aujourd'hui.

Clotilde Briard

A Bali, Kitsuné a vu grand. La griffe, connue pour ses boutiques de mode, ses cafés et ses activités dans la musique, met sa patte sur 5.000 mètres carrés, avec un partenaire, Savaya Group. Et ajoute des cordes à son arc. Outre un magasin de prêt-à-porter et un lieu où déguster petit noir et thé matcha comme ailleurs dans le monde, Desa Kitsuné compte un restaurant, un « day-club », avec une piscine et de la musique, et un nightclub accueillant, en extérieur, des DJ de la scène internationale. De quoi acter sa montée en puissance du côté de « l'« hospitality ». Et servir d'exemple, à l'avenir, pour d'autres zones à l'image festive.

En cinq ans, la marque créée en 2002 par Gildas Loaëc et Masaya Kuroki – toujours majoritaires au capital – a multiplié son chiffre d'affaires par quatre. Avec son positionnement ancré sur l'art de vivre, elle a atteint 200 millions d'euros pour son dernier exercice clos à fin mars, en hausse de 35 % par rapport au précédent. Et vise les 500 millions d'ici à cinq ans.

Différentes expertises

« *La spécificité de notre modèle, difficile à comprendre pour certains au début, fait aujourd'hui notre grande force. Nous avons démontré nos différentes expertises. Et nous pouvons aujourd'hui les déployer plus largement* », estime Audrey Castel Oster, directrice générale de Kitsuné.

La mode reste la première activité d'une marque « *profondément parisienne avec des accents japonais* », au travers de plus de 75 points de vente Maison Kitsuné et de collections disponibles chez 400 revendeurs.

Le volet féminin s'est musclé au cours des dernières saisons. Des sacs aux chaussures, les accessoires se font une place croissante avec une première boutique qui lui est consacrée rue de Richelieu, à Paris. La griffe vise le doublement du nombre de magasins dans les cinq ans. La production se fait, elle, au Portugal et en Asie. « *Nous réfléchissons de plus en plus à la manière de produire, surtout en Asie pour les marchés locaux, et en Europe pour ceux du Vieux Continent* », remarque la directrice générale.

Forte présence en Asie

Démarrée en 2013, la branche Café Kitsuné affiche de fortes ambitions. Elle compte 35 entités dans le monde avec des différences de torréfaction pour coller aux goûts locaux. Elle entend bien monter à une centaine dans les cinq ans qui viennent, en propre comme en franchise. De 10 % des ventes du groupe, elle a la capacité de monter à 20 ou 25 %.

> La marque s'adapte aux goûts locaux.

Dès la fin de l'année, l'activité comptera à Paris un nouveau lieu emblématique du côté de l'Opéra Garnier, intégrant une offre salée. Au Japon, autre zone clé, les ouvertures se font, en propre, au rythme moyen d'une tous les six mois. L'entreprise, qui a des filiales au Japon, aux Etats-Unis et à Shanghai, regorge de projets. D'abord à l'international, qui pèse pour 90 % de son chiffre d'affaires avec une forte présence en Asie. « *Nos clients asiatiques se montrent très fidèles aux marques* », se félicite Audrey Castel Oster.

Fidèle à son modèle diversifié, la maison ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. « *Nous ne nous interdisons pas d'aller vers d'autres secteurs. Nous pouvons être légitimes dans toutes sortes d'activités* », juge Audrey Castel Oster. Les nouvelles explorations devraient commencer à se concrétiser d'ici à la fin de l'année. ■

Ordinateur quantique : les secrets de l'usine de C12

DEEPTECH

Fondée par les jumeaux Pierre et Matthieu Desjardins, la start-up C12 développe, en plein cœur de Paris, un ordinateur quantique à partir de nanotubes de carbone.

Elle vient de lever 18 millions d'euros.

Adrien Lelièvre

La ville de Paris recèle bien des secrets. Quand ils se baladent sur la montagne Sainte-Geneviève, les touristes ignorent sans doute que la micro-usine de la start-up C12 est enfouie sous leurs pieds. Celle-ci est pilotée par les jumeaux Pierre et Matthieu Desjardins, qui seront des candidats crédibles à une entrée au Panthéon s'ils accomplissent un jour leur rêve : développer le premier ordinateur quantique universel. Une prouesse scientifique qui permettrait de résoudre des problèmes jusqu'alors insolubles dans la chimie, le transport, la finance, la logistique…

Chez les Desjardins, les choses fonctionnent souvent par deux. Nés en 1988, ils sont entrés à l'Ecole polytechnique ensemble en 2008 avec des résultats quasi identiques (rangs 55 et 57). Douze ans plus tard, ils ont cofondé C12. Récemment, ils ont frôlé un nouvel exploit : « *Nous avons eu nos filles à 24 heures d'écart* », sourit Pierre Desjardins.

« Une complémentarité évidente »

C12 est une illustration de la montée en puissance de la deeptech. La start-up est un spin-off de l'Ecole normale supérieure, où Matthieu Desjardins a réalisé sa thèse de doctorat sous la direction du chercheur Takis Kontos. Au cours de son travail, il a pu mesurer le potentiel des nanotubes de carbone pour développer un ordinateur du futur.

A gros traits, l'idée est d'utiliser ce matériau pour piéger les électrons servant à créer des qubits – l'unité de base dans l'informatique quantique. Ceux-ci sont ensuite gérés par des puces de silicium qui véhiculent les micro-ondes servant à les contrôler. Les nanotubes de carbone ont un double atout : ils améliorent l'isolation des électrons et permettent de fabriquer des qubits d'une grande qualité. Ce qui n'empêche pas, ensuite, d'utiliser des algorithmes quantiques pour corriger des erreurs.

« *Le génie scientifique de C12, c'est mon frère* », explique Pierre Desjardins, en jouant le modeste. Après l'X, l'ingénieur a réalisé un master de physique appliquée à l'université de Columbia et fait un court passage au MIT. Il a pourtant démarré sa carrière professionnelle dans le conseil chez Roland Berger. Pendant six ans, il s'est frotté aux problématiques du business, puis a pris la tête de C12 à la demande de son frère qui souhaitait avoir la casquette de directeur technique. « *Nous avons une complémentarité évidente* », souligne-t-il.

18 nationalités

La jeune pousse est encore en phase de R&D et avait besoin de financements pour continuer à grandir. C'est pourquoi elle vient de réaliser un tour de table de 18 millions d'euros après de Varsity Capital, le nouveau fonds de Didier Valet (ex-Société Générale), EIC Fund et Verve Ventures. Plusieurs investisseurs historiques ont également remis au pot (360 Capital, Bpifrance et BNP Paribas Développement). Une belle performance alors que les investissements dans le quantique ont ralenti ces derniers mois, sous l'effet notamment de la « hype » entourant l'intelligence artificielle.

Dans leur usine inaugurée à la fin 2023 par Jean-Noël Barrot et Valérie Pécresse, les frères Desjardins disposent d'un terrain de jeu moderne. Outre un open space à côté duquel trône un prototype de leur machine quantique derrière une vitre, il y a deux étages au sous-sol. C'est là qu'on retrouve leur salle blanche, dédiée à la fabrication des puces quantiques.

C12 avait besoin d'un endroit qui isole des vibrations et des perturbations électromagnétiques. Et la rue des Fossés-Saint-Jacques a l'avantage de ne pas avoir une station de métro ou de RER à proximité. La jeune pousse est aussi connectée aux grandes écoles et universités voisines – ENS, Sorbonne, etc. Parmi ses 45 salariés, elle compte 22 doctorants. L'anglais est de rigueur car 18 nationalités sont représentées dans ses rangs.

Un émulateur sur le cloud

Le quantique est une course technologique dans laquelle il faut démontrer ses progrès pour allécher les investisseurs. A ce compte, C12 a fait du chemin. « *Nous avons sorti un premier produit l'année dernière : il s'agit de Callisto, qui est l'émulateur de notre ordinateur quantique en développement* », remet en perspective le patron. Il dispose de 13 qubits et est disponible gratuitement grâce à un partenariat avec OVHcloud.

La société mène aussi des projets avec des industriels comme Air Liquide, qui suit de près les avancées dans le quantique pour son activité dans les semi-conducteurs, qui génère désormais près de 10 % de ses revenus. Grâce à ses nouvelles ressources, C12 espère réussir la toute première opération quantique de haute-fidélité sur deux qubits distants, reliés par un bus de communication. Un projet clé pour passer à l'échelle et qui est aussi dans les cartons d'IBM. « *Ils ont pour objectif de le faire en 2026. On doit donc le faire avant eux* », lance, bravache, Pierre Desjardins. ■

L'usine souterraine de C12 est située quasiment sous le Panthéon à Paris. *DR*

Europe : les profils des fondateurs de start-up d'IA générative

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Près de 40 % des start-up européennes d'IA générative ont été fondées par des universitaires et chercheurs, selon une étude du fonds de capital-risque Accel.

Les anciens d'Oxford et Stanford sont les plus représentés.

Charlie Perreau

Nos start-up d'intelligence artificielle générative ont du talent. Mais d'où viennent ces talents ? Le fonds de capital-risque Accel, en partenariat avec Dealroom, a analysé les profils des fondateurs de plus de 200 start-up du secteur en Europe et Israël. Sans grande surprise, ils viennent en grande partie des géants de la tech. Un quart des start-up recensées ont un ou plusieurs fondateurs issus d'Apple, Amazon, DeepMind, Facebook, Google ou Microsoft. Cette proportion passe à plus d'un tiers (38 %) si on prend les 40 start-up d'IA générative les plus financées et à 60 % pour les dix premières. « *Cela montre bien que les fondateurs qui ont acquis de l'expérience dans les grandes entreprises technologiques et leurs laboratoires de recherche sur l'IA attirent des financements importants* », indiquent les auteurs du rapport.

Plus de 11 % des fondateurs viennent de Google, 5 % de DeepMind, la branche IA de la firme de Sundar Pichai, et 4,1 % de Meta. Les start-up françaises Mistral AI et H en sont de bons exemples. La première compte un ancien de Google DeepMind (le PDG Arthur Mensch) et deux ex-Meta dans son équipe fondatrice tandis que quatre des cinq associés de H viennent de Google DeepMind.

Les universités britanniques en tête

Cet essaimage résulte de la forte présence des géants de la tech sur le Vieux Continent, notamment en France. En 2015, Meta a ouvert à Paris FAIR, son laboratoire dédié à l'IA, avec une équipe de chercheurs et ingénieurs de haut niveau. Parmi eux, Alexandre Lebrun, qui est parti trois années plus tard pour créer Nabla, jeune pousse qui a développé un outil permettant de générer automatiquement un compte rendu médical à la suite d'une consultation. En 2018 c'est au tour de Google d'inaugurer un centre R&D dans la capitale française, qui a été suivi d'un lieu 100 % dédié à l'IA en début d'année. Les patrons de start-up européennes d'IA générative ont aussi travaillé dans des écoles. Plus d'un tiers (38 %) des jeunes pousses recensées a au moins un fondateur qui occupe ou a occupé un poste dans une université – professeur, chercheur, maître de conférences… Ce chiffre monte à 55 % pour les 50 start-up les mieux financées. Parmi le Top 10, on trouve Stanford, Oxford, Imperial College London et l'Ecole normale supérieure, reconnue dans le monde entier pour son master de recherche MVA (mathématiques, vision, apprentissage).

> « Les fondateurs qui ont acquis de l'expérience dans les grandes entreprises technologiques et leurs laboratoires de recherche sur l'IA attirent des financements importants. »
>
> Extrait de l'étude du fonds de capital-risque Accel

La guerre entre Paris et Londres

Pourtant, les chercheurs sont encore des minorités dans le paysage des start-up qui regorgent d'anciens consultants ou salariés de start-up et « big tech ». « *C'est un nouveau phénomène. Avant, on avait beaucoup de logiciels et de marketplaces et donc pas de chercheurs à leur tête. L'IA, en particulier le développement de modèle de fondation, demande des compétences sur des technologies de rupture* », souligne Harry Nelis, associé d'Accel.

Les auteurs de l'étude révèlent aussi où ont étudié les entrepreneurs européens. Une bonne partie a fait ses classes dans les universités britanniques, Cambridge en tête, suivie de près par Polytechnique et Imperial College London. Les fondateurs français sont 57 % à être passés par l'X, 26 % par l'université Pierre-et-Marie-Curie, 26 % par Télécom Paris et 22 % par CentraleSupélec. Parmi les 20 entreprises de GenAI qui ont levé le plus de fonds, 25 % ont au moins un fondateur qui a fait ses études à l'Ecole polytechnique. Londres reste en tête en termes de création de start-up d'IA génératives en Europe (27 %), loin devant Berlin (12 %), Paris (10 %) et Amsterdam (5 %). Mais la France est numéro un sur le volet du financement avec plus de 2 milliards d'euros levés.

Cette avance est due à de grosses opérations comme celles de Mistral (600 millions) annoncée il y a quelques jours. « *Il y aura clairement une course entre Paris et Londres. Tous deux ont de grandes universités, la présence forte des gros acteurs américains. Que la meilleure ville gagne* », lâche Harry Nelis. ■

Législatives : l'audience des médias d'information tirée par la politique

- Les ventes, recrutements d'abonnés et audiences des grands quotidiens et chaînes d'actualité s'envolent depuis la dissolution, à des niveaux inédits depuis le début de la guerre en Ukraine.
- L'effet d'un besoin d'information et de décryptage, dans l'incertitude politique actuelle.

A la suite de l'annonce surprise d'Emmanuel Macron, les sites et applications d'actualités ont vu leur nombre de visites, les 9 et 10 juin, croître de 48 % par rapport aux élections européennes de 2019, selon l'ACPM. *Photo Ludovic Marin/AFP*

MÉDIAS

Stéphane Loignon

Les médias d'information français vont-ils connaître l'équivalent de l'« effet Trump » qui avait porté les audiences de leurs homologues américains à des niveaux inédits ? Il est encore trop tôt pour le dire, mais la dissolution les a déjà propulsés bien au-delà de leurs standards.

L'annonce surprise d'Emmanuel Macron a immédiatement fait son effet. Selon l'Alliance pour les chiffres de la presse et des médias (ACPM), les sites et applications d'actualités et d'information généraliste ont vu leur nombre de visites, les dimanche 9 et lundi 10 juin, croître de 48 % par rapport aux élections européennes de 2019. Dans le trio de tête sur le numérique, « Le Monde » a ainsi connu un bond d'audience de 128 % (à près de 24,5 millions de visites sur deux jours), Franceinfo de 79 % et BFMTV de 52 %. « Les Echos » ont de leur côté vu les visites numériques croître de 57 %.

« *Nous avons établi, à l'occasion des élections européennes, un nouveau record pour un week-end électoral, même en tenant compte des présidentielles* », note Jérôme Fenoglio, le directeur du « Monde ». Les podcasts profitent aussi de l'engouement du public. Ainsi du côté du « Parisien » (dans le même groupe que « Les Echos »), l'épisode de Code Source publié dès le lundi matin a enregistré plus de 100.000 téléchargements le jour même, un record.

Recrutement d'abonnés

« *La dissolution a débouché sur une période électorale très courte* », note le banquier d'affaire et fin connaisseur de la presse Jean-Clément Texier, ce qui favorise à ses yeux la consommation d'actualité numérique plutôt que papier. « *Même s'il y a un effet d'entraînement sur le papier* », nuance-t-il. Le numéro du « Monde » paru lundi 10 a ainsi triplé ses ventes habituelles en kiosque. Le même jour, celui du « Parisien » a vu ses ventes au numéro bondir de 63 % par rapport à son rythme habituel (contre +30 % environ au lendemain de l'élection européenne de 2019). Celles des « Echos » ont progressé d'environ 40 % les 10 et 11 juin.

Sur la semaine qui a suivi l'élection, les ventes du « Parisien » ont augmenté de 60.000 exemplaires au total sur sept jours. « *Il y a un vrai besoin de décryptage et les médias référents sont bien positionnés pour y répondre* », confirme Sophie Gourmelen, la directrice générale du « Parisien - Aujourd'hui en France ». Et l'effet se poursuit. « *La semaine dernière a été la plus importante en termes de trafic depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie fin février 2022* », indique Bertrand Gié, directeur du pôle news du « Figaro », selon qui l'audience est ces jours-ci supérieure d'environ 20 % aux moyennes habituelles.

Cet afflux de visiteurs se traduit par un rythme élevé de recrutement d'abonnés. « *De l'ordre de deux à trois fois notre rythme moyen hebdomadaire* », indique Bertrand Gié au « Figaro ». Idem au « Monde », où le rythme habituel de recrutement a été multiplié par trois les deux jours suivant l'annonce, et par deux depuis. Une hausse d'environ 50 % a été enregistrée par « Les Echos » la semaine du 10, par rapport aux quatre semaines précédentes. « Ouest-France » estime pour sa part à 25 % la hausse de son rythme de recrutement d'abonnés numériques depuis les élections (en excluant l'effet d'une interview de Kylian Mbappé).

Mediapart observe carrément une hausse de 400 % des souscriptions d'abonnement sur la période du 7 au 13 juin, par rapport à celle du 31 mai au 6 juin. « *On peine à s'en réjouir au regard du contexte politique catastrophique. Cette progression est à lier au besoin impérieux du public, dans ce moment sinistre, de s'informer, de trouver des repères et de distinguer le vrai du faux* », précise Carine Fouteau, la présidente de Mediapart.

Enfin, sur le petit écran, les chaînes d'information voient aussi leurs audiences bondir, atteignant à elles quatre sur la période du 10 au 18 juin un total de part d'audience inédit depuis le début de la guerre en Ukraine (11,2 %), selon des chiffres communiqués par l'une des chaînes. Entre le 9 et le 16 juin, BFMTV a repris la tête parmi les chaînes d'information, avec 4,1 % de part d'audience en moyenne (contre 2,7 % en mai). CNews est au coude-à-coude, avec des parts d'audience comprises entre 2,9 et 4,8 % selon les jours, entre le 9 et le 17 juin (contre 2,8 % en mai).

Un été riche en actualité

LCI réalise sa meilleure part d'audience de l'année, à 2,3 % sur la semaine du 10 juin (contre 1,7 % en mai). « *Comme dans tous les grands moments forts d'actualité, les Français ont besoin de savoir, comprendre, sans parti pris, des faits, des explications* », estime le directeur général de BFMTV, Marc-Olivier Fogiel, pour qui « *la période est hors norme car c'est un événement inattendu, à rebondissements et qui inquiète* ».

Reste désormais à savoir combien de temps l'effet durera. « *Est-ce qu'on va être dans une "blitzkrieg numérique" ?* » s'interroge Jean-Clément Texier. « *Les audiences restent élevées, sur un plateau légèrement à la baisse* », convient un dirigeant de presse. L'intérêt du public devrait rester vif au moins jusqu'au second tour. L'actualité se poursuivra ensuite avec la formation d'un gouvernement, puis les Jeux Olympiques. De quoi laisser présager un été riche pour les médias d'information, à une période habituellement creuse. Quant à l'hypothèse d'un « effet Trump » à la française sur la presse, « *c'est encore un peu tôt pour le dire, il faudra voir le résultat des élections, mais ce n'est pas impossible* », avance un acteur du secteur. ■

ÉCOUTEZ NOTRE PODCAST LA STORY
Service public, TNT : l'été chaud de l'audiovisuel dans « La Story », le podcast d'actualité des « Echos ».

En Autriche, la gauche veut offrir aux 16-30 ans l'accès à la presse

Les sociaux-démocrates autrichiens, qui ont de bonnes chances de conduire la coalition de gouvernement après les élections en septembre, veulent utiliser une partie des revenus d'une taxe existante sur la publicité en ligne pour aider les 16-30 ans à acheter de la presse de qualité. La subvention pourrait atteindre 150 euros par an par jeune. Il n'y aurait pas de restriction sur les contenus politiques mais des exigences d'éthique journalistique. La gauche craint une « orbanisation » de la vie politique du pays. Mais les abonnements aux titres du pays coûtent plus cher que 150 euros et la subvention pourrait être utilisée par les proches des jeunes éligibles, ce qui limiterait le revenu supplémentaire de la presse.

Aux Etats-Unis, une baisse d'intérêt pour la campagne présidentielle

Avec une affiche présidentielle identique à celle de 2020, la curiosité n'est plus au rendez-vous et les chaînes télévisées finissent par souffrir de la polarisation de la vie politique. Un débat Trump-Biden le 27 juin devrait néanmoins attirer les spectateurs.

Véronique Le Billon
— Bureau de New York

Le 30 mai, pour l'énoncé du verdict dans le premier procès pénal contre Donald Trump, Fox News a remporté la palme de l'audience, avec 4,7 millions de téléspectateurs. Une solide performance pour un jour de semaine en plein après-midi. La chaîne télévisée, propriété de Rupert Murdoch, est la vache à lait du groupe et toujours le principal canal de la droite américaine. Pendant la soirée, sa concurrente MSNBC – classée à gauche – a ensuite pris l'avantage, en réunissant 3,4 millions de téléspectateurs, selon les chiffres de la société de mesure d'audience Nielsen.

L'année électorale, qui dope traditionnellement les audiences télévisées, s'annonce pourtant morose. Avec un Donald Trump se plaçant au-dessus de la mêlée républicaine, la primaire à droite n'a déjà pas attiré les foules, et le débat n'a pas eu lieu au sein du camp démocrate, Joe Biden ayant fait le choix de se représenter.

Avec une finale identique à celle de 2020, les Américains n'ont donc plus la curiosité de nature à doper les audiences télévisées. De l'inflation à l'immigration, les thèmes de campagne sont en outre rabâchés depuis des mois, les programmes et les nouvelles propositions des deux camps étant eux, à cinq mois de l'élection, quasi inexistants dans les échanges.

Concurrence essaimée

Au-delà d'une affiche peu séduisante, les chaînes télévisées du câble ont aussi été accusées d'être trop partisanes, en renforçant le clivage de la vie politique en cours. CNN, marquée à gauche, a ainsi subi une chute de ses audiences avec l'arrivée de Joe Biden à la Maison-Blanche. Le 30 mai, pour le verdict de Donald Trump, la chaîne n'a engrangé qu'une modeste performance, avec 1,3 million de téléspectateurs en moyenne dans la soirée, soit près de trois fois moins que MSNBC.

La chaîne Fox News, centrée sur l'électorat conservateur, reste de son côté une vache à lait pour son actionnaire, mais elle a aussi payé le prix de son action partisane, avec une amende record de 787 millions de dollars (733 millions d'euros) pour avoir laissé croire à des tricheries pendant l'élection de 2020.

Les chaînes ont aussi perdu, volontairement ou non, des animateurs moteurs d'audience comme Tucker Carlson (Fox News) ou Chris Cuomo (CNN), qui ont contribué à essaimer leur audience sur de nouvelles plateformes, sur X pour le premier ou à NewsNation pour le second. Dans le même temps, la concurrence globale s'est démultipliée, tant sur l'audience férue de politique avec les nouvelles chaînes comme Newsmax ou les talk-shows radio (notamment conservateurs), que sur l'audience globale avec les chaînes de streaming et les réseaux sociaux (YouTube en tête).

Un prochain rendez-vous aura valeur de test et devrait attirer une large audience : le premier débat télévisé entre Donald Trump et Joe Biden, le 27 juin sur CNN. Les deux candidats se sont affranchis des règles traditionnelles d'organisation, qui prévoient d'ordinaire ces débats télévisés plus tardivement dans la campagne.

> Les chaînes du câble ont aussi été accusées d'être trop partisanes, en renforçant le clivage de la vie politique en cours.

Fragilisée par des audiences en berne et une crise de gouvernance, CNN espère se relancer à cette occasion. Mais elle amplifie aussi sa diversification. « *Nous ne pensons pas que l'actualité se résume à la politique* », a ainsi expliqué le nouveau patron de la chaîne, Mark Thompson, devant les annonceurs publicitaires en mai. « *Le business et la technologie sont des sujets d'actualité* », comme « *la météo, la santé et le bien-être* », laissant entendre que la chaîne allait chercher à monétiser son audience sur ces autres thématiques. ■

Jean-Sébastien Decaux rachète « Terre Sauvage » à Bayard

PRESSE

La société d'investissement du fils de Jean-Claude Decaux reprend deux magazines du pôle nature de Bayard.

L'entrepreneur veut jouer la complémentarité avec la société de production audiovisuelle Galatée rachetée en 2022.

Stéphane Loignon

Les magazines « Terre Sauvage » et « Alpes Magazine » changent d'écosystème. L'entrepreneur Jean-Sébastien Decaux, fils de Jean-Claude Decaux et l'un des ex-dirigeants du groupe JCDecaux dont il est membre du conseil de surveillance, reprend par le biais de sa société d'investissement Terre & Fils ces deux titres mis en vente par Bayard.

Le mensuel « Terre Sauvage », fondé en 1986 et laissant une large place à la photo de nature, et le bimestriel « Alpes Magazine », créé en 1990 et dédié au patrimoine et aux habitants des Alpes, entrent donc dans le giron de cette filiale du fonds de dotation créé par Jean-Sébastien Decaux et visant à valoriser les territoires et les savoir-faire locaux.

Le montant de la transaction n'est pas dévoilé, pour cette reprise de 100 % du capital de ces deux journaux animés par une même équipe de 9 salariés permanents (et une cinquantaine de contributeurs), basés au Bourget du Lac en Savoie. Les emplois seront préservés. Le fonds de commerce des magazines, qui sont à l'équilibre, réalise plusieurs millions d'euros de chiffre d'affaires annuel, indique Jean-Sébastien Decaux. Leur diffusion nette cumulée avoisine selon Terre & Fils 30.000 exemplaires en kiosque, auxquels s'ajoutent un peu moins de 20.000 abonnements.

Le mensuel « Terre Sauvage », fondé en 1986, laisse une large place à la photo de nature. *DR*

Développement numérique

Avec cette acquisition, le fonds de dotation de Jean-Sébastien Decaux fait donc son entrée dans l'univers de la presse. « *Le magazine "Terre Sauvage" présente une cohérence avec notre trajectoire, axée sur le lien au terroir, à la nature et au vivant* », souligne-t-il. L'idée est notamment de miser sur la complémentarité entre « Terre Sauvage » et Galatée, la société de production cinématographique fondée par le cinéaste Jacques Perrin, dont Jean-Sébastien Decaux a pris une participation majoritaire en 2022.

« *Avec l'acquisition de Galatée et aujourd'hui celle de ces deux magazines, nous ajoutons une brique complémentaire à notre action, avec la capacité de véhiculer des récits, de l'imaginaire et de la connaissance, dans l'audiovisuel avec Galatée et à travers les mots et la photo avec "Terre Sauvage" et "Alpes Magazine"* », ajoute-t-il. Concrètement, Galatée pourra produire des vidéos pour « Terre Sauvage », notamment pour les réseaux sociaux, et les deux sociétés pourront effectuer certains reportages en commun.

Un investissement d'environ 1 million d'euros est prévu dans l'année qui vient pour lancer plusieurs chantiers, dont une refonte éditoriale de « Terre Sauvage » l'an prochain, avec une nouvelle maquette et un positionnement visant à rendre plus accessible le monde sauvage. La priorité réside surtout dans le développement des deux titres sur le numérique et les réseaux sociaux.

Le nouvel actionnaire envisage également des projets dans l'événementiel, en particulier autour du festival de « Terre Sauvage », qui pourrait prendre une dimension supérieure. Ce nouveau pôle de presse a vocation à dégager des profits d'ici trois à cinq ans. D'autres acquisitions ne sont pas à exclure. ■

L'Europe coince sur son projet de label garantissant la sécurité du cloud

NUMÉRIQUE

Le dossier visant à protéger les données les plus sensibles quand elles sont hébergées en ligne patine sur fond de lobbying américain.

La France pousse sans succès l'idée d'une immunité contre les lois extraterritoriales.

Florian Dèbes

Mieux vaut pas d'accord qu'un mauvais accord. Dans le débat bruxellois sur la protection des données sensibles hébergées dans le cloud, chaque camp fait sienne cette devise selon les circonstances et son intérêt.

Il y a deux ans, les défenseurs de la tech américaine et de contraintes allégées avaient gagné du temps en obtenant le report de réunions clés. Le dossier avait tout de même avancé par la suite. Mais cette semaine, les supporters de mesures de sécurité plus dures, notamment des Français, pouvaient à leur tour se satisfaire d'une réunion annulée sur ce même sujet et qui ne se présentait pas bien pour eux. Selon Politico, une réunion technique du 18 juin, la dernière avant des changements à haut niveau au sein des institutions européennes, n'a en effet finalement pas évoqué le sujet.

Démarrées il y a trois ans et scrutées par tout le secteur du numérique et ses clients, ces discussions visent à s'accorder à l'échelon européen sur les critères d'un label qui viendrait certifier les offres d'informatique en ligne (« cloud computing ») selon différents niveaux de garantie en matière de sécurité des informations. Aux niveaux les plus élevés, ce label pourra ensuite être repris par les Etats ou l'Union européenne comme une exigence pour les administrations au moment du choix du fournisseur à qui elles confieront des données sensibles (par exemple, des informations confidentielles ou stratégiques).

Contrer les risques d'accès non autorisé

Mais encore faut-il s'entendre sur des exigences communes. Espérant être favorisées par ce schéma européen de certification de cybersécurité pour les services cloud (EUCS), les entreprises européennes du secteur commencent à trouver le temps long. « *On attend. Mais si le label n'est pas suffisamment rigoureux et protecteur, 80 % du marché resteront aux mains de sociétés américaines comme les Gafam et les entreprises européennes laisseront grande ouverte leurs portes à la curiosité de leurs concurrents* », s'impatiente William Méauzoone, le fondateur de Leviia, un concurrent des services de stockages personnels Microsoft OneDrive et Google Drive.

Définir les règles de l'art en matière de sécurité technique ne pose pas de problème. « *L'enjeu, c'est de contrer les risques d'accès non autorisé par des Etats tiers qui mobiliseraient des législations à portée extraterritoriale* », indique une source qui suit les négociations, en référence notamment aux lois des agences de renseignement aux Etats-Unis. Outre-Atlantique, il suffit d'une décision d'un juge pour que la NSA, par exemple, puisse obtenir de Microsoft, Amazon ou Google des données hébergées sur leurs serveurs partout dans le monde.

> « Dans l'état actuel, le schéma ne répond à aucun besoin des utilisateurs. Il vaut mieux reporter la décision que de figer les choses pour longtemps. »
> HENRI D'AGRAIN
> Délégué général du Cigref

En pointe sur cette question, les négociateurs français défendaient l'idée d'exiger pour le niveau de labellisation la plus élevée une capacité d'immunité aux lois extraterritoriales.

Déjà appliquée en France, via le label national SecNumCloud, la mesure contraint de choisir des hébergeurs dont l'actionnariat est très majoritairement européen pour les données sensibles, soit 10 à 20 % du marché. Mais elle a subitement disparu des brouillons du texte en début d'année, notamment après un lobbying des champions technologiques américains très écoutés par les gouvernements néerlandais et allemand. Ces derniers ont ensuite trouvé le soutien des pays d'Europe de l'Est attentifs à ne pas froisser les intérêts américains quand leur sécurité militaire dépend de l'arsenal de l'Oncle Sam.

« *Dans l'état actuel, le schéma ne répond à aucun besoin des utilisateurs. Il vaut mieux reporter la décision que de figer les choses pour longtemps* », souffle Henri d'Agrain, le délégué général du Cigref, l'association informatique des grandes organisations françaises. Les négociateurs français ont revu à la baisse leurs ambitions. L'objectif est désormais d'articuler le futur schéma harmonisé européen de façon qu'il ne prévale pas sur les exigences SecNumCloud que la France souhaite conserver pour elle-même. ■

Cloud : Amazon lâche un déluge d'investissements en Allemagne

NUMÉRIQUE

La firme de Jeff Bezos va investir 10 milliards d'euros dans le cloud outre-Rhin d'ici à 2026.

Un montant qui s'ajoute à un projet de 7,8 milliards annoncé en mai.

Emmanuel Grasland
— Correspondant à Berlin

C'est un déluge de financements qu'Amazon s'apprête à lâcher en Allemagne. Alors que la France va recevoir 4 milliards d'euros d'investissements de Microsoft dans le cloud, l'Allemagne va récupérer un montant quatre fois supérieur de la part de la firme de Jeff Bezos, via deux projets distincts.

Amazon va tout d'abord injecter 10 milliards d'ici 2026, pour développer les services d'hébergement de données de sa filiale AWS dans la région du Rhin et du Main. Sur cette somme, 8,8 milliards iront dans « *les infrastructures de cloud* » et 1,2 milliard dans la logistique, la robotique et la création de deux sièges sociaux. « *L'Allemagne est au cœur de notre stratégie d'innovation en Europe* », a martelé Stefan Höchbauer, directeur pour l'Allemagne et l'Europe chez AWS. Grâce à ces milliards, le groupe devrait créer « *4.000 emplois* » en Allemagne, pour atteindre un effectif total de 40.000 salariés d'ici la fin de l'année. « *L'annonce d'Amazon est un signal fort pour le pays* », s'est félicité le chancelier allemand, Olaf Scholz.

Un « cloud souverain » européen

Ce « projet bulldozer » s'ajoute à un autre investissement de 7,8 milliards d'euros annoncé début mai et destiné à mettre en place un « cloud souverain » européen d'ici à 2040. Il s'agit de créer un site pour héberger et exploiter les données des entreprises du Vieux Continent, dans le Land du Brandebourg. Le budget doit couvrir les travaux de construction ainsi que l'importation des machines et des logiciels.

Amazon est aujourd'hui le numéro un mondial de l'hébergement de données en ligne, avec une part de marché de 31 %, selon le cabinet d'études Synergy Research.

Le géant de l'e-commerce s'est lancé dans cette activité en 2006. Les débuts n'ont pas été faciles car les directeurs informatiques étaient assez sceptiques de prime abord, mais Amazon a su séduire des sociétés qui, comme Netflix, avaient besoin d'une grosse capacité machine sans avoir les moyens d'investir dans des infrastructures en propre. Avec les années, l'activité s'est révélée une véritable poule aux œufs d'or, avec une croissance et une marge exceptionnelles. Elle a vite attiré d'autres géants de la high-tech.

> Amazon est aujourd'hui le numéro un mondial de l'hébergement de données en ligne.

Aujourd'hui, Amazon doit faire face à la concurrence de Microsoft et de Google. Pour défendre ses parts de marché en Europe, le spécialiste de l'e-commerce aligne les investissements géants, avec 15,7 milliards d'euros injectés en Espagne d'ici à dix ans, afin d'accroître la capacité de ses centres de données en Aragon. Lors du dernier sommet Choose France, le géant américain avait également annoncé 1,2 milliard d'investissements dans l'Hexagone. Le groupe avait communiqué auparavant sur un montant de 6 milliards d'euros en quinze ans, sur la période 2017-2031.

Alors que les besoins de capacité de calcul augmentent avec l'avènement de l'intelligence artificielle, Amazon prévoit aussi de construire des centres de données au Mexique, aux Etats-Unis, en Arabie saoudite et aux Etats-Unis. De quoi aller encore plus loin dans la course aux économies d'échelle. ■

en pixels

Vodafone vend presque toute sa participation dans Indus Towers

TÉLÉCOMS Le groupe britannique Vodafone, en pleine restructuration, a annoncé mercredi avoir vendu la quasi-totalité de sa participation minoritaire dans le géant indien des tours Indus Towers pour environ 1,7 milliard d'euros. Le groupe n'a pas précisé qui s'est porté acheteur, mais pointait vers une communication séparée de l'opérateur téléphonique indien Bharti Airtel qui a acquis environ 1 %, portant sa participation totale dans Indus Towers à près de 49 %. Le titre de Vodafone a progressé de 1,4 % à la Bourse de Londres.

Comment les PME de la cosmétique jouent collectif pour mieux séduire

● Née en Eure-et-Loir pour doper les petites entreprises, la Cosmetic Valley fête ses trente ans.
● Très excédentaire à l'export, le secteur compte 6.300 établissements, dont 85 % de PME.

COSMÉTIQUE

Christine Berkovicius
— *Correspondante à Orléans*

En 1994, au pied de la cathédrale de Chartres (Eure-et-Loir), naissait la Cosmetic Valley, un cluster créé à l'initiative d'une poignée de PME avec le parfumeur Jean-Paul Guerlain comme parrain. Objectif affiché : développer leur activité dans le secteur cosmétique et décoller à l'export, en s'appuyant sur l'implantation dans la région des usines de géants de cette industrie comme Guerlain, Dior, Puig ou Coty. Trente ans plus tard, c'est à Chambord (Loir-et-Cher) que la grande famille de la cosmétique se rassemble, ce jeudi, pour fêter l'anniversaire de ce cluster local devenu porte-étendard national d'un secteur largement excédentaire à l'export, au deuxième rang français derrière l'aéronautique.

Entre ces deux dates, la petite association a grandi. Epaulée par le comité de développement économique d'Eure-et-Loir et de son directeur, Jean-Luc Ansel, elle devient pôle de compétitivité en 2005, s'élargit vers l'Ile-de-France et la Normandie et s'ouvre à la recherche, en fédérant laboratoires publics et privés. En 2014, elle est labellisée pôle national et en 2021, elle obtient la création d'un comité de filière, une vraie reconnaissance pour un secteur qui compte 6.300 établissements dont 85 % de PME, 226.000 emplois et 71 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

« Une bannière »

« En trente ans, on est allé vers plus de représentativité, plus d'utilité, plus d'efficacité et plus d'identité », résume Marc-Antoine Jamet, président du pôle et secrétaire général de LVMH (propriétaire des « Echos »). De l'ingrédient au produit fini en passant par les tests, l'emballage ou le transport, la Cosmetic Valley compte aujourd'hui plus de 700 membres, PME, start-up, grands groupes, universités, laboratoires de recherche, etc. Et chaque année, environ 2.500 entreprises bénéficient de ses services : formations, rencontres, salons – comme Cosmetic 360 qu'elle organise tous les ans au carrousel du Louvre –, ou stands collectifs sur les grands rendez-vous à l'export. *« A l'étranger, la Cosmetic Valley est une bannière qui porte »*, gage de confiance et de crédibilité, se félicite Grégoire Rolland, patron des Laboratoires Paris Dôme, un fabricant installé à Epernon, qui, malgré sa petite taille – quarante salariés – exporte 30 à 40 % de sa production et participe régulièrement à des salons à Bologne, Hong Kong ou Dubaï. *« Ils ont une approche business efficace, qui fait la différence »*, précise Sabrina Etheve-Colson, directrice commerciale du façonnier Alpol (200 salariés à Château-Gaillard dans l'Ain), de retour de China Beauty Expo à Shanghai. *« En trois ou quatre ans, on est ainsi passé de 8 à 15 % à l'export. »*

Avec son réseau puissant, la Cosmetic Valley est aussi un précieux atout pour des jeunes pousses qui se lancent. *« J'ai adhéré dès la création de l'entreprise, sans me poser de question, et cela m'a permis de gagner beaucoup de temps »*, explique Gérald Chomat, cofondateur du Laboratoire Eriger (20 personnes), qui fait de l'encapsulation d'actifs à Chambray-lès-Tours, en Indre-et-Loire. La Cosmetic Valley propose également un programme d'accélération, le Beauty Hub, créée en 2020, là encore pour faciliter l'accès au marché.

« J'y ai appris les coulisses de toute la chaîne de valeur », souligne Clément Fourmaux, fondateur de Sealester, fabricant d'emballages flexibles à La Ferté-Bernard, dans la Sarthe. *« En trois ans*, assure-t-il, *on s'est déjà fait un nom. On a pu rencontrer des investisseurs, des clients potentiels, et on vise les deux millions de chiffre d'affaires cette année. »*

Autre levier important, surtout pour les PME : le soutien à l'innovation, avec 700 projets montés en trente ans, en partenariat avec des laboratoires et universités. *« J'ai gagné des clients parce que j'ai pu participer à des projets, et c'est comme ça que je suis devenu visible à l'international »*, insiste Elian Lati, à la tête des Laboratoires BIO-EC à Longjumeau (Essonne), qui réalisent des tests sur les produits cosmétiques Seules, ces PME n'auraient jamais pu parvenir à un tel niveau, estime Florent Yvergnaux, directeur scientifique de Solabia, fabricant d'ingrédients adhérent depuis 1998. *« Sans la Cosmetic Valley*, poursuit-il, *on travaillerait chacun dans notre coin avec nos petits moyens et sans grande efficacité alors que la concurrence de l'Asie se fait de plus en plus féroce »*.

Selon Christophe Masson, le directeur de la Cosmetic Valley, c'est précisément cette aptitude du pôle *« à avoir su mettre tout le monde en mouvement dans le même sens »* qui a fait sa réussite. Mais il doit maintenant aller plus loin et se renforcer davantage à l'international. Car, si le made in France reste la référence, l'Asie monte en puissance. Et tout particulièrement la Corée du Sud, à l'industrie particulièrement innovante, qui s'est hissée au rang de quatrième exportateur cosmétique mondial et talonne l'Allemagne.

Pour continuer à défendre la filière française, la Cosmetic Valley s'appuie sur le bureau qu'elle a ouvert à Bruxelles il y a deux ans. Elle annonce aussi la création en Chine d'une première « ambassade sectorielle », chargée de fédérer les entreprises françaises présentes sur place. ■

Le fabricant d'ingrédients Solabia, ici lors du salon Cosmetic 360, adhère depuis 1998 à la Cosmetic Valley. *Photo Eric Tschaen/RÉA*

> « Sans la Cosmetic Valley, on travaillerait chacun dans notre coin avec nos petits moyens et sans grande efficacité alors que la concurrence de l'Asie se fait de plus en plus féroce. »
> **FLORENT YVERGNAUX**
> Directeur scientifique de Solabia

Biopack surfe sur le marché des échantillons

Les mini-produits de l'usine installée dans l'Eure, adhérente de la Cosmetic Valley, répondent à une demande croissante des consommateurs.

Philippe Legueltel
— *Correspondant à Caen*

Même s'il n'est plus autorisé de distribuer des échantillons depuis le 1er juillet 2022 (sauf si le consommateur le demande), le marché du parfum ne faiblit pas pour autant. Dans l'usine Biopack installée depuis 1999 à Val-de-Reuil, dans l'Eure, et spécialisée dans le conditionnement des échantillons et mini-produits parfums et cosmétiques, le parc de plus de 50 machines tourne à plein.

Propriété depuis 2008 du groupe américain Arcade Beauty qui totalise douze usines dans le monde, le site normand intervient sur la chaîne du remplissage des produits parfums et cosmétiques de grandes marques, de la réception des jus à la livraison des produits finis. Son activité porte sur les tubes, pots et flacons rigides de 1 à 30 ml. Le site de Biopack a fait du mini-spray parfum un produit phare avec 210 millions d'unités réalisées l'an dernier, soit 40 à 50 % des 60 millions d'euros de chiffre d'affaires de 2023, en hausse de 15 % par rapport à 2022.

« Les demandes qui portent désormais sur de plus petites quantités, soit de 10 à 15 ml, sont devenues des alternatives par rapport aux coûts des produits. Nous nous adaptons à la demande de nos clients et aux évolutions des modes de consommation », souligne Mathieu Guilluy, le directeur du site, adhérent du pôle de la Cosmetic Valley et de sa filière normande, qui comprend, à travers les cinq départements de la région, 283 membres pesant 5,8 milliards d'euros de chiffre d'affaires et plus de 16.000 salariés. *« C'est à la fois une reconnaissance par certains de nos clients et une visibilité pour notre entreprise »*, confie le dirigeant de Biopack, présent au titre du secteur de l'emballage, ce dernier représentant 50 % des emplois et 41 % du chiffre d'affaires au niveau régional.

Si Biopack intervient sur le conditionnement, son cœur de métier, l'usine peut aussi proposer l'approvisionnement des formules et des packagings ou le pilotage des opérations de décor et d'assemblage. Parmi les cinq sites européens d'Arcade Beauty, l'usine normande de 10.000 m², qui employait 214 salariés en 2023 (contre 50 en 2008 et 100 en 2017), aura enregistré la plus forte progression du groupe au cours de ces dernières années.

Cinq nouvelles machines ont été mises en service fin 2023 et début 2024.

La mise en service de cinq nouvelles machines, fin 2023 et début 2024, a permis à Biopack de s'adapter à une forte hausse de la demande, avec environ un quart de capacité supplémentaire. *« Face à l'évolution du marché des échantillons et des mini-produits supérieurs à 3 ml qui connaît un fort développement, Biopack a relevé le défi. La nouvelle typologie de produits s'inscrit dans une vague de "premiumisation" qui connaît un nouveau succès auprès des marques »*, poursuit Mathieu Guilluy. ■

A Grasse, une industrie vieille de trois siècles

Dans la ville des Alpes-Maritimes, 3.600 personnes vivent de ce secteur qui célèbre ses 300 ans d'existence et connaît une croissance soutenue.

Vincent-Xavier Morvan
— *Correspondant à Nice*

La parfumerie de Grasse avait déjà fêté en 2018 les 120 ans de la création de son syndicat national. Elle s'apprête, avec la parution d'un ouvrage consacré à « trois siècles d'excellence en parfumerie », à célébrer, ce vendredi, les 300 ans de la première inscription, localement, d'une association de parfumeurs, avec la naissance en 1724 de la jurande des gantiers-parfumeurs.

Grasse, à l'origine une ville de tanneurs, se reconvertit alors en capitale des parfumeurs à la faveur de la mode florentine des gants parfumés et le développement local de la culture d'arbres (comme le bigaradier pour la fleur d'oranger) et de plantes à fleurs (rose, jasmin ou tubéreuse).

En 1735, ladite jurande comptait 75 membres. C'est à peu près le nombre d'adhérents (73) que compte aujourd'hui Prodarom, le syndicat national des industries de la parfumerie, qui pèse 80 % de la filière. Ses membres sont toutes les grandes sociétés françaises, la plupart situées dans le bassin grassois, qui fabriquent des compositions parfumantes et des matières premières aromatiques. Les parfumeurs eux-mêmes, comme Dior (maison qui appartient à LVMH, propriétaire des « Echos »), Chanel ou Hermès, adhèrent en tant que membres associés.

Porté par l'inscription de ces savoir-faire liés au parfum au patrimoine immatériel de l'Unesco, en 2018, le bassin grassois connaît aujourd'hui un regain d'intérêt. De grands industriels du secteur, comme le Suisse Givaudan, y investissent ; Lancôme qui y possède un domaine agricole. *« Toutes ces sociétés sont attirées par le naturel et la proximité de la filière »*, relève Philippe Massé, le président de Prodarom.

Enjeu réglementaire

Les chiffres 2023, basés sur les données des 14 principales sociétés de Prodarom, traduisent une croissance soutenue en France, de 6,9 % par rapport à 2022 pour 1,8 milliard d'euros de chiffre d'affaires. L'export pèse pour plus de 70 % de cette activité. En incluant les usines des sociétés grassoises à l'étranger, le chiffre d'affaires atteint 4,6 milliards d'euros pour 15.600 salariés. En France, les effectifs sont de 5.100 personnes, dont 3.600 à Grasse.

Membre du pôle de compétitivité consacré à la naturalité Innov'Alliance, l'industrie de la parfumerie grassoise fait partie – comme le pôle Cosmetic Valley ou la Fédération des entreprises de la beauté, Febea – du « comité de filière » de la cosmétique et de la parfumerie qui sert d'interlocuteur aux pouvoirs publics. A ce titre, et en lien avec l'International Fragrance Association dont elle est membre, elle est confrontée à des enjeux de réglementation européenne dont elle estime qu'ils pèsent sur son existence. Il s'agit notamment d'une molécule, le paracymène, que la Suède souhaite interdire car elle la juge cancérigène. Or, elle est contenue dans plus de 450 produits naturels, dont les huiles essentielles. La demande est entre les mains de la Commission européenne. ■

NectarGo facilite la vente de produits locaux en grande distribution

INNOVATEURS

Nicole Buyse
— Correspondante à Lille

Aujourd'hui, les supermarchés sont surtout approvisionnés par les centrales d'achat. Si le responsable du rayon fruits et légumes veut proposer des produits locaux à ses clients, il doit prendre son bâton de pèlerin pour trouver le fournisseur le plus proche. La plateforme numérique élaborée par NectarGo vise à lui faciliter la tâche en proposant aux producteurs locaux de les référencer. Une fois son compte créé, le responsable peut ensuite y passer ses commandes toutes les semaines.

En outre, l'entreprise nordiste automatise la gestion des flux de commandes et digitalise l'ensemble des étapes jusqu'aux démarches administratives. *« Nous avons même développé des algorithmes simplifiant la vie des chefs de rayon, qui font des préconisations de réapprovisionnements en fonction des historiques de ventes »*, explique Martin Pennel, directeur général de cette société installée à Villeneuve-d'Ascq (Nord), qu'il a créée en 2021 avec Julien Masson.

Depuis deux ans, elle est passée de 100 à 500 magasins utilisateurs de sa plateforme et de 500 à 2.500 producteurs référencés, couvrant tout le Nord-Ouest de la France. *« Nous avons multiplié par deux les volumes de commandes faites auprès des producteurs locaux depuis janvier dernier. Et cela leur génère un revenu additionnel de 10.000 euros par an »*, chiffre le directeur général. Pour faciliter la livraison, NectarGo mène des tests avec des logisticiens pour proposer des flux d'approvisionnements mutualisés.

Après une levée de fonds de 2 millions fin 2022, la société vient de collecter 1,8 million d'euros, dont 1 million en capital et le reste en prêts bancaires, notamment auprès de Bpifrance. Tous ses actionnaires historiques y participent, dont Evolem, 50 Partners et High Flyers Capital. Une dizaine de nouveaux business angels entrent au capital, dont Philippe Brochard, qui a quitté la direction générale d'Auchan, et Olivier Dauvers, spécialiste de la grande distribution. Ce financement doit permettre à NectarGo de poursuivre son déploiement pour mailler tout le territoire national. Son objectif est de compter 1.500 magasins utilisateurs dans les deux ans, notamment en faisant la conquête de réseaux entiers d'enseignes, et 5.000 producteurs référencés sur sa plateforme.

Plus de fonctionnalités

En parallèle, la société va poursuivre sa R&D pour apporter de nouvelles fonctionnalités. *« Un producteur qui vend en direct aux magasins peut avoir plein de cas d'usages différents du fait de sa multitude de clients »*, souligne Martin Pennel. Elle recrutera une dizaine de personnes – commerciaux et conseillers en clientèle – pour prêter main-forte à ses vingt salariés actuels.

L'entreprise indique avoir multiplié par six son chiffre d'affaires en un an – sans plus de précision – mais affiche l'ambition d'atteindre les 10 millions d'ici à trois ans. *« Notre solution est à la croisée de trois objectifs actuels de la grande distribution : la différenciation, la digitalisation et la transition vers des modèles plus vertueux »*, résume le directeur général. ■

Il a dit

NectarGo

« Notre solution est à la croisée des objectifs actuels de la grande distribution. »

MARTIN PENNEL
Directeur général et cofondateur de NectarGo

La nouvelle unité possède une capacité annuelle maximale de 21 millions de litres. *Photo Ryam*

Bioéthanol : Ryam inaugure une usine de deuxième génération

NOUVELLE-AQUITAINE

L'industriel américain a investi 36 millions d'euros dans la première unité française de ce type.

Le carburant est issu de la biomasse forestière qui sert dans un premier temps à produire de la cellulose de spécialité.

Frank Niedercorn
— Correspondant à Bordeaux

Sans le savoir, certains automobilistes roulent déjà avec un carburant dont une partie provient de la forêt des Landes de Gascogne. A Tartas (Landes), l'industriel américain Ryam a lancé depuis le mois d'avril la production de bioéthanol de deuxième génération, issu de la biomasse forestière, à la différence du bioéthanol de première génération obtenu à partir de produits agricoles, comme la betterave.

« C'est à notre connaissance une première en France », assure Christian Ribeyrolle, président de Ryam France. L'industriel a investi dans cette nouvelle unité de production 36 millions d'euros, dont une subvention de 2,5 millions d'euros du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine et une aide de l'Ademe. Les concurrents directs de Ryam, Borregaard en Norvège ou Austrocel en Autriche, se sont également lancés dans la production de bioéthanol de deuxième génération.

Distillation

Le groupe, qui a racheté le site de Tartas au canadien Tembec en 2017, est un spécialiste de la cellulose de spécialité dont il produit chaque année 140.000 tonnes destinées à de grands industriels, fabriquant du dentifrice, des cosmétiques, des peintures ou des colles. L'industriel, qui emploie sur place 350 personnes, consomme ainsi chaque année 600.000 tonnes de bois humide provenant des coupes d'éclaircies réalisées sur les plantations de jeunes pins maritimes. Cette matière première est également utilisée par les papetiers ou les fabricants de panneaux de particules, alors que seuls les pins adultes sont destinés aux scieries.

Jusqu'à présent, la « liqueur » issue de la production de cellulose était exclusivement valorisée sous forme de chaleur. Dans le nouveau process, mis au point avec l'aide de la société Interis (Seine-et-Marne), ce qui était jusqu'à présent un « résidu » subit d'abord une fermentation, grâce à l'ajout de levures. Il est ensuite distillé pour donner naissance à l'éthanol avant que les résidus soient valorisés sous forme de chaleur et même d'électricité.

Cette nouvelle unité industrielle, qui s'étend sur 2.000 mètres carrés et emploie 27 personnes, possède une capacité annuelle maximale de 21 millions de litres. Une production qui pèse peu de choses comparé aux 14 millions d'hectolitres de bioéthanol de première génération produits en France. En revanche, ces biocarburants de deuxième génération, qui n'entrent pas en concurrence avec une production alimentaire, ont une croissance plus élevée.

« Le concept de bioraffinerie permet de pousser au maximum l'utilisation des différents composés du bois en les fractionnant et en leur trouvant le meilleur usage », insiste Christian Ribeyrolle. Ryam réalise environ 185 millions d'euros de chiffre d'affaires en France, dont 10 % grâce à la vente de bioéthanol. ■

Le spécialiste des textiles médicaux Thuasne se renforce aux Etats-Unis

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

L'entreprise de Saint-Etienne vient de racheter Corflex, sa cinquième acquisition en douze ans outre Atlantique.

Stéphane Frachet
— Correspondant à Lyon

Thuasne se renforce encore sur le marché américain. Le spécialiste des textiles médicaux vient de signer sa cinquième acquisition en douze ans aux Etats-Unis en reprenant Corflex, une PME de 110 salariés à Manchester, dans le New Hampshire, qui dispose d'une seconde usine en République dominicaine. Ce fabricant de genouillères et d'appareils orthopédiques souples haut de gamme *« nous ouvre les portes des cliniques des armées, où nous n'étions pas présents »*, explique Delphine Hanton, directrice générale de l'entreprise de Saint-Etienne (Loire).

« Comme nous, les fondateurs ont cultivé une capacité d'innovation et Corflex dispose d'une solide reconnaissance à l'échelle mondiale », ajoute Elizabeth Ducottet, la présidente de cette ETI familiale qui compte 2.600 salariés et a réalisé un chiffre d'affaires de 281 millions d'euros l'an passé, en croissance de 9 % par rapport à 2022.

Veille technologique et d'innovation

Thuasne a mis le pied outre-Atlantique en 2011 avec l'acquisition de Townsend Design, puis de Quinn Medical en 2016, Lantz en 2019 et Knit-Rite en 2021. Ce tisseur devenu fabricant de dispositifs médicaux se retrouve ainsi en position de force dans les magasins d'orthopédie et de matériel médical du premier marché mondial de la santé, où il réalise un quart de ses ventes (contre 45 % en France).

L'entreprise de Saint-Etienne a également saisi *« une opportunité »* en Australie, dit Elizabeth Ducottet, en reprenant cet hiver Medical Rehab, un petit acteur d'appareils sur-mesure.

Plus que la complémentarité produit, il s'agit surtout d'implanter Thuasne sur un marché en pleine croissance. *« Notre présence dans la zone Pacifique a du sens, parce que notre métier est très dépendant des prescriptions des médecins. Ce qui suppose un travail de proximité »*, explique Elizabeth Ducottet.

Cette exposition au grand export pousse Thuasne à se diversifier et à mener un travail de veille technologique et d'innovation depuis son laboratoire de Lyon. *« Beaucoup de travaux de R&D dans le monde tournent autour de la miniaturisation, pour aider les patients à se déplacer plus aisément »*, constate la dirigeante.

L'entreprise est impliquée dans plusieurs start-up, dont la toulousaine Reev, qui a conçu un exosquelette d'assistance à la marche. Thuasne lui fournit l'orthèse en carbone grâce à une usine américaine.

En France et en Europe, le cadre réglementaire des dispositifs médicaux *« allonge le délai de mise au point »* et *« le marquage CE consomme 40 % du temps de nos ingénieurs »*, déplore Delphine Hanton.

Elle espère mettre au catalogue ces premiers bijoux de technologie à l'horizon 2030, *« mais l'accumulation des exigences rend le processus difficile, d'autant que les prix sont bloqués »*. Le marché américain pourrait donc tracter les innovations de l'ETI française. ■

Construction : Spurgin se dote d'une usine près de Chartres

CENTRE-VAL DE LOIRE

Au terme d'un investissement de 13 millions, la société alsacienne ouvre une nouvelle unité de production de murs porteurs en béton de bois.

Christine Berkovicius
— Correspondante à Orléans

A Mignières, près de Chartres (Eure-et-Loir), la nouvelle usine du groupe Spurgin s'apprête à entrer en service. Avec un investissement de 13 millions d'euros, cette société alsacienne va produire des murs porteurs préfabriqués en béton de bois, capables de soutenir des constructions en « R+3 » (trois étages) ou en surélévation.

« Le béton de bois existe depuis longtemps, mais ce produit est R+3 car, à la différence de ce qui se faisait jusque-là, il permet de réaliser de grandes structures », explique Pierre Bollard, directeur général du numéro un français des prémurs en béton, qui emploie 465 personnes pour 130 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Ce nouveau produit, composé à 80 % de bois, a été développé sous licence en collaboration avec une société innovante iséroise, CCB Greentech, qui lui fournit des copeaux de bois traités par un procédé spécifique et breveté, provenant d'épicéas issus des forêts de Rhône-Alpes, auxquels sont ajoutés du ciment et de l'eau pour former une pâte qui sert à fabriquer les murs.

Promoteurs et architectes

L'objectif de Spurgin, qui revendique plus du quart du marché des prémurs en béton, est d'élargir sa gamme de solutions destinées à répondre aux enjeux de la décarbonation dans le secteur de la construction, où les normes sont de plus en plus contraignantes avec la montée en puissance de la RE 2020, la nouvelle réglementation énergétique et environnementale de la construction neuve.

Outre leur bilan carbone négatif, ces murs préfabriqués offrent un meilleur confort thermique en été et permettent une bonne absorption acoustique. Grâce à un outil industriel très robotisé, cette nouvelle usine de 5.000 m², construite à côté d'une autre unité ouverte en 2011, pourra en produire 300.000 m² par an. L'effectif devrait atteindre 50 personnes lorsque l'usine tournera à plein régime. Le groupe, qui compte désormais six sites de fabrication, va aussi créer sur place un laboratoire de recherche dédié aux matériaux biosourcés.

En préalable à l'industrialisation de la production, ces murs de béton de bois ont été fabriqués à titre expérimental sur un autre site de Spurgin, à La Roque-d'Anthéron (Bouches-du-Rhône), et testés sur un certain nombre d'opérations. Ils vont désormais se déployer à plus grande échelle, notamment pour le futur hôpital psychiatrique de Tours (Indre-et-Loire) ou un groupe scolaire à Sartrouville (Yvelines).

Avec ces nouveaux produits, Spurgin, qui s'adressait jusqu'à présent essentiellement à des entreprises de gros œuvre, compte élargir sa clientèle aux promoteurs et aux architectes, et n'exclut pas la construction d'autres usines dédiées au béton de bois, sur le même schéma qu'à Mignières, si le produit rencontre le succès commercial escompté. ■

Jusqu'où la fièvre de l'intelligence artifici
peut-elle propulser Nvidia ?

- Le concepteur de puces électroniques a généré un rendement total de 591.078 % depuis son introduction en Bourse, il y a
- Son ascension prodigieuse a connu une nette accélération grâce à l'IA, portant sa valorisation à plus de 3.335 milliards de

BOURSE

Bastien Bouchaud

Le ciel pour seule limite. Après une ascension éclair, le concepteur des puces électroniques les plus demandées pour les applications d'intelligence artificielle vient de se hisser au sommet des Bourses mondiales. Mardi soir, à la clôture du Nasdaq, la capitalisation de Nvidia a atteint 3.335 milliards de dollars, soit plus que l'ensemble des sociétés cotées à Paris ou que le PIB de la France. Jamais une société n'avait été autant valorisée en Bourse.

L'essor spectaculaire de Nvidia à Wall Street donne le vertige. Le groupe de Santa Clara, dans la Silicon Valley, a doublé Microsoft et Apple, les deux mastodontes de la tech américaine du XXIe siècle, porté par l'appétit insatiable des investisseurs pour l'IA générative.

Le cours de Nvidia a suivi une trajectoire exponentielle. Il a bondi de 40 % en un mois, de 170 % depuis le début de l'année et de 200 % sur un an. Il s'est envolé de 1.107 % depuis son dernier creux, atteint en octobre 2022, juste avant qu'OpenAI déclenche un emballement débridé pour l'IA avec la présentation de son logiciel ChatGPT. En vingt-cinq ans, depuis son introduction en Bourse en pleine bulle Internet en 1999, Nvidia a généré un rendement total, dividendes compris, de 591.078 %.

Hypothèses agressives

« Toute la question est de savoir combien de temps Nvidia va rester au sommet des Bourses mondiales », remarque Jacques-Aurélien Marcireau, chez Edmond de Rothschild AM. *« Pour envisager que son règne dure, il faut s'appuyer sur des hypothèses très agressives de déploiement rapide de l'IA générative dans tous les secteurs économiques »*, explique-t-il. Indéniablement, les profits ont été jusqu'à présent au rendez-vous. Contrairement à ce qui a pu se passer durant la bulle Internet, la progression boursière de Nvidia s'est accompagnée d'une croissance spectaculaire de ses revenus et de ses bénéfices. Mais depuis le début de l'année, sa progression boursière s'est détachée de celle de ses profits, et les multiples de valorisation sont repartis en forte hausse.

Désormais, l'action Nvidia s'échange à un prix d'environ 44 fois les bénéfices attendus l'an prochain, contre une moyenne de 21 pour les entreprises du S&P 500. A titre de comparaison, Microsoft et Apple, qui sont au coude-à-coude avec Nvidia avec des capitalisations boursières d'environ 3.300 milliards de dollars chacune, affichent des multiples d'environ 30. Apple réalise des profits d'environ 100 milliards de dollars par an depuis 2021, pour un chiffre d'affaires de plus de 350 milliards, même si la marque à la pomme a plus de peine à croître dernièrement. Microsoft continue de grandir à un bon rythme, et pourrait engranger 280 milliards de revenus en 2025, pour près de 100 milliards de bénéfices.

Une très belle valeur

Les analystes estiment que Nvidia atteindra 160 milliards de revenus en 2026, pour près de 90 milliards de profits, ce qui se rapproche des niveaux atteints aujourd'hui par ses rivaux. Mais son activité et ses marges spectaculaires restent très dépendantes d'une mise en œuvre à marche forcée de la révolution de l'IA générative. *« Le cours anticipe désormais de très belles années pour le groupe, c'est une situation à risque »*, selon Jacques-Aurélien Marcireau. *« Nvidia est sans aucun doute une très belle valeur, mais ce n'est plus forcément un bel investissement, les perspectives d'appréciation du titre sont assez faibles aujourd'hui. »*

En moins de six mois, depuis le début de l'année, la capitalisation boursière du groupe a gonflé de 2.100 milliards de dollars, soit l'équivalent de plus de 3 fois la capitalisation de Novo Nordisk, la plus grande société cotée européenne (630 milliards), et plus de 5 fois celle de LVMH, la première société du CAC 40 (380 milliards de dollars).

De quoi faire de Jensen Huang, le fondateur de Nvidia, l'un des hommes les plus riches du monde. Même s'il ne détient que 3,5 % des actions de la société, cette participation vaut près de 120 milliards de dollars. Pourtant, certains n'excluent pas une poursuite de la hausse. *« Les valorisations n'ont pas vraiment de plafond fixe à Wall Street pour des valeurs avec une si forte dynamique »*, rappelle David Rainville de Sycomore AM. Plusieurs facteurs techniques ont contribué à la progression rapide du cours et peuvent continuer à jouer en sa faveur. *« Beaucoup d'investisseurs sont insensibles au prix, qu'il s'agisse de la gestion passive, des hedge funds qui suivent des stratégies de momentum ou encore des investisseurs particuliers, très actifs sur le titre notamment via des options »*, explique-t-il.

« Incontournable »

Parier sur les « Sept Magnifiques » – à savoir Nvidia, Microsoft, Apple, Amazon, Meta, Google et Tesla – fait plus que jamais consensus chez les professionnels de l'investissement, selon l'enquête réalisée auprès d'eux chaque mois par Bank of America. Il faut dire que Nvidia a contribué à lui seul à plus de 35 % de la hausse du S&P 500 (+15 %) cette année, l'un de ses 5 meilleurs premiers semestres des 50 dernières années. Les « Sept Magnifiques » dans leur ensemble ont représenté près de 60 % de la progression de l'indice, et ce malgré la chute de 25 % du cours de Tesla cette année.

« Beaucoup de gérants actifs ont du mal à suivre tellement la concentration est forte, si on n'a pas Nvidia en portefeuille c'est très compliqué de maintenir le rythme face aux indices de référence, la Big Tech est absolument incontournable », reconnaît un gérant. Revers de la médaille, si Nvidia devait décevoir à l'occasion de l'une de ses publications, le choc serait brutal pour Wall Street et l'ensemble de la tech.

Lire « Crible »
Page 32

Nvidia surpasse les autres géants de la technologie

Capitalisation boursière, en milliers de milliards de dollars

Apple 3,29 · Microsoft 3,32 · Nvidia 3,34

2015 2016 2017 2018 2019 2020 2021 2022 2023 2024

« LES ÉCHOS » / SOURCE : BLOOMBERG / PHOTO : TOM WILLIAMS/CQ-ROLL CALL/SIPA

Les destins divergents des ex-champions de Wall Street

IBM, General Electric, Exxon, Apple… La valse des plus grandes entreprises cotées s'est accélérée ces dernières années avec l'essor des géants de la tech et la compétition entre Apple et Microsoft.

Nvidia sera-t-il un Cisco de l'intelligence artificielle, au règne éphémère au sommet de Wall Street, ou le prochain IBM, qui a dominé la cote américaine pendant la plus grande partie des années 1980 ? Rien n'est écrit. Les marchés ne sont certainement pas immunisés face aux effets de mode, et la révolution de l'intelligence artificielle (IA) générative, qui a permis à Nvidia de s'installer au sommet des Bourses mondiales, doit encore tenir ses promesses.

L'essor vertigineux du groupe de Santa Clara, concepteur des puces électroniques nécessaires aux applications d'IA les plus poussées, est parfois comparé au parcours de Cisco. A la fin des années 1990, la technologie de l'Internet devenait enfin accessible au grand public, et les investisseurs se sont rués sur les entreprises qui semblaient vouées à en tirer profit. Parmi celles-ci, Cisco, le spécialiste des équipements réseaux. En mars 2000, au pic de la bulle Internet, elle était la société la mieux valorisée au monde.

Apple a perdu de son éclat

Son rapport annuel publié à cette période était dithyrambique : *« l'Internet crée des opportunités sans précédent pour les personnes, les entreprises et les pays du monde entier »*, expliquait la société. *« Cisco est mieux placé que jamais pour prendre la tête de l'économie de l'Internet et contribuer à changer notre façon de travailler, de vivre, de jouer et d'apprendre »*, ajoutait le groupe. Mais après l'éclatement de la bulle Internet, Cisco a effacé jusqu'à 90 % de sa valeur en Bourse. Le groupe reste un grand de la tech, mais il n'a plus jamais prétendu au titre de plus grande société cotée.

Les plus optimistes vis-à-vis de Nvidia y voient plutôt un nouveau Microsoft, Apple ou IBM, appelé à dominer les Bourses mondiales pendant des années. Après un premier passage au sommet de Wall Street entre 1998 et début 2000, Microsoft est resté l'un des plus grands groupes cotés mondiaux. Il rivalise depuis quelques années avec Apple pour le titre de plus grande société cotée. Mais même les sociétés les plus hégémoniques peuvent perdre de leur éclat au fil du temps. Après avoir largement dominé Wall Street entre 2012 et 2017, la marque à la pomme a plus de peine à se maintenir au sommet. Sa croissance est plus poussive, et elle peine à renouveler sa gamme de produits, ce qui offre des opportunités à ses concurrents.

La mue de General Electric

Si Apple devait durablement s'effacer, au profit de Microsoft ou de Nvidia, son sort ne serait pas très différent de celui d'autres anciens fleurons de la Bourse, invulnérables en apparence durant des années avant d'être finalement détrônés. La major pétrolière Exxon, l'un des héritiers de la célèbre Standard Oil, s'est hissée au plus haut niveau de Wall Street en 1991 et 1992, puis à nouveau entre 2006 et 2011. Auparavant, IBM avait longtemps été la puissance dominante sur les marchés américains. Le groupe, qui a inventé le mot « ordinateur », pleinement bénéficié dans les années 1980 de l'essor de l'informatique.

> Après l'éclatement de la bulle Internet, Cisco a effacé jusqu'à 90 % de sa valeur en Bourse.

Il semblait alors intouchable, avant d'entamer un long déclin entrecoupé de quelques sursauts de croissance. Il s'est fait surpasser par General Electric en Bourse dès le début des années 1990. Le conglomérat, un temps actif dans des secteurs aussi différents que la télévision, l'aéronautique, la finance, l'énergie et l'électroménager, a été l'un des mastodontes de Wall Street durant les quinze années suivantes, avant d'être mis à mal par la crise financière de 2008, et de devoir radicalement se restructurer. — ***B. B.***

L'incroyable saga du roi des

Nvidia a su profiter de marchés porteurs et innover pour devenir la star incontestée de la Bourse. La société de Jensen Huang, née dans un fast-food, reste très en avance avec ses puces destinées au secteur de l'IA, face à la concurrence.

Marina Alcaraz

Passer une bonne partie de sa jeunesse à boire des cafés dans un fast-food miteux en étant féru de jeux vidéo peut mener à tout… Il y a dans Nvidia, la société de Jensen Huang, tous les ingrédients la success story made in America : une entreprise née dans l'esprit de quelques amis trentenaires buvant des cafés dans un Denny's de Californie ; de nouveaux marchés qui s'ouvrent un peu comme par magie ; une ascension phénoménale axée pour beaucoup sur la croissance organique…

Et surtout, un caractère unique : jamais une entreprise de cette taille n'avait connu une telle explosion boursière en si peu de temps, au point de dépasser Apple au firmament des capitalisations mondiales. Rarement une star de la cote n'avait connu une telle progression de son chiffre d'affaires en quelques années. Rarement une grosse entreprise tech a été aussi en avance et autant convoitée.

« Dose de chance »

Les chiffres donnent le vertige : plus de 3.300 dollars de capitalisation, ses revenus à presque 61 milliards de dollars pour l'exercice 2024, plus du double de l'année précédente, un profit (autour de 30 milliards) qui a fait un bond de 581 % . *« Il est exceptionnel de voir une société passer de 11 milliards de revenus en 2020 à quelque 120 milliards prévus par les analystes en 2025 »*, s'enthousiasme Jacques-Aurélien Marcireau, chez Edmond de Rothschild AM. Dans le parcours de Nvidia, il y a à la fois une vision mais aussi *« une dose de chance »*, avance-t-il. Qui aurait parié qu'une start-up des années 1990 *« sans aucun business plan »*, de l'aveu même de son patron Jensen Huang deviendrait l'icône mondiale de l'intelligence artificielle (IA) ? *« Notre objectif était de révolutionner les PC grâce à la puissance graphique. Notre "killer app" ? Le jeu vidéo. Quand j'ai dit ça à ma mère, elle m'a répondu : va plutôt chercher du travail »*, racontait il y a quelques années ce dernier à des étudiants de Stanford.

Le groupe a su se positionner – et bénéficier – de l'essor de marchés naissants, avec des potentiels énormes, les « zero-billion markets ». Jeux vidéo, vague des cryptos pour lesquels ses puces sont utilisées pour le mining, mais surtout, le tsunami récent de l'IA.

> Nvidia est devenu un enjeu de souveraineté nationale – les Etats-Unis ont interdit l'exportation des puces les plus avancées vers la Chine.

Le choix initial de l'architecture de ses puces, les fameuses GPU, s'est révélé payant : c'est le même type de puces utilisées dans le « gaming », aujourd'hui prisées dans l'IA, *« permettant de traiter en parallèle plusieurs calculs à la différence des puces classiques dites CPU »*, explique Emilie Jolivet, chez Yole Group, spécialiste des semi-conducteurs.

Selon elle, l'autre grosse valeur ajoutée de Nvidia a été d'associer à ses puces un logiciel de programmation, Cuda, désormais devenu un standard. Si bien qu'aujourd'hui Nvidia dispose d'une bonne longueur d'avance sur ses concurrents comme AMD. Elle se taille la part du lion : trois quarts du marché des puces d'accéléra-

elle

vingt-cinq ans.
dollars.

Jensen Huang, PDG de Nvidia

puces

tion pour l'IA évalués à plus de 50 milliards de dollars en 2023. Un segment en forte croissance (plus de 200 milliards en 2029), selon Yole, et avec de fortes marges : *« Une carte H100 coûte environ 25.000 dollars. Le coût de production – hors développement, et hors software etc. – est de 6 % »*, ajoute Emilie Jolivet. En clair, un gâteau énorme, dans lequel Nvidia a une énorme part.

Certes, d'Intel à Google, en passant par Meta, Microsoft ou des nouveaux comme Groq, beaucoup essaient de se faire une place, *« mais ils sont soit sur des cas d'usages précis, soit sur des tâches spécifiques. Et Nvidia innove beaucoup : un tiers de son chiffre d'affaires est réinvesti en R&D »*, reprend le gérant.

Liste d'attente

Dès lors, on comprend mieux pourquoi Nvidia du latin invidia (envie) porte aussi bien son nom. *« Les GPU, c'est presque devenu un produit de luxe, avec des listes d'attente, tellement la demande est forte »*, sourit Nicolas Gaudemet, chez Onepoint. Nvidia est même devenu un enjeu de souveraineté nationale – les Etats-Unis ont interdit l'exportation des puces les plus avancées vers la Chine. *« Les pays ayant misé sur l'IA bénéficieront d'un avantage compétitif majeur, y compris en matière militaire, d'où l'intérêt d'avoir les composants nécessaires. A ce titre aussi, Nvidia n'est pas une entreprise comme les autres »*, ajoute-t-il.

S'il y a peu de ratés dans le parcours de Nvidia, si ce n'est des échecs ou demi-succès, notamment sa première puce en 1995, ou encore dans des processeurs pour les tablettes, ou l'échec dans le projet de rachat d'Arm, le groupe est devenu très dépendant de l'essor de l'IA. Il en tire aujourd'hui l'essentiel de ses revenus, bien devant des secteurs comme l'automobile ou le gaming. Dès lors, des déceptions sont possibles. Mais jusqu'à maintenant, Nvidia a toujours su bien se préparer. ■

Les géants du CAC 40 ont dégagé près de 150 milliards de profits en 2023

BOURSE

Les champions de la Bourse de Paris ont quasiment égalé leur performance historique de 2022, avec un chiffre d'affaires cumulé de 1.736 milliards d'euros.

L'année 2024 s'annonce plus incertaine.

Florian Maussion

Un bon cru, mais pas un millésime. Après deux années de croissance faste en 2021 et 2022 pour tourner la page du Covid, les entreprises du CAC 40 ont traversé un exercice robuste mais légèrement moins flamboyant en 2023, selon le Profil financier de l'indice parisien réalisé par le cabinet EY. Les revenus et les profits des champions boursiers français restent proches de leurs records de 2022.

Les sociétés du CAC 40 ont réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires cumulé de 1.736 milliards d'euros, en très léger recul (–0,7 %) par rapport au cru exceptionnel de 2022. Leur résultat net s'est quant à lui apprécié de 4,2 %, à 149 milliards d'euros. *« Les chiffres sont bons, les entreprises ont gardé le cap »*, souligne l'auteur de l'étude, Nicolas Klapisz, qui y voit le signe que la phase de reprise post-Covid a laissé la place à un cycle de croissance structurelle.

Ce résultat a été atteint malgré une baisse notable du secteur de l'énergie qui, après avoir enregistré une progression de 55 % de son chiffre d'affaires en 2022, l'a cette fois vu se contracter de 14 %, sur fond de demande en berne. TotalEnergies en est le principal responsable, avec un repli de 18,55 % de ses ventes l'an dernier, soit environ 50 milliards de moins, suivi par Engie (–12 %).

L'évolution de la marge opérationnelle courante des sociétés du CAC 40…

Cumul, en milliards d'euros et en % du chiffre d'affaires*

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Résultat opérationnel courant, en milliards d'euros	114	106	96	87	94	110	114	119	84	156	208	202
Marge opérationnelle courante, en %	10,1	9,6	9	8,3	8,9	9,8	9,9	9,9	8,4	12,6	13,5	13,1

… et de leur chiffre d'affaires

En milliards d'euros

2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
1.299	1.270	1.242	1.234	1.243	1.308	1.339	1.391	1.186	1.431	1.747	1.736

*Hors banques, assurances et foncières

«LES ÉCHOS» / SOURCE : EY

Marge à deux chiffres

Energie mise à part, le reste du CAC 40 a vu ses ventes progresser de 3,3 %, *« en ligne avec les niveaux historiques de croissance pré-crise sanitaire »*, précise EY. Le luxe, l'aéronautique, le BTP et l'automobile ont fortement participé à cette hausse, Stellantis ayant été le plus gros contributeur avec 189,5 milliards d'euros de ventes (+5,5 %). La marge opérationnelle courante des sociétés de l'indice – hors banques, assurances et foncières – a une nouvelle fois très bien résisté à l'inflation bien qu'en léger recul de 0,4 point, pour atteindre 13,1 %, à deux chiffres pour la troisième année d'affilée. Si l'énergie, le BTP et la pharmacie ont pesé négativement, la tech et les biens de consommation ont vu leurs marges progresser, quand le luxe a réussi à les maintenir.

Le résultat opérationnel courant s'est quant à lui maintenu au-dessus des 200 milliards d'euros. Le fruit notamment *« d'un gros travail sur la maîtrise des coûts et de fondamentaux solides »*, explique Nicolas Klapisz.

Si ces bons chiffres montrent que les grandes entreprises françaises ont su s'adapter aux défis posés par les tensions géopolitiques et les incertitudes économiques, ils n'en témoignent pas moins d'un coup de frein assez net. Même allégée du mauvais score du secteur de l'énergie, cette croissance de 3,3 % des revenus du CAC 40 n'a rien à voir avec les progressions de plus de 20 % enregistrées en 2020 et 2021.

Le cru 2024 pourrait être moins favorable. La correction boursière de la semaine dernière et la désaffection brutale des investisseurs pour les actions françaises – même s'il y a une part de surréaction – ont bien montré que la crise politique ouverte avec la dissolution de l'Assemblée nationale par Emmanuel Macron allait peser.

Internationalisation

L'insolente prospérité des sociétés du CAC 40 ces trois dernières années pourrait les désigner comme cibles prioritaires d'un éventuel choc fiscal décidé par le prochain gouvernement. Avec le risque de voir leurs marges fondre. La très forte internationalisation des entreprises françaises pourrait toutefois jouer un rôle protecteur, selon EY. En dehors des banques, assurances et foncières, par nature très exposées au marché français, 77,3 % de l'activité des sociétés du CAC 40 est réalisé hors de l'Hexagone et 48 % hors d'Europe.

Champion tricolore ces dernières années, le secteur du luxe et des cosmétiques réalise près de 95 % de ses ventes à l'étranger. Parmi les entreprises au-delà du cap des 90 %, se trouvent notamment ArcelorMittal, Danone, Michelin, Sanofi, Schneider Electric ou encore Stellantis. A moins de 60 %, le BTP est en revanche plus exposé à la situation domestique.

Les sociétés du principal indice parisien se sont montrées confiantes dans l'avenir en 2023. Leurs investissements ont augmenté pour la troisième année consécutive, atteignant le cap des 100 milliards d'euros. Et, pour la première fois depuis 2019, leur endettement net est reparti à la hausse (+7 %, à 175 milliards d'euros). Un signe de la confiance qu'elles avaient l'an dernier dans leurs capacités à maintenir un niveau d'activité et des marges élevées au cours des prochaines années. ■

Introductions en Bourse : comment Euronext éduque les patrons de PME et d'ETI

BOURSE

Pour démystifier la cotation, l'opérateur boursier organise un programme d'initiation aux marchés financiers à destination des dirigeants qui souhaiteraient y lever des capitaux.

Cette année, 160 entreprises ont suivi ces ateliers.

Laurence Boisseau

« Entrer en Bourse, pourquoi pas ? Nous y pensons. Pas maintenant. D'ici à deux ou trois ans, peut-être », confie Eléna Poincet, qui a cofondé il y a quatorze ans Tehtris, une entreprise bordelaise de cybersécurité. *« Nous venons nous informer pour avoir le plus de choix possibles afin de financer notre développement »*, explique Cedrik Mayer-Klenk, PDG de l'allemand Chemoform, spécialiste des piscines privées ou collectives et du traitement de leurs eaux.

Dans le parc Monsanto à Lisbonne, ce jeudi 13 juin, les 160 entrepreneurs qu'Euronext a réunis ont besoin de capitaux pour croître. Mais, ils n'ont pas encore décidé s'ils vont, ou non, les lever sur les marchés financiers. Parmi ces ETI ou PME, figurent des start-up et des entreprises plus matures. 54 sont françaises, comme Le Fourgon, distributeur de boissons consignées à domicile, Voltaïca, spécialiste de l'énergie solaire, Zeplug, fournisseur d'équipements électriques, ou encore, Surgar, qui entend révolutionner la chirurgie mini-invasive.

Depuis janvier, l'opérateur boursier paneuropéen les accompagne pour les aider à réfléchir à cette solution, au travers du programme de formation « IPO Ready ». L'objectif est d'expliquer le processus des introductions en Bourse (IPO) et les changements que cela implique pour une entreprise. *« Il s'agit de démystifier la cotation. Dans l'imaginaire collectif, beaucoup croient que la Bourse est réservée aux grandes entreprises. C'est faux. Les ETI et PME y ont leur place »*, explique Aurélien Narminio, responsable des cotations actions chez Euronext.

Succès d'Exosens

Sur les 920 sociétés accompagnées en Europe depuis 2015 dans ce programme, 29 ont déjà fait leurs premiers pas sur les marchés. Parmi elles, Cogelec, spécialiste des systèmes de contrôle d'accès dans les immeubles, en 2018, Enogia, expert en microturbomachines, en 2021, ou Florentaise, le pionnier des terreaux bas carbone, en 2023. Début juin, Exosens (ex-Photonis), un fabricant de capteurs de haute précision, a fait une entrée remarquée sur les marchés. Le jour de sa première cotation, le titre a pris jusqu'à 24 % par rapport à son prix d'introduction.

« Notre objectif n'est pas d'amener les entrepreneurs coûte que coûte vers la cote, mais de nourrir leur réflexion », explique Guillaume Morelli, responsable des introductions en Bourse d'Euronext pour la France, l'Espagne et le Portugal, alors que les opérations se font rares depuis deux ans. Avec les webinaires délivrés par l'école de commerce de l'Insead, partenaire d'Euronext, ainsi que les conférences sur l'ESG, la communication ou les relations investisseurs, les patrons de PME et ETI découvrent un monde nouveau. Ceux qui sont déjà passés par l'IPO apportent leurs témoignages, et partagent les leçons qu'ils en ont tirées. Planisware, qui a tenté par deux fois la cotation avant de faire ses premiers pas sur les marchés en avril dernier, explique avoir compris qu'il valait mieux repousser une IPO si les conditions de marché ne sont pas bonnes.

> « Notre objectif n'est pas d'amener les entrepreneurs coûte que coûte vers la cote, mais de nourrir leur réflexion. »
>
> **GUILLAUME MORELLI**
> Responsable des introductions en Bourse d'Euronext pour la France, l'Espagne et le Portugal

La formation délivrée par Euronext et ses partenaires (cabinets d'avocats, banques, auditeurs, etc.) est gratuite. Les dirigeants rencontrent leurs pairs, peuvent réseauter. L'opérateur boursier leur fournit des outils pour comprendre ce que s'introduire en Bourse signifie concrètement. Euronext met aussi l'accent sur l'aspect humain. *« L'IPO est avant tout une transformation majeure pour le dirigeant. Il faut l'accompagner »*, explique Frédéric Godart, professeur à l'Insead. *« Notre job, c'est de montrer que le chemin de l'IPO est long, escarpé, qu'il va mobiliser beaucoup d'énergie, susciter beaucoup de pression pour le dirigeant, mais qu'il est possible de le prendre »*, explique-t-il. L'Insead insiste sur la gestion des équipes, de la transition, et sur la nécessité de construire une « equity story » pour convaincre les investisseurs.

« Je me suis retrouvé sous les feux de la rampe »

« C'est un changement de mentalité pour le dirigeant », témoigne, ce 14 juin, devant une audience studieuse, Gianmarco Lanza, directeur général de FAE Technology, un spécialiste de la conception de circuits imprimés assemblés, coté depuis fin 2022 à la Bourse de Milan. Un point de vue que partage Trond Hakon Schaug-Pettersen, dirigeant de Salmon Evolution, une entreprise norvégienne d'élevage de saumons, en Bourse depuis 2020. *« Soudain, je me suis retrouvé sous les feux de la rampe. Je suis passé du statut de dirigeant privé à celui de dirigeant public. Il faut s'y préparer »*, confie-t-il.

Pour Euronext, ce programme est un investissement sur du long terme. Dans l'immédiat, il n'est pas forcément rentable. Mais l'enjeu n'est pas uniquement financier. Il s'agit aussi d'une bataille d'image contre les autres Bourses. *« Deutsche Boerse n'est pas en pointe sur l'accompagnement des start-up »*, explique un entrepreneur allemand qui envisage de lever des fonds sur le marché parisien.

Récemment, la place de Londres a beaucoup souffert de l'exil de nombreuses sociétés anglaises (Flutter, BHP) vers les Etats-Unis. Sa réputation en a été entachée au point que le LSE travaille à une refonte totale de ses règles pour recommencer à attirer les entreprises.

Depuis deux ans, les introductions en Bourse ont été plutôt rares à la Bourse de Paris. Mais *« la donne pourrait changer. Le contexte évolue. La BCE baisse ses taux. Le vivier d'entreprises susceptibles de faire leurs premiers pas en Bourse est plus important qu'avant car de nombreuses IPO ont été reportées »*, explique Mathieu Caron, responsable des marchés primaires chez Euronext. ■

Les banques européennes face au défi du virement instantané

● Le faible recours au virement instantané sur le Vieux Continent a poussé les législateurs européens à contraindre les établissements bancaires.
● Tous devront le proposer gratuitement dès octobre 2025 ; le chemin à parcourir reste long avant sa généralisation.

PAIEMENT

Tifenn Clinkemaillie

C'est une révolution silencieuse qui se prépare. L'an prochain, l'ensemble des banques et des prestataires de services de paiement de la zone euro devront permettre à leurs clients de recevoir et d'effectuer des virements instantanés, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Le tout gratuitement et avec une protection renforcée contre la fraude, selon un nouveau règlement européen.

« A terme, très probablement, les paiements instantanés vont devenir le moyen de paiement le plus courant, le plus facile, et le plus standard », assure Ouannessa Aissaoui, responsable des solutions de paiement en France chez HSBC. Mais avant d'y parvenir, le chemin est encore long. Investissements massifs, changements organisationnels et difficultés techniques sont redoutés.

Relier les établissements

Et la première échéance approche. Le règlement européen prévoit notamment qu'ici au 9 janvier 2025, entreprises et consommateurs puissent recevoir des virements instantanés en euros dans la zone SEPA, qui couvre les 27 Etats membres de l'Union européenne, les pays membres de l'Espace économique européen, ainsi que le Royaume-Uni, la Suisse, Andorre, Monaco, Saint-Marin et le Vatican. Un premier défi. Car si les grandes banques ont fait les investissements nécessaires, ce n'est pas forcément le cas des plus petites.

« Tous les petits établissements, certaines fintechs, banques privées ou banques patrimoniales, qui n'avaient jusqu'ici pas jugé nécessaire de se raccorder aux infrastructures en temps réel de la Banque centrale européenne, vont devoir le faire à marche forcée, explique Guillaume Yribarren, directeur adjoint de l'activité conseil du cabinet Galitt. *Pour eux, c'est un travail et des investissements colossaux. »*

A l'origine de cette législation contraignante, un constat : le virement instantané est sous-utilisé sur le Vieux Continent. Début 2022, seulement 11 % des virements en euros dans l'UE étaient exécutés en quelques secondes.

La technologie existe pourtant depuis 2018 et présente plusieurs avantages. Outre sa rapidité, son essor pourrait aussi permettre de libérer l'argent en transit dans le système financier – 200 milliards d'euros chaque jour – en faveur de la consommation ou des investissements. Mais il s'agit aussi d'un enjeu de souveraineté, face à la position dominante des américains Visa et Mastercard.

Une deuxième date butoir est fixée par Bruxelles. Le 9 octobre 2025, les banques ne devront pas seulement être en mesure de recevoir des virements instantanés, mais aussi d'en envoyer. *« Cela signifie d'être capable de tenir les comptes en temps réel*, explique Guillaume Yribarren. *Beaucoup d'établissements n'ont pas la capacité de le faire. »*

La mesure pourrait aussi impacter les liquidités des banques qui s'échangeront constamment et en temps réels des flux de paiements. Jusqu'à présent, les mouvements interbancaires dans le cadre des flux de paiement européens étaient faits à la fin de la journée, sous la forme d'un seul règlement net (après compensation).

Investissements techniques

Par ailleurs, pour lutter contre la fraude ou les erreurs de destinataires, les banques auront l'obligation de vérifier, avant l'exécution du paiement, la concordance entre le numéro de compte bancaire et le nom du bénéficiaire. Pour cela, des investissements techniques seront nécessaires.

« L'impact de cette mesure est très fort pour tous les acteurs, souligne Jacques Vanhautère, directeur général de SEPAmail.eu, une messagerie entre les prestataires de services de paiement. *Quelle que soit leur taille, ils vont devoir faire évoluer leurs systèmes non seulement pour rajouter cette vérification du bénéficiaire dans leur traitement, mais aussi pour faire apparaître les résultats de cette vérification aux clients. »* Trois réponses possibles devront être présentées au consommateur : concordance parfaite, proche ou absence de concordance.

La contrainte est aussi financière : l'Europe prévoit que les tarifs des virements instantanés n'excèdent pas ceux des classiques. Ils seront donc en réalité gratuits la plupart du temps. Pour les banques, qui font encore souvent payer ce service, le manque à gagner est important, notamment au regard des lourds investissements qu'elles devront consentir. Se pose aussi la question de maintenir deux systèmes simultanément. ■

Shutterstock

L'UE prévoit que les tarifs des virements instantanés n'excèdent pas ceux des classiques, généralement gratuits. Pour les banques, qui font souvent payer ce service, le manque à gagner sera important.

Les régulateurs exhortent Bruxelles à opter pour une labellisation des fonds ESG

RÉGULATION

Les autorités européennes de surveillance conseillent de recourir à des labels pour les fonds durables.

La Commission européenne réfléchit à la refonte de la réglementation relative à la publication des informations de durabilité dans les services financiers (SFDR).

Caroline Mignon

Comment encadrer efficacement les fonds d'investissement qui se disent ESG (respectant des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance) ? Dans un souci de clarification, les autorités européennes de surveillance (connues sous leur acronyme anglais ESA), qui regroupent les régulateurs européens des marchés financiers, de la banque et de l'assurance (Esma, EBA et Eiopa), viennent de recommander à la Commission européenne de passer à un système de label.

La simplification consiste à établir au moins deux catégories de produits, « durables » et « transition », afin de *« s'assurer que les consommateurs comprennent l'objectif des produits »*, écrit l'ESA dans un document de 25 pages.

Les régulateurs jugent les règles actuelles complexes et difficiles à comprendre, et recommandent l'introduction d'un « indicateur de durabilité ». Ils invitent à se référer davantage à la taxonomie européenne, qui classe les activités économiques ayant un effet favorable sur l'environnement. Cette recommandation s'inscrit dans le cadre de la réflexion de la Commission européenne pour la refonte de la réglementation SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation). Entré en application en mars 2021, le texte définit trois catégories de produits financiers (article 6, 8 et 9), en fonction de leur contribution à la durabilité. Mais le manque de clarté des textes, et notamment de la notion d'investissement durable, a conduit certains gestionnaires d'actifs à utiliser ces catégories à des fins marketing. Les précisions apportées par Bruxelles ont par la suite conduit à un vaste reclassement des fonds entre les différentes catégories.

« La refonte de la réglementation risque de prendre beaucoup de temps. La nouvelle Commission sera en place à la fin de l'année : ce sera au nouveau commissaire aux Affaires financières de décider si la refonte de la SFDR est une priorité », explique Luke Sussams, chez Jefferies. Le cas échéant, le plus probable est une proposition au premier trimestre 2025, suivie d'une année de négociations et d'une révision mi-2026. En résumé, il ne faut pas compter sur des changements avant 2027, au mieux.

Manque de vigilance

En attendant, l'Esma a publié en mai ses lignes directrices définitives pour encadrer les fonds qui se disent vertueux. Selon Morningstar, les deux tiers des fonds d'actions vont être contraints de revoir leur copie pour s'adapter à ce nouveau cadre. Au début du mois, l'ESA avait reproché aux autorités de marché de manquer de vigilance face au greenwashing.

Outre-Manche, le Royaume-Uni a opté pour un système de quatre labels, dans une réglementation (intitulée UK SDR) qui prendra effet en décembre prochain. Les gérants européens devront se plier à ces nouvelles règles pour commercialiser leurs fonds au Royaume-Uni. ■

Paiement mobile : les banques mutualistes allemandes veulent contourner Apple Pay

Le nouveau Digital Markets Act permet aux établissements bancaires de ne plus dépendre de la firme à la pomme pour proposer leurs solutions de paiement sur iPhone. C'est la première fois qu'un grand réseau bancaire se lance sur le continent.

Thibaut Madelin

Payer avec son iPhone sans passer par Apple Pay. Une opération jusqu'alors impossible, mais que les banques mutualistes allemandes (Volksbanken et Raiffeisenbanken) veulent permettre à leurs 30 millions de clients grâce à un nouveau cadre juridique européen. C'est la première fois qu'un grand réseau bancaire se lance sur le continent.

« Dans le passé, si on voulait apporter sa propre application de paiement sur les appareils Apple, ce n'était pas possible, explique David Paul, expert en paiements au sein de la fédération des banques mutualistes allemandes (BVR). *Car Apple ne publiait pas les interfaces dont on a besoin pour cela. »*

Les banques mutualistes allemandes offrent cette possibilité aux utilisateurs de téléphones fonctionnant avec le système d'exploitation (OS) mobile Android. Mais comme les autres banques européennes, elles étaient bloquées par le géant californien de la tech pour les téléphones fonctionnant avec l'IOS d'Apple.

Technologie NFC

Concrètement, les développeurs vont pouvoir utiliser la technologie NFC (pour Near Field Communication) dans leurs applications bancaires et portefeuilles numériques, qui était bloquée par Apple jusqu'à l'entrée en vigueur en mars du Digital Markets Act – le règlement européen qui vise à encadrer l'activité en Europe des géants du numérique.

« Notre objectif est de démarrer cette application à l'aide de notre système de paiement national Girocard à la mi-2025 », indique aux « Echos » David Paul, confirmant des informations du « Handelsblatt ». Le client pourra s'enrôler avec sa carte de paiement traditionnelle, ou sa carte de crédit Visa ou Mastercard.

Certes, les établissements financiers n'auront pas accès au « secure element » d'Apple, ce coffre-fort technique qui renferme tous les mots de passe ou les éléments d'identification faciale.

> L'offensive des banques mutualistes allemandes intervient alors qu'elles se préparent à lancer en juillet la nouvelle solution de paiement européenne Wero.

Mais le BVR a développé sa propre technologie (Hostcard-Emulation) avec les Caisses d'épargne allemandes et dit pouvoir s'en passer.

En contournant Apple Pay, le réseau entend réaliser des économies. Les conditions imposées par le géant de la tech ne sont pas publiques, mais réputées chères. Souvent, les banques estiment n'avoir d'autre choix que de les accepter pour servir leur clientèle, comme les éditeurs d'applications qui doivent payer une commission pouvant aller jusqu'à 30 % à l'Apple Store.

Offre de paiement basée sur un QR code

L'offensive des banques mutualistes allemandes intervient alors qu'elles se préparent à lancer en juillet la nouvelle solution de paiement européenne Wero, issue du projet EPI (European Payments Initiative) mené par les banques allemandes, françaises, belges et néerlandaises. Pour elles, il ne s'agit pas d'une concurrence.

« EPI ou Wero est une offre de paiement basée sur un QR code, explique David Paul. *Les cartes sont basées sur la technologie NFC. Nous disposons d'une très grande infrastructure dans le monde occidental en matière de terminaux de paiement NFC [...], mais pas de grande infrastructure en matière de lecteurs de QR code. C'est différent en Asie. »* ■

en bref

La City rechigne à répondre à une enquête sur le harcèlement sexuel

ROYAUME-UNI Des centaines de banques, courtiers et compagnies d'assurances n'ont pas répondu à temps à l'enquête du régulateur britannique sur le harcèlement sexuel à la City, laissant planer le doute sur leur capacité à évaluer l'ampleur du problème. En février, le gendarme financier, la FCA, avait envoyé des questionnaires à environ un millier d'entreprises, pour se faire une idée du nombre d'incidents, de la manière dont ils étaient révélés et connaître les accords de confidentialité pour protéger les informateurs. Une démarche entreprise après plusieurs scandales, dont celui du trader star Crispin Odey. Selon Bloomberg, 261 sociétés n'ont pas répondu et 36 ont demandé un délai supplémentaire.

La banque NatWest va supprimer 1.600 emplois en Pologne

BANQUE NatWest fermera ses activités en Pologne d'ici à la fin de l'année prochaine dans le cadre d'une réorganisation menée par le nouveau directeur général Paul Thwaite, ce qui entraînera la suppression d'environ 1.600 emplois dans le pays, selon le « Financial Times » et Bloomberg. *« Conformément à notre objectif de simplification du groupe NatWest, nous continuons à examiner la manière dont nous nous organisons de la manière la plus efficace et la plus efficiente possible »*, a déclaré un porte-parole. Environ deux tiers des employés de la banque en Pologne travaillent dans la lutte contre la criminalité financière ; un projet auquel ils ont participé a été mené à bien. Environ 45 % des postes actuellement occupés en Pologne n'existeront plus après 2025. Le reste sera transféré au Royaume-Uni et en Inde.

Société Générale cède sa filiale Shine à une fintech danoise

BANQUE

La banque française continue son opération de simplification, chère au directeur général Slawomir Krupa.

Romain Gueugneau

Société Générale poursuit son recentrage stratégique et ses cessions d'actifs. La banque française est entrée en négociations exclusives pour la vente de sa filiale Shine, qui fournit des services bancaires en ligne pour les entrepreneurs et les indépendants, au groupe danois Ageras, spécialisé dans les logiciels de comptabilité et de gestion administrative pour les PME.

L'accord signé entre les deux parties prévoit la reprise de l'ensemble des activités de la néobanque et de tous ses collaborateurs, soit environ 270 personnes. Aucun montant n'a été communiqué pour la transaction, la plus importante jamais réalisée par Ageras, qui a levé 82 millions d'euros en avril auprès d'investisseurs, dont le fonds Investcorp et la banque Lazard.

L'offensive des acteurs du logiciel

« *Ce projet d'acquisition nous rapproche de notre ambition de construire la plateforme de services financiers la plus performante pour les PME en Europe*, estime Rico Andersen, cofondateur d'Ageras. *La combinaison des offres de Shine et de nos logiciels financiers, comptables et de facturation nous permettra de proposer une offre complète en France, semblable à celle que nous proposons sur nos autres marchés principaux.* » La société basée à Copenhague, qui emploie 250 personnes, est aussi présente aux Pays-Bas et en Allemagne, où elle a acquis en 2022 une autre néobanque pour les pros, Kontist. En France, elle revendique environ 100.000 clients pour ses suites logicielles. Rentable, elle a généré un chiffre d'affaires de 31,7 millions d'euros l'an dernier. « *Nos services sont très complémentaires, et nous nous adressons à la même cible, les petites entreprises et les indépendants, avec pour unique objectif de leur simplifier la gestion financière au quotidien* », commente Jean-Baptiste Sciandra, le directeur général de Shine.

La transaction illustre le mouvement à l'œuvre dans le secteur des néobanques pour pros, avec l'arrivée d'acteurs issus du monde du logiciel qui élargissent leurs offres pour fournir des solutions tout-en-un, intégrant des comptes bancaires.

La néobanque Shine avait été achetée en 2020, mais figurait sur la liste des actifs à céder depuis plusieurs mois. *Photo Shine*

Fondée en 2017, Shine avait été rachetée par Société Générale en 2020. A l'époque, un montant d'une centaine de millions d'euros avait été évoqué. Cette acquisition devait permettre à la banque d'accélérer la digitalisation de l'offre de services financiers tout en se renforçant sur le segment de marché des pros, convoité par tous les grandes banques mais aussi des fintechs comme Qonto.

Une relation de quatre ans

L'aventure au sein de Société Générale n'aura duré que quatre ans. La jeune filiale, qui compte un peu plus de 100.000 clients, faisait partie depuis quelques mois de la longue liste des actifs à céder au sein de la banque, après la revue stratégique menée par le nouveau patron Slawomir Krupa, désireux de simplifier le modèle du groupe et de renforcer ses fonds propres.

Société Générale vient de céder son activité de financement d'équipement SGEF à BPCE pour 1 milliard d'euros. Le groupe est également sorti de plusieurs pays africains, et pourrait vendre certains actifs en banque privée, en Allemagne ou au Royaume-Uni. Le projet de cession des métiers de titres, rassemblés dans la filiale SGSS, semble en revanche plus compromis, selon Reuters.

La vente de Shine, qui devrait être finalisée au premier semestre 2025, ne signifie pas pour autant un retrait du marché des pros, prévient Société Générale. Le groupe veut « *continuer à se développer sur* [ce] *segment de clientèle* », en s'appuyant « *sur un nouveau dispositif dédié à ce marché cœur* ». ■

Comment le monde a évité une crise du riz

MATIÈRES PREMIÈRES

L'embargo indien sur les exportations de riz non-basmati a été une aubaine pour les autres exportateurs.

Le Pakistan n'a jamais exporté autant de riz de son histoire.

Etienne Goetz

Après la décision indienne en juillet 2023 de limiter les exportations de certaines variétés de riz pour calmer la hausse des prix en période préélectorale, la planète alimentaire a retenu son souffle. L'Inde représente 40 % des exportations mondiales de riz, denrée de base pour la moitié de l'humanité. Le contexte – restrictions à l'export, hausse des prix – a ravivé le terrible souvenir de la crise alimentaire de 2007-2008. Les cours étaient alors montés à près de 1.000 dollars la tonne.

La crise tant redoutée n'a finalement et heureusement pas eu lieu. Les prix ont certes augmenté d'environ 30 %, mais ils n'ont pas flambé, comme à la fin des années 2000. Surtout, les autres grands producteurs ont continué d'exporter leur riz. « *Les acteurs sont restés, dans l'ensemble, assez prudents, préférant limiter les augmentations de prix afin de conclure rapidement des contrats d'exportation, avant un possible retour de l'Inde sur le marché* », explique dans le rapport Cyclope Patricio Mendez del Villar, chercheur au Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad).

Effet d'aubaine pour les voisins

La Thaïlande, le Vietnam et le Pakistan, respectivement deuxième, troisième et quatrième exportateurs mondiaux, ont bien sûr « *bénéficié de l'effet d'aubaine* », note l'expert. Pour le voisin pakistanais, la situation a été particulièrement exceptionnelle en 2023-2024. Selon les derniers chiffres officiels du bureau pakistanais des statistiques, Islamabad a augmenté de 60 % ses exportations à 5,6 millions de tonnes sur les 11 mois qui se sont terminés en mai. Sur la même période, les recettes de ces ventes sont passées de 2 milliards de dollars à 3,6 milliards. Entre juillet et mars, le Pakistan a enregistré une excellente récolte de 9,87 millions de tonnes, contre 7,32 millions de tonnes un an plus tôt.

« *L'embargo indien a permis au Pakistan de passer un jalon en matière d'exportations de riz* », analyse Elvis John, spécialiste des marchés agricoles chez S&P Global. Dans un contexte de tension, le pays s'est révélé une alternative bon marché, notamment pour les importateurs africains. Ces derniers, ne pouvant plus s'approvisionner auprès de l'Inde, se sont tournés vers le Pakistan dont le riz est très compétitif par rapport aux produits thaïlandais et vietnamiens.

Baisse de 60 % des importations chinoises

L'attitude de la Chine a également permis d'éviter une crise du riz. L'ex-empire du Milieu a sensiblement réduit ses importations de riz. Elles sont passées de 6,6 millions de tonnes en 2022 à 2,7 millions de tonnes en 2023, soit une baisse de 59 %. Par ailleurs, en dépit de l'embargo sur le riz non-basmati instauré par New Delhi, l'Inde a accordé des exemptions pour les pays dont la sécurité alimentaire dépend du riz indien, notamment en Afrique.

« *L'équilibre entre la production mondiale et les besoins de consommation de riz reste précaire* », met toutefois en garde Patricio Mendez del Villar. « *Le phénomène climatique El Niño a affecté les principales régions productrices et exportatrices mondiales par des sécheresses prolongées* », précise l'expert. Cette année, la mousson en Inde est faible, les précipitations sont inférieures de 20 % à la normale, ce qui complique la tâche des agriculteurs au moment des semis. ■

> « L'équilibre entre la production mondiale et les besoins de consommation de riz reste précaire. »
> **PATRICIO MENDEZ DEL VILLAR**
> Chercheur au Cirad

La BRED prête à saisir des opportunités en Afrique

BANQUE

La Banque Populaire implantée en Ile-de-France et en Normandie, mais aussi en Asie du Sud-Est et dans le Pacifique, veut grandir à l'international.

Des ambitions qui tranchent avec les autres banques françaises, qui ont tendance à quitter le continent africain.

La BRED veut poursuivre son développement à l'international. La plus cosmopolite des Banques Populaires, déjà implantée en Asie du Sud-Est et dans les îles du Pacifique, lorgne désormais sur l'Afrique. « *C'est un marché en croissance, avec des opportunités de développement intéressantes, compte tenu de la hausse de la bancarisation un peu partout sur le continent. Nous sommes déjà présents à Djibouti. Nous regardons ce qu'il est possible de faire ailleurs* », confie aux « Echos » Jean-Paul Julia, le directeur général de la BRED.

La déclaration tranche avec la stratégie des autres établissements français, qui ont tendance à quitter le continent. BNP Paribas, Crédit Agricole et même BPCE, l'organe central des Banques Populaires et des Caisses d'Epargne, ont réduit leur présence à quelques rares places fortes. Depuis juin 2023, et sous l'impulsion de son directeur général Slawomir Krupa, Société Générale a entamé un rapide désengagement, cédant filiale après filiale, au Maroc, au Congo, en Mauritanie, et peut-être bientôt au Cameroun et en Tunisie. De quoi donner des idées à la BRED, qui réalise l'essentiel de ses revenus en Ile-de-France et en Normandie ? Pour le moment, les acquéreurs retenus par Société Générale sont des acteurs panafricains, comme le marocain Saham ou le gabonais BGFI. Interrogé, le patron de la BRED ne commente pas les opérations en cours sur le continent.

Mais il assure que le groupe est bel et bien « *en conquête sur tous ses marchés. Et l'international en fait partie* ». Outre l'Afrique, la banque souhaite aussi se renforcer en Suisse, où elle est déjà présente grâce à une filiale consacrée au financement de négoce et aux activités de marchés. Sous la houlette de son directeur général, en poste depuis un an, la BRED s'est fixée de grandes ambitions, matérialisées dans un plan stratégique dévoilé en début d'année. D'ici à 2027, elle vise une croissance de 50 % de ses revenus pour atteindre un produit net bancaire de 2 milliards d'euros (contre 1,34 milliard l'an dernier, en recul par rapport à 2022). Dans le même temps, les bénéfices devraient continuer à croître et le coefficient d'exploitation – les charges rapportées aux revenus – passer sous la barre des 60 % (contre 62 % en 2023). Pour y parvenir, le groupe, bien implanté en Outre-mer, veut se lancer à l'assaut de nouveaux clients. Il espère en séduire 190.000, pour atteindre 1,5 million d'ici quatre ans. « *Je veux que la BRED devienne une banque encore plus populaire* », martèle Jean-Paul Julia.

> Alors que la digitalisation des services financiers s'est accélérée, la BRED mise sur la présence physique pour mieux accompagner ses clients.

Cela passera par un renforcement des équipes, avec le recrutement de 350 personnes d'ici à 2027, dont 200 pour le seul réseau d'agences. Alors que la digitalisation des services financiers s'est accélérée ces dernières années, le dirigeant mise sur la présence physique pour mieux accompagner ses clients. « *Il nous faut plus de monde, plus d'écoute, pour plus de conseil. Il faut revenir aux fondamentaux du métier de banquier et être là quand les clients en ont le plus besoin.* »

Exit, donc, le concept de « banque sur demande », mis en place par son prédécesseur Olivier Klein, qui a restreint l'accès aux agences aux seuls clients ayant pris rendez-vous, tout en accélérant l'automatisation des opérations. « *La banque est au service de ses clients. Ils doivent pouvoir venir à tout moment* », estime Jean-Paul Julia. Le réseau de 300 agences en métropole devrait ainsi rebasculer sur un modèle plus classique d'ouverture à la clientèle.

Améliorer la croissance passera aussi par « une amélioration de l'organisation » de l'activité de banque de financement et d'investissement (BFI). La BRED est la seule caisse régionale du groupe BPCE à posséder sa propre salle de marchés, avec une soixantaine de salariés au siège, à Paris, près de la Gare de Lyon.

Pour Jean-Paul Julia, qui fut responsable de la banque de grande clientèle de la BRED entre 2015 et 2021, le groupe doit être en mesure d'investir davantage aux côtés des entreprises, notamment en renforçant le haut de bilan de ses clients. « *Une banque doit pouvoir montrer son engagement dans le temps long. Cela peut passer par des prises de participation au capital, même minimes. C'est un outil puissant, qui peut aussi rassurer les clients.* » Alors que l'incertitude gagne les milieux économiques depuis dix jours et l'annonce de la dissolution de l'Assemblée nationale, le banquier, passé par Bercy et le FMI, affiche sa sérénité. « *L'activité économique tient. Il n'y a pas de signaux à ce stade*, assure Jean-Paul Julia. *Et quoi qu'il se passe, nous serons là pour soutenir nos clients. C'est notre rôle.* » — **R. G.**

euronext

SÉANCE DU 19 - 06 - 2024
CAC 40 : 7570,2 (-0,77 %) NEXT 20 : 10670,85 (-1,14 %)
CAC LARGE 60 : 8136,77 (-0,79 %)
CAC ALL-TRADABLE : 5605,83 (-0,76 %)
DATE DE PROROGATION : 25 JUIN

A : Indicateur acompte, solde ou total du dividende. **BPA** : Bénfice par action. **PER** : Price Earning Ratio. Les plus hauts et plus bas ajustés sont sur l'année civile. Les valeurs classées par ordre alphabétique sont regroupées en trois classes de capitalisation signalées par les lettres **A** pour les capitalisations supérieures à 1 milliard d'euros, **B** pour les capitalisations comprises entre 1 milliard d'euros et 150 millions d'euros et **C** pour les capitalisations inférieures à 150 millions d'euros. ■ : Valeurs de l'indice CACNext20. ◆ : Valeurs de l'indice CACLarge60. ▲ : Valeurs de l'indice CACMid60. △ : Valeurs de l'indice CACSmall. Les bénéfices par action : source FacSet JCF Estimates.

CAC 40

VALEURS MNÉMO / INFO / OST ISIN / DEVISE / DATE DÉTACH. / DIV	OUV VOL. NB TITRES	CLOT + HAUT + BAS	% VEIL % MOIS % 52 S.	% AN + HAUT AN + BAS AN	BPA PER RDT
ACCOR (AC) ◆ A FR0000120404 05/06/24 1,18	38,8 767334 242.366.124	38,44 38,98 38,37	+ 1,45 - 7,08 + 16,87	+ 11,1 43,74 33,69	 3,07
AIR LIQUIDE (AI) ◆ A FR0000120073 20/05/24 3,2	162 478536 578.103.173	161,38 162,52 161,08	- 0,54 - 4,38 + 9,92	+ 0,79 179,473 150,618	 1,98
AIRBUS GROUP (AIR) ◆ A NL0000235190 16/04/24 2,38	148,5 563567 792.283.683	147,94 148,78 147,62	- 0,12 - 6,93 + 12,52	+ 5,84 172,78 136,62	3,4 43,57 1,89
ARCELORMITTAL (MT) ◆ A LU1598757687 16/05/24 0,2	22,2 2437147 852.809.772	21,99 22,33 21,99	- 0,45 - 9,39 - 13,39	- 14,35 26,95 21,48	
AXA (CS) ◆ A FR0000120628 30/04/24 1,98	30,69 3127957 2.271.272.203	30,47 30,74 30,39	- 0,2 - 9,56 + 15,55	+ 3,32 35,19 29,04	 6,5
BNP PARIBAS (BNP) ◆ A FR0000131104 21/05/24 4,6	59,9 2947548 1.130.810.671	58,71 59,9 58,58	- 1,26 -18,81 + 3,34	- 6,2 73,08 53,08	 7,84
BOUYGUES (EN) ◆ A FR0000120503 30/04/24 1,9	31,36 672359 379.159.280	31,03 31,38 31	- 1,18 -12,86 + 3,43	- 9,06 38,26 30,44	 6,12
CAP-GEMINI (CAP) ◆ A FR0000125338 29/05/24 3,4	183,5 282439 172.608.113	183,3 184,6 182,35	- 0,25 -11,62 + 2,89	- 2,89 227,4 179,6	 1,86
CARREFOUR (CA) ◆ A FR0000120172 28/05/24 0,87	13,98 2611808 677.969.188	13,93 14,145 13,875	+ 0,07 -15,6 - 13,77	- 15,91 16,92 13,14	 6,25
CREDIT AGRICOLE (ACA) ◆ A FR0000045072 29/05/24 1,05	13,1 3860396 3.025.902.350	12,96 13,14 12,93	- 0,65 -18,18 + 19,27	+ 0,84 15,925 12,118	 8,1
DANONE (BN) ◆ A FR0000120644 03/06/24 2,1	59,28 971832 679.260.800	58,92 59,4 58,86	- 0,57 - 1,7 + 7,3	+ 0,41 63,8 57,08	 3,56
DASSAULT SYSTEMES (DSY) ◆ A FR0014003TT8 27/05/24 0,23	35,02 1830621 1.338.435.363	34,75 35,22 34,55	- 3,1 - 7,95 - 15,27	- 21,44 48,875 34,55	 0,66
EDENRED (EDEN) ◆ A FR0010908533 10/06/24 1,1	40,57 448103 249.588.059	40,5 40,94 40,37	- 0,3 -13,46 - 33,78	- 25,19 58,76 39,13	 2,72
ENGIE (ENGI) ◆ A FR0010208488 02/05/24 1,43	13,35 6064763 2.435.285.011	13,21 13,37 13,155	- 0,68 -16,23 - 6,77	- 17,01 16,64 13,07	1,21 10,95 10,83
ESSILORLUXOTTICA (EL) ◆ A FR0000121667 06/05/24 3,95	206,8 278541 457.318.291	204,1 207,3 203,6	- 1,31 - 2,16 + 19,82	+ 12,39 212,4 172,82	 1,94
EUROFINS SCIENT. (ERF) ◆ A FR0014000MR3 03/07/19 2,45	53,18 313499 190.742.750	52,42 53,3 52,42	- 1,69 -10,02 - 12,63	- 11,12 62,1 51,32	 1,91
HERMES INTL (RMS) ◆ A FR0000052292 02/05/24 21,5	2119 38921 105.569.412	2127 2128 2102	+ 0,38 - 7,32 + 8,49	+ 10,85 2436 1788,8	 1,01
KERING (KER) ◆ A FR0000121485 02/05/24 9,5	308,9 149359 123.420.778	308,6 310,9 306,25	- 0,68 - 7,06 - 40,52	- 22,66 438,6 299,2	 3,08
L.V.M.H. (MC) ◆ A FR0000121014 23/04/24 7,5	707 302306 500.141.700	707 711,4 703,3	- 0,44 - 9,73 - 17,15	- 3,63 886,4 644	 1,06
LEGRAND (LR) ◆ A FR0010307819 31/05/24 2,09	94 209373 262.245.733	93,42 94,04 93,14	- 0,64 - 7,6 + 2,7	- 0,72 104,9 88,44	 2,24
L'ORÉAL (OR) ◆ A FR0000120321 26/04/24 6,6	440,3 258454 534.725.475	436,65 440,6 431,2	- 1,11 - 2,45 + 5,87	- 3,11 461,85 407,85	 1,51
MICHELIN (ML) A FR001400AJ45 22/05/24 1,35	37,44 1533845 714.958.226	37,08 37,49 36,98	- 0,96 - 0,59 + 36,27	+ 14,23 38,52 30,06	 3,64
ORANGE (ORA) ◆ A FR0000133308 04/06/24 0,42	9,348 5569252 2.660.056.599	9,43 9,446 9,348	+ 0,73 -12,77 - 8,64	- 8,48 11,37 9,192	 4,45
PERNOD-RICARD (RI) ◆ A FR0000120693 24/11/23 2,64	130,5 441731 255.631.733	129,35 130,95 128,95	- 1,3 -13,04 - 35,68	- 19,03 164,55 128,5	 2,04
PUBLICIS GROUPE (PUB) ◆ A FR0000130577 03/07/23 2,9	99,6 436376 268.723.468	101,05 101,45 99,54	+ 1,46 - 4,44 + 36,74	+ 20,3 108,4 83,16	 2,87
RENAULT (RNO) ◆ A FR0000131906 22/05/24 1,85	49,65 878056 295.722.284	50 50,42 49,6	+ 1,3 - 0,4 + 35,57	+ 35,48 54,54 33,265	 3,7
SAFRAN (SAF) ◆ A FR0000073272 28/05/24 2,2	202,8 551044 427.260.541	200,8 203,1 200,8	- 0,94 - 3,69 + 40,52	+ 25,92 218,9 156,68	 1,1
SAINT-GOBAIN (SGO) ◆ A FR0000125007 10/06/24 2,1	75 902000 510.474.683	74,6 75,32 74,4	- 0,11 - 8,33 + 34,63	+ 11,91 82,76 61,27	 2,82
SANOFI (SAN) ◆ A FR0000120578 13/05/24 3,76	88 1116660 1.266.362.556	86,82 88,24 86,82	- 1,91 - 2,64 - 8,12	- 3,28 96,5 84,93	 4,33
SCHNEIDER ELECTRIC (SU) ◆ A FR0000121972 28/05/24 3,5	227,85 450022 574.150.523	225,95 227,9 225,25	- 0,73 - 1,4 + 38,52	+ 24,3 239 171,1	 1,55
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE (GLE) ◆ A FR0000130809 27/05/24 0,9	22,47 3855573 802.979.942	22,07 22,5 22,015	- 1,61 -18,95 - 5,44	- 8,14 27,95 21,265	 4,08
STELLANTIS NV (STLAP) A NL00150001Q9 22/04/24 1,32	19,014 2030405 3.165.220.176	18,984 19,216 18,95	- 0,15 - 8,71 + 20,55	- 10,22 27,345 18,204	 8,17
STMICROELETRONICS (STMPA) ◆ A NL0000226223 18/03/24 0,05	40,055 2143040 911.281.920	38,21 40,065 38,105	- 4,62 - 0,29 - 15,09	- 15,55 45,815 36,26	0,23 168,14 0,16
TELEPERFORMANCE (RCF) ◆ A FR0000051807 28/05/24 3,85	100,75 200199 60.443.054	101,3 102,3 99,9	+ 1,2 - 4,97 - 36,53	- 23,29 153,8 80,76	 3,8
THALES (HO) ◆ A FR0000121329 21/05/24 2,6	153,6 155925 210.210.140	154,35 155,05 153,35	+ 0,85 - 7,57 + 15,06	+ 15,23 174,5 131,45	 1,68
TOTALENERGIES (TTE) ◆ A FR0000120271 19/06/24 0,79	62,27 3879374 2.397.679.661	61,78 62,64 61,74	- 0,47 - 7,72 + 14,81	+ 0,29 70,11 57,45	 1,28
UNIBAIL-R/WFD (URW) A FR0013326246 14/05/24 2,5	72,36 334352 139.316.397	72,58 73,3 71,98	+ 0,3 - 8,8 + 54,13	+ 8,46 82,16 63,96	 3,44
VEOLIA ENV. (VIE) ◆ A FR0000124141 08/05/24 1,25	28,5 2370984 726.148.514	28,56 28,73 28,31	+ 0,63 - 6,73 - 0,42	 31,6 27,36	 4,38
VINCI (DG) ◆ A FR0000125486 23/04/24 3,45	100,5 1124556 589.577.241	100,4 100,95 99,54	- 0,1 -12,73 - 5,34	- 11,7 120,62 97,44	 3,44
VIVENDI (VIV) ◆ A FR0000127771 30/04/24 0,25	9,744 2560791 1.029.918.125	9,772 9,862 9,738	+ 0,21 - 3,68 + 17,4	+ 0,99 10,54 9,382	 2,56

SRD

VALEURS FRANÇAISES

VALEURS MNÉMO / INFO / OST ISIN / DATE DÉTACH COUPON / DIV	OUV VOL. NB TITRES	CLOT + HAUT + BAS	% VEIL % MOIS % 52 S.	% AN + HAUT AN + BAS AN	BPA PER RDT
AB SCIENCE (AB) △ B FR0010557264	1,2 171853 52.075.569	1,128 1,2 1,122	- 6,16 -46,29 - 74,68	- 68,27 4,465 1,002	
ABC ARBITRAGE (ABCA) △ B FR0004040608 23/04/24 0,1	4,005 33338 59.608.879	3,995 4,065 3,995	 - 4,77 - 32,29	- 16,86 4,87 3,58	
ABIVAX (ABVX) △ B FR0012333284	12,54 10340 62.928.818	12,9 12,98 12,54	+ 1,42 - 0,15 - 19,88	+ 31,36 15,42 9,35	
ABIONYX PHARMA SA (ABNX) △ B FR0012616852	1,348 148999 32.459.012	1,288 1,37 1,244	- 7,34 +18,17 	 1,482 0,91	
ADOCIA (ADOC) △ B FR0011184241	7,36 79451 14.731.513	7,09 7,54 7,02	- 4,32 -25,76 + 78,04	- 38,56 12,4 6,86	
AÉROPORTS DE PARIS (ADP) ◆ A FR0010340141 10/06/24 3,82	116,6 60867 98.960.602	115,8 116,6 115,3	 - 8,75 - 15,1	- 1,19 133,2 112,1	 3,3
AIR FRANCE-KLM (AF) ■ A FR001400J770	9,738 677943 262.769.869	9,692 9,82 9,662	- 0,47 - 8,22 - 45,44	- 28,69 13,828 9,008	
AKWEL (AKW) △ B FR0000053027 03/06/24 0,3	12,16 3006 26.741.040	11,6 12,16 11,6	- 4,61 -14,07 - 15,57	- 28,22 17,44 11,6	 2,59
AYVENS (AYV) ▲ A FR0013258662 31/05/24 0,47	5,46 755498 816.960.428	5,26 5,46 5,24	- 3,93 -26,69 - 48,23	- 18,39 7,51 5,11	 8,94
ALPES (CIE DES) (CDA) △ B FR0000053324 20/03/24 0,91	14,4 20510 50.622.242	14,26 14,4 14,24	- 0,42 - 4,93 - 2,19	+ 0,99 16,28 12,48	 5,61
ALTAREA (ALTA) ▲ A FR0000033219 11/06/24 8	86,5 4289 20.804.017	85,6 87 85	- 0,35 -13,97 - 17,37	+ 7 111,8 66,8	
ALSTOM (ALO) ■◆ A FR0010220475 17/07/23 0,25	16,255 1151770 384.291.068	16,02 16,48 15,93	- 0,56 -11,42 - 38,46	+ 31,53 19,88 10,66	
ALTAREIT (AREIT) B FR0000039216	462 1 1.750.487	462 462 462	 - 3,35 - 19,65	+ 2,67 480 440	
ALTEN (ATE) ▲ A FR0000071946 04/07/23 1,5	110,4 35038 35.209.501	107,4 110,5 107,4	- 2,72 -13,87 - 27,87	- 20,21 146,9 107,4	 1,4
AMUNDI (AMUN) ▲ A EX-DS 15/03/17 FR0004125920 03/06/24 4,1	62,5 192466 204.647.634	62 62,65 61,6	- 0,56 -13,23 + 13,35	+ 0,65 72,35 58,75	 6,61
ANTIN INFRA PARTNERS (ANTIN) ▲ A FR0014005AL0 17/06/24 0,39	11,08 24283 179.193.288	11 11,08 10,84	+ 0,55 -16,54 - 28,89	- 20,17 17,28 10,1	 3,55
ARAMIS (ARAMI) A FR0014003U94	4,25 25834 82.856.671	4,435 4,44 4,25	+ 3,86 +15,19 - 12	+ 1,95 5,03 3,3	
ARGAN (ARG) A FR0010481960 27/03/24 3,15	72,9 10995 25.402.673	72,5 73,5 72,5	- 0,41 - 6,57 + 1,54	- 14,91 86,1 70,7	
ARKEMA (AKE) ■◆ A FR0010313833 17/05/24 3,5	85,65 96089 75.043.514	85,6 85,95 85,2	+ 0,12 -10,93 + 3,71	- 16,89 104,4 82,85	 4,09
ARTMARKET.COM (PRC) △ C FR0000074783	4,44 2002 6.651.515	4,5 4,52 4,37	 + 2,97 - 37,41	- 11,24 6,15 4,11	
ASSYSTEM (ASY) B OPA 24/11/17 FR0000074148 03/04/24 7	54,2 13710 15.668.216	53,8 54,4 53	- 0,92 - 6,43 + 17,47	+ 8,69 61,2 46,4	 13,01
ATOS SE (ATO) A FR0000051732 14/05/21 0,9	1,185 19587060 111.653.359	1,71 1,795 1,182	+ 51,6 -18,18 - 87,46	- 75,74 7,83 0,637	
AUBAY (AUB) △ C FR0000063737 17/05/24 0,7	40,7 7163 13.064.446	40,1 41 40,1	- 1,35 -10,99 - 13,95	- 3,72 47,35 37,8	 1,75
AVENIR TELECOM (AVT) C FR001400CFI7	0,107 87455 	0,106 0,107 0,102	- 0,94 -22,97 - 36,9	- 7,5 0,198 0,102	
AXWAY SOFTWARE (AXW) △ B FR0011040500 05/06/23 0,4	25 7844 21.631.597	25,5 25,5 25	+ 2 + 3,24 + 21,43	- 3,41 30,9 23,5	
BAINS MER MONACO (BAIN) B MC0000031187 10/10/23 1,2	102,5 177 24.516.661	104 104 102	+ 1,46 - 0,95	+ 1,96 111 99	 1,15
BALYO (BALYO) △ C FR0013258399	0,53 1826 34.356.767	0,5 0,53 0,5	- 3,94 -17,44 - 38,79	- 39,75 0,839 0,441	
BASTIDE LE CONFORT (BLC) △ C FR0000035370 07/01/22 0,27	19,88 9740 7.352.928	19,54 20,15 19,44	- 1,41 - 7,17 - 36,97	- 27,09 28 13,8	
BELIEVE (BLV) ▲ A FR0014003FE9	15 259671 97.782.265	15 15,02 15	 + 30,89	+ 42,86 16,92 8,79	
BÉNÉTEAU (BEN) ▲ B FR0000035164 12/06/24 0,73	11 111987 82.789.840	10,82 11,04 10,82	- 1,46 -20,32 - 32,46	- 13,3 14,38 10,72	 6,75
BIC (BB) ▲ A FR0000120966 10/06/24 2,85	63,7 23205 42.270.689	62,8 64,3 62,8	- 1,41 - 5,56 + 15,34	- 0,08 71,5 61	 4,54
BIGBEN INT. (BIG) △ C FR0000074072 27/07/22 0,3	2,65 87653 18.538.970	2,45 2,71 2,435	- 7,55 -12,97 - 55,78	- 29,19 3,88 2,33	
BIOMÉRIEUX (BIM) ▲ A FR0013280286 07/06/24 0,85	91,4 62564 118.361.220	89,9 91,8 89,45	- 1,7 - 6,26 - 0,49	- 10,64 108,9 89,45	 0,95
BOIRON (BOI) △ A FR0000061129 03/06/24 1,35	33,9 2428 17.545.408	33,75 33,9 33,1	+ 1,5 - 1,03 - 11,76	- 16,09 42,8 32,15	 4
BOLLORÉ (BOL) ▲ A FR0000039299 06/09/23 0,02	5,755 549647 2.849.681.316	5,79 5,805 5,75	+ 0,43 - 6,08 + 4,7	+ 2,39 6,425 5,615	 0,35
BONDUELLE (BON) △ B FR0000063935 02/01/24 0,25	6,41 45149 32.630.114	6,29 6,49 6,29	- 1,41 -20,88 - 46,24	- 42,5 10,94 6,29	 3,98
BUREAU VERITAS (BVI) ■◆ A FR0006174348 04/07/23 0,77	26,9 506871 453.745.520	26,6 26,9 26,56	- 1,41 - 3,34 + 6,57	+ 16,31 28,68 22,52	 2,9
CARMILA (CARM) △ C FR0010828137 29/04/24 1,2	16,2 33418 142.441.073	15,96 16,2 15,96	- 1,48 - 2,56 + 13,51	+ 2,44 18 14,72	
CATANA GROUP (CATG) △ C FR0010193052 06/03/24 0,15	4,5 60214 30.706.178	4,58 4,605 4,46	+ 2 -13,91 - 34,94	- 19,93 5,92 4,115	 3,28
CEGEDIM (CGM) B FR0000053506 29/06/22 0,5	13,15 3695 13.997.173	13,05 13,15 13,05	- 1,14 - 7,12 - 34,09	- 26,93 18,8 11,3	
CGG (VIRI) ▲ B FR0013181864	0,507 3618579 713.676.258	0,489 0,507 0,487	- 3,42 -12,67 - 25,95	- 18,28 0,639 0,361	
CHARGEURS (CRI) △ C FR0000130692 02/05/23 0,54	10,7 6047 24.862.314	10,52 10,7 10,52	- 0,76 -20,3 - 10,24	- 9,93 13,3 10,02	
CHRISTIAN DIOR (CDI) A EX D OP 08/06/17 FR0000130403 23/04/24 7,5	676 5440 180.507.516	672 676,5 668,5	- 0,74 - 9,13 - 16,73	- 5,02 832,5 618,5	 1,12
CLARANOVA SE (CLA) △ B FR0013426004	1,94 65663 57.206.910	1,872 1,94 1,85	- 4,29 -18,07 + 10,64	- 11,91 3,06 1,814	
CLARIANE (CLARI) ▲ A FR0010386334 21/06/23 0,25	2,05 647078 142.392.305	2,09 2,104 1,98	+ 1,85 -41,94 - 71,6	- 13,06 5,45 1,321	
COFACE (COFA) ▲ A FR0010667147 22/05/24 1,3	13,3 236739 150.179.792	13,4 13,43 13,25	+ 0,83 -13,94 + 3,63	+ 13,18 15,95 11,53	 9,7
COVIVIO (COV) ▲ A FR0000064578 19/04/24 3,3	45,6 110879 111.463.388	45,48 46,08 45,46	- 0,26 - 8,67 + 0,18	- 6,57 51,06 39,54	
DASSAULT AV. (AM) A FR0014004L86 20/05/24 3,37	176,9 53517 78.951.812	179,3 179,6 176,5	+ 1,82 -14,37 + 4	+ 0,06 212,4 168,9	 1,88
DASSAULT SYSTEMES (DSY) ◆ A FR0014003TT8 27/05/24 0,23	35,02 1830621 1.338.435.363	34,75 35,22 34,55	- 3,1 - 7,95 - 15,27	- 21,44 48,875 34,55	 0,66
DBV TECHNOLOGIES (DBV) △ B FR0010417345	0,982 25679 96.493.078	0,961 0,984 0,958	- 1,34 -24,33 - 73,14	- 48,03 1,896 0,91	
DEEZER SA (DEEZR) 2 FR001400AYG6	1,805 480 117.054.347	1,805 1,805 1,78	+ 0,28 - 9,3 - 20,66	- 15,06 2,4 1,685	
DERICHEBOURG (DBG) △ B FR0000053381 14/02/24 0,16	4,478 162967 159.397.489	4,54 4,592 4,478	+ 1,98 - 7,2 - 9,2	- 10,63 5,295 3,858	 3,52
DMS (DGM) △ C FR0012202497	0,97 10743 16.120.556	0,97 0,99 0,95	- 2,02 - 6,73 - 29,71	- 14,54 1,37 0,95	
EDENRED (EDEN) ◆ A FR0010908533 10/06/24 1,1	40,57 448103 249.588.059	40,5 40,94 40,37	- 0,3 -13,46 - 33,78	- 25,19 58,76 39,13	 2,72
EIFFAGE (FGR) ■◆ A FR0000130452 20/05/24 4,1	88,44 312931 98.000.000	88,54 88,7 87,68	+ 0,39 -15,15 - 7,33	- 8,74 107,75 84,56	 4,63
EKINOPS (EKI) △ B FR0011466069	3,505 18763 26.994.049	3,515 3,52 3,47	+ 0,43 -12,13 - 55,62	- 40,02 5,94 3,1	
ELIOR (ELIOR) ▲ B FR0011950732 07/04/20 0,29	3,2 398852 253.611.809	3,14 3,24 3,14	- 1,44 -16,36 + 13,6	+ 7,09 3,98 2,136	
ELIS (ELIS) ▲ A FR0012435121 27/05/24 0,43	21,08 278606 235.567.817	20,92 21,08 20,8	- 0,38 - 8,33 + 19,75	+ 10,75 23,58 18,08	 2,06
ERAMET (ERA) ▲ B FR0000131757 04/06/24 1,5	99,5 51641 28.755.047	99,15 100,9 98,6	+ 1,23 - 2,12 + 11,53	+ 38,67 114,5 58,5	 1,51
ESSO (ES) △ C FR0000120669 10/07/23 2	171,6 13665 12.854.578	160 171,6 158,4	- 5,88 -16,93 +218,09	+191,7 205 48,98	 1,25
EURAZEO (RF) ▲ A FR0000121121 14/05/24 2,42	75,6 103148 76.081.874	74,8 75,9 74,7	- 0,8 - 2,22 + 13,76	+ 4,11 86,75 69,35	 3,24
EUTELSAT COM. (ETL) ▲ A FR0010221234 17/11/22 0,93	3,818 70866 475.178.378	3,896 3,898 3,818	+ 1,46 -10,77 - 34,85	- 8,33 4,706 3,382	
EXAIL TECHNOLOGIES (EXA) △ B FR0000062671 23/06/21 0,32	18,16 10737 17.424.747	17,9 18,26 17,78	- 1,65 -18,45 - 2,08	- 7,25 24,6 17,56	
EXCLUSIVE NETWORKS (EXN) A FR0014005DA7 06/07/22 0,2	19,2 11913 91.670.286	19,08 19,2 18,9	- 0,31 - 6,01 - 3,64	- 1,75 23,1 16,9	
EXOSENS PROM (EXENS) A FR001400Q9V2	21,195 4273 50.782.652	21,35 21,47 21,15	+ 0,09 + 6,75 + 6,75	+ 6,75 24,945 20,6	
FDJ (FDJ) ▲ A FR0013451333 03/06/24 1,78	31,6 155243 185.270.000	31,86 32,12 31,6	+ 0,95 - 6,46 - 11,99	- 2,98 39,46 30,7	 5,59
PHAXIAM TX (PHXM) C FR0011471135	2,1 28957 60.751.054	2 2,185 2	- 4,54 -34,53 - 76,99	- 56,52 4,7 2	
FNAC DARTY (FNAC) ▲ A FR0011476928 13/06/23 1,4	33 25850 27.778.578	31,35 33,25 31,3	- 5,29 - 5,29 - 7,19	+ 14 35,95 23,1	 4,47
FONCIÈRE LYONNAISE (FLY) A FR0000033409 18/04/24 2,4	65,6 67 42.950.800	65,4 65,6 65,4	- 0,31 - 4,11 - 5,22	- 2,39 72 63,8	
FORVIA (FRVIA) ■◆ A FR0000121147 04/06/24 0,5	11,875 1415331 197.089.340	11,635 11,92 11,6	- 2,23 -27,14 - 47,57	- 43,02 21,17 11,6	 4,3
GECINA (GFC) ■◆ A FR0010040865 04/03/24 2,65	92,6 111869 76.670.861	90,3 92,65 90,15	- 2,33 -11,47 - 7,67	- 17,98 111,1 86,4	
GENFIT (GNFT) ▲ B FR0004163111	3,955 203047 49.862.483	3,765 3,99 3,76	- 4,8 + 8,35 - 10,57	+ 6,36 5,79 3,025	
GENSIGHT (SIGHT) △ B FR0013183985	0,336 164129 101.870.764	0,319 0,345 0,306	- 3,04 -19,04 - 65,63	- 30,65 0,598 0,282	
GERARD PERRIER (PERR) B FR0000061459 10/06/24 2,3	92 198 3.973.148	92 92,4 92	 - 4,96 - 8,46	- 7,82 102 90	 2,5
GETLINK (GET) ■◆ A FR0010533075 30/05/24 0,55	15,99 840919 550.000.000	15,85 16,055 15,85	+ 1,31 - 5,26 - 0,38	- 4,32 16,89 14,915	 3,47
GL EVENTS (GLO) △ B FR0000066672 03/07/23 0,35	17,9 16674 29.982.787	17,58 18,02 17,54	- 1,01 -13,4 - 14,03	- 10,4 23,55 17,5	 1,99

SRD Suite

VALEURS FRANÇAISES

VALEURS MNÉMO / INFO / OST ISIN / DEVISE / DATE DÉTACH. / DIV	OUV VOL. NB TITRES	CLOT + HAUT + BAS	% VEIL % MOIS % 52 S.	% AN + HAUT AN + BAS AN	BPA PER RDT
GRAINES VOLTZ (GRVO) C FR0000065971 29/03/22 2	25 118 1.480.265	25 25 25	- 1,19 -12,28 - 36,14	- 14,38 30,6 21,8	
GROUPE CRIT (CEN) △ B FR0000036675 05/07/23 3,5	66,4 1256 11.250.000	65,4 67 65,4	- 1,8 -11,14 - 12,8	- 16,79 79,6 65,4	 5,35
GTT (GTT) ▲ A FR0011726835 18/06/24 2,51	118,1 74171 37.078.357	117,7 118,9 117,7	- 0,34 -13,84 + 23,7	- 1,83 151,1 117,3	 2,13
GUERBET (GBT) △ B FR0000032526 29/06/23 0,5	35,8 4171 12.641.115	34,65 35,8 34,65	- 3,08 - 6,6 +103,82	+ 77,69 39,2 17,02	 1,44
GUILLEMOT (GUI) △ C FR0000066722 07/06/23 0,25	6,36 7964 15.087.480	6,12 6,36 6,04	- 3,77 - 8,93 - 17,19	- 9,87 7,48 4,405	
ICADE (ICAD) ▲ A FR0000035081 04/03/24 2,42	25,64 67180 76.234.545	25,24 25,82 25,16	- 1,56 -10,31 - 37,25	- 28,98 35,9 23,2	
ID LOGISTIC (IDL) A FR0010929125	364 2742 6.173.328	371,5 372,5 364	+ 1,92 - 1,46 + 45,12	+ 21,41 406,5 298	
IMERYS (NK) ▲ A FR0000120859 21/05/24 1,35	35,66 116252 84.940.955	35,82 36,42 35,6	+ 0,11 + 1,07 + 3,41	+ 25,77 38,5 24,96	 3,77
INFOTEL (INF) △ C FR0000071797 29/05/24 2	45,6 1030 6.934.791	46,4 46,4 45,5	+ 1,98 - 2,11 - 16,25	- 12,45 53,6 43,7	 4,31
INNATE PHARMA (IPH) △ B FR0010331421	2,07 56506 80.860.563	2,085 2,105 2,05	+ 1,21 -13,49 - 31,41	- 20,42 2,8 1,89	
INTERPARFUMS (ITP) ▲ A FR0004024222 26/04/24 1,15	45 34142 69.196.570	44 45 44	- 2,11 - 8,33 - 32,02	- 12,7 55,2 43,7	 2,61
INVENTIVA (IVA) △ B FR0013233012	2,74 34738 52.477.188	2,75 2,84 2,655	+ 8,27 -23,61 - 34,37	- 32,84 4,44 2,52	
IPSEN (IPN) ▲ A FR0010259150 30/05/24 1,2	119 104708 83.814.526	117 119 116,9	- 1,93 - 3,15 + 6,07	+ 8,43 126,7 99,7	 1,03
IPSOS (IPS) ▲ A FR0000073298 03/07/23 1,35	62,45 47377 43.203.225	62,3 62,85 62,2	- 0,32 - 6,95 + 18,89	+ 9,78 68,2 55,55	 2,17
JACQUET METALS (JCQ) △ B FR0000033904 05/07/23 1	15,8 11373 22.497.209	15,56 16 15,56	- 1,14 -13,07 - 19,63	- 20,61 20 15,44	 6,43
JCDECAUX (DEC) ▲ A FR0000077919 21/05/19 0,58	18,88 69907 213.161.658	18,95 19,07 18,79	+ 0,48 -12,11 - 0,21	+ 4,12 22,36 16,65	
KAUFMAN & BROAD (KOF) △ B FR0004007813 09/05/24 2,4	28,4 10886 19.862.022	27,2 28,7 27,2	- 3,55 -14,2 + 0,74	- 9,63 34,4 26,05	 8,82
KLEPIERRE (LI) ■◆ A FR0000121964 22/03/24 0,9	25,78 729825 286.861.172	25,42 25,9 25,3	- 1,09 - 0,16 + 14,09	+ 3 27,62 22,89	
LAGARDÈRE (MMB) ▲ A FR0000130213 26/04/24 0,65	21 20954 141.133.286	21,05 21,25 21	- 0,71 - 3,66 - 2,77	+ 14,53 22,45 17,8	 3,09
LDC (LOUP) A FR0013204336 28/08/23 2,7	140 1479 17.635.433	141 141,5 139	+ 1,44 - 4,41 + 19,49	+ 0,71 159 125	 1,92
LNA SANTÉ (LNA) △ B FR0004170017 06/07/23 0,5	24,6 8750 10.709.416	24,2 24,6 23,9	- 2,02 +12,04 - 21,3	+ 20,4 28,4 18,14	 2,07
LECTRA (LSS) △ B FR0000065484 30/04/24 0,36	27,4 18133 37.832.965	27,7 27,9 27,05	+ 1,47 -17,07 - 2,81	- 11,36 35,2 26,8	 1,3
LHYFE (LHYFE) B FR0014009YQ1	3,85 38252 47.908.148	4,25 4,28 3,85	+ 12,43 + 1,55 - 39,29	- 15,67 5,49 3,445	
LINEDATA SERVICES (LIN) △ B FR0004156297 05/07/23 1,75	67 2214 4.960.807	68,4 69,8 66,8	+ 1,79 - 7,57 + 30,04	+ 23,02 81,6 55,6	 2,56
LISI (FII) △ A FR0000050353 30/04/24 0,31	24,5 11603 46.538.313	24,65 24,85 24,3	+ 1,03 -14,85 - 0,4	+ 4,45 29,3 20,85	 1,26
LUMIBIRD (LBIRD) △ C FR0000038242	10,9 7902 22.466.882	10,7 10,9 10,6	- 1,38 -18,63 - 27,41	- 12,15 15,48 10,3	
M6-MÉTROPOLE TV (MMT) ▲ A FR0000053225 30/04/24 1,25	12,16 41313 126.414.248	12,08 12,2 12,08	- 1,31 -10,91 - 8,48	- 6,65 14,96 11,8	 10,35
MAISONS DU MONDE (MDM) △ B FR0013153541 05/07/23 0,3	4,2 71324 39.189.288	4,25 4,31 4,2	- 0,7 -16,5 - 58,05	- 25,04 5,73 3,864	 7,06
MANITOU (MTU) △ B FR0000038606 17/06/24 1,35	23,45 10361 39.668.399	23 23,6 23	- 0,65 -15,6 + 1,1	- 0,86 29 19,78	 5,87
MAUREL ET PROM (MAU) △ B FR0000051070 03/07/23 0,23	6,38 67127 201.261.570	6,24 6,39 6,215	- 1,42 - 6,8 + 55,3	+ 2,46 6,865 4,7	 3,69
MCPHY ENERGY (MCPHY) △ B FR0011742329	2,49 43750 29.031.788	2,44 2,52 2,44	- 1,22 -25,61 - 74,08	- 27,51 3,5 1,552	
MEDINCELL (MEDCL) B FR0004065605	13,64 47942 29.091.239	13,54 13,84 13,34	- 0,73 - 4,65 + 92,06	+ 88,06 17,5 6,91	
MERCIALYS (MERY) ▲ B FR0010241638 29/04/24 0,99	10,73 183389 93.886.501	10,73 10,87 10,73	 - 3,94 + 31,66	+ 7,89 11,87 9,775	
MERSEN (MRN) ▲ B FR0000039620 04/07/23 1,25	33,95 22674 24.418.312	33,85 34,45 33,85	- 0,44 -14,95 - 17,64	- 3,84 40,25 30,3	 3,69
METABOLIC EXPLORER (METEX) △ C FR0004177046	/060524 50.919.133		 - 89,8	- 68,71 0,578 0,05	
MONCEY (FIN.) NOM. (FMONC) B FR0000076986 20/06/23 28	 182.871		+ 0,72 - 6,04 - 6,67	- 8,5 8100 6600	 2800
NACON (NACON) B FR0013482791	1,206 118937 88.080.631	1,18 1,234 1,18	- 2,48 + 2,61 - 42,86	- 29,26 1,838 1,054	
NANOBIOTIX (NANO) △ B FR0011341205 13/05/19	4,094 116698 47.133.328	3,982 4,12 3,9	- 2,74 -41,14 - 16,87	- 40,03 7,93 3,9	
NEOEN (NEOEN) ▲ A FR0011675362 20/05/24 0,15	36,36 285345 152.848.774	36,24 36,38 35,74	- 0,06 +22,43 + 24,45	+ 19,68 37,98 21,8	 0,41
NEURONES (NRO) B FR0004050250 12/06/24 1,2	43,3 3041 24.278.716	43,2 43,3 42,7	- 0,23 - 7,2 + 5,75	- 1,26 48,15 40,9	 2,78
NEXANS (NEX) ▲ A FR0000044448 21/05/24 2,3	104,9 78245 43.753.380	105,5 106,7 104,9	+ 1,05 - 3,65 + 33,8	+ 33,12 114,6 72,1	 2,18
NEXITY (NXI) ▲ A FR0010112524 24/06/23 2,5	9,08 339555 56.129.724	8,67 9,125 8,64	- 4,04 -28,41 - 52,91	- 48,55 17,19 8,415	
ODET (CIE DE L') (ODET) A FR0000062234 20/06/23 3,6	1386 207 6.585.990	1370 1390 1366	- 1,44 - 9,63 - 9,87	- 5,78 1626 1348	 0,26
ORPÉA (ORP) ▲ A FR001400NLM4	11,37 165336 159.191.703	11,256 11,45 11,07	- 0,21 -16,99 - 91,9	- 32,95 17,979 9,968	
OSE IMMUNO (OSE) △ C FR0012127173	6,08 119031 21.767.777	5,85 6,14 5,71	- 4,72 -21,05 + 65,96	+ 36,68 8,63 3,115	
OVH (OVH) △ A FR0014005HJ9	5,15 97367 188.532.591	5,235 5,265 5,11	+ 1,06 -19,95 - 44,43	- 39,23 11,28 4,43	
PEUGEOT INVEST (PEUG) △ A FR0000064784 19/06/23 1	96,9 4446 24.922.589	95,9 97,6 95,9	- 1,03 -14,07 - 4,67	- 5,42 119,6 95,7	 3,39
PHARMAGEST INT. (PHA) △ A FR0012882389 03/07/23 1,15	55,8 6603 15.174.125	53,3 55,8 53,3	- 3,79 -11,61 - 35,08	- 12,77 67,4 46,15	 2,16
PIERRE & VACANCES (VAC) △ C FR0000073041 19/03/12 0,7	1,408 291619 454.447.336	1,406 1,428 1,402	- 0,14 - 7,01 - 15,81	- 9,41 1,668 1,142	
PLANISWARE PROM (PLNW) A FR001400PFU4	25,79 6424 69.391.000	25,5 25,87 25,45	- 0,86 +11,84 + 59,38	+ 26,93 28,045 19,106	
PLASTIC OMNIUM (POM) ▲ A FR0000124570 30/04/24 0,39	9,825 282940 145.522.153	9,515 9,825 9,335	- 3,65 -19,3 - 41,73	- 20,71 13,2 9,335	 4,1
POXEL (POXEL) △ C FR0012432516	0,53 385338 47.897.636	0,546 0,578 0,505	+ 1,3 -14,29 - 28,35	- 0,91 0,898 0,364	
QUADIENT (QDT) △ B FR0000120560 03/08/23 0,6	20,9 150433 34.468.912	18,34 21,25 18,34	- 16,26 - 7,56 - 1,71	- 4,58 23,1 17,32	 3,27
RALLYE (RAL) A FR0000060618 20/05/19 1	/220424 52.925.203		 - 98,05	- 66,84 0,169 0,015	
RAMSAY GDS (GDS) A FR0000044471 02/12/14 1,4	15,8 415 110.389.690	16 16 15,8	 +16,79 - 20	- 15,79 19,9 12	
RÉMY COINTREAU (RCO) ◆ A FR0000130395 28/09/23 3	76,95 177617 51.252.969	75,75 77 75	- 2,01 -18,55 - 48,19	- 34,13 114,9 75	 3,96
REXEL (RXL) ■◆ A FR0010451203 15/05/24 1,2	24,82 437281 301.735.000	24,65 25,01 24,64	- 0,69 - 9,87 + 10,54	- 0,48 28,88 22,98	 4,87
ROBERTET S.A. (RBT) B FR0000039091 29/06/23 8,5	824 715 2.167.745	822 830 820	+ 0,24 - 8,16 + 1,48	- 0,96 907 762	 1,03
RUBIS (RUI) ▲ A DIV 2 28/07/17 FR0013269123 14/06/24 1,98	27,02 252336 103.596.246	27,12 27,28 26,86	+ 0,52 -15,51 + 15,11	+ 20,53 34,3 22,5	 7,3
SARTORIUS STED. BIO. (DIM) ▲ A DIV 6 10/05/16 FR0013154002 09/04/24 0,69	176 319992 97.330.405	152,95 176,2 146,45	- 13,76 -22,28 - 36,56	- 36,14 281 146,45	 0,45
SAVENCIA (BH) B FR0000120107 13/05/24 1,4	50 305 14.032.930	50,4 50,6 50	 - 3,08 - 11,89	- 8,36 55,2 48,2	 2,78
SCOR (SCR) ■▲ A FR0010411983 21/05/24 1,8	25,34 351124 179.362.195	25,66 25,66 25,3	+ 1,5 -15,09 + 4,48	- 3,02 32,48 24,26	 7,02
SEB (SK) ▲ A FR0000121709 03/06/24 2,62	104 36899 55.337.770	103,4 104,4 102,7	- 0,58 - 9,93 + 13,94	- 8,5 120,2 99,9	 2,53
SECHE ENVIRONNEMENT (SCHP) △ B FR0000039109 07/07/23 1,1	95,4 8458 7.857.732	95,3 96,3 94,8	- 0,42 - 9,24 - 12,57	- 13,36 121,4 85,5	 1,15
SERGEFERRARI GROUP (SEFER) △ C FR0011950682 26/04/23 0,4	6,02 450 12.299.259	6,04 6,04 6,01	+ 0,5 -18,38 - 56,8	- 25,06 8,2 5,6	 6,62
SES-IMAGOTAG (VU) ▲ B FR0010282822 25/06/12 0,5	133,7 19935 15.958.658	130,6 135,1 130,6	- 2,32 -17,76 - 23	- 3,83 175,1 120,2	
SHOWROOMPRIVÉ (SRP) △ B FR0013006558	0,912 5583 118.902.909	0,912 0,926 0,91	 - 6,17 - 31,53	- 14,45 1,17 0,9	
SOITEC (SOI) ■▲ A EX-DS 13/05/16 REGR.1P20 FR0013227113	110,3 80859 35.712.302	106,7 110,4 106	- 2,91 - 3,61 - 29,34	- 34,05 164,1 86	
SOLOCAL GROUP (PAJ) B FR0014000609	0,062 177963 129.505.837	0,053 0,054 0,05	+ 1,92 -16,93 - 64,57	- 39,7 0,089 0,03	
SODEXO (SW) ■◆ A FR0000121220 20/12/23 3,1	85,2 131334 147.454.887	85,35 85,5 84,95	+ 0,29 - 0,52 + 11,96	+ 14,02 89,4 71,94	 3,63
SOLUTIONS 30 (ALS30) A FR0013379484	1,617 771438 107.127.984	1,593 1,692 1,581	- 0,87 -26,39 - 45,85	- 40,25 2,896 1,454	
SOPRA STERIA GP (SOP) ▲ A FR0000050809 28/05/24 4,65	196,7 30472 20.547.701	195,6 198,1 194,6	- 0,66 -11,25 + 7,35	- 1,11 239,6 185,5	 2,38
SMCP (SMCP) △ B FR0013214145	2,02 127978 75.591.187	1,972 2,075 1,946	- 3,1 -17,83 - 73,42	- 42,34 3,555 1,806	
SPIE (SPIE) ▲ A FR0012757854 14/05/24 0,61	33,64 323170 166.907.584	33,9 34 33,32	+ 0,71 - 8,38 + 17,06	+ 19,79 38,6 27,32	 1,8
STEF (STF) △ B FR0000064271 30/04/24 5,1	118 742 12.850.000	118 118,8 117,2	 - 7,67 + 8,66	+ 3,33 138 112,6	 4,32
SWORD GROUP (SWP) △ B FR0004180678 30/04/24 1,45	34,4 3415 9.544.965	33,95 34,8 33,85	- 1,02 - 5,96 - 18,97	- 14,81 40 33,85	 5,01
SYNERGIE (SDG) △ B FR0000032658 29/06/23 0,8	32,6 798 24.362.000	32,4 32,7 32,3	- 0,92 -10,5 + 0,31	- 7,95 36,8 29,15	 2,47
TELEPERFORMANCE (RCF) ◆ A FR0000051807 28/05/24 3,85	100,75 200199 60.443.054	101,3 102,3 99,9	+ 1,2 - 4,97 - 36,53	- 23,29 153,8 80,76	 3,8
TERACT (TRACT) B FR0014008MH7	0,706 6976 73.394.562	0,68 0,706 0,68	- 3,68 -17,27 - 87,9	- 63,64 1,885 0,376	
TF1 (TFI) ▲ A FR0000054900 22/04/24 0,55	7,74 164640 210.991.593	7,76 7,85 7,69	+ 1,24 -12,91 + 19,75	+ 8,76 9,17 7,105	 7,09
TFF GROUP (TFF) ▲ B FR0013295789 08/11/23 0,6	40,2 1378 21.680.000	40,7 40,7 40,2	+ 1,75 - 7,71 + 6,82	- 9,35 47,5 39,8	 1,47
THERMADOR GROUPE (THEP) B FR0013333432 12/04/24 2,08	83,5 2004 9.200.849	82,2 84 82	- 1,79 - 6,48 - 7,33	- 2,72 90,9 79,4	 2,53
TIKEHAU CAPITAL (TKO) △ A EX D S 03/07/17 FR0013230612 09/05/24 0,75	21,6 17542 176.192.916	21,65 21,7 21,5	+ 0,7 + 2,85 - 5,46	+ 5,1 22,15 19,82	 3,46
TRANSGÈNE (TNG) △ C FR0005175080	1,068 16065 101.395.056	1,06 1,08 1,05	+ 0,38 -20,06 - 46,19	- 22,63 1,52 1	
TRIGANO (TRI) ▲ A FR0005691656 22/05/24 1,75	119,5 12774 19.336.269	117,5 119,5 117,5	- 1,26 -18,4 - 15,41	- 20,77 163,8 116,5	 1,49
UBISOFT ENTERTAINMENT (UBI) ◆ A FR0000054470	21,36 322859 127.450.324	21,57 21,66 21,22	+ 1,03 + 1,32 - 19,06	- 6,66 24,6 18,47	
VALEO (FR) ■◆ A FR0013176526 28/05/24 0,4	9,94 1122360 244.633.504	9,892 9,984 9,75	 -21,74 - 52,74	- 28,91 14,75 9,612	 4,04
VALLOUREC REG (VK) ▲ B FR0013506730	15,115 403149 229.877.090	15,005 15,19 14,925	- 0,6 -10,01 + 47,11	+ 6,99 18,2 12,785	
VALNEVA (VLA) ▲ B FR0004056851	3,2 413708 139.276.901	3,168 3,222 3,116	- 1,12 -22,73 - 53,3	- 32,88 4,996 2,95	
VERALLIA (VRLA) △ A FR0013447729 14/05/24 2,15	36,9 147444 120.805.103	36,9 37,1 36,64	+ 0,27 - 1,07 + 11,62	+ 5,85 39 31,16	 5,83
VERIMATRIX (VMX) △ B FR0010291245	0,37 5955 86.535.147	0,37 0,37 0,365	 -17,78 - 40,42	- 19,21 0,626 0,341	
VETOQUINOL (VETO) B FR0004186856 04/06/24 0,85	98,5 3730 11.881.902	97,1 99,6 97,1	- 1,32 - 4,05 + 9,1	- 5,18 110 92,6	 0,88
VICAT (VCT) △ A FR0000031775 29/04/24 2	34,15 20469 44.900.000	34,5 34,65 34,15	+ 0,88 - 7,26 + 24,1	+ 5,02 38,4 32,4	 5,8
VIRBAC (VIRP) ▲ A FR0000031577 26/06/23 1,32	349,5 3645 8.458.000	343 349,5 343	- 1,44 - 3,24 + 20,14	- 4,59 377,5 316,5	 0,39
VIVENDI (VIV) ◆ A FR0000127771 30/04/24 0,25	9,744 2560791 1.029.918.125	9,772 9,862 9,738	+ 0,21 - 3,68 + 17,4	+ 0,99 10,54 9,382	 2,56
VOLTALIA (VLTSA) ▲ A FR0011995588	9,92 54711 131.318.716	9,71 9,92 9,65	- 1,82 + 9,35 - 37,11	- 6,81 12,1 5,82	
WAVESTONE (WAVE) △ B FR0013357621 02/08/23 0,38	56,3 13710 24.906.332	55 56,5 55	- 2,48 -10,13 + 16,03	- 6,3 67,2 50,1	 0,69
WENDEL (MF) ▲ A FR0000121204 21/05/24 4	85 47904 44.430.554	84,75 85,25 84,4	- 0,18 - 9,07 - 10,36	+ 5,08 97,6 77,55	 4,72
WORLDLINE (WLN) ■▲ A FR0011981968	10,545 926790 283.272.686	10,255 10,585 10,255	- 2,8 -11,94 - 69,74	- 34,56 15,96 9,336	
XILAM ANIMATION (XIL) △ C FR0004034072	4,14 3810 5.893.799	4,05 4,14 4,05	- 1,94 -17,26 - 84,18	+ 2,27 5,92 3,62	

AUTRES VALEURS DE LA ZONE EURO

VALEURS	OUV VOL. NB TITRES	CLOT + HAUT + BAS	% VEIL % MOIS % 52 S.	% AN + HAUT AN + BAS AN	BPA PER RDT
EURONEXT (ENX) ■◆ A NL0006294274 21/05/24 2,11	90,15 152811 107.106.294	90 90,45 89,8	+ 0,06 - 1,96 + 36,88	+ 14,43 94,3 76,35	 2,76
NOKIA (NOKIA) ◆ A FI0009000681 22/04/24 0,03	3,451 38725 5.613.496.565	3,407 3,453 3,407	- 1,16 - 5,33 - 12,66	+ 11,19 3,768 3,012	0,3 11,51 1,17
PLUXEE (PLX) ■ A NL0015001W49	26,755 91242 147.174.692	26,63 26,975 26,58	- 0,15 -13,82 	 31,82 24,23	
SES (SESG) ■◆ LU0088087324 16/04/24 0,43	4,902 940451 371.457.600	4,896 4,938 4,886	- 0,61 - 4,38 + 0,74	- 17,85 6,395 4,132	 10,21
X-FAB SILICON (XFAB) △ A BE0974310428	6,6 152344 130.781.669	6,335 6,6 6,325	- 3,94 - 9,63 - 34,49	- 37,77 10,3 6,255	

VALEURS ZONE INTERNATIONALE

VALEURS	OUV VOL. NB TITRES	CLOT + HAUT + BAS	% VEIL % MOIS % 52 S.	% AN + HAUT AN + BAS AN	BPA PER RDT
GE AEROSPACE (GNE) A US3696043013 USD 12/04/24 0,24	150,5 190 1.093.267.127	152,5 154 150,5	- 0,33 + 2,69 + 59,19	+ 32,61 165,998 108,999	
SCHLUMBERGER (SLB) A AN8068571086 USD 05/06/24 0,28	41,7 1081 1.427.000.000	42 42 41,15	+ 0,96 - 5,51 - 2,89	- 10,71 52,3 39,3	3,45
TOTAL ENERGIES GABON (EC) A GA0000121459 07/06/23 20,8	170,5 1219 4.500.000	169,5 171 169,5	+ 0,89 - 3,14 - 3,91	+ 7,96 180,5 150,6	 12,27

carnet

EN PARTENARIAT AVEC nomination SMART DATA FOR BUSINESS PERFORMANCE

PORTRAIT

par **Henri de Lestapis**

Thomas Jonglez, suivez le guide

Faire tourner un globe terrestre en fermant les yeux et se rendre là où l'on pose l'index… Voilà comment Thomas Jonglez, à 18 ans, a découvert Katmandou avec trois amis. Pouvait-il alors se douter qu'il serait frappé par le virus du nomadisme ? D'ailleurs, trente-six ans plus tard, c'est tout droit du Gabon, où il a posé ses valises il y a un an, qu'arrive ce globe-trotteur devenu éditeur de guides de voyages et autres atlas thématiques. Il a rejoint la France pour présenter la toute dernière version de « Paris méconnu », qui sort jeudi 20 juin. *« Ces guides touristiques, qui se déclinent désormais pour Marseille, Rome, Berlin et une cinquantaine d'autres villes et régions, se destinent à 80 % aux habitants et à 20 % à des touristes avertis,* explique le patron des éditions Jonglez. *Chacun représente une, voire plusieurs années d'explorations dans des endroits inconnus du grand public. »*

Il a eu l'idée de ce type d'ouvrages en revenant d'un Pékin-Paris de sept mois, en solitaire, à pied, à cheval, en stop… Avec au menu des lieux classés rouge vif par le ministère des Affaires étrangères, comme la zone tribale située entre le Pakistan et l'Afghanistan. *« J'avais achevé mon service militaire au 6e régiment de parachutistes d'infanterie de marine, le régiment de Bigeard. Et je devais me mettre à chercher un job,* dit-il. *Mais ce que je voulais surtout, c'était voyager. »*

Revenu dans sa ville natale, il lui a paru naturel de pousser le périple. *« J'ai grandi à Paris. Ma mère était femme au foyer et mon père avait un poste haut placé chez Elf Aquitaine qui l'envoyait souvent en déplacements professionnels,* confie-t-il. *Mais ils ne voyageaient jamais. Peut-être est-ce en réaction à cette sédentarité que j'ai eu envie d'aller voir ailleurs ? »* C'est encore à l'étranger que ce diplômé de l'Essec a fait ses stages d'étudiant, travaillant pour le compte de la Fédération française de la chaussure en Asie ou autour d'une campagne présidentielle bolivienne à Santa Cruz. *« J'ai fait aussi plein de petits boulots, comme responsable d'un karaoké au Japon ou livreur de réfrigérateurs »*, raconte-t-il. De quoi financer des mois d'itinérance. Rattrapé par le monde du travail, Thomas Jonglez a intégré Ugine, filiale du sidérurgiste Usinor rebaptisée Ugitech, au poste de responsable export pour l'Amérique latine. *« Au bout de trois ans, j'avais l'idée de monter une maison d'édition. Alors j'ai réclamé le poste de directeur de la stratégie, persuadé qu'on ne me le donnerait pas et que je pourrais négocier un licenciement. Mais j'ai eu le poste »*, s'amuse-t-il.

A 30 ans, il était donc membre du comité exécutif d'une filiale de 6.000 employés pour 5 milliards d'euros de chiffre d'affaires. En parallèle, il a rédigé un second guide sur Marseille. Et lancé, le soir et les week-ends, les éditions Jonglez. C'est en 2005, gros chèque en poche, qu'il a enfin quitté la sidérurgie pour éditer des guides à plein temps. *« C'est un homme à l'esprit curieux, avec lequel on s'ennuie jamais, et qui s'impose une vraie discipline de travail, où que nous soyons,* confie son épouse, Romane. *Il lui arrive de s'énerver lorsque les solutions à un problème ne sont pas assez efficaces pour lui. C'est la contrepartie d'un esprit vif. »*

DR

200.000 livres par an

En plus des auteurs avec lesquels elle collabore, sa maison d'édition, qui publie chaque année 200.000 livres en cinq langues, compte sept personnes réparties entre la France, l'Allemagne, l'Italie, le Brésil et les Philippines. Et lui donne le loisir d'habiter où bon lui semble, avec sa femme et ses trois enfants. *« Nous avons vécu sept ans à Venise, sept ans à Rio, trois ans à Berlin… »* énumère ce patron de 54 ans.

L'Afrique manquait à leur palmarès. *« Le Gabon est un pays effervescent, avec une intensité encore très différente de tout ce que j'ai connu »*, dévoile Thomas Jonglez. De l'Inde au Japon, il s'est pourtant frotté à bien des déstabilisations culturelles, et en faisant tourner sa mappemonde à l'aveuglette, il peine de plus en plus à poser l'index sur l'inconnu. ■

ENTREPRISES

LA MAISON BLEUE
Nicolas Noesser
est nommé directeur général pour la France de ce groupe spécialisé dans la création et la gestion de crèches.

Nicolas Noesser, 41 ans, titulaire d'un master 2 économie et gestion de la santé de Paris-Dauphine et d'un master 2 administration des entreprises de l'université de Bourgogne, a travaillé onze ans chez Colisée. Ainsi, il a notamment œuvré pour la Belgique, puis en tant que directeur des opérations France. Récemment, il était directeur général de Colisée France.

SGS
Hélène Largement
est promue directrice commerciale, marketing et stratégie pour la France de ce spécialiste du testing, de l'inspection et de la certification.

Hélène Largement, 44 ans, diplômée de l'ESSCA, est titulaire d'un DESS management de projets de l'université de Paris-II. Entrée dans le groupe SGS en 2007, elle a pris les commandes des laboratoires de la branche biens de consommation de SGS France. Elle a ensuite managé différentes unités de l'entité connectivity & products France avant d'en devenir business manager.

BLACROCK
Marie-Pierre Ravoteur
devient responsable du pôle clients institutionnels pour la France, la Belgique et le Luxembourg, du géant américain de la gestion d'actifs. Elle assumera également le rôle de head of multinational defined contribution for Europe.

Marie-Pierre Ravoteur, 52 ans, diplômée de l'université de Toulouse, a notamment dirigé l'activité retraite et épargne et les ventes du pôle retraite chez AXA France. Elle a également été responsable du Quant Lab et de la structuration chez Axa Investment Managers.

MALT
Barbara Marazia
rejoint la plateforme de freelancing en tant que directrice des ressources humaines, membre du comité exécutif.

Barbara Marazia, 51 ans, diplômée de la Sapienza Rome et de l'Institut Catholique de Paris, a d'abord travaillé chez Louis Vuitton et chez Bull. Elle est ensuite devenue directrice des ressources humaines de la région Afrique chez Atos avant d'officier dans le groupe Pichet. Dernièrement, elle était directrice monde des ressources humaines pour les fonctions tech, clients et digital chez Kering.

SYNDICAT

FRANCE GAZ
Frédéric Martin
est élu président de ce syndicat professionnel de l'industrie gazière.

Frédéric Martin, 60 ans, est diplômé de l'ENSAM. Depuis 2018, il est directeur général adjoint de GRDF. Il a notamment été directeur général du pôle réseaux urbains de GDF Suez Energies service et directeur général de l'entité France réseaux d'Engie.

Envoyez vos nominations à carnetlesechos@nomination.fr

Ils sont nés un 20 juin

- **Matthieu Courtecuisse,** président fondateur de SIA Partners, 51 ans.
- **Axel Cruau,** ambassadeur de France en Malaisie, 51 ans.
- **Jean-René Fourtou,** ancien président de Vivendi, 85 ans.
- **Christophe Gomart,** général de corps d'armée, ex-directeur du renseignement militaire, 64 ans.
- **John Goodman,** acteur, 72 ans.
- **Stephen Frears,** producteur, réalisateur et acteur, 83 ans.
- **Elisabeth Huppert,** écrivain et cinéaste, 76 ans.
- **Nicole Kidman,** actrice, 57 ans.
- **Françoise Marchetti,** productrice, présidente de l'association Pour les femmes dans les médias, 57 ans.
- **Mateusz Jakub Morawiecki,** banquier, député, ex-président du Conseil des ministres de Pologne, 56 ans.
- **Javier Pastore,** footballeur, 35 ans.
- **Lionel Richie,** musicien, 75 ans.
- **François Roland-Billecart,** ex-PDG de Billecart-Salmon, 77 ans.
- **Yuka Saso,** golfeuse, 23 ans.
- **Simon Verhoeven,** réalisateur, 52 ans.
- **Guillaume Vuilletet,** ancien député de l'Oise, ex-vice-président LREM à l'Assemblée, 57 ans.
- **Fabian Wegmann,** cycliste, 44 ans.

EURONEXT HORS SRD

ACTIONS FRANÇAISES

ISIN	VALEUR		OUV	+HT	+BS	CLÔT	ÉCART	VOL
FR0000076887	A.S.T. GROUPE △	C	0,4	0,43	0,4	0,417	- 5,01	9488
FR0012616852	ABIONYX PHARMA △	B	1,348	1,37	1,244	1,288	- 7,34	148999
FR0000063034	ABL DIAGNOSTICS	C	3	3	3	3		251
FR0000064602	ACANTHE DEV.	C	0,4	0,401	0,399	0,401	+ 2,56	15163
FR0000076861	ACTEOS △	C	1,25	1,29	1,25	1,28		4285
FR0012821890	ADUX △	C	1,67	1,67	1,51	1,52	- 8,98	12096
FR0014007284	AELIS FARMA	B	12,9	12,9	12,8	12,9		373
FR0013333077	AFFLUENT MEDICAL	B	1,66	1,68	1,6	1,6	- 2,44	6525
FR0000053837	ALTAMIR	B	25,3	26,1	25,3	25,9	+ 1,17	458
FR0012789667	AMPLITUDE △	C	3,14	3,16	3,1	3,1	- 1,27	1926
FR0012185536	ARTEA	C	9,7	9,7	8,9	8,95	- 7,73	760
FR0011992700	ATEME △	B	4,8	4,8	4,53	4,57	- 4,79	10364
FR0013455482	ATLAND	B	49,4	51	49,4	50,5	+ 2,23	229
FR0000036232	AUREA △	C	5	5,1	4,95	5,1	- 0,39	1412
FR001400CRI7	AVENIR TELECOM	C	0,107	0,107	0,102	0,106	- 0,94	87455
FR0013258369	BALYO △	C	0,53	0,53	0,5	0,5	- 3,94	1826
FR0004023208	BASSAC	B	43,4	43,4	42,2	42,5	- 1,39	813
FR0000035370	BASTIDE CONF.MED. △	C	19,88	20,15	19,44	19,54	- 1,41	5740
FR0000039299	BOLLORE ▲	A	5,765	5,805	5,75	5,79	+ 0,43	546647
FR0000074254	BOURSE DIRECT	C	4,85	5	4,84	4,84	- 0,21	3420
FR0010151589	CAFOM	C	9,16	9,26	9,08	9,24	+ 1,32	881
FR001400OKR3	CASINO GUICHARD	A	3,338	3,339	3,08	3,21	- 3,82	501564
FR0010193979	CBO TERRITORIA	C	3,57	3,57	3,55	3,57		25064
FR0000053506	CEGEDIM	B	13,15	13,15	13,05	13,05	- 1,14	3695
FR0000060907	CHAUSSERIA	C	9	9	9	9	- 4,76	600
FR0013426004	CLARANOVA SE △	B	1,94	1,94	1,85	1,872	- 4,29	65663
FR0004031763	COHERIS △	C	5,66	6,18	5,66	5,82	- 2,35	1079
FR0000060303	COVIVIO HOTELS	A	14,2	14,35	13,7	14,25	+ 0,35	4816
FR0000185506	CRCAM ATL. VENDEE	C	85,5	86	84	84	- 1,75	1033
FR0010483768	CRCAM BRIE PIC. CC	B	17,902	18	17,6	17,72	- 1,01	1453
FR0000045551	CRCAM MORBIHAN	C	64	64	63,01	63,01	- 0,77	290
FR0000185514	CRCAM NORD FR.	B	12,712	12,798	12,704	12,798	+ 0,76	2773
FR0000044364	CRCAM NORM. SEINE	C	77,49	77,5	76,01	76,7	- 1,02	545
FR0000045528	CRCAM PARIS IDF	B	62,26	62,26	61,6	61,6	+ 0,82	743
FR0000045304	CRCAM TOUR.POITOU	C	73,5	73,5	72,5	72,51	- 1,35	244
FR001400AYG6	DEEZER	2	1,805	1,805	1,78	1,805	+ 0,28	480
FR0000062978	DEKUPLE △	C	35,7	35,7	35	35	- 2,4	792
FR0012283108	DELTA PLUS GROUP △	B	75,6	76,8	74,6	75,6	+ 1,68	248
FR0012202497	DIAGNOSTIC MEDICAL △	C	0,97	0,99	0,95	0,97	- 2,02	10743
FR0010428771	EAGLE FOOTBALL GR. △	C	2,11	2,11	1,99	1,996	- 3,16	10258
FR0000031023	ELECT.STRASBOURG	B	115	115	114	114	- 0,87	2481
FR0000038184	F.I.P.P.	C	0,126	0,139	0,126	0,138	+ 9,52	169006
FR0011271600	FERMENTALG △		0,405	0,407	0,39	0,395	- 3,78	472617
FR0011665280	FIGEAC AERO △	C	5,46	5,6	5,4	5,5	+ 1,85	20701
FR0010341032	FONCIERE INEA	B	30,4	30,5	29,4	29,9	- 1,97	1094
FR0014005SB3	FORSEE POWER SA	B	0,891	0,944	0,89	0,921	+ 4,66	60443
FR0013030152	FRANCAISE ENERGIE △	C	31,5	32,25	31,1	31,2	- 1,11	9275

EURONEXT HORS SRD Suite

ACTIONS FRANÇAISES

ISIN	VALEUR		OUV	+HT	+BS	CLÔT	ÉCART	VOL
FR0000061459	GERARD PERRIER	B	92	92,4	92	92		198
FR0010214064	GROUPE PIZZORNO	C	77,2	77,4	73,4	73,8	+ 1,37	230
FR0004155000	GROUPE SFPI △	C	1,955	1,955	1,84	1,86	- 4,86	9342
FR0000066722	GUILLEMOT △	C	6,36	6,36	6,04	6,12	- 3,77	7964
FR0000066755	HAULOTTE GROUP △	B	2,87	2,95	2,87	2,94	+ 2,8	6740
FR0000054231	HIGH CO. △	C	2,8	2,9	2,8	2,86	+ 2,51	7693
FR0012821916	HIPAY GROUP △	C	6,88	7,1	6,8	7,1	- 0,28	812
FR0000065278	HOPSCOTCH GROUPE △		22,3	22,5	21,8	21,8	- 0,91	771
FR0004165801	HOTELS DE PARIS	C	3	3	3	3	+ 1,35	1696
FR0014003VY4	HYDROGENE FRANCE ▲	B	6,75	6,75	6,68	6,7	- 1,18	1536
FR0000051393	IDI	B	68,2	68,8	68	68,6	+ 0,88	751
FR0000066219	IND.FIN.ENTR.	C	47,8	47,8	47,8	43,8	- 8,95	310
FR0000071797	INFOTEL △	C	45,6	46,4	45,5	46,4	+ 1,98	1030
FR0013233012	INVENTIVA △	B	2,74	2,84	2,655	2,75	+ 8,27	34738
FR0000075343	LABO EUROMEDIS	C	4,26	4,26	4,17	4,18	- 1,88	1319
FR0000066607	LACROIX GROUP △	C	20,7	21,3	19,9	20,7		1025
FR001400JY13	LATECOERE △	C	0,01	0,01	0,01	0,01	- 0,98	1907658
FR0014005YQ1	LHYFE	B	3,85	4,28	3,85	4,25	+ 12,43	38252
FR0012634822	MAAT PHARMA	C	6,86	6,86	6,62	6,62	- 3,5	1303
FR0010609263	MAUNA KEA TECH △	C	0,382	0,388	0,375	0,384	+ 1,05	31958
FR0000051070	MAUREL ET PROM △	B	6,38	6,39	6,215	6,24	- 1,42	67127
FR0000060873	MBWS △	C	3,34	3,37	3,3	3,37	+ 0,9	5474
FR0004065605	MEDINCELL	B	13,64	13,84	13,34	13,54	- 0,73	47942
FR0010298620	MEMSCAP △	C	5,82	5,82	5,4	5,42	- 7,67	36256
FR00140085W6	MRM	C	16	16	16	16	- 1,84	432
FR001400IE67	MYHOTELMATCH	C	0,51	0,51	0,46	0,469	- 7,31	45059
FR0013482791	NACON SAS	B	1,206	1,234	1,18	1,18	- 2,48	118937
FR0004050250	NEURONES	B	43,3	43,3	42,7	43,2	- 0,23	3041
FR0012650166	NHOA △	C	1,07	1,072	1,068	1,07	- 0,19	272773
FR0000121691	NRJ GROUP	B	7,38	7,46	7,04	7,24	- 1,9	17921
FR0000052680	OENEO △	B	10,7	11,2	10,7	11,1	+ 4,72	2081
FR0000075392	ORAPI △	C	6,06	6,34	6,06	6,34	- 0,31	2359
FR0010609206	OREGE	C	0,273	0,273	0,257	0,257	- 5,86	3627
FR0012127173	OSE IMMUNO △	C	6,08	6,14	5,71	5,85	- 4,72	119031
FR0004038263	PARROT	B	1,9	1,945	1,875	1,88	- 3,34	2767
FR0011027135	PATRIMOINE ET COMM	B	21	21,6	21	21,6	+ 2,37	746
FR0011471135	PHAXIAM TX	C	2,1	2,185	2	2	- 4,54	28957
FR0013252186	PLASTIQUES DU VAL △	C	2,62	2,64	2,61	2,64	+ 0,38	7579
FR0012432516	POXEL △	C	0,53	0,578	0,505	0,546	+ 1,3	385338
FR0012613610	PRODWAYS GROUP △	C	0,571	0,578	0,562	0,564	- 2,59	65079
FR0013344173	ROCHE BOBOIS SA ▲	B	48,1	48,6	48,1	48,5	+ 0,83	292
FR0000054199	S.T. DUPONT	C	0,054	0,054	0,05	0,053	- 4,33	172731
FR0000060121	SAINT JEAN GROUPE	C	20	20	20	20	- 1,16	191
FR0000060071	SAMSE	B	177,5	185	177,5	183	+ 3,1	618
FR0000039109	SECHE ENVIRONNEM. △	B	95,4	96,3	94,8	95,3	- 0,42	8458
FR0011950682	SERGEFERRARI GP △	C	6,02	6,04	6,01	6,04	+ 0,5	450
FR0000060790	SIGNAUX GIROD △	C	16,8	16,9	15,6	15,6	- 7,14	1438

EURONEXT HORS SRD Suite

ACTIONS FRANÇAISES

ISIN	VALEUR		OUV	+HT	+BS	CLÔT	ÉCART	VOL
FR0010209809	SOC FRANC CASINOS	C	1,77	1,77	1,77	1,77	- 2,75	203
FR0014000609	SOLOCAL GROUP	B	0,052	0,054	0,05	0,053	+ 1,92	177963
FR0011289040	SQLI △	C	43,2	43,4	41	41	- 2,38	464
FR0004188670	TARKETT ▲	B	9,08	9,08	8,64	8,78	+ 0,69	1262
FR001400BMH7	TERACT	B	0,706	0,706	0,68	0,68	- 3,68	6976
FR0000033003	TOUAX △	C	4,2	4,24	4,19	4,2		996
FR0000036816	TOUR EIFFEL △	B	10,15	10,25	10,15	10,2		384
FR0000035784	TRANSIT.EVERGREEN ▲	C	1,81	1,84	1,74	1,74	- 2,79	1702
FR0000050049	VIEL ET CIE	C	9,8	10,25	9,8	9,9	+ 1,02	9040
FR0010309096	VITURA	B	7,05	7,05	6,35	6,35	- 9,93	563
FR0000062796	VRANKEN - POMMERY	C	15,3	15,3	14,85	14,9		2035
FR0012532810	WAGA ENERGY	B	16,34	16,34	15,4	15,96	- 2,68	13915
FR0004034072	XILAM ANIMATION △	C	4,14	4,14	4,05	4,05	- 1,94	3810

CHANGES

COURS AU COMPTANT

19-06-2024 1 EURO EN DEVISE	COURS BCE	VAR. VEILLE EN %	VAR. ANNÉE EN %
DOLLAR US	1,0748	0,06	-2,61
LIVRE STERLING	0,8448	-0,07	-2,59
FRANC SUISSE	0,9502	0,04	2,29
COURONNE DANOISE	7,4588	-0,02	0,04
COURONNE NORV.	11,3466	-0,21	1,08
KUNA CROATE	7,5342	-0,03	-4,65
COURONNE SUEDOISE	11,2044	-0,14	0,61
DOLLAR CANADIEN	1,4734	0,01	0,73
YEN JAPONAIS	169,74	0,11	9,06
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6107	-0,18	-0,61
ROUBLE RUSSE	89,7497	-2,12	-8,88
ROUPIE INDIENNE	89,669	0,02	-2,33
DOLLAR NEO-ZELANDAIS	1,7523	0,25	0,34
COURONNE TCHEQUE	24,9105	0,31	0,89
FORINT HONGROIS	396,1455	0,40	3,58
ZLOTY POLONAIS	4,3278	-0,25	-0,14
LEV BULGARE	1,9559	-0,02	0,03
DOLLAR HONG-KONG	8,3905	0,03	-2,81
WON SUD COREEN	1485,96	0,26	4,01
PESO MEXICAIN	19,7881	0,08	5,64
REAL	5,8766	0,55	9,70
DOLLAR SINGAPOUR	1,4516	0,02	-0,50
RAND SUD-AFRICAIN	19,3016	-0,40	-4,43
LIVRE TURQUE	34,9789	0,12	7,59
RENMIBI YUAN	7,8002	0,11	-0,12
RUPIAH	17608,9868	0,05	3,68
PESO PHILIPPIN	63,1862	0,26	3,26
RINGGIT MALTAIS	5,0588	-0,11	-0,25
BATH THALANDAIS	39,4081	0,07	3,62

TAUX

MARCHÉS MONÉTAIRES ET EURODEVISES

19-06-2024	JOUR	MARCHÉS MONÉTAIRES 1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
ZONE EURO	3,72/3,42	3,83/3,53	3,87/3,57	3,84/3,54	3,69/3,39

19-06-2024	6 MOIS	ECARTS DE TAUX AVEC L'ALLEMAGNE 2 ANS	5 ANS	7 ANS	10 ANS
ALLEMAGNE	98,41	2,82	2,42	2,31	2,40
PORTUGAL	0	0,19	0,33	0,53	0,66
FRANCE	-0,14	0,28	0,52	0,64	0,73
ESPAGNE	0,01	0,33	0,55	0,81	0,92
ITALIE	-0,10	0,58	3,45	1,25	1,48

CERTIFICAT/FONDS

INVESTIR 10

VALEUR	ISIN	CLÔT	% VAR.
INVESTIR 10 GRANDES VALEURS	I10GS - FR0011630474	168,37	-0,73
INVESTIR PEA PALATINE	FR0013284114	124,79	0,20

SICAV/FCP

CODE ISIN	DÉSIGNATION DES VALEURS		VAL. UNIT HORS FRAIS EN EUROS**	DATE DE LA VALOR.	DERNIER DIVIDENDE NET EN EUROS** MONT.	DATE

CODE ISIN	DÉSIGNATION DES VALEURS		VAL. UNIT HORS FRAIS EN EUROS**	DATE DE LA VALOR.	DERNIER DIVIDENDE NET EN EUROS** MONT.	DATE

CODE ISIN	DÉSIGNATION DES VALEURS		VAL. UNIT HORS FRAIS EN EUROS**	DATE DE LA VALOR.	DERNIER DIVIDENDE NET EN EUROS** MONT.	DATE
LU2004923152	SWISS ALL CAPS (CHF) EUR A		151,34	18/06		
LU2004923749	SWISS SMALL & MID CAPS (CHF) EUR A		122,92	18/06		
LU2404427101	EU ALL CAPS A		99,25	18/06		
LU2404427523	WORLD QUALILIFE STOCKS A		78,18	18/06		
LU1626130816	SILK ROAD ZONE STOCKS A		122,81	18/06		
LU0851564038	BALANCED (EUR) A		140,26	18/06		
LU0851564384	DYNAMIC (EUR) A		176,73	18/06		

@Valeur unitaire hors frais : valeur de la part ou de l'action hors droits d'entrée ou de sortie éventuels. Les SICAV éligibles au PEA sont signalées par un astérisque *. Le pictogramme ● indique la cotation d'un FCP. Classification des OPCVM : actions françaises (AF), actions de la zone EURO (AE), actions internationales (AI), monétaires EURO (ME), monétaires à vocation internationale (MI), obligations et autres titres de créances libellés en EURO (OE), obligations et autres titres de créances internationaux (OI), sicav luxembourgeoises (LX), diversifiés (DI), garantis ou assortis d'une protection (GP). ** : en euros ou dans la devise indiquée dans la colonne «DÉSIGNATION DES VALEURS».

Les Echos
Les Echos sont une publication du Groupe Les Echos
PRINCIPAL ASSOCIÉ UFIPAR (LVMH)
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL **Pierre Louette**
DIRECTRICE GÉNÉRALE PÔLE LES ECHOS **Bérénice Lajouanie**
DIRECTEUR DÉLÉGUÉ **Bernard Villeneuve**
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION & PRÉSIDENT DE LA SAS LES ECHOS **Pierre Louette**
Edité par Les Echos, SAS au capital de 794.240 euros RCS 582 071 437
10, boulevard de Grenelle, CS10817, 75738 Paris Cedex 15
Tél. : 01 87 39 70 00. www.lesechos.fr

DIRECTEUR DES RÉDACTIONS **Christophe Jakubyszyn**
DIRECTEUR ÉDITORIAL **Nicolas Barré**
DIRECTEURS DÉLÉGUÉS DE LA RÉDACTION **Dominique Seux et François Vidal**
RÉDACTEURS EN CHEF
David Barroux (Entreprises)
Julie Chauveau (Entreprises)
Alexandre Counis (Finance et Marchés)
Muriel Jasor (Leadership et Management)
Arnaud Le Gal (Les Echos Entrepreneurs et opérations spéciales)
Etienne Lefebvre (France et International)
Clémence Lemaistre (Information digitale)
Lucie Robequain (France, International et Enquête)
Marie-Christine Sonkin (Patrimoine)
DIRECTEUR DE CRÉATION **Fabien Laborde**
DIRECTRICE ARTISTIQUE **Marion Moulin**
EDITORIALISTES
Cécile Cornudet, Sabine Delanglade, Eric Le Boucher, Jean-Francis Pécresse, Jean-Marc Vittori, Laurent Flallo, Sylvie Ramadier (Le Crible)

ÉDITRICE **Marie Van de Voorde-Leclerq**
ÉDITRICE ADJOINTE **Adéline Léger**
DIRECTRICE DU MARKETING ET DES REVENUS CLIENTS **Lise Benamou**
DIRECTEUR STRATÉGIE ET COMMUNICATION **Fabrice Février**

PUBLICITÉ
Les Echos Le Parisien Médias
Tél. : 01 87 39 78 00.
PRÉSIDENTE **Corinne Mrejen**
DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT **Nicolas Danard**
DIRECTRICE COMMERCIALE **Emmanuelle Denis**

DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES **Xavier Genovesi**
dpo@lesechosleparisien.fr

SERVICE ABONNEMENTS
LES ECHOS
45, av. du Général Leclerc, 60643 Chantilly Cedex.
Tél. : 01 70 37 61 36 du lundi au vendredi de 9 h à 18 h. Abonnement France métropolitaine : 429 € TTC.

Ce numéro comporte un 3e cahier supplément de 20 pages «Les Echos SPECIAL VINS»

IMPRESSION
L'Imprimerie (Tremblay-en-France), Midi-Print (Gallargues).
Origine du papier : France. Taux de fibres recyclées : 100%.
Ce journal est imprimé sur du papier porteur de l'Ecolabel européen sous le numéro FI/37/002.
Eutrophisation : P_{tot} 0.01kg/tonne de papier
Membre de l'ACPM OJD CPPAP : 0426 C 83015.

Les Echos

Retrouvez-nous sur www.lesechos.fr

Les chiffres de l'économie

// **Budget de l'Etat 2024 :** 511,6 milliards d'euros (prévisions PLF 2024) // **PIB 2023 :** 2.818,1 milliards d'euros (prévisions PLF2024) // **Plafond Sécurité sociale :** 3.864 euros/mois à partir du 01-01-2024 // **SMIC horaire :** 11,65 euros (brut par heure) à partir du 01-01-2024 // **Capitalisation boursière de Paris :** 2.591,60 milliards d'euros (au 03-06-2024) // **Indice des prix (base 100 en 2015) :** 120,07 au 22-05-2024 // **Taux de chômage (BIT) :** 7,5 % au 1er trimestre 2024 // **Dette publique :** 3.101,2 milliards d'euros (4e trimestre 2023)

crible

Partenaire particulier

La crise politique française pourrait bouleverser la hiérarchie des rendements souverains.

Les rendements souverains dans la zone euro

Obligations d'Etat à 10 ans, en %

«LES ÉCHOS» / SOURCES : OXFORD ECONOMICS, MACROBOND

La France dans le coin des mauvais élèves avec l'Italie, et l'Espagne épargnée : le choix bruxellois des sept Etats membres faisant l'objet d'une procédure pour déficits publics excessifs dessine en creux le sentiment qui émerge sur le marché des emprunts d'Etat à l'égard de la situation politique hexagonale. A 0,785 point de pourcentage, l'écart de rendement souverain entre la France et l'Allemagne sur l'échéance à 10 ans reste au plus haut depuis l'été 2012, alors que la tension de l'après-élection européenne s'estompe sur l'Italie et les autres pays de la « périphérie » de la zone euro. Pour la première fois depuis janvier 2005, la dette tricolore doit « payer » un surplus de taux plus important que le Portugal. L'Espagne, elle aussi, sera bientôt mieux considérée que la France si les courbes poursuivent leurs trajectoires.

Lettre de motivation

Quadient fait patienter la Bourse sur l'accélération de sa croissance.

« *Ecrivez-moi, réveillez-moi, aimez-moi ou faites-en le semblant.* » Les dirigeants de Quadient n'ont pas eu besoin de prendre les accents enflammés de Madame du Deffand s'adressant à Voltaire pour attirer l'attention. Le franchissement, en janvier, des 10 % du capital de l'équipementier du courrier par Daniel Kretinsky a valu tous les tracts déclamatoires pour le cours de Bourse (+14 % jusqu'à mardi). Les feux de la passion investisseuse sont toutefois toujours compliqués à entretenir lorsqu'à l'instar du fabricant de machines à affranchir, il faut à la fois gérer la décroissance du marché postal (–7 % par an d'ici à 2027), se convertir au logiciel et investir dans le nouveau métier de la consigne automatique. Geoffrey Godet, le patron de l'ancienne fille d'Alcatel, a réussi à tourner la page du déclin. Le retour à la croissance (+2,5 % par an en chiffre d'affaires de 2021 à 2023) est le miroir inversé du freinage des cinq années précédentes. Le nouveau plan stratégique « Elevate to 2030 », en deçà des attentes avec une croissance annuelle des revenus de 1,5 % jusqu'en 2026, et de 3 % du bénéfice opérationnel, n'a cependant pas suffi à maintenir la motivation boursière (–16,3 % pour l'action mercredi). L'accélération (+4 % par an en chiffre d'affaires et +10 % pour le résultat) se produira entre 2027 et 2030, avec la facturation électronique obligatoire. Le courrier n'est toujours pas celui du cœur…

Quadient face à la Bourse de Paris

Variation en %, dividendes réinvestis

BLOOMBERG

Puce sacrée

Nvidia est incontournable mais pas indéboulonnable à Wall Street

Les dix premières capitalisations boursières mondiales

En milliards de dollars, le 18 juin 2024

Société	Capitalisation
Nvidia	3.340
Microsoft	3.320
Apple	3.290
Alphabet	2.170
Amazon	1.900
Saudi Aramco	1.790
Meta	1.270
Berkshire Hathaway	881
Eli Lilly	847
Broadcom	839

«LES ÉCHOS» / SOURCE : BLOOMBERG

Le nouveau moyen mnémotechnique est tout trouvé pour les amateurs de tablettes historiques. Le jour de l'appel du général de Gaulle est aussi celui de l'appel d'air vertical de Nvidia, à 84 ans d'intervalle. En chiffres arrondis, les 3.340 milliards de dollars du nouveau numéro un mondial des capitalisations boursières surpassent de 20 milliards Microsoft et de 50 milliards Apple. Et chacun de ces trois monstres américains vaut davantage que la Bourse de Paris, qui pèse 3.150 milliards en dollars. Le triplement du cours en un an ne surprend même plus compte tenu de sa domination du marché des puces spécifiques que tout le monde s'arrache. Le boom de l'intelligence artificielle n'en est qu'à ces débuts, rappelle Christopher Dembik, stratège d'investissement chez Pictet, qui invite comme ses confrères à bien décortiquer la chaîne de valeurs, pour s'y retrouver dans les étapes. Le boom actuel concerne l'infrastructure. Par la suite, les cas d'usages dans l'économie se révéleront peut-être décevants, comme le redoutent les cassandres inquiètes d'une « bulle » digne de celle de l'internet. En attendant, le multiple de capitalisation de Nvidia (près de 50 fois le bénéfice) est bien aidé par la résistance, bien meilleure que prévue, de l'économie américaine. Son multiple relatif (2,2 fois la moyenne des actions américaines) s'est normalisé par rapport aux sommets de 2023. Wall Street essaye de modérer ses ardeurs moutonnières, sans imaginer pouvoir se permettre d'y renoncer.

La Bourse de Paris repart à la baisse

BLOOMBERG

L'indice parisien a reculé de 0,77 %, à 7.570,20 points, marquant un coup d'arrêt après deux jours de hausse d'affilée.

Les marchés américains étant fermés pour cause de jour férié, les volumes d'échanges sont restés modérés sur l'ensemble des marchés européens, mais en France ils restent supérieurs à la moyenne. L'incertitude politique liée aux élections législatives du 30 juin et du 7 juillet continue de peser. L'écart entre les taux souverains à dix ans français et allemands a terminé la journée à 79 points de base.

Le DAX s'est replié de 0,36 % et l'indice européen Stoxx 600 de 0,18 %. Le FTSE 100 britannique a en revanche pris 0,17 %. L'attention se porte désormais sur les décisions, ce jeudi, de la Banque d'Angleterre, la Norges Bank norvégienne et la Banque nationale suisse.

Du côté des valeurs, les secteurs technologiques ont globalement souffert. **STMicroelectronics** et **Dassault Systèmes** ont enregistré les plus fortes baisses du jour, cédant respectivement 4,62 % et 3,10 %. Très secouées la semaine dernière, les banques françaises ont de nouveau perdu un peu de terrain. **Publicis** (+1,46 %), **Accor** (+1,45 %) et **Renault** (+1,30 %) ont à l'inverse signé les plus fortes progressions de la journée.

EN VUE

Patrick Martin

Il n'aime pas l'expression « patron des patrons ». Patrick Martin se voit plus comme « leur porte-parole ». Mais estomaqué, lui aussi, par la dissolution, le président du Medef a mis du temps à trouver les mots. Quarante heures avant de réagir, la gêne était palpable. A sa décharge, que dire ? Les patrons n'ont cessé de soutenir et saluer Macron… et il les met par surprise – fier de lui en plus – face à « la peste » et « le choléra », comme se lamente l'un d'eux. Merci pour le cadeau, doit ruminer Patrick Martin, qui fêtera sa première année à la tête de l'organisation patronale le 6 juillet, la veille du second tour… Certes, il n'y a pas débat sur le fond : les programmes du Nouveau Front populaire et du RN donnent des sueurs froides à l'essentiel de ses troupes. Mais 2024 n'est plus 2022, quand le Medef avait fini par se prononcer clairement contre Marine Le Pen. Le RN est à plus de 30 %, Jordan Bardella est en tête chez les salariés et des attaques trop frontales (contre LFI aussi), comme un discours trop pro-Macron, risqueraient d'alimenter le vote contestataire. La voie est étroite pour la voix des patrons. Le communiqué du Medef ne cite pas de partis, mais soutient une « *inscription forte dans le jeu européen* » et alerte sur les conséquences d'un retour à la retraite à 62 ans ou de fortes hausses de charges. Suivez son regard. Mais ce n'est pas de la politique, c'est de l'économie. Pragmatique, Patrick Martin, dirigeant d'une entreprise de matériel BTP, s'appuie sur les fondations patronales pour garder les troupes unies. Et puisqu'il faut préparer l'avenir, même quand il s'obscurcit, il va auditionner ce jeudi (avec la CPME et l'U2P), des leaders du RN, de la gauche, de LR, d'Ensemble et d'Horizons. « *Ce n'est pas à nous de distribuer des points ; c'est aux candidats de se positionner sur ce qui est pour nous essentiel !* » dit-il. Ecouter n'est pas approuver et permet de reprendre son souffle quand on a la voie obstruée.

Lire nos informations
Page 4

Les Echos

SPÉCIAL VINS

Dossier coordonné par **JEAN-FRANCIS PÉCRESSE**

Bordeaux primeurs 2023 : l'année des bonnes affaires

Avec des prix en baisse de 30 % et un millésime de qualité, les crus du Bordelais redeviennent attractifs

+ la sélection de Bernard Burtschy

Dossier spécial rosés : la Provence se réinvente, les meilleurs vins de l'été
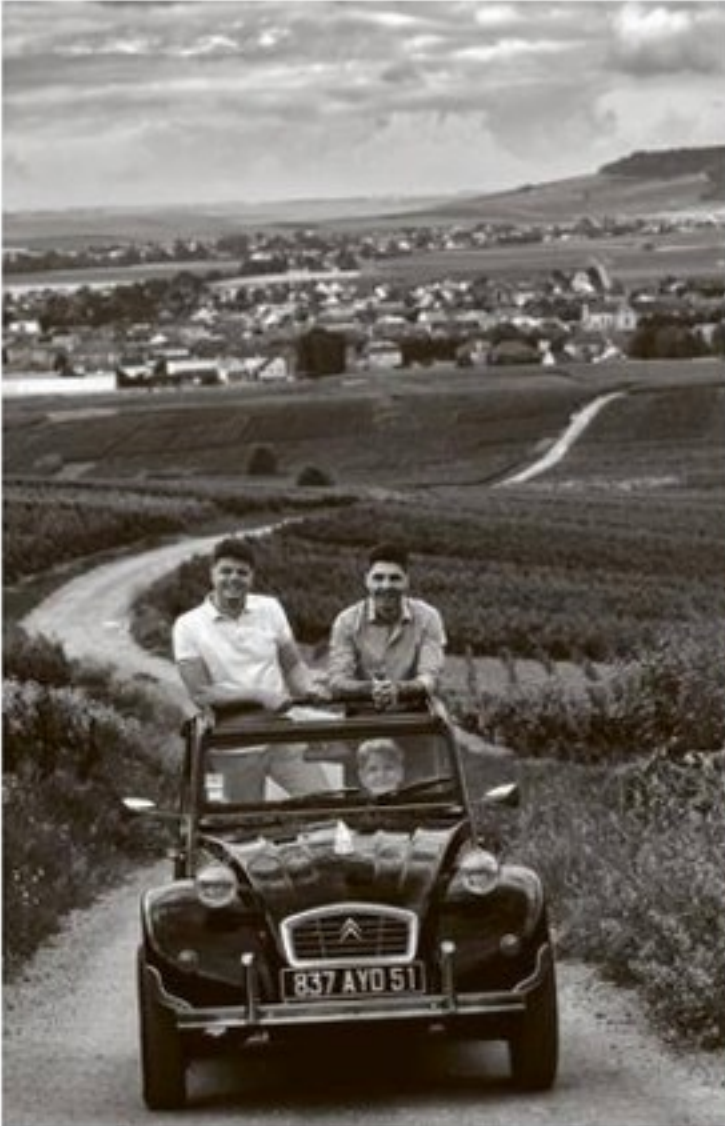
Le Château La Lagune, troisième grand cru classé du haut-médoc. Photo DR

Bordeaux : le retour des bonnes affaires

Dans une conjoncture difficile, la vente en primeur des bordeaux 2023 accuse des baisses de prix de 30 % en moyenne. L'occasion de profiter de ce millésime de qualité et de s'offrir de belles cuvées qui vieilliront très bien en cave.

Bernard Burtschy
et Jean-Francis Pécresse

Un millésime de grande qualité, vendu à des prix redevenus très attractifs : pour tous ceux qui s'étaient détournés des achats de grands bordeaux en primeur, trop chers, c'est le moment où jamais d'y revenir. Avec une baisse moyenne des tarifs de l'ordre de 30 %, *« c'est l'année des bonnes affaires »*, estime Bernard Le Marois, PDG de Wineandco, l'un des principaux sites français de vente en ligne. Encore en cours d'élevage dans les chais des propriétés – les bouteilles achetées aujourd'hui ne seront livrées que dans un an et demi –, ces crus 2023 ne rivalisent certes pas avec les magnifiques 2022, millésime hors norme, mais ils sont marqués par une belle fraîcheur avec, souvent, surtout du côté du Médoc, une vraie élégance du cabernet sauvignon. Quant aux merlots de la rive droite, moins denses, ils se goûtent comme toujours très bien à ce stade précoce et séduisent bon nombre de dégustateurs.

Un marché mondial à l'arrêt

Comme 2022, 2020, 2019 ou 2018, le 2023 est un millésime chaud. La canicule s'est installée durant la deuxième quinzaine du mois d'août, certes un peu plus tard que d'habitude, mais la somme des températures est du même niveau que 2022 et même que 2003 qui avait, en son temps, défrayé la chronique. Ce millésime arrive cependant dans un marché mondial totalement à l'arrêt en raison de la guerre en Ukraine et du conflit israélo-palestinien, qui incitent les acheteurs étrangers à la prudence. Par ailleurs, le marché américain, qui avait été très acheteur ces dernières années, *« croule sous les stocks »*, témoigne le propriétaire d'un grand cru classé de pauillac. Et l'élection présidentielle à venir pousse à l'attentisme.

> Une fois encore, la palme, parmi les stars, revient à Cheval Blanc, grand cru saint émilion, proposé à 540 euros la bouteille.

Les exportations vers la Chine continentale ne sont toujours pas reparties depuis le Covid. Enfin, en France, les particuliers, échaudés par plusieurs années de hausses parfois considérables des prix de vente, ne se bousculent pas. Depuis le 9 juin et la perspective des élections législatives, ils ont redoublé de prudence, observe un marchand. Alors que les affaires se font, habituellement, en quelques semaines, jusqu'à mi-juillet, chacun s'attend, cette fois, à ce que la campagne traîne en longueur.

Mais, sur le fond, l'optimisme demeure car *« c'est un millésime de très bonne qualité, ayant donné des vins structurés, de belle longueur, que l'on pourra boire dans quatre à cinq ans »*, veut croire Benard Le Marois. D'ailleurs, souligne ce professionnel avisé, *« il y a un signe qui ne trompe pas, c'est que les négociants et les courtiers en achètent pour leur cave personnelle. Ce n'était pas autant le cas ces dernières années »*.

Revenus au niveau des 2019 en euros courants, les prix ont même reflué, en euros constants, au niveau des 2008, c'est dire l'effort de réalisme consenti par la propriété. Les domaines dont la mise en marché du 2023 se passe le mieux cette année, sont ceux qui ont su trouver le bon positionnement tarifaire, quelques euros faisant parfois la différence entre une campagne réussie et une campagne ratée.

Une fois encore, la palme, parmi les stars, revient à Cheval Blanc, grand cru saint émilion, proposé à 540 euros la bouteille. D'autres domaines performent grâce à leur étiquettes en forte baisse, comme Léoville Las Cases (–40%) à saint-julien ou Lafite-Rothschild (–32%) à pauillac. Les professionnels citent aussi parmi les grandes réussites la mise en marché de Château Talbot à saint-julien, vendu 50,40 euros. Des Smith Haut Lafitte (pessac-léognan) à 127,70 euros, Phélan Ségur (saint-estèphe) à 43,70 euros, Lynch Moussas (pauillac) à 34,20 euros, Ormes de Pez (saint-estèphe) à 23,55 euros, Latour Martillac (pessac-léognan) à 22,72 euros : ce ne sont pas les excellentes affaires qui manquent. Attention, cependant : l'achat spéculatif des 2023 n'a aucun intérêt, pas même dans une perspective financière, car le marché du vin est au plus haut.

En revanche, l'achat pour se constituer un fond de cave est tout à fait recommandé. Pour les vins rouges, mieux vaut privilégier cette année les grands terroirs. *« Personne n'a décroché en 2023, comme ce fut le cas en 2003, mais c'est vrai que c'est un millésime dans lequel le terroir a parlé »*, confirme Bernard Le Marois.

La quantité de récolte, un facteur clé

C'est le signe, a contrario, qu'il ne s'agit pas d'un très grand millésime, lequel met en valeur tous les terroirs, qu'ils soient grands ou petits. En 2023, la pluviométrie ne fut pas celle d'un millésime chaud et généralement sec. Elle a donné du fil à retordre aux viticulteurs avec de fortes vagues de mildiou qui ont fortement réduit les rendements dans certains domaines, en particulier ceux qui disposent de moins de moyens de protection. Les autres avaient compris la sévère leçon de 2018 et avaient anticipé les traitements. Rappelons que si le mildiou réduit les rendements, il n'a pas d'incidence sur la qualité du vin.

Les analyses (poids des baies, taux de sucre, acidité) tout comme la dégustation montrent que la qualité des cabernets, sauvignon et franc, est au niveau des plus grands millésimes. Les merlots, en revanche, sont plus proches du 2021. D'ailleurs, tous ceux qui avaient le choix, à quelques exceptions près, ont choisi de mettre dans leurs assemblages le maximum de cabernets-sauvignons sur la rive gauche et de cabernets francs sur la rive droite.

En 2023, la fixation de la date de la récolte a été d'une importance cruciale. Lorsque le propriétaire est en prise directe avec le vignoble comme Alfred Tesseron à Pontet-Canet (pauillac), il peut prendre des risques qu'un directeur technique tout seul ne peut pas se permettre. Jugeant que le cabernet-sauvignon n'était pas à sa maturité optimale, il a reculé les dernières vendanges jusqu'au mardi 10 octobre, là où les autres ont tout ramassé le vendredi 29 septembre, car la météo du week-end était peu sûre.

A l'arrivée, Pontet-Canet possède ce petit supplément qui le rend extraordinaire. Dans le non-dit, en particulier dans la fixation des prix et de leurs baisses, la quantité de récolte est un facteur capital. La région la plus favorisée en 2023 est le nord du Médoc avec saint-estèphe (52 hl/ha), saint-julien (50 hl/ha) et pauillac (47hl/ha), avec des niveaux de rendements qui ne s'étaient pas vus depuis 2019, ce qui représente une augmentation de 19 % par rapport à la moyenne décennale et même de +25 % pour saint-julien.

Du côté de la rive droite, pomerol affiche un rendement de 45 hl/ha (+25 % par rapport à la moyenne décennale). Avec 40 hl/ha, saint-émilion augmente sa production de 8 %, alors que les rouges de pessac-léognan restent stables. Des chiffres à mettre en regard de la baisse « consentie » des prix. ■

Le millésime 2023 est marqué par une belle fraîcheur et l'élégance du cabernet sauvignon, du côté du Médoc. Quant aux merlots de la rive droite, ils séduisent déjà bon nombre de dégustateurs. *Photo iStock*

« Il faut stopper la dérive financière outrancière des grands vins »

Elu en avril dernier à la tête de l'union des maisons de négoce de Bordeaux, Philippe Tapie appelle à « redonner du sens aux primeurs » pour dynamiser toute la filière et faire face aux difficultés du marché.

Propos recueillis
par Léa Delpont

Du côté des propriétés, on entend beaucoup d'inquiétude sur la campagne des primeurs 2023 : est-elle mauvaise ?

Elle est en pleine action. Les châteaux ont donné le signal qu'il fallait en baissant significativement les prix et on travaille d'arrache-pied. Mais le contexte géopolitique exceptionnellement mauvais, où que l'on regarde dans le monde, entraîne une forte défiance. Ce n'est pas une question de prix mais de climat. Et pas seulement pour Bordeaux. Champagne, Rhône, Bourgogne, tout le monde en pâtit. Les propriétés sont parfaitement au fait des difficultés du marché. Elles regrettent sans doute l'époque où les ventes ouvraient à 8 heures du matin et se clôturaient à midi… mais cette euphorie n'existe plus.

Tout de même, on arrive fin juin, et de nombreux acheteurs ne se sont pas encore décidés…

Une campagne longue n'est pas une mauvaise chose. Avec l'étalement des sorties sur deux mois, mai et juin, on revient au rythme tel qu'il était avant Covid. Dans un contexte de moindre spontanéité des achats, il nous faut du temps pour travailler. On n'est pas non plus en circuit court dans notre domaine, où les intermédiaires sont nombreux… On fera le point en septembre.

Vous avez été élu en avril à la tête de Bordeaux Négoce : quel est le projet de votre mandat ?

Au-delà du changement de présidence, les 80 membres de Bordeaux Négoce ont fait une introspection lourde avec ces centaines d'heures d'entretien, dont la synthèse constitue ma feuille de route. Premier constat : Bordeaux souffre un déficit d'image. Il ne faut pas s'interdire de promouvoir un Bordeaux moderne, contemporain, accessible, d'explorer de nouvelles voies, y compris la désalcoolisation, comme on a fait pour le bio il y a dix ans. Par ailleurs, il faut utiliser l'aura des grands crus pour embarquer toute la filière : les grands châteaux ne doivent pas être déconnectés du reste de Bordeaux. Il y a les locomotives et les wagons, et des produits exceptionnels chez les grands comme les petits. Enfin, ne perdons pas de vue que le vin doit être bu : il faut stopper la dérive financière outrancière des grands vins. La spéculation est nécessaire mais à petite dose.

Philippe Tapie
Président de Bordeaux Négoce et fondateur de la maison de négoce HMS

Faut-il donner un grand coup de pied dans la fourmilière ?

En remettant au centre des débats le vin et les consommateurs, la régulation se fera naturellement. C'est une responsabilité collective de tous les acteurs de la Place, négoce, propriétés et courtiers. Nous devons arrêter de nous jeter la pierre et maintenir un rapport de force équilibré, dans l'intérêt de tous.

Y a-t-il trop de discount sur les prix de revente ?

C'est un vrai problème et une des dérives du négoce. Celui-ci doit mieux assumer ses convictions. Quand le prix n'est pas le bon, ce n'est pas sain d'acheter pour conserver son allocation et massacrer les prix derrière. Dans ce cas, on doit refuser de prendre position, savoir être ferme pour éviter des débandades. Et en face, il faut entendre que l'allocation n'est pas une rente, mais une méritocratie. Ne perdons pas de vue la nouvelle donne avec les taux d'intérêt : on ne finance pas de la même façon une campagne à 1 % ou à 5 %. Actuellement, revendre avec un discount de 8 %, c'est vendre à perte.

Les volumes mis en marché en primeur sont-ils suffisants ?

Certaines propriétés reviennent du fantasme des livrables. Il faut renouer avec l'esprit des primeurs : ce sont avant tout des volumes et des prix. Ils n'ont pas de sens sans des volumes importants et l'assurance pour le client de les payer moins cher. Pourquoi continuerait-il à financer pendant quarante-huit mois la trésorerie des châteaux s'il n'a pas la certitude de s'y retrouver ? Les primeurs bordelais sont uniques au monde. Il est essentiel de les remettre au centre du jeu pour créer la dynamique qui profitera à toute la filière. ■

Un vent de créativité

Flacons modernisés, cuvées originales... De plus en plus de vignerons bordelais mettent au goût du jour les vins de la région.

Léa Delpont

Ringard, le bordeaux ? Certainement pas. Le « bordeaux bashing » a du plomb dans l'aile avec le vent nouveau d'un « bordeaux qui bouge » comme jamais. Malgré les arrachages, des producteurs relèvent la tête aux quatre coins du vignoble, bouteilles au poing, pour revendiquer des cuvées modernes à la croisée du terroir et des aspirations des consommateurs. Le public veut du blanc ? Les vignerons plantent des sauvignons et des sémillons sur les arpents calcaires encore disponibles du médoc et de saint-émilion – des appellations 100% rouges. Les plus aventureux testent le chardonnay, le chenin ou même le savagnin tandis que des impatients sont passés au blanc de noirs pour gagner du temps.

Un dynamisme qui secoue

Les liquoreux s'essoufflent ? Sauternes se met à produire des blancs secs. Le « château » n'a plus la cote ? Des rouges légers taquinent les crus tanniques, à l'instar du modeste « Bdx le jus » de Stéphane Derenoncourt (avec les vignobles Québec), *« assumant son statut de petit vin accessible et plaisant »*.

Le marché se plaint de prix trop élevés ? Les derniers primeurs, le millésime 2023, sont mis en marché avec 30% à 40% de baisse. Les étiquettes trop classiques ne séduisent plus les trentenaires ? Les bouteilles revoient leur habillage dans des codes plus actuels, et pas seulement cosmétiques : le contenu des flacons n'a jamais été aussi créatif et diversifié avec des cépages réhabilités, des vins de lieu et des élevages en amphores et jarres qui font oublier le temps du jus de bois. On a rarement vu un tel dynamisme secouer aussi effrontément une viticulture.

Au milieu de toutes ces initiatives individuelles, un nouveau mouvement a vu le jour : l'Union des vignerons pirates, un collectif particulièrement rebelle qui multiplie les cuvées inclassables pour casser l'image immobiliste de Bordeaux. L'association d'une trentaine de domaines, dont Cazebonne, Edmus, Chillac et La Peyre pour fondateurs, grandit en marge des institutions mais s'est dotée d'un jury de dégustation : un tiers de l'examen d'entrée repose sur l'originalité du concept et deux tiers sur les qualités organoleptiques.

Les joyeux mais résolus corsaires labellisent des bordeaux marginaux (bien qu'en appellation) et des vins de France totalement décalés, à l'image d'un 100% bouchalès du château de la Vieille Chapelle, d'un rosé moelleux 100% malbec (Le Bonbon de Lestang) des vignobles Chaigne et Fils, ou d'un assemblage sauvignon-riesling élevé en œufs béton, Volcelest, par Jean-Yves Millaire. Des cuvées qui décoiffent... et qui donnent un coup de jeune aux traditions. ■

Malgré les arrachages de vignes pour éviter la surproduction, des producteurs plantent notamment des sauvignons et des sémillons sur les arpents calcaires disponibles du médoc et de saint-émilion. *Photo iStock*

Cardinale fait le pari du 2-en-1

Il y avait Château Fleur Cardinale et Château Croix Cardinale à Saint-Émilion. Désormais il y a une seule Maison Cardinale, chez Ludovic et Caroline Decoster *(photo)*. Et deux grands vins identitaires, après quelques ajustements de parcelles entre les deux domaines. On est sur le plateau de Saint-Etienne-de-Lisse : à Fleur et son second vin, Intuition, les versants nord et argileux, à Croix Cardinale, les versants sud et calcaires. *« On redonne la priorité au terroir, à la bourguignonne »*, revendique le vigneron, dont les bouteilles seront certifiées AB avec le millésime 2024. Le cru classé de Fleur, à majorité de merlots sur un secteur jouissant d'une salutaire fraîcheur, aspire à devenir *« un incontournable de Saint-Emilion »*. Après la restructuration, ce domaine de 27 hectares sur un terroir d'avenir de l'appellation pourrait sembler classique, si ce n'était ses deux hectares de blancs plantés depuis 2018. Un choix audacieux au royaume des rouges.

Le nouveau blanc de Fleur, « perle rare de la rive droite »

Mais le nouveau grand blanc de Fleur (premier millésime 2023) tient la dragée haute à son alter ego. Avec quatre hectares seulement, Croix a hérité d'un parcellaire restreint mais unique par sa dominante de cabernets sur des sols aussi calcaires. Ce sera *« la perle rare de la rive droite, pour les curieux »*. L'originalité de ce cru atypique et confidentiel, conçu pour la garde, est soulignée par une étiquette contemporaine représentant les orientations du plateau vu du ciel : l'expression artistique d'un vin de lieu. Le couple Decoster n'a pas choisi le terme Maison par hasard : Ludovic et Caroline ouvrent grand les portes de leur propriété rénovée, telle un balcon sur les vignes. — *L. D.*

Arnaud Guichard/ Château Fleur Cardinale/SDP

Bouscaut, le choix de l'esthétique

A Bouscaut, on cherche au plus profond des racines les remèdes à la crise : le château cultive avec conviction ses particularismes au sein de l'appellation pessac-léognan. Laurent Coglombes et Sophie Lurton *(photo)*, fille de Lucien, chérissent leurs vieux merlots des années 1950 et leurs malbecs de 1965. En blanc, une couleur qui atteint ici le quart du volume, le domaine s'enorgueillit d'une sélection massale de sémillons (40% de l'assemblage) puisée dans une parcelle plantée au XIXe siècle. Et perpétuée pour la postérité.

Un élégant dessin au fusain sur l'étiquette

Afin d'attirer l'œil du consommateur sur les bouteilles de Bouscaut, première étape avant qu'il n'y plonge son nez, le jeune Armand, le fils de Laurent et Sophie, a fait évoluer l'étiquette vers des codes moins bordelais. Exit la gravure du château sur les deux grands vins. Place à une élégante typographie débarrassée des ornementations empesées. A l'opposé de ces quelques lettres sans fioriture, un large dessin au fusain s'épanouit sur le second vin (Les Chênes de Bouscaut, totems de cette deuxième cuvée), reléguant les mentions écrites dans un coin du cadre en tout petits caractères. Un choix esthétique audacieux. Confronté à une virulente attaque de mildiou en 2023, Bouscaut a renoncé à produire son traditionnel vin rouge pour ne pas décevoir. Mais il a trouvé à se distinguer une nouvelle fois grâce à une cuvée inédite, produite avec les cépages indemnes – 70% malbec, 30% cabernet-sauvignon. Intitulée Fragments, cette expression du millésime, portée par la finesse épicée de ses malbecs sur calcaire, revendique son histoire sur une étiquette cartographique représentant le parcellaire du domaine sur un beau papier strié et poinçonné. — *L. D.*

Château Bouscaut

Tire Pé et ses cuvées rebelles

Lorsqu'il s'est installé sur cette magnifique colline de l'entre-deux-mers avec son épouse en 1997, David Barrault *(photo)*, Berrichon d'origine, ne connaissait rien au vin. Mais déjà, l'envie de créer, d'expérimenter était là. Tire Pé, le nom du domaine, il l'emprunte malicieusement au nom du chemin qui y mène et où les bêtes se soulageaient après l'effort. Voilà de quoi marquer les esprits.

Les premières cuvées créées (Tire Pé et La côte de Tire Pé) seront assez classiques mais rapidement viendra l'idée de ne pas s'enfermer dans un carcan. *« J'aimais les vins de Loire, du sud de la France où les vignerons exploraient d'autres pistes. J'ai ainsi donné naissance il y a quinze ans à la cuvée Tire Pé Dieu, un vin glouglou sur le fruit. Un vin simple, certes, mais qui doit justement être irréprochable qualitativement »*, explique-t-il avec conviction. Un niveau d'exigence très élevé qui le pousse parfois à ne pas sortir certains vins s'il les estime ratés. Et une curiosité et une audace sans cesse renouvelées qui le conduisent à proposer un autre visage de Bordeaux, tout en restant à l'écoute des goûts des consommateurs.

Le collectif Les Vignerons pirates

Viendront ainsi en 2010 la cuvée Tire'Vin vite, sans soufre ajouté, puis la plantation de pineau d'Aunis *« pour voir comment il peut s'exprimer ici »* ainsi que de vieux cépages bordelais oubliés en 2013. Castet et mancin des palus élevés en jarres donnent la cuvée L'Echappée. Une « cuvée pirate » en Vin de France mise en avant par le collectif Les Vignerons pirates auquel David appartient et qui fédère une trentaine de vignerons bien décidés à contrer le bordeaux bashing.
— *Jean-Michel Brouard*

Château Tire Pé

Peybonhomme-les-Tours allège le rouge

La crise ? Rachel Hubert, au château Peybonhomme-les-Tours, la voit tout autour d'elle. *« C'est dans notre secteur, entre Bourg et Blaye, qu'il y a le plus d'arrachage »*, rappelle-t-elle. Mais le dynamisme communicatif de la jeune femme reprend vite le dessus. *« Nous n'avons pas attendu la crise pour nous bouger ! »* poursuit-elle. Un simple coup d'œil à la gamme (bio et biodynamique depuis vingt-quatre ans) suffit à comprendre que la diversification n'est pas ici un vain mot.

Les Vacances de M. Merlot

On parle aujourd'hui de rouges légers ? Son père Jean-Luc a lancé il y a vingt ans les Vacances de M. Merlot, une macération extrêmement courte de merlot pour obtenir une bombe de fruit. Viendront ensuite l'achat d'amphores il y a dix ans et la naissance de la cuvée Energies bientôt rejointe par un assemblage très original de *« syrah, touriga nacional, and guests... »* mais aussi un rosé charmeur, un pétillant naturel aux étiquettes graphiques marquant les esprits. Plus récemment, un blanc de noir 100% cabernet-sauvignon pour répondre à la demande croissante de blanc. *« Nous nous renouvelons tout le temps, dans les vignes, dans nos gammes, dans nos marchés »*, insiste Rachel. *« Il existe plein d'opportunités à l'instar de petits marchés dynamiques comme l'Estonie. »* Et si elle continue de planter d'autres cépages (colombard, carménère, muscadelle...), elle reste fière de porter son appellation avec la cuvée classique du domaine qui représente toujours 70% des 250.000 bouteilles produites. Un vin solaire et fruité représentatif de Blaye, mais sans bois et issu d'une extraction douce pour un profil moderne en phase avec les attentes des consommateurs.
— *J.-M. B.*

Château Peybonhomme-les-Tours

Castera réinvente son style

« Pas question de faire table rase » dans un château fier de ses origines, au début du XVIIe siècle avec Anthoinette de Montaigne. Mais il est impératif de *« réinventer un modèle qui commençait à s'essouffler »*, estime l'Allemand Thomas Press *(photo)*, propriétaire de château Castera dans le nord du Médoc. Le cru bourgeois évolue sous l'influence bénéfique et créative de sa jeune directrice technique, Marie Malepeyre, 30 ans. Il défriche des voies parallèles pour explorer un style dominé par le fruit et la fraicheur. Un blanc de noirs, un rosé et un 100 % petit verdot, sous-titrés Anthoinette Cap-Castera, tracent le chemin à suivre. L'idée de cette gamme aux horizons élargis décantait depuis le succès du vin blanc Anthoinette, un sauvignon lancé en 2019 dans un domaine rouge monochrome.

Un blanc de noir très original

Mais cette petite production (1,2 hectare) n'étant pas extensible, Marie Malepeyre a repensé l'existant pour révéler une autre facette des cépages en place. C'est ainsi que le cabernet sauvignon et le merlot se dévoilent comme en négatif, sous une autre couleur, dans un blanc de noir très original avec des notes d'amande dans le verre et une gourmandise de fruits d'été, pêche, nectarine... Les raisins noirs sont pressés sans macération préalable pour extraire les arômes sans la couleur : des arômes primaires différents de ceux obtenus après fermentation lors d'une vinification classique en rouge. L'intensité du fruit reste intacte, explosive. La production de ce blanc de noirs issu de jeunes vignes et le pur petit verdot à venir, encore en barrique, permettent de dessiner plus nettement les contours du grand vin en étant plus sélectif dans l'assemblage. Dans le viseur : le titre de « cru bourgeois exceptionnel » au prochain classement. — *L. D.*

Château Castera

Caroline Frey, l'œnologue que rien n'arrête

A la tête de domaines familiaux, dont le prestigieux château de La Lagune, dans le haut Médoc, la vigneronne n'a de cesse d'expérimenter. Elle a converti les propriétés au bio et à la biodynamique, et travaille à faire « les meilleurs vins possibles » sur des terroirs « fabuleux ».

Béatrice Brasseur

Princesse du château », « madonne de la Chapelle », « marathonienne des ceps »… : autant de tentatives hasardeuses relevées dans la presse, restées vaines à décrire Caroline Frey, dont la réserve naturelle et l'exigence personnelle imposent de dire peu mais juste, et de travailler beaucoup et le mieux possible. Sous le calme apparent, pulse l'intensité, son regard clair plonge droit dans vos yeux. On se souvient qu'elle a été cavalière de haut niveau et qu'elle pratique les courses de trail en montagne, en Suisse où elle réside. *« J'aime aller plus loin que ce dont je m'imagine capable. Cela me donne confiance en moi. »*

Sa performance : mener de front quatre vignobles. Trois sont dans le giron familial. Troisième grand cru classé, le château La Lagune y est depuis vingt ans. La maison Paul Jaboulet Aîné, dans le Rhône, y est entrée en 2006, puis ce fut au tour, en 2014, du château Corton André, en Bourgogne, rebaptisé Corton C. Une foultitude de sols et de cépages sur 203 hectares en production pour un demi-million de bouteilles et une trentaine d'étiquettes. Le quatrième, microscopique et pentu, est son jardin personnel dans le Valais : 0,2 hectare de cépages autochtones.

Trois objectifs

« J'ai trois objectifs : faire les meilleurs vins possibles sur ces terroirs fabuleux, transmettre ces terroirs de la meilleure façon possible aux futures générations, permettre à mes équipes bordelaises, rhodaniennes et bourguignonnes de s'épanouir. Je ne défends rien d'autre », affirme Caroline Frey.

Flash-back : *« Petite, j'étais constamment dehors ; mon grand-père et mon père, qui avaient investi dans des vignes en Champagne, m'avaient initiée aux belles bouteilles… c'est ma mère qui a trouvé ma vocation : l'œnologie. »* Direction la fac de Bordeaux, sous l'aile de Gilles de Revel et Denis Dubourdieu. Major de sa promo, elle entre en stage chez Dubourdieu, *« en immersion complète, ce fut une révélation »*. Son mentor la recommande au propriétaire de La Lagune, avec ces seuls mots : *« Elle est prête, c'est tout ! »* *« Personne ne m'attendait. J'ai gagné la confiance des équipes en travaillant avec elles. Je ne me suis pas posé beaucoup de questions »*, confie Caroline. Quand, deux ans plus tard, Paul Jaboulet Aîné, 105 hectares de vignes allant de Cornas à Côte-Rôtie, entre dans le groupe familial, elle prend les commandes, et décide de passer les deux propriétés en bio puis en biodynamie. Comme ce sera le cas pour Corton C., une pépite bourguignonne de sept hectares et treize climats.

« Je suis arrivée champenoise à Bordeaux, bordelaise dans le Rhône, rhodanienne en Bourgogne, française en Suisse, aucune importance, je sais où je veux aller. » Sa méthode : expérimenter tout le temps. Parcelles tests, micro-vinifications… *« "L'école Denis Dubourdieu", c'est de démontrer avec rigueur le bien-fondé et l'efficacité d'une méthode, pas de s'autoconvaincre. Mon bagage scientifique m'a donné la sécurité pour me lancer dans le bio et la biodynamie »*. Jusqu'à la certification de l'ensemble des propriétés, confiante malgré les baisses de rendement dans les premières années. *« Ensuite, la vigne retrouve un équilibre, un cercle vertueux s'installe et permet de braver des conditions caniculaires comme en 2022 ou phytosanitaires dégradées comme en 2023. »*

Caroline Frey travaille la « salutogénèse » (renforcement d'un environnement favorable à la santé et des ressources individuelles) de l'organisme viticole : *« Pour faire du bon vin, il faut du bon raisin, et, pour faire du bon raisin, il faut un sol sain. Toutes les réponses sont dans le respect de la terre. »* Expérimenter reste son mantra. A La Lagune, sur les sélections massales de cabernet, merlot et petit verdot, y compris en échangeant avec d'autres propriétés.

Lancer un appel général

« Etoffons notre patrimoine végétal plutôt que de planter du grenache à Bordeaux. La vigne est résiliente, elle s'adapte. L'ampélographe José Vouillamoz parle d'épigénétique, il y a là certainement un axe de recherche. J'ai envie de lancer un appel général : petit ou grand château, si vous avez des vieilles vignes, faites des sélections avant de les arracher ! »

Les essais portent aussi sur les préparations biodynamiques, la gestion des couverts végétaux, les cépages oubliés (castets et manning noir, abandonnés jadis car trop acides ou mûrissant tardivement, deux caractéristiques intéressantes aujourd'hui), sur la taille et le palissage *« avec des cabernets en gobelets sur échalas, comme dans le Rhône et comme historiquement dans le Médoc… La maîtrise de la technique permet d'aller vers la liberté, c'est aussi ça le legs de Denis »*, précise Caroline qui s'intéresse aussi à la permaculture, à l'agriculture régénérative… *« J'ai la chance de travailler avec des équipes qui ont des compétences larges, je "secoue le bocal" pour faire sortir des idées, changer les habitudes, réfléchir. »*

Etre une femme dans ce métier ? *« L'instinct maternel donne une force et une volonté uniques : on s'engage pour la vie, on ne lâche jamais. »* Sa fille Elise a 13 ans. *« Petite, je l'emmenais dans son berceau lors des dégustations. Aujourd'hui, elle m'accompagne dans le vignoble et au chai. On se crée de beaux souvenirs. »*

Face à la crise et à la déconsommation, Caroline estime qu'il faut *« rester confiants et constants sur nos valeurs : la qualité de nos vins, la pérennisation de nos terroirs, l'engagement pour le développement durable et le bien-être sociétal. La porte de sortie est toujours vers le haut »*. Avec 20 millésimes à son actif à La Lagune, 18 dans le Rhône, 10 en Bourgogne, elle conclut : *« L'une des qualités qui me fascine le plus dans les grands vins que je produis est leur capacité à s'améliorer avec le temps. J'essaie de faire la même chose… »* ■

> « Pour faire du bon vin, il faut du bon raisin, et, pour faire du bon raisin, il faut un sol sain. Toutes les réponses sont dans le respect de la terre. »

Caroline Frey dirige trois grands domaines et a acquis un vignoble dans le Valais, en Suisse. *Photo DR*

Des rouges plus légers et frais

Des vignerons élaborent des cuvées rafraîchissantes pour plaire à la clientèle jeune, moins attirée par les rouges tanniques.

Gérard Muteaud

Ils s'appellent Rouge Clair, Rouge Osé, Vinum Clarum et appartiennent à la catégorie des vins légers. Une réponse à la désaffection dont souffrent les rouges tanniques boudés par le consommateur. On les distingue à leur couleur rubis clair et à leur transparence. Leurs arômes sont délicats, sur des notes de fruits rouges frais et des arômes floraux, leur corps plus léger et leur texture plus fluide en bouche.

Les vignerons-négociants, Michel Chapoutier et Gérard Bertrand, toujours à l'affût des évolutions de la consommation, et soucieux de ramener la génération Z vers leurs productions, ont dégainé les premiers. *« L'évolution de la consommation est évidente*, constate Michel Chapoutier. *Toutes les boissons qui marchent se boivent fraîches : les rosés, les blancs, les champagnes, les crémants, sans parler des cocktails et de la bière. Mais en France, on a laissé une forme de snobisme s'emparer du marché en ne valorisant que les grands rouges à boire chambrés au détriment des vins de chouille. Ce n'est pas parce que vous aimez la cuisine gastronomique d'un étoilé que vous n'appréciez pas un bon kebab. »*

La cuvée Chouchou en Languedoc

Pour son Rouge Clair, un assemblage de grenache (80 %) et de syrah, Michel Chapoutier pratique la vinification en vendange entière (baies et grappes mélangées) et une légère désalcoolisation – ce qui lui interdit l'usage du label bio – pour ne pas dépasser 12,5 %. Et l'étiquette thermochromique laisse apparaître le mot frais lorsque le vin est à bonne température, à 12°. *« La crise du rouge n'est pas la même partout*, poursuit-il. *Regardez en Alsace, on manque de pinot noir. »*

Gérard Bertrand élabore en Languedoc trois rouges légers aux allures de clairet à base de grenache gris et noir, de syrah et de cinsault bio. Avec sa fille Emma, il a lancé la cuvée Chouchou, un vin tendre, léger et frais. *« On ramasse les raisins un peu plus tôt, avec des vinifications plus courtes pour obtenir des vins rafraîchissants à consommer frais. L'été, en terrasse, tout le monde préfère boire un vin frais et pas trop alcoolisé. »* Dans les Costières de Nîmes, Fanny et François Boyer élaborent un 100 % cinsault en biodynamie baptisé Cinso Bistro qui titre 12 %. Catherine Delaunay, sous sa marque à succès Les Jamelles, vient de lancer un Rouge Osé de la même trempe.

Le clairet relancé

A Bordeaux, qui arrache ses vignes de rouges pour tenter de juguler la crise, ils sont quelques-uns à relancer le clairet, que n'a jamais su défendre l'interprofession. François Despagne a relancé voici quelques années un Vinum Clarum d'une gourmandise absolue qui ne trahit en rien ses origines.

Autre tête chercheuse, Stéphane Derenoncourt a imaginé pour l'un de ses distributeurs un vin de négoce baptisé Bdx le Jus, un assemblage à parts égales de merlot et cabernet franc bio sans indication de millésime. Un authentique rouge de comptoir. *« J'ai voulu garder la signature calcaire du terroir avec un petit bordeaux de soif identitaire. Le raisin vient d'un unique vigneron que je paie 2.500 euros le tonneau. »* Pas mal lorsque le cours du vrac crève le plancher des 1.000 euros le tonneau. Objectif visé ? 30.000 bouteilles en 2024. ■

La consécration de La Conseillante

Une aromatique exquise, une longue crémosité : le millésime 2023 signe l'ascension spectaculaire de ce cru familial de pomerol.

Isabelle Bunisset

La discrétion plutôt que la parade. Une impression de dignité et de quant-à-soi placide : La Conseillante se déchiffre en profondeur. Sans doute fallait-il plus que la reconnaissance d'une terre élue… Davantage l'attachement viscéral des héritiers Nicolas pour conserver cette pépite de Pomerol dans le giron familial et poursuivre l'œuvre de leurs aïeux : *« Ils ne se sont pas contentés de nous la laisser en legs mais nous ont proposé de nous en saisir, ce qui est beaucoup plus généreux. C'est à ce prix que leur histoire peut devenir éternellement la nôtre, par nécessité et non par simple effet de la généalogie »*, explique Henri Nicolas, co-gérant de La Conseillante avec ses cousins Jean-Valmy et Bertrand Nicolas.
Une gouvernance tricéphale qui puise dans une vitalité mémorielle convictions et combats tant ils sont convaincus que leur propriété participe d'une histoire intime qui, en tant que telle, ne saurait être aliénée sans s'annuler elle-même. Concrètement, les trois cousins reconnaissent s'adapter aux nécessités du moment – ce que l'un d'eux appelle le *« pragmatisme gestionnaire »* – mais sans rien céder sur les exigences du temps long, leur seule boussole.

« Il faut se réinventer »

Tous se veulent dépositaires mais aussi réformateurs. Au-delà de la qualité du terroir, il faut signaler ici une volonté de parfaire qui a peu d'équivalents ; volonté adossée à une *« culture du doute et de la remise en question, et certainement à une insatisfaction chronique. Héritier ne donne pas une compétence ; il faut se réinventer et gagner tous les jours. Autrefois, La Conseillante souffrait d'inconstance, aujourd'hui les grands millésimes se succèdent en dépit des aléas climatiques »*, précise Jean-Valmy Nicolas.
La directrice générale, Marielle Cazaux indique : *« Nous avançons pas à pas. L'avènement d'un millésime est la somme d'initiatives et de gestes, tant au vignoble qu'au chai. A titre d'exemple, nous nous sommes dotés d'un cuvier expérimental avec des contenants de petits formats, adaptés à une vinification parcellaire et intraparcellaire, afin de cerner au plus près la singularité de nos terroirs. De réels progrès aussi ont été accomplis ces dernières années sur l'appréhension de la maturité optimale, la préfermentaire à froid, les remontages manuels, la préparation des barriques en eau, la mise sous azote et la protection des vins lors des mises en bouteille. Sans oublier la taille et les couverts végétaux. Nous ne négligeons rien. »*

Bertrand (à g.) et Jean-Valmy Nicolas poursuivent en famille l'œuvre de leurs aïeux, qui leur ont légué le château. La directrice générale, Marielle Cazaux, leur apporte son concours. *Photo Château La Conseillante*

Une opiniâtreté exemplaire

Autre nouveauté : l'intégration prochaine du cabernet sauvignon, probablement dans la composition du futur millésime 2025 : *« Nous sommes impatients de découvrir son apport. Il est vrai que nous sommes des obsessionnels de l'assemblage et ne cédons jamais à la facilité : 20 à 30 essais sont nécessaires pour obtenir cette vibration supplémentaire, née de l'alchimie des oppositions, qui apportera cette touche de fraîcheur finale, cette salinité, typiques de La Conseillante »*, explique Marielle Cazaux.
Une opiniâtreté à l'œuvre aussi dans la commercialisation. Aujourd'hui, La Conseillante produit 40.000 bouteilles de premier vin et 5000 de Duo, le second vin, dont le millésime 2023 vient d'être vendu en « primeur », en un temps record auprès des négociants bordelais. Si la famille Nicolas se réjouit de l'engouement suscité, elle se refuse à dériver de ses fondamentaux : rejet de toute spéculation, fidélité aux marchés historiques, proximité avec l'amateur : *« En résumé, un client de La Conseillante est un copain avec qui l'on pourrait dîner »*, commente Jean-Valmy.
Une ascension météorique que salue le négociant Mathieu Chadronnier, président-directeur général de la maison de négoce CVBG : *« Quand on regarde le paysage bordelais, il est difficile de trouver des crus avec une telle progression qualitative sur les dix dernières années. La propriété a toujours élaboré de grands vins mais, depuis 2016, il y a cette magie supérieure qui s'est affirmée millésime après millésime. Et désormais La Conseillante se distingue chaque année ; c'était vrai en 2020, 2021, 2022. »* L'explication ? *« La qualité des vins, la gestion remarquable de la propriété, la clarté de la vision,* poursuit Mathieu Chadronnier. *Je ne connais pas d'autres crus avec une telle augmentation tarifaire, si ce n'est Figeac. Le succès a ce prix. Au-delà de la désirabilité, je dirai qu'il existe une telle cote d'amour dans le monde pour les vins de La Conseillante que le raisonnement d'achat devient irrationnel. »* C'est, aujourd'hui, assurément, un privilège. ■

« Depuis 2016, il y a cette magie supérieure qui s'est affirmée millésime après millésime. Et désormais La Conseillante se distingue chaque année. »

MATHIEU CHADRONNIER
Président-directeur général de la maison de négoce CVBG

Dans les chais, les architectes bordelais ont la cote

Les grands noms de l'architecture, tels Starck ou Wilmotte, ont longtemps présidé à la modernisation des cuves des châteaux. Désormais, les cabinets d'architecture de la région, dont ceux de Bernard Mazières et d'Olivier Chadebost, sont à la manœuvre.

Béatrice Brasseur

Le rapport entre le tailleur bar de Christian Dior (millésime 1947, une référence…) et les cuves ultramodernes de Fourcas Dupré ? Une analogie de formes, chères à l'ingénieur et architecte Olivier Chadebost, passionné de haute couture. *« Des univers variés* [il travaille aussi pour l'industrie pharmaceutique et le nucléaire, NDLR] *qui me permettent toujours de trouver ailleurs des solutions. Les cuves de Fourcas Dupré répondent à une recherche de réduction de l'oxydation du vin et cette forme permet de faire trois fois moins de remontages. Gérard Jicquel, le propriétaire, a une formation scientifique, moi aussi, la mode n'est pas sa culture mais c'est la mienne, je lui explique pourquoi et comment ça fonctionne, c'est à ça que je sers. Je ne conçois que du sur-mesure. »* Pour Agassac, l'autre propriété de l'investisseur, il construit un hôtel très contemporain jouxtant le petit château XIVe, une *« feuille de béton blanc »* végétalisé, tout en courbes, y compris le monumental escalier intérieur spiralé. La conception matricielle lui permet de modéliser mathématiquement ce qui paraît impossible.

Des espaces où recevoir du public

Comme à Angélus, autre chantier en cours : *« Le nouveau cuvier doit parachever vingt ans de transformations. Dans une esthétique rappelant l'exploitation des carrières saint-émilionnaises, la cuverie gravitaire sera enterrée et les cuves inox, bois et béton toutes suspendues. C'est rare pour le bois, inédit pour le béton. Des cuves pesant jusqu'à 19 tonnes à vide accrochées à un plafond voûté composé de strates de béton blanc de 16,5 centimètres, c'est ultracomplexe. »* Après vingt ans de confidentialité (malgré ses interventions aux côtés de Christian de Portzamparc à Cheval Blanc, La Gaffelière, Lafon Rochet, Beauregard, Montlabert…), Olivier Chadebost est décidément l'homme du moment à Bordeaux où il termine le chantier de Plain Point, à Fronsac, et s'active sur celui de Guiraud (un cuvier et un hôtel dont une partie permettra de dormir sur un plancher de verre, au-dessus des barriques).
« Au XIXe, le château s'imposait comme lieu de représentation. Aujourd'hui, c'est le bâtiment technique qui porte l'image et la communication », estime Bernard Mazières, pionnier de l'architecture vitivinicole, avec presque un demi-siècle de recul. *« Le paysage architectural du vignoble bordelais a considérablement changé. La compétition mondiale, l'élévation générale de la qualité des vins portée par des installations de pointe, l'envolée des prix de l'élite, justifient des écrins sublimes. »* Où l'on reçoit en grande pompe, comme lors de l'inauguration du nouveau cuvier suspendu en Inox « poli miroir » de Branaire-Ducru.
Début juillet, ce sera le tour de Grand Puy Ducasse, sur les quais de Pauillac, seul chai urbain et à grain de raisin du fleuve, de montrer ses nouveaux atours techniques et réceptifs. Branaire-Ducru et Grand Puy Ducasse ont été réalisés par l'Atelier des Architectes Mazières, avec les mêmes problématiques : créer un cuvier gravitaire parcellaire pour exprimer toute la diversité des terroirs des châteaux, suspendu à plus de 2 mètres du sol pour trouver de la place et de la fonctionnalité dans des espaces interdisant tout agrandissement, recevoir du public.

L'architecte Olivier Chadebost, passionné de haute couture, a imaginé les cuves du château Fourcas Dupré, comme d'élégants écrins. *Photo Château Fourcas Dupré*

La carte de l'œnotourisme

« A l'outil de travail, s'ajoute désormais, obligatoirement, la fonction accueil. L'œnotourisme est devenu l'élément nécessaire de tous les projets », indique Bernard Mazières. A son palmarès, Montrose, Pétrus, Latour, Margaux, Lagrange, Malartic-Lagravière, Clerc Milon, La Conseillante… Des chantiers parfois réalisés dans l'ombre de noms plus connus comme le scénographe Richard Peduzzi à Mouton Rothschild et l'architecte d'intérieur Bruno Moinard à Troplong-Mondot…
« S'il plaît au propriétaire de communiquer sur une célébrité, c'est son choix. Elles courent le monde, on les sollicite pour leur signature, pour un one shot destiné à asseoir la notoriété de la propriété. Nous sommes ancrés sur le terrain, travaillons dans la continuité et savons rester discrets. Vertu cardinale à Bordeaux. » Jean-Michel Wilmotte à Cos d'Estournel et à Pédesclaux, Mario Botta à Faugères, Christian de Portzamparc à Cheval Blanc, Jean Nouvel à La Dominique, Norman Foster à château Margaux, Philippe Starck aux Carmes Haut-Brion, et dernièrement Herzog & De Meuron, prix Pritzker, à Bélair-Monange, ont certes bouleversé les codes, mais souvent éclipsé leurs confrères bordelais à pied d'œuvre à leurs côtés.
Tels Luc Arsène-Henry de l'agence LAH/AT aux Carmes Haut-Brion pour Philippe Starck, Guy Troprès et Caroline Marly de A3A, à Margaux, en association avec Norman Foster, Arnaud Boulain de BPM pour le chai de Lynch-Bages, imaginé par l'Américain Chien Chung Pei. Tout aussi discrets en solo, ils signent de très belles prestations : BPM à Beychevelle et à Lascombes, A3A à Kirwan, Fonplégade et Figeac. Ces derniers temps, les locaux prennent le pas sur les signatures internationales : A3A travaille sur les nouvelles méga installations de Ducru-Beaucaillou, Alain de La Ville qui a magistralement redessiné Calon-Ségur, planche actuellement pour le même propriétaire, le groupe Suravenir, sur ses acquisitions de la rive droite, Vray Croix de Gay et Le Prieuré, et l'Atelier des architectes Mazières phosphore sur Grand Puy Lacoste.

Le cuvier suspendu en Inox du Branaire-Ducru conçu par Bernard Mazières, pionnier de l'architecture vitivinicole. *Photo Atelier architectes Mazières*

Des murs en terre crue

Enfin, ce n'est ni une star ni un local qui a signé la réalisation la plus inédite à Cantenac Brown : le Breton Philippe Madec, néophyte en bâtiments vitivinicoles mais spécialiste de l'architecture en terre crue. Les murs en pisé et en terre crue s'élèvent à proximité du château XIXe de style Tudor. Déployés sur 5.000 mètres carrés, le nouveau cuvier parcellaire et gravitaire (doublant sa capacité) et le chai écoresponsable ont accueilli la vendange 2023. *« On y entre comme dans une église »*, confie José Sanfins, le directeur. Silence ouaté, inertie thermique à 10-11 °C été comme hiver, hygrométrie optimale pour la stabilité et le vieillissement des vins en barriques, puits canadiens assurant la ventilation naturelle… le tout coiffé par une splendide charpente de bois, dans une élévation quasi spirituelle. ■

Notre sélection des meilleurs bordeaux primeurs 2023

Par **Bernard Burtschy**

Smith-Haut-Lafitte, Margaux, Talbot, Mouton-Rothschild… C'est le moment de réserver des grands crus. Pour profiter de prix avantageux et acquérir des vins d'exception.

Nous utilisons la notation sur 100 qui, à la suite de Robert Parker, s'est imposée sur le plan international. Les vins en primeurs sont notés avec une note basse et une note haute car, n'étant pas encore en bouteilles, ils sont susceptibles de varier en fonction de l'élevage.

PESSAC-LÉOGNAN

CHÂTEAU HAUT-BRION
1er cru classé
Le merlot très généreux en 2023 marque Haut-Brion de son empreinte avec un nez délicatement fumé et des notes florales. Le vin est souple et élégant, il est très lisse et peu tannique ce qui peut déstabiliser, l'extraction est douce, la finale enveloppante grâce à un niveau d'alcool (14,6 % vol) rare en 2023.
97-98
438 €
lagrandecave.fr

CHÂTEAU LA MISSION HAUT-BRION
cru classé
Avec une majorité de merlot, les arômes de La Mission sont très fruits noirs et fumés. Le vin est souple et tannique, avec des tannins un peu fermes pour le moment en dépit d'une extraction douce. Avec 14,5°, le volume est impressionnant, l'ensemble très équilibré et très patte de velours.
97-98
255,95 €
lagrandecave.fr

CHÂTEAU LES CARMES HAUT-BRION
Le vin est élaboré avec les raisins issus du clos qui est plus précoce et situé sur un terroir de calcaire et d'argile. Il en résulte un vin très singulier frais et droit avec un très beau milieu de bouche serré et des tannins d'une grande finesse, l'ensemble est encore un peu boisé. Une immense réussite.
97-98
366 €
millesima.fr

DOMAINE DE CHEVALIER
cru classé
Avec plus de quarante beaux millésimes à son actif, Chevalier sait gérer les millésimes délicats comme ce 2023 à la robe grenat et aux arômes très nuancés entre fruits rouges et noirs. Le vin est souple avec un milieu de bouche charmant et très bien équilibré, les tannins sont légers et très fins, l'ensemble est charmant au premier abord, avec une vraie profondeur qui se développe au fur et à mesure. Une des réussites du millésime.
97-98
63,84 €
millesima.fr

CHÂTEAU HAUT-BAILLY
cru classé
Le millésime 2023 a donné une version très élégante et même délicate de Haut-Bailly avec beaucoup de finesse et de fraîcheur, les tannins sont très fins et peu extraits, mais bien présents, le cabernet sauvignonest splendide, l'ensemble est soyeux, le vin pourra se déguster un peu plus précocement que d'habitude sur sa fraîcheur.
95-97
126€
millesima.fr

CHÂTEAU SMITH-HAUT-LAFITTE
cru classé
On a patienté jusqu'au 5 octobre pour ramasser les derniers cabernets. La robe est grenat avec des arômes superbes de cassis et de boisé. Le vin est souple avec un très beau milieu de bouche, un joli merlot qui donne du charme, les tannins sont présents, mais non agressifs.
94-96
127,66€
millesima.fr

CHÂTEAU BROWN
Avec prairies, bois et jardin, la biodiversité est naturelle. Côté vin, une très belle réussite avec un très joli merlot mûr, ce qui est rare en 2023, et aussi un beau cabernet qui tient l'ensemble, d'où un vin complet et bien construit.
94-95
26,88 €
bordeauxenprimeurs.com

CHÂTEAU LARRIVET HAUT-BRION
Avec plus de 90 % de cabernets, les arômes de cassis sont intenses et purs. Le vin est très élégant avec du soyeux et des tannins fins pas du tout asséchants, l'ensemble est tout en longueur. Un modèle d'extraction.
94-95
34,20 €
lagrandecave.fr

CHÂTEAU MALARTIC-LAGRAVIÈRE
cru classé
Issu en gros par moitié de cabernet et par moitié de merlot, ce vin se pare d'une robe grenat avec de beaux arômes de framboise et de grenade. Souple et peu extrait, l'ensemble est charmant, très jus de fruits, tout en finesse.
94-95
36,50 €
lagrandecave.fr

CHÂTEAU HAUT-BERGEY
Le château est certifié bio et conduit en biodynamie. La robe est grenat et présente des arômes intenses de crème de cassis. Le vin est souple et peu extrait, charmant grâce à une bonne proportion de cabernet franc et d'une grande pureté. Il pourra se déguster vite.
93-94
21,60 €
millesima.fr

CLOS MARSALETTE
Cette propriété de 14 ha appartenant à Stephan von Neipperg de château Canon La Gaffelière a élaboré un beau vin rouge aux arômes à la fois très floraux et épicés. Le vin est élégant et tout en finesse, charmeur en diable avec une jolie finale fumée.
93-94
18,00 €
bordeauxenprimeurs.com

CHÂTEAU OLIVIER
cru classé
La robe est grenat et présente de beaux arômes d'orange et de pivoine. Le vin est souple avec un joli merlot mûr ce qui est assez rare ce millésime, l'ensemble est charmeur, un peu clou de girofle par le boisé qui tendra à se fondre pendant l'élevage.
93-94
27,72 €
jean-merlaut.com

CHÂTEAU PAPE CLÉMENT
cru classé
Pape Clément est un vin charmant construit sur un merlot enjôleur avec une pointe boisée, le cabernet sauvignonest au second plan et lui apporte de la fraîcheur. La robe est grenat avec des notes de cassis et de boisé. C'est un vin souple et charmant, peu extrait, avec des tannins un rien présents.
93-94
81,60 €
jean-merlaut.com

MÉDOC ET HAUT-MÉDOC

CHÂTEAU LA LAGUNE
haut-médoc, cru classé
La Lagune a la caractéristique de se situer sur un étage géologique très singulier qui donne à ses vins un toucher très soyeux amplifié par une viticulture biodynamique et certifiée bio. Le millésime 2023 signe une très belle réussite de La Lagune avec un vin à la robe grenat et des arômes subtils de cerise et d'églantine. Le vin est très élégant avec un merlot charmeur, l'ensemble est bien tenu et très chic, les tannins d'une grande finesse, avec justement ce très beau goût très distinctif en finale.
95-96
35,40 €
chateaunet.com

CHÂTEAU SOCIANDO-MALLET
haut-médoc
Ce cru qui avait défrayé la chronique dans les années 1990, continue son bonhomme de chemin avec un vin certes moins dense, mais très élégant avec des tannins fins et sans le creux qui dépare tant de vins du millésime 2023. Le cabernet sauvignon est magnifique et digne d'un premier cru.
95-96
30,24 €
millesima.fr

CHÂTEAU BELGRAVE
haut-médoc, cru classé
En 2023, Belgrave est bien dans son style avec un vin plein dominé par la rondeur du merlot pourtant minoritaire, le cabernet sauvignon n'apparaîtra que plus tard et finira par imposer sa classe en finale. Beau vin.
94-95
25,20 €
millesima.fr

CHÂTEAU CANTEMERLE
haut-médoc, cru classé
Cantemerle a fortement augmenté sa proportion de cabernet sauvignondans le grand vin qui en est tout illuminé, d'autant que cette année les merlots sont souvent à la peine. La robe est grenat sombre avec de beaux arômes de griotte. Le vin est très élégant et de belle densité avec une belle longueur. Une belle réussite.
94-95
23,76 €
millesima.fr

CHÂTEAU HAUT-CONDISSAS
médoc
Jean Guyon qui possède plusieurs propriétés dans le nord du Médoc, a créé Haut-Condissas comme un cru de garage en sélectionnant le meilleur avec l'ambition d'en faire un grand vin. Issu d'une sélection parcellaire avec un traitement de luxe, le vin est dense et serré, assez tannique, sa finale est sévère et de grande classe. Donnez-lui cinq ans pour qu'il exprime toutes ses qualités.
94-95
Prix non disponible

CHÂTEAU LA TOUR CARNET
haut-médoc, cru classé
Avec un pourcentage record de 75 % de merlot, La Tour Carnet a produit un vin velouté et soyeux qui se déguste déjà avec beaucoup de plaisir. Il en résulte un beau vin aux arômes de violette. Il est peu extrait, harmonieux avec beaucoup d'élégance, charmant, pas forcément de longue garde, mais prêt à être dégusté.
94-95
28,80 €
jean-merlaut.com

CHÂTEAU GREYSAC
médoc
Fleuron des propriétés de Jean Guyon, Greysac est marqué par un merlot dense et serré qui donne beaucoup de structure à ce vin ample qui se termine sur une fraîcheur bienvenue.
93-94
prix non disponible

LISTRAC ET MOULIS

CHÂTEAU FOURCAS DUPRÉ
listrac
Le millésime 2023 est le premier à être élaboré dans le nouveau cuvier de la propriété et il fait la part belle au cabernet sauvignonqui en représente les trois quarts et qui marque le vin par sa robe très sombre et ses arômes de réglisse. Le vin est de belle densité avec une élégance inhabituelle et une belle sève en milieu de bouche. Une jolie réussite avec de surcroît un beau merlot récolté à bonne maturité.
93-94
15,36 €
www.millesima.fr

CHÂTEAU FOURCAS HOSTEN
listrac
Avec ses deux terroirs différents, l'un sur graves, l'autre sur argilocalcaire, le château se répartit à parts presque égales entre cabernet et merlot. Il en résulte en 2023 un vin à la robe particulièrement sombre présentant des arômes très fins. Le vin est très élégant avec des tannins légers, très finement extraits, l'ensemble est soyeux et tout en douceur. Certifié bio depuis 2021.
93-94
prix non disponible

CHÂTEAU POUJEAUX
moulis en médoc
Poujeaux qui a produit de très grands vins dans le passé, revient peu à peu à son plus haut niveau. La robe est grenat sombre avec des arômes de cèdre sur fond de cassis. Le vin est très élégant avec des tannins tout en finesse, une belle persistance et une extraction très mesurée. Beau vin.
94-95
23,50 €
lagrandecave.fr

MARGAUX

CHÂTEAU MARGAUX,
1er cru classé
Cela fait bien longtemps que l'on n'a pas vu un Château Margaux de ce calibre, qui ressemble au fabuleux 1955. Très sombre, il est agrémenté de superbes arômes de cassis très purs avec de belles notes épicées. Construit sur le cabernet sauvignon (89 % de l'assemblage), le vin est de grande densité, tout en longueur et en harmonie, sa concentration se fait oublier par son élégance.
99 -100
504 €
wineandco.com

CHÂTEAU PALMER
cru classé
Palmer a patienté jusqu'au 5 octobre pour atteindre une maturité parfaite du cabernet sauvignonet peu de châteaux ont pris ce risque. La robe est sombre, presque noire, et le vin, bien structuré pas le cabernet sauvignon, arrondi par un très joli merlot, autre belle performance, ce qui donne un Palmer plein de charme et d'un accès un peu plus immédiat que les autres millésimes.
97-98
336 €
lagrandecave.fr

CHÂTEAU BRANE-CANTENAC
cru classé
Brane-Cantenac, qui avait été classé 2e cru en 1855, est considéré comme le plus fin des margaux et ce n'est pas le millésime 2023 qui le contredira. Le cabernet sauvignon y est à l'honneur. La robe est grenat sombre avec des arômes magnifiques et très intenses de noix de muscade. Le vin est de belle densité, avec un superbe cabernet sauvignon, tout en longueur et beaucoup d'élégance.
96-97
62,40 €
millesima.fr

CHÂTEAU GISCOURS
Un soin tout particulier apporté aux vendanges, avec ramassage en trois tris, a sublimé Giscours 2023. Sa robe est grenat sombre avec de superbes arômes de fruits noirs et de réglisse. Le vin est souple avec un joli moelleux en milieu de bouche, l'ensemble de bonne longueur avec des tannins très fins. Une vraie réussite !
95-96
57,10 €
millesima.fr

CHÂTEAU CANTENAC-BROWN
cru classé
Brane-Cantenac, qui avait été classé 2e cru en 1855, est considéré comme le plus fin des margaux et ce n'est pas le millésime 2023 qui le contredira. Le cabernet sauvignon y est à l'honneur. La robe est grenat sombre avec des arômes magnifiques et très intenses de noix de muscade. Le vin est de belle densité, avec un superbe cabernet sauvignon, tout en longueur et beaucoup d'élégance.
96-97
45,60€
wineandco.com

CHÂTEAU D'ISSAN
cru classé
Issan donne toujours un vin très plein et même voluptueux. 2023 est un peu plus strict, presque plus pauillacais que margalais, ce qui frise l'injure. Les arômes sont très fumés avec une robe grenat sombre. Le vin est dense et strict, assez tannique, mais le côté margalais déboule en force en finale avec de jolies notes épicées.
95-96
52,10 €
lagrandecave.fr

CHÂTEAU KIRWAN
cru classé
D'habitude, Kirwan est un vin enjôleur et voluptueux où le cabernet sauvignon se fait merlot, il enchante et caresse le palais. Belle surprise, Kirwan 2023 se fait racé avec sa robe grenat et ses arômes très purs de cassis. Le vin est dense avec de belles notes de groseille, l'ensemble est concentré, un peu plus droit et plus frais que d'habitude, jolie finale de violette. Une facette que l'on ne connaissait pas et qui lui va bien.
95-96
37,68 €
jean-merlaut.com

CHÂTEAU MARQUIS DE TERME
cru classé
Le dynamique et ambitieux directeur Ludovic David révolutionne le vin du Marquis de Terme de fond en comble avec de nombreuses innovations. Avec un pourcentage record d'un beau cabernet sauvignon, le vin est remarquable de densité et de classe, aux arômes très intenses de cassis et de pivoine. Tannins très fins et un milieu de bouche de grand charme. Il ira loin.
95-96
40,80 €
lagrandecave.fr

CHÂTEAU RAUZAN-SÉGLA
cru classé
Parmi les 2e crus classés de margaux, Rauzan-Ségla est depuis trente ans le plus sérieux et le plus dense, avec un inimitable mélange de concentration et de moelleux. Le millésime 2023 se présente avec un record de 85 % de cabernet sauvignon, une robe à la belle intensité et de superbes arômes de cassis. L'ensemble est de bonne facture et élégant, certes un peu moins charnu que d'habitude, mais plus racé.
95-96
84 €
lagrandecave.fr

CHÂTEAU MALESCOT-SAINT-EXUPÉRY
cru classé
Très droit et strict avec une belle palette épicée, Malescot est plus que jamais fidèle à son style austère en vin jeune. Vinifié en levures indigènes, l'ensemble est frais et concentré, l'élevage se fait en partie en foudre, c'est nouveau. Avec quelques années de bouteille, il se métamorphosera.
94-95
45,36 €
lagrandecave.fr

CHÂTEAU DESMIRAIL
cru classé
Les arômes d'églantine sont très ouverts et splendides. Le vin est très élégant, très margalais, tout en souplesse avec un joli cabernet sauvignonde belle tenue en finale. Une belle réussite.
94-95
30,24 €
jean-merlaut.com

CHÂTEAU PAVEIL DE LUZE
Le château Paveil de Luze est l'une des plus anciennes propriétés familiales du Médoc et son terroir de 32 hectares d'un seul tenant n'a pas bougé depuis trois siècles.
Le millésime 2023 signe à nouveau une superbe réussite, les arômes sont magnifiques, le vin de belle densité et équilibré, l'ensemble est de haut niveau. Un must !
94-95
prix non disponible

CHÂTEAU DURFORT-VIVENS
Mené en biodynamie, le vin à la robe noire offre un beau nez épicé. Très cabernet, le vin est dur et droit, pur et serré. Il lui faut au moins cinq ans pour se desserrer.
93-95
55,91 €
millesima.fr

CHÂTEAU BOYD-CANTENAC
cru classé
Boyd est un des châteaux de Margaux qui assemble et garde les quatre cépages dans son vin. Il affiche une belle complexité avec de beaux arômes de cassis et de mûre. Le vin est dense avec encore une petite agressivité tannique et un peu d'amertume, mais l'élevage arrondira le tout.
93-94
51,59 €
millesima.fr

CHÂTEAU LA TOUR DE BESSAN
Les arômes sont superbes et le vin d'un grand raffinement, très intelligemment extrait et d'une grande persistance.
93-94
prix non disponible

CHÂTEAU MARQUIS D'ALESME BECKER
cru classé
Depuis son changement de main en 2006, Marquis d'Alesme a été totalement métamorphosé. Le 2023 possède une robe grenat dense avec d'opulents arômes de cassis et un peu de boisé. L'attaque est ample, le milieu de bouche un rien plus mince que d'habitude, mais avec plus d'élégance et une belle finale très pure de cassis.
93-94
39,60 €
millesima.fr

CHÂTEAU MONBRISON
Amateurs de vins aériens et élégants, Monbrison est fait pour vous ! La robe est d'un grenat léger avec de jolis arômes d'églantine. Le vin est fin et persistant, tout en délicatesse avec beaucoup de charme.
93-94
30 €
millesima.fr

CHÂTEAU RAUZAN-GASSIES
cru classé
Ce deuxième Cru Classé se présente avec une robe grenat et d'intenses arômes de cassis. Le vin est de bonne facture avec un brin de fraîcheur et une bonne longueur qui lui permettra de bien affronter les quelques années nécessaires pour absorber sa structure tannique.
93-94
52,70 €
millesima.fr

SAINT-JULIEN

CHÂTEAU LÉOVILLE LAS CASES
cru classé
En 2023, Las Cases n'est ni pauillac, ni saint-julien pour être lui-même avec des arômes très fruits noirs. Le vin est dense et serré, très élégant avec beaucoup de classe et une longueur incroyable. Un superbe cabernet franc lui apporte une grande pureté.
97-98
204 €
millesima.fr

CHÂTEAU GRUAUD LAROSE
Une superbe performance avec un vin à la robe sombre et de jolis arômes épicés. Le vin est de belle densité et structuré par un superbe cabernet sans la pulpe habituelle du merlot ce qui le rend un peu plus austère, mais l'ensemble est de belle longueur, droit, et très sérieux. Un Gruaud-Larose très élégant, loin du côté un peu pataud qu'il pouvait avoir autrefois.
96-97
prix non disponible
jean-merlaut.com

CHÂTEAU LÉOVILLE BARTON
cru classé
Encore une immense réussite de Léoville-Barton dans un style très classique. Le 2023 possède sa robe grenat habituelle avec des arômes épicés magnifiques. Le vin est de belle densité avec ses notes de cuir, une belle longueur et une finale superbe. Les tannins sont fins avec de la classe et de la longueur. Un très beau vin.
96-97
78,12 €
lagrandecave.fr

CHÂTEAU LÉOVILLE POYFERRÉ
cru classé
Alors que beaucoup de crus de Saint-Julien ont mis le maximum de cabernet sauvignondans leur assemblage en 2023, Léoville-Poyferré a préservé 32 % de merlot. Le vin est noir avec une matière dense et tannique relativement sévère et de notes de chocolat noir, mais le milieu de bouche comme la finale sont charmeuses et tempèrent cette sévérité.
96-97
78,96 €
bordeauxenprimeurs.com

CHÂTEAU LANGOA BARTON
cru classé
En 2023, le millésime frais et élégant apporte à Langoa ce qui lui fait parfois défaut. Bien sous toutes les coutures, le vin est très complet. La robe est grenat avec de beaux arômes de cassis. Le vin est de bonne densité et équilibré, l'ensemble est bien construit avec souplesse et suavité, ce qui lui donne beaucoup de charme, mais aussi bénéficiant de l'aiguillon de fraîcheur du millésime qui le dope.
95-96
41,16 €
millesima.fr

CHÂTEAU SAINT-PIERRE
cru classé
Saint-Pierre est d'une grande régularité comme en témoigne le 2023 à la robe grenat et aux beaux arômes épicés. Le vin est de belle densité, bien construit comme d'habitude, dense et pulpeux, très souple en dépit de ses 80 % de cabernet sauvignon, mais grâce à une belle maturité du raisin.
95-96
44,71 €
bordeauxenprimeurs.com

CHÂTEAU TALBOT
cru classé
Talbot continue de progresser avec, quoi qu'il arrive, un vin souple et charmant, très accessible. Sa robe est grenat sombre avec de beaux arômes de cerise noire, de cassis et une pointe épicée. Le vin est de bonne densité et présente une belle longueur avec une pointe de fraîcheur qui lui sied bien. Il évoluera joliment.
94-96
50,40 €
bordeauxenprimeurs.com

CLOS DU MARQUIS
Avec son superbe cabernet sauvignon, Clos du Marquis est en 2023 plus pauillac que saint-julien. La robe est sombre avec de belles notes épicées. Le vin est de belle densité, un peu plus strict que d'habitude, un peu plus ferme aussi. Il demandera un peu plus de temps aussi.
94-96
53,70 €
bordeauxenprimeurs.com

CHÂTEAU GLORIA
Toujours très typé avec sa classe et sa finesse, Gloria présente une robe grenat sombre avec des arômes de violette. Le vin est souple et élégant, plein de charme et déjà très accessible.
93-94
31,92 €
bordeauxenprimeurs.com

PAUILLAC

CHÂTEAU LAFITE-ROTHSCHILD
1er cru classé
Immense réussite de Lafite avec un vin à la robe sombre et des arômes floraux et de cèdre. L'attaque est dense avec beaucoup d'élégance, le vin est tendu, droit et strict, tannique, très intégriste avec une concentration hors norme, les tannins sont d'une finesse incroyable. Il est Lafite jusqu'au bout des oreilles avec précision, puissance et harmonie.
99-100
570,00 €
lagrandecave.fr

CHÂTEAU MOUTON-ROTHSCHILD
1er cru classé
D'habitude très flamboyant, Mouton 2023 est d'un classicisme absolu avec sa robe noire et ses arômes de cèdre, de fruits noirs et de café grillé. Le vin est dense et serré, très compact, mais sans rigidité et avec une belle trame tannique, une pointe de fraîcheur et une forme de sveltesse très chic. L'élevage va lui faire du bien.
98-100
458,40 €
lagrandecave.fr

CHÂTEAU PICHON LONGUEVILLE
cru classé
Voisin immédiat de Latour, le château a produit en 2023 un vin incroyablement élégant avec beaucoup de classe et de raffinement. Le vin est dense et souple avec beaucoup de charme et de finesse, l'extraction a été effectuée tout en douceur et en souplesse. Il s'agit du vin le plus élégant de son histoire.
98-100
156 €
millesima.fr

CHÂTEAU PONTET-CANET
cru classé
À Pontet-Canet, on a pris tous les risques en retardant la fin des vendanges jusqu'au 10 octobre afin de bénéficier de la maturité complète. Le résultat est un vin d'une belle densité, très fin et élégant, d'une persistance incroyable avec un éclat aromatique et une finesse des tannins. Une immense réussite avec un joli toucher de bouche.
98-100
92,40 €
lagrandecave.fr

CHÂTEAU BATAILLEY
cru classé
Ce cru de longue garde évolue

à merveille dans le temps, mais il peut aussi généralement se déguster un peu plus jeune. Le vin de robe grenat foncé présente des fruits rouges et des notes florales d'iris qui lui donnent déjà beaucoup de charme et de séduction. Comme tout grand pauillac, il vieillira très bien.
96-97
41,90 €
lagrandecave.fr

CHÂTEAU GRAND PUY LACOSTE
cru classé
Grand Puy Lacoste, GPL pour les intimes, a produit en 2023 un vin « pauillacaissime » avec, comme dans les livres, des arômes de cèdre, de cassis et de mûre. Le vin est très concentré et strict, tannique bien sûr, mais avec des tannins très fins. De longue garde évidemment, mais aussi à déguster bientôt.
96-97
64,20 €

CHÂTEAU PICHON BARON
cru classé
La robe est sombre avec, comme d'habitude, des arômes de boîte de cigare, mais plus raffinés. En bouche, Baron est plus framboisé et charmeur que d'habitude, tout en souplesse, les tannins ne sont pas agressifs du tout, l'extraction a été très douce et toute en subtilité, loin des tannins rustiques que l'on trouve souvent en 2023.
96-97
144,50 €
chateaunet.com

CHÂTEAU DUHART-MILON
cru classé
La robe est grenat très sombre avec d'intenses arômes de réglisse. La bouche est fraîche et assez tannique, le vin est un plus puissant que d'habitude, moins soyeux aussi.
95-96
79,20 €
millesima.fr

CHÂTEAU LYNCH-BAGES
cru classé
Un Lynch-Bages très cabernet strict, sans son enrobage de merlot, et pourtant, il y en a 24 %, d'où une élégance inhabituelle. La robe est grenat sombre avec un nez très cassis et un peu de menthol avec une bouche fraîche et une classe certaine.
95-96
100,88 €
millesima.com

CHÂTEAU FONBADET
Grande performance de Fonbadet ! L'attaque en bouche est de grande classe avec des tannins très fins, la finale est plus austère, Pauillac oblige. Très belle réussite qui met le vin au niveau des bons crus classés.
94-95
38,80 €
chateauinternet.com

CHÂTEAU CLERC-MILON
cru classé
Clerc Milon est fidèle à lui-même avec un vin strict et même un peu dur, agrémenté de belles notes de réglisse signant une bonne maturité sur terroir argileux. Soyez patients !
93-95
74,64 €
lagrandecave.fr

CHÂTEAU GRAND-PUY DUCASSE
cru classé
Traditionnellement, Grand-Puy Ducasse comprend beaucoup de merlot et c'est le cas en 2023 avec 44 % de l'assemblage. Sa robe est grenat avec des arômes de cassis fruit et feuille. Le vin est souple et peu extrait, charmant et accessible. Il pourra se déguster assez vite.
93-94
32,76 €
millesima.fr

CHÂTEAU D'ARMAILHAC
cru classé
Armailhac est campé sur son cabernet sauvignonqui représente 70 % de l'assemblage. Du coup, les arômes sont intenses et de cassis. Le vin est de bonne densité et frais, assez strict, tonique et droit, loin de son style souple et cela lui va bien.
92-93
45,84 €
lagrandecave.fr

SAINT-ESTÈPHE

CHÂTEAU COS D'ESTOURNEL
cru classé
Implanté sur un magnifique terroir d'un seul tenant et ceint de murs face à la Gironde, Calon-Ségur 2023 est campé sur son superbe cabernet sauvignond'une belle vivacité et tout en longueur. Le vin est strict et droit, très épuré, le faible pourcentage de merlot se fait discret, l'ensemble est de grande classe et le vin demandera du temps pour exprimer son immense potentiel.
95-97
109,20 €
www.millesima.fr

CHÂTEAU PHÉLAN-SÉGUR
En 2023, Phélan Ségur a pris le parti de vendanger assez tard et ce choix est gagnant avec un vin très plein aux tannins mûrs, ce qui est rare aujourd'hui. La robe est sombre, presque noire, et le vin est de grande densité et d'une grande matière, mais avec de l'élégance, de la longueur et de la pureté. S'il n'atteint pas la puissance de 2022, il le dépasse en harmonie.
95-97
43,68 €
châteauenprimeurs.com

CHÂTEAU TOUR SAINT FORT
Millésime après millésime, Tour Saint Fort est de plus en réussi et le 2023 l'est particulièrement avec un vin très complet.
95-96
Prix non disponible

CHÂTEAU LAFON-ROCHET
cru classé
Lafon-Rochet qui avait longtemps séduit par le charnu de son merlot est dorénavant davantage marqué par le cabernet et les arômes de violette. Le vin est dense, très cabernet sauvignonavec une belle longueur, la finale est encore un peu fermée, mais le vin est parti pour une belle carrière.
94-95
38,40 €
millesima.fr

CHÂTEAU LILIAN LADOUYS
Depuis son acquisition en 2008 par la famille Lorenzetti, de grands investissements ont été consentis et le vin rejoint peu à peu la grandeur des 89 et 90. Le cabernet sauvignondomine Lilian-Ladouys 2023 avec de beaux arômes de cassis. Le vin est dense et assez droit, il est rigoureux et assez ferme, mais avec un joli moelleux. Il se fera bien avec le temps.
93-94
16,70 €
lagrandecave.fr

CHÂTEAU MEYNEY
Création des moines cisterciens au XIIIe siècle, le château Meyney domine une magnifique butte argileuse face à la Gironde et produit avec constance des vins ronds et soyeux comme en témoigne ce grand 2023 aux tannins doux et soyeux, puissant mais déjà accessible, qui reprendra densité et fraîcheur à l'élevage.
93-94
26,04 €
www.millesima.fr

CASTILLON ET FRONSAC

CHÂTEAU D'AIGUILHE
castillon
Le château jouit d'un des plus beaux terroirs de Castillon. La famille von Neipperg y pratique une viticulture de tout premier ordre. La robe du 2023 est sombre avec de beaux arômes de cassis. Le vin est frais et bien marqué par son terroir calcaire qui lui donne de très jolis tannins fins et une finale de crème de cassis. Rapport prix plaisir remarquable.
94-95
18,00 €
chateaunet.com

CHÂTEAU DE LA DAUPHINE
fronsac
En regroupant et sélectionnant des vignobles de canon-fronsac, le niveau de La Dauphine, superbe propriété acquise voici quelques années par l'homme d'affaires Jean-Claude Labrune, a considérablement progressé. Ce 2023 est à son meilleur depuis plus de vingt ans, la directrice du domaine, Stéphanie Barousse a réussi un vin de haute volée dans un style un peu plus sérieux que d'habitude avec densité, droiture et élégance.
93-94
20,40 €
lagrandecave.fr

POMEROL

CHÂTEAU CLINET
Une récente verticale sur vingt millésimes a démontré la grandeur de Clinet. Le millésime 2023 se présente avec des arômes de mûres et d'épices. Le vin est souple avec des notes de chocolat et de boisé avec de la suavité et des tannins peu extraits, mais aussi une solide structure grâce à ses 25 % de cabernet sauvignon.
96-97
81€
lagrandecave.fr

CHÂTEAU LA CONSEILLANTE
La Conseillante a comme voisins Petrus et L'Évangile… Le millésime 2023 est tout en délicatesse et en fraîcheur, sans le moelleux habituel, mais avec davantage de longueur. Il est droit et même un peu strict, avec de beaux arômes à la fois de violette et de café. Le grand vin représente 85 % de l'ensemble.
96-97
210 €
chateauprimeur.com

CHÂTEAU LATOUR À POMEROL
Cette propriété d'une régularité sans faille a élaboré en 2023 un vin ample, ce qui est rare, avec de jolis arômes épicés et une pointe de fraîcheur lui fait du bien. Le vin évoluera remarquablement en bouteille.
96-97
77,30 €
chateaunet.com

CHÂTEAU LE GAY
Héritier d'une longue histoire avec de nombreux millésimes d'anthologie, Le Gay continue sur sa lancée. La robe est grenat avec des arômes de framboise d'une belle pureté. Le vin est souple et plein de charme, très séducteur, sa personnalité se révèle peu à peu à l'aération. Il faudra patienter trois à cinq ans avant de le déguster. Grand vin.
96-97
107,04 €
millesima.fr

CHÂTEAU TROTANOY
D'une régularité époustouflante, Trotanoy est situé sur une belle bute de graves argileuses. Le 2023 se présente avec un beau nez de cerise noire et une pointe de violette. Le vin de belle densité, moins monumental que d'habitude, mais plus élégant et même plus raffiné. Très belle réussite.
96-97
240,00 €
chateaunet.com

VIEUX CHÂTEAU CERTAN
La robe est sombre avec des arômes de réglisse. Le vin est à la fois moelleux et fin avec beaucoup d'élégance dans un style svelte, un beau cabernet franc qui donne de la fraîcheur, mais derrière un grand merlot. La définition même de Vieux-Château-Certan, qui profite de son encépagement particulier de 40 % de cabernets.
96-97,
405,20 €
millesima.fr

CHÂTEAU BOURGNEUF
Le vin de cette petite propriété familiale située à côté de Trotanoy se présente avec de beaux arômes de violette. Le vin est de belle densité avec des tannins encore présents, il est un peu moins voluptueux que d'habitude à ce stade, mais il est un peu plus frais et surtout très élégant. Il vieillira avec grâce.
95-96
55,45 €
chateaunet.com

CHÂTEAU LAFLEUR
Il faudra bien une petite dizaine d'années avant que Lafleur 2023 exprime tout son potentiel. La robe est grenat avec des arômes fins de framboise. Le vin est de bonne densité et frais, le milieu de bouche est marqué par le merlot et une petite amertume. Soyez patient !
95-96
840 €
chateauprimeur.com

CHÂTEAU NÉNIN
Depuis son acquisition par la famille Delon du château Las Cases, la propriété a fait l'objet de nombreux investissements. Le 2023 se présente avec un très joli nez floral, le vin est de fort belle densité avec une petite fermeté tannique en bouche. Il faudra un peu de temps pour que les tannins se fondent.
95-96
67,20 €
lagrandecave.fr

CHÂTEAU PETIT-VILLAGE
Remarquablement situé sur la plus belle partie du plateau de Pomerol, Petit-Village a toujours joui dans l'histoire d'une grande réputation. Piloté depuis le Médoc, il n'a pas toujours reçu les investissements qu'il aurait dû recevoir, quoique Stéphane Derenoncourt avait bien amorcé la remontée. Rachetée par la famille Moulin qui gère aussi Beauregard, une restructuration du vignoble comme du chai commence à porter ses fruits. Avec sa belle matière, le 2023 montre la voie avec un vin plein de belle matière.
95-96
117,60 €
millesima.fr

CHÂTEAU CERTAN DE MAY
Le château compte un peu plus de cinq hectares superbement situés au cœur du plateau de Pomerol sur la partie des graves sur argiles et il est toujours d'une grande régularité. Les arômes de fruits noirs et d'épices sont magnifiques. Le vin n'a pas tout à fait son volume habituel, mais sa fraîcheur l'éclaire et la finale est splendide.
94-96
110,90 €
chateaunet.com

CHÂTEAU BEAUREGARD
Beauregard est géré depuis près de trente ans par le très compétent Vincent Priou. Avec l'arrivée d'un nouveau propriétaire, le château prend une nouvelle impulsion comme en témoigne le 2023. La robe est grenat avec des arômes très francs de cerise. En bouche, le vin est de belle densité avec de beaux arômes de mûres dans le style affable qui est le sien et qui le rend très accessible, même jeune.
94-95
58,80 €
wineandco.com

CHÂTEAU FEYTIT-CLINET
Très discret aromatiquement au nez, Feytit-Clinet se rattrape en bouche avec un vin dense, passablement tannique et frais, doté d'une solide constitution et d'une belle finale épicée. La patience de quatre ans au minimum est requise.
94-95
77,12 €
millesima.fr

CHÂTEAU LAFLEUR-GAZIN
En pur merlot, les arômes sont intenses, très fruits rouges. Le vin est de bonne densité avec un joli fruit, le boisé est perfectible, mais la fraîcheur est éclatante avec une belle finale de cassis. Excellent rapport prix-plaisir.
94-95
38,85 €
chateaunet.com

CHÂTEAU LA FLEUR PÉTRUS
Remarquablement situé sur des graves argileuses de pomerol, le vin se présente avec un beau nez d'églantine. Il est frais et strict. Son élégance est certaine mais il n'a pas tout à fait la densité habituelle, qui est compensée par un joli soyeux.
94-95
193,90 €
chateaunet.com

CHÂTEAU LA GRAVE
Cette propriété peu connue de huit hectares a élaboré un très joli vin de belle densité qui se cache pour le moment derrière la barrière tannique qui doit encore s'affiner. Il se fera avec le temps, car il a un beau potentiel.
94-95
42,00 €
chateaunet.com

CHÂTEAU ROUGET
Au XIXe siècle, Rouget figurait parmi les cinq meilleurs crus de l'appellation. Même si la concurrence s'est multipliée, il figure toujours parmi les meilleurs comme ce 2023 avec sa robe grenat sombre et ses arômes de mûres et de boisé. Le vin est ample avec un joli moelleux et sa belle densité. Il reste des tannins saillants à fondre, mais il est bien parti.
94-95
46,68 €
lagrandecave.fr

DOMAINE DE L'ÉGLISE
Ce domaine, le plus ancien de pomerol, est établi sur des graves argileuses. Le vin est dense et relativement tannique, nettement plus frais que d'habitude avec une belle complexité. C'est un très beau vin concentré à qui il faudra donner un peu de temps pour s'harmoniser, ce qui est normal à ce stade.
94-95
39,60 €
lagrandecave.fr

CLOS RENÉ
Président de l'appellation pomerol depuis des lustres, Jean-Marie Garde montre l'exemple dans son propre vignoble de 16 hectares situé sur un beau terroir de graves et de sables anciens. Les vins sont élégants, fins, avec beaucoup de charme et des tannins soyeux. Ils sont délicieux dans leur jeunesse, mais ils ne manquent pas de caractère pour bien évoluer en bouteille.
93-95
28,56 €
millesima.fr

CHÂTEAU GAZIN
Avec 26 ha, Gazin est un des plus vastes domaines familiaux de l'appellation Pomerol. La robe est grenat avec des arômes de mûres et une pointe de truffe noire. Le vin est souple avec un beau volume et sa suavité habituelle, les tannins font patte de velours. Donnez-lui quelques années pour qu'il s'exprime entièrement.
93-94
67,20 €
millesima.fr

CHÂTEAU LE BON PASTEUR
De robe grenat avec des arômes de mûres et un peu de végétal, le vin est frais et un peu court avec des tannins un peu fermes, mais la matière est bien concentrée. Il se fera vite.
93-94
50,40 €
chateaunet.com

SAINT-ÉMILION

CHÂTEAU AUSONE
Depuis la nuit des temps, Ausone est le plus raffiné des saint-émilions et c'est aussi celui qui possède le plus de cabernet franc, ce cépage qui est la réussite du millésime 2023. Les arômes sont fabuleux avec rose, framboise et cassis, tout en pureté et en complexité. Le vin est gracieux, d'une pureté sans égale, le merlot se fait oublier, le vin est tout en longueur et soyeux. Une réussite exceptionnelle.
99-100
606 €
wineandco.com

CHÂTEAU CHEVAL BLANC
Cheval Blanc est l'alliance historique du cabernet franc et du merlot, l'un ou l'autre pouvant alternativement briller, rarement les deux dans un même millésime. Le 2023 fait la part belle au cabernet franc qui domine outrageusement les arômes par ses notes florales et de framboise avec une pointe mentholée. Le vin est de belle densité, le cabernet franc imprime sa fraîcheur, sa grande longueur et son épure. De longue garde bien sûr.
99-100
540 €
chateaunet.com

CHÂTEAU FIGEAC
1er cru classé A
Le merlot est impressionnant dans ce millésime, alors qu'il ne l'est guère ailleurs. Les cabernets, franc comme sauvignon, sont superbes de classe et de fraîcheur avec davantage de droiture que d'habitude. L'alliance des trois cépages parfois antinomiques, mais très complémentaires en 2023, donne un vin très complet parti pour un glorieux avenir, comme le 1971 par exemple.
98-99
213,20 €
millesima.fr

CHÂTEAU LA MONDOTTE
1er cru classé
Les 4,5 hectares de La Mondotte sont situés sur le plateau calcaire et sur des argiles limoneuses, ce qui lui confère à la fois finesse et puissance. La robe est grenat sombre avec d'intenses arômes de violette. Le vin est ample avec une belle matière dense sans lourdeur, les tannins sont fins, la longueur impressionnante. Une des réussites du millésime.
98-99
151,20 €
chateaunet.com

CLOS FOURTET
1er cru classé
Superbement situé sur le plateau calcaire, Clos Fourtet bénéficie d'une équipe de tout premier ordre. La robe du millésime 2023 est grenat avec de beaux arômes de cerise. Le vin est marqué par des fruits rouges d'une grande pureté, l'ensemble a une belle longueur, avec des notes de framboise en finale, les tannins sont d'une grande finesse. Une réussite majeure.
98-99
97,80 €
chateaunet.com

CHÂTEAU ANGELUS
Le millésime 2023 amorce un changement radical avec un vin de bonne densité, droit et strict, passablement tannique. La robe est foncée avec des arômes de cassis. Le vin est dense et serré et d'une grande droiture avec de beaux tannins fins, l'ensemble est rigoureux et compact, le merlot est racé et donne une formidable attaque, la finale est marquée par le beau et classieux cabernet franc. Il ira loin, très loin.
97-99
390 €
chateaunet.com

CHÂTEAU CANON LA GAFFELIÈRE
1er cru classé
Avec une régularité de métronome, Canon La Gaffelière est un des meilleurs vins de Saint-Émilion. Le millésime 2023 se présente avec une robe grenat et de superbes arômes de framboise et d'épices. Le vin est d'une belle densité et peu extrait, le milieu de bouche est particulièrement élégant, l'ensemble de belle longueur avec des tannins fins et un très joli fruit. Il est le résultat d'une viticulture de tout premier ordre depuis de longues années.
97-98
70,55 €
chateaunet.com

CHÂTEAU FONPLÉGADE
cru classé
Situé entre le plateau calcaire et la côte Ausone, Fonplégade fait un sans-faute depuis de nombreuses années, et ce 2023 en est l'exemple. La violette embaume ce beau vin très élégant, presque aérien, le boisé chic n'est pas encore entièrement intégré, la densité est incroyable. Un vin superbe qui est proposé à un prix qui l'est aussi. Il est certifié bio et mené en biodynamie.
96-97
42,85 €
chateaunet.com

CHÂTEAU FONROQUE
cru classé
Installé sur le plateau calcaire et chantre d'une biodynamie intelligente, le vin qui est élaboré dans un chai récent suivant les mêmes principes, est tout en élégance avec de beaux arômes framboisés. Les tannins sont encore un peu apparents, la fraîcheur aussi. Conclusion, il faudra attendre cette future merveille trois à cinq ans au bas mot.
96-97
39,90 €
lagrandecave.fr

CHÂTEAU LARCIS DUCASSE
1er cru classé
Le château est superbement situé sur la côte Pavie. Sa robe est sombre avec de beaux arômes de mûres et surtout de cerise, mais son nez est également floral ce qui est un des apanages des grands vins. Le vin est souple avec un très joli moelleux en milieu de bouche, l'ensemble présente beaucoup d'élégance et de fraîcheur. Il est parti pour une longue carrière.
96-97
101,67 €
millesima.fr

CHÂTEAU PAVIE
1er cru classé A
Pavie est élaboré, en gros, avec une moitié de merlot et une moitié de cabernet. Le 2023 se présente avec une robe sombre et des arômes retenus qui évoluent à l'aération vers la cerise noire, la mûre et des notes très boisées. Le vin est frais grâce à sa moitié de cabernets et même s'il est bien constitué, il demeure relativement boisé, encore un peu disparate, mais très concentré. Il lui faudra au moins cinq ans pour s'harmoniser.
96-97
337,20 €
millesima.fr

CHÂTEAU TROTTEVIEILLE
1er cru classé
Le château est très bien situé sur le plateau calcaire, ce qui le fait surnommer le « Lafite de Saint-Émilion ». Le millésime 2023 se présente avec un très joli nez fumé et de cerise noire. Le vin est de bonne densité et totalement fermé, frais et long avec une belle concentration, dans un style strict et svelte, les tannins sont très fins, le cabernet franc tient le vin par sa fraîcheur. Il demandera une grande patience pour s'exprimer.
96-97
79,00 €
lagrandecave.fr

CHÂTEAU LA TOUR FIGEAC
cru classé
Limitrophe de Pomerol, le vin est certifié bio et mené en biodynamie depuis vingt-cinq ans. La Tour Figeac 2023 est un vin léger et tout en délicatesse, d'une grande persistance qui évolue superbement en bouteille dans son style raffiné avec des arômes très fins de mûre et de framboise.
95-96
34,20 €
chateaunet.com

CHÂTEAU LA SERRE
cru classé
Le château est un joyau de sept hectares splendidement situés sur le plateau près du château Trottevieille sur la partie la plus calcaire de l'appellation. La jolie maturité du merlot donne un beau volume à ce vin naturellement élégant, les tannins sont fins, le vin est de belle fraîcheur, long et racé. Un vin naturellement de longue garde, mais qui peut aussi s'apprécier sur sa jeunesse.
94-96
52,08 €
www.cavissima.com

CHÂTEAU LARMANDE
cru classé
Avec ses sols argilocalcaires et argilosableux, Larmande engendre avec constance des vins aériens. Le millésime s'inscrit dans cette belle lignée avec une robe grenat et de beaux arômes de petits fruits rouges. Le vin est frais et très joliment framboisé, bien dans son style aérien qui, au-delà des modes, assure son succès d'autant qu'il est doté d'une belle persistance.
94-96
26,88 €
www.lagrandecave.fr

CHÂTEAU PAVIE MACQUIN
1er cru classé
Pavie-Macquin est un terroir un peu paradoxal avec l'élégance du calcaire et la puissance apportée par la couche argileuse. Le millésime 2023 qui fait suite à une série ininterrompue de succès, illustre bien ce paradoxe qui fait un grand vin. La robe est sombre avec d'intenses arômes de cerise et de framboise. Le vin est souple avec un joli milieu de bouche un peu plus frais que d'habitude, l'ensemble est très harmonieux avec beaucoup de charme et de classe.
95-96
67,20 €
wineandco.com

VIEUX CHÂTEAU SAINT-ANDRÉ
montagne saint-émilion
Parallèlement à Petrus qu'il avait rejoint en 1964 pour signer son dernier millésime en 2008, Jean-Claude Berrouet habite une petite propriété personnelle de 4,5 hectares à Montagne. Aujourd'hui, c'est son fils Jeff qui la gère avec le même talent. Le millésime 2023 est construit tout en élégance avec une belle densité avec un peu moins de velouté que d'habitude, mais davantage de fraîcheur. Une pépite à un prix très doux !
94-96
15 €
chateaunet.com

CHÂTEAU VALANDRAUD
1er cru classé
Le trublion de Saint-Émilion s'est maintenant bien installé dans un chai magnifique qui facilitera le travail de l'équipe. La robe est grenat sombre avec d'intenses arômes de framboise et de mûres. Le vin est ample, un peu plus frais que d'habitude, mais généreux tout de même avec du volume et du boisé, jolie finale modérément tannique et pleine. Donnez-lui cinq ans au minimum.
94-96
135,60 €
wineandco.com

CHÂTEAU CROIX DE LABRIE
cru classé
Généralement flamboyant dès sa naissance, le vin se fait plus discret en 2023. Il est certes moins massif que dans les derniers millésimes, mais il a gagné en élégance et les tannins sont plus fins, un rien plus fermes aussi.
94-95
96 €
lagrandecave.fr

CHÂTEAU DE FERRAND
cru classé
Le millésime 2023 est le dernier millésime avant la certification bio. Le vin est typique du plateau calcaire, il est sérieux avec une belle fraîcheur et tout en longueur avec des tannins fins et de belles notes de framboise du cabernet franc qui pourtant ne représente qu'un tiers de l'encépagement. Quelle harmonie !
94-95
29,16 €
millesima.fr

CHÂTEAU GRAND-CORBIN DESPAGNE
cru classé
Certifié bio et mené en biodynamie, le vin est impressionnant depuis plusieurs années et le 2023 ne déroge pas à la règle, bien au contraire. Le vin est dense et droit, avec des arômes de fruits noirs, l'ensemble est sans concession avec une très belle longueur dans un style un peu plus austère que d'habitude, mais plus raffiné aussi.
94-95
30,24 €
www.millesima.fr

CHÂTEAU LAROZE
cru classé
Laroze est situé dans un secteur gélif qui lui joue parfois des tours, mais heureusement ce n'est pas le cas en 2023. Laroze est un pur représentant des vins du plateau calcaire avec une forte proportion du cépage cabernet franc. Ces beaux cabernets francs sur plateau calcaire, majestueux en 2023, impriment fraîcheur et élégance à ce beau vin bien construit sans esbroufe.
94-95
25,20 €
chateaunet.com

CHÂTEAU SANSONNET
cru classé
Sansonnet est situé au sommet du plateau calcaire de Saint-Émilion avec sept hectares d'un seul tenant. Typique du vin du plateau calcaire, le vin est élégant avec des tannins très fins. Les arômes sont d'une grande élégance, framboise avec des notes fumées et épicées. Le vin est peu corpulent avec de la fraîcheur et de la distinction, d'une grande longueur. Donnez-lui quelques années de répit.
94-95
36,10 €
chateaunet.com

CHÂTEAU CÔTE DE BALEAU
cru classé
Il fut offert sous Louis XIV à un ancêtre de la famille Reiffers qui le cédera à la famille Cuvelier propriétaire de Clos Fourtet en 2013. Il s'agit d'un très beau terroir qui réunit calcaire, argile et sables à parts égales et planté à 95 % de merlot. La robe est grenat avec des arômes très fruits rouges. Le vin est relativement tannique et croquant avec un beau fruit et une belle longueur. Il faudra patienter deux à trois ans.
93-95
18,50 €
chateaunet.com

CHÂTEAU LA GAFFELIÈRE
La Gaffelière, domaine familial depuis des générations, est situé sur un terroir de premier ordre juste en contrebas du château Ausone. La robe du millésime 2023 est grenat sombre avec des arômes de mûres. Le vin est de bonne densité et très élégant, relativement tannique, mais avec des tannins fins et une belle pureté du fruit. Il évoluera fort bien en bouteille.
93-95
62,40 €
chateaunet.com

CHÂTEAU CHAUVIN
cru classé
Le château Chauvin est situé près du château Cheval Blanc dans une zone plus sablonneuse qui ressemble davantage au terroir de Pomerol. Le style des vins s'en ressent. Au nez, ses arômes de pivoine sont superbes et le vin est de bonne densité avec une belle fraîcheur, l'ensemble n'est pas d'une longueur folle, mais très harmonieux et élégant.
93-94
34,20 €
millesima.fr

CHÂTEAU MANGOT
cru classé
Avec ses tannins légers, Mangot 2023 est un modèle d'extraction délicate, ce qui en fait un vin joliment marqué par les fruits rouges avec une belle finale. Grâce à sa fraîcheur, il pourra se déguster relativement tôt, bien plus tôt que le splendide 2022, mais il se gardera très bien.
93-94
26 €
chateaunet.com

CHÂTEAU BALESTARD LA TONNELLE
cru classé
Un merlot riche et plein donne un grand charme à Balestard à la robe sombre avec d'intenses arômes de mûres. Le vin est de belle densité avec des notes de cassis et encore une petite dureté tannique qui disparaîtra à l'élevage. De quoi donner raison à François Villon dont le joli quatrain figure sur l'étiquette.
92-94
30,24 €
jean-merlaut.com

CHÂTEAU CORBIN
cru classé
Comme en 2022, le vin joue franchement la fraîcheur avec des vendanges dès le 7 septembre. La robe est grenat avec des arômes de fruits rouges. Le vin est de bonne densité et frais avec une petite amertume dans un style léger et pimpant. La propriété n'élabore plus de second vin. Production de 68 000 bouteilles.
92-93
34,80 €
millesima.fr

CHÂTEAU GRAND CORBIN
cru classé
La robe du 2023 est grenat avec de beaux arômes de cerise. En bouche, le vin est de bonne densité avec de francs arômes de mûres dans un style affable. Il peut se déguster dès sa disponibilité.
91-92
21,84 €
millesima.fr

Le rosé joue désormais la carte de la diversification

Face à la baisse des ventes et à la concurrence des grands groupes sur le marché, les vignerons misent sur des cuvées au style plus complexe, qui valorisent leur « terroir ».

Léa Desportes

« *Essoufflement* », « *saturation* », « *fléchissement* », les mots varient mais tous qualifient une même réalité : après quinze ans ans d'une croissance florissante, les ventes de rosés marquent le pas. En France, premier pays producteur et consommateur, la météo très grise de l'année dernière n'a pas fait les affaires de la couleur star des terrasses estivales. Pas de quoi non plus broyer du noir comparé au rouge, principale victime de la déconsommation qui touche toute la filière viticole. Les rosés représentent aujourd'hui un tiers des vins sans bulles débouchés à domicile selon Kantar Wordpanel (chiffres 2022) et, parmi ses amateurs, « *34 % déclarent en boire à l'apéritif, soit 9 points de plus qu'en 2023* », relève Sylvain Dadé, fondateur de l'agence Sowine à l'origine d'un baromètre annuel. Leader incontesté de la catégorie en valeur, championne à l'export, la Provence subit cependant, plus que les autres, les arbitrages du consommateur face à l'inflation. « *Tous circuits de distribution confondus, les ventes de nos trois AOP, côtes-de-provence, coteaux-d'aix-en-provence et coteaux-varois-en-provence, ont baissé entre 10 % et 12 % sur un an et cette tendance devrait perdurer en 2024* », confie Brice Eymard, le directeur du Conseil Interprofessionnel des Vins de Provence (CIVP).

Chateau Galoupet

Le vignoble de Château Galoupet, cru classé côtes de Provence, jouit du climat maritime de la Méditerranée.

Ultrapâle, frais et léger, la marque de fabrique des cuvées de Provence

Pas question pour autant de remettre en cause une stratégie très rentable jusqu'à présent : « *Nous sommes une marque premium dont le fort pouvoir évocateur a été renforcé par l'arrivée des grands groupes, principalement en Côtes de Provence* », affirme Eric Pastorino, le président du CIVP. En quelques années, LVMH (propriétaire des « Echos ») est devenu le plus gros acteur des rosés provençaux. En 2023, le géant du luxe a acquis la majorité du capital du château Minuty. Ce cru classé de Provence depuis 1955 produit en quantité, grâce à l'achat de raisins qui s'ajoutent à ses 200 hectares de vignes dans la presqu'île de Saint-Tropez, la quintessence du style qui a fait le succès de la marque Provence aux quatre coins de la planète : un rosé ultrapâle, frais et léger, à déguster sans attendre.

La force de frappe de ces grandes marques met en difficulté les structures de petite ou de moyenne taille qui ne disposent pas des mêmes moyens marketings. Le château Figuière, 185 hectares cultivés en agriculture biologique entre le massif des Maures et la Méditerranée, en fait partie. Pour se démarquer, Magali Combard, qui dirige la propriété familiale avec son frère et sa sœur, veut miser sur « *l'authenticité d'une identité vigneronne* », et soigner les élevages pour appuyer le message « *encore difficile à passer* » du rosé comme vin à part entière. Mettre en bouteille la French Riviera ne suffirait-il plus ? Les acteurs du luxe eux-mêmes investissent la niche des rosés de terroir, historiquement incarnée par les appellations Bandol et Tavel. Le Château Galoupet, un autre cru classé propriété de LVMH, se distingue par « *une attention toute particulière à l'environnement et l'élaboration d'un vin de château et non de négoce, représentatif de son terroir* », explique Mathieu Meyer, son directeur. En masquant la robe du vin, la bouteille en verre ambré à 80 % recyclé affiche… la couleur : l'objectif ici est d'élaborer, en bio, « *un vin complexe de gastronomie et de garde, l'expression différenciée de chacune des 41 parcelles* ».

> Leader incontesté de la catégorie en valeur, championne à l'export, la Provence subit plus que les autres, les arbitrages du consommateur face à l'inflation.

La hiérarchisation des appellations permettrait d'avancer dans le même sens. Entre 2005 et 2019, cinq dénominations géographiques complémentaires (DGC) ont été créées pour distinguer des typicités locales. La DGC sainte-victoire, la première à avoir ouvert le bal grâce à son terroir frais, pourrait devenir « côtes-de-provence cru sainte-victoire », une nouvelle mention conçue par l'Institut national de l'origine et de la qualité (INAO). Réponse d'ici à la fin de l'année.

Les rosés du Languedoc et de Corse suivent la même voie

Fini l'hégémonie du rosé générique facile à boire, place à la diversification. La sommelière Julia Scavo, ambassadrice du CIVP, souligne « *une vraie recherche de complexité ces dernières années* », avec notamment des élevages sur lies qui procurent salinité et fraîcheur aromatique. Même constat pour Florent Touzet, oenologue-consultant à l'ICV de Brignoles (Var) qui accompagne notamment des caves coopératives de l'est varois et des Bouches-du-Rhône : « *Les cuvées aux notes d'agrumes qui se ressemblent toutes n'ont plus la cote. Le rosé est redevenu un vin d'assemblage avec un profil plus équilibré, apte à accompagner tout le repas.* » Fûts de chêne et amphores en grès se multiplient pour des cuvées haut de gamme.

L'interprofession doit dès lors résoudre une équation complexe : comment mettre en avant la diversité de ses rosés sans brouiller l'image de simplicité qui a fait son succès ? Comment poursuivre la montée en gamme tout en restant accessible ? « *Nous n'avons pas encore toutes les réponses mais le vignoble expérimente* », admet Brice Eymard.

Une évolution d'autant plus nécessaire que, sur le credo des vins plaisir à la teinte claire, les rosés provençaux ne sont plus seuls. « *Les rosés du Languedoc ont développé un style très similaire mais à un prix inférieur* », reconnaît Clémence Chaply, œnologue conseil chez Provence Oenologie. Eux aussi jouent la carte de la valorisation : « *En AOP languedoc,* [les trois quarts des rosés de la région à elle seule], *le segment des vins à plus de 7 euros continue à se développer en grande distribution, avec des ventes en hausse de +33 % entre 2019 et 2022* », se réjouit Olivier Legrand, délégué général du Conseil Interprofessionnel des Vins du Languedoc. Et des appellations comme saint-chinian ou faugères se positionnent sur le marché des rosés de terroir. La Corse, où les rosés pèsent 68 % de la production, suit la même voie. L'île de Beauté met en avant « *une variété de styles* » et ses cépages autochtones, « *en particulier le singulier sciaccarellu* », comme le souligne Caroline Franchi, directrice déléguée de l'interprofession insulaire. L'or rose a acquis une formidable notoriété. À chacun aujourd'hui de trouver sa place pour que son capital sympathie ne fonde pas comme un glaçon… dans un verre de rosé. ■

Tavel, fer de lance des rosés de terroir

L'appellation de la vallée du Rhône est à l'origine de l'AIRT, une association de promotion des rosés de terroir du monde entier.

« *Rosés de terroirs, unissons-nous !* », lançait en février 2020 l'appellation tavel. L'appel du cru rhodanien, seule AOP hexagonale à ne produire que du rosé sur ses 900 hectares, a été entendu. L'Association internationale des Rosés de terroirs (AIRT), créée l'année suivante, compte aujourd'hui une soixantaine de cuvées, originaires de France, d'Italie, de Grèce et d'Espagne. « *Les demandes affluent, entre 30 à 40 par an, mais seules 30 % aboutissent* », précise Philippe Guigal, son président.

Pour être retenus, les vins doivent en effet passer le cap de la dégustation à l'aveugle. Les critères d'admission ? « *Les rosés de terroir ne suivent pas les modes. Ils doivent refléter un lieu et l'intention d'un vigneron.* » Et il ajoute, d'emblée : « *L'AIRT ne se positionne pas contre la Provence mais comme une offre complémentaires aux rosés de soif tendance. Plusieurs domaines provençaux nous ont d'ailleurs rejoints.* »

Ces rosés de caractère obtiennent les faveurs de la table. « *Leurs arômes et leur matière, les tannins du rouge en moins, s'accordent parfaitement avec les habitudes actuelles que sont les plats du buffet, les saveurs méditerranéennes ou les épices asiatiques* », assure Stéphane Profit. Chez Agrappa, sa cave située à Colombes (Hauts-de-Seine), il propose des flacons de Tavel et de Marsannay, ou encore des clairets de Bordeaux et de Gaillac.

Enfin, les rosés de terroir ont vocation à vieillir. Pour le prouver, l'AIRT commence à collecter les vins de ses adhérents afin de pouvoir les (faire) goûter au bout de trois, cinq et dix ans. « *Dans cette première cave au monde de rosés de collection, les chefs et cavistes partenaires de l'AIRT pourront conserver leur sélection. Nous espérons ainsi voir apparaître différents millésimes sur les cartes* », s'enthousiasme Jérémy Arnaud, spécialiste en marketing collectif qui accompagne l'association.

Au-delà de la démonstration œnologique, la valorisation de ces rosés de niche constitue un enjeu économique majeur pour l'AOC tavel qui écoule près de la moitié de ses volumes en grande distribution pour un prix de vente moyen de 7,14 euros par col.

Une appellation passée de mode

Avec sa robe foncée et son corps charpenté, le cru n'a pas profité de l'engouement pour les rosés de Provence pâles et légers. «Ringardisée», l'AOP souffrirait d'« *un manque de notoriété, malgré une qualité moyenne élevée* », selon Philippe Guigal. Le vigneron négociant rappelle qu'en 1961, lorsque son père rejoint la maison familiale, « *un châteauneuf-du-pape et un tavel valaient le même prix !* » Lui a présidé en 2022 au rachat du château d'Aqueria et ses terres argilo-sablonneuses propices à l'élaboration de rosés les plus fins. Les ventes de cette propriété taveloise historiquement positionnée haut de gamme se portent bien. Celles des réputés domaines de L'Anglore ou de La Mordorée aussi.

Mais tout le monde n'est pas logé à la même enseigne. Jean-Baptiste Lafond, du domaine éponyme, est obligé de déclasser une partie importante de sa production de tavel en côtes-du-rhône, faute d'acheteurs. Très critique, il dénonce « *de trop nombreuses pratiques en cave qui ne respectent pas le terroir pour éclaircir les vins* ». Epaulé par son frère François, il représente une nouvelle génération qui se veut la moins interventionniste possible. Ils poussent les maturités et les extractions pour vinifier, en bio, « *des rouges clairs plus que des rosés* ». Ils élaborent aussi un assemblage de 70 % de grenache et de 30 % de syrah qui allie fraîcheur et gourmandise, une « cuvée plaisir » qui réconcilie typicité et « buvabilité ». Son nom ? La Relève. **— *L. Des.***

Le grain de beauté des rosés de sable

En Camargue et dans les Landes, les vignobles plantés près de la mer donnent naissance à des vins à l'aromatique fruitée, dont les très connus Listel et Dune.

Béatrice Brasseur

Un chemin sableux planté d'arbousiers, pins maritimes et chênes-lièges, les dunes en vue, l'air salin miroitant… On croit aller à la plage et on se retrouve dans les vignes, à siroter le rosé (issu de cabernets) de la cuvée Les pieds dans le sable du Domaine de la Pointe. C'est le dernier vignoble landais de Capbreton. Ici, depuis le XIIe siècle, on a lutté contre l'érosion en couvrant les dunes de ceps. Au XVIIIe, les vins de sable landais étaient servis sur les tables aristocratiques. Le phylloxéra n'a pas eu leur peau (le puceron ne peut pas se développer dans le sable) mais les pins et le tourisme, plus rentables, si. Le Domaine de la Pointe, replanté en 1995, a été repris par Cyril et Julie Laudet (ils produisent aussi l'Armagnac de Laballe, dans le Gers).

Sur sept hectares, dont un peu plus de la moitié en production et cultivée en bio, les vignes (35 % de cabernet franc, 3 % de cabernet sauvignon, 2 % de tannat, 60 % de chenin) poussent dans un sol pauvre composé à 97 % de sable blanc éolien. La réverbération intense, atténuée par l'enherbement, favorise la maturation… mais peut aussi griller le raisin.

Le couple vise à terme les 40 hectolitres à l'hectare avec 75 % du vignoble en « franc de pied » (non greffé) et cultive sa propre pépinière. Les Pieds dans le Sable (associant les terroirs landais, sables fauves à l'est et sables de l'océan à l'ouest) avoisine les 100.000 bouteilles dans les trois couleurs et le Clos Des Dunes, issus des raisins de La Pointe, en blanc et en rouge, les 11.500 bouteilles. Le succès régional commence à s'exporter vers les Etats-Unis, le Japon et l'Europe du Nord.

Les vins Sables de Camargue montent en grade avec une AOP

Changement d'échelle en Camargue. Ici, suspendus entre terre et mer, étangs, lagunes, roselières, dunes et pinèdes, flamants et chevaux, les premiers vignobles sont apparus au XIVe siècle. Ils couvrent aujourd'hui 3.000 hectares dont 95 % sont cultivés en bio par 115 producteurs de gris (vins d'assemblage issus de grenache, merlot, cinsault, cabernet, chardonnay et carignan) et de gris de gris (100 % grenache gris). Fin 2023, les vins Sables de Camargue sont montés en grade, d'IGP à l'AOP. Un cahier des charges plus contraignant mais plus valorisant pour les vignerons très divers : de la centaine de coopérateurs de Sabledoc et sa marque phare Dune, au Domaine Royal de Jarras, propriété du champenois Vranken Pommery Monopole, qui, outre ses entrée et cœur de gamme Pink Flamingo et Domaine royal de Jarras, élabore une cuvée premium Favet 9-10.

Celle-ci est issue de vignes plantées en 1955 « francs de pied », des sélections massales à la génétique préphylloxérique, sur une infime partie de ses 430 hectares, historiquement sur les anciennes terres des Salins du Midi. La compagnie planta des vignes dès 1883 sur l'Isle de Stel et créa la marque Listel en 1955.

Un succès populaire colossal aux millions de bouteilles. Le grain de sable, c'est que la Camargue ne suffit plus. Listel est passée en IGP terres-du-midi en 2022 pour élargir et sécuriser ses méga approvisionnements et sa croissance. Seule sa marque bio, L'Estil, reste en AOP Camargue. ■

Domaine Royal de Jarras

A Cassis, le blanc est de rigueur

A la différence de ses voisines de Provence, l'appellation Cassis n'a pas cédé à la mode du rosé et s'illustre par ses cuvées premium.

Anne-Charlotte De Langhe

Ne pas *« se fier uniquement au marché »* et *« faire avec ce qu'on a »* : la philosophie des vignerons de cassis, ainsi résumée par le président du syndicat viticole local, est d'une sagesse à faire pâlir la Provence entière. Fidèle à son terroir, l'une des plus petites appellations de Méditerranée, se félicite en effet, aujourd'hui, de n'avoir jamais basculé dans la *« tendance rosé »*, et encore moins dans ses codes marketing, pour continuer de privilégier la production de ses blancs historiques. Un parti pris aussi franc que salutaire, à l'heure où le millésime 2022 en rosé côtes-de-provence accuse une forte baisse de consommation.

Il y a longtemps que les vins blancs tiennent le haut du pavé à Cassis. L'encépagement de ce territoire confidentiel, situé en plein cœur du Parc national des Calanques, est là pour en témoigner, alternant marsane, clairette, ugni blanc ou encore pascal blanc... *« On ne se refusait pas au rosé,* explique Jean-Louis Genovesi, à la tête de l'appellation et propriétaire du Domaine du Bagnol, *mais l'on se rendait bien compte que la qualité des vins s'exprimait davantage à travers les blancs et les rouges. »* L'exposition nord-est/nord-ouest des rangs de l'AOC a d'ailleurs toujours joué en faveur de ladite couleur, incitant les dix vignerons locaux à *« faire des choix »* rendus évidents par la nature des sols, tout en les engageant *« sur cinquante ou cent ans »*, croissance de la vigne oblige.

Une clientèle constituée de cavistes et de professionnels de la région

Ainsi, en 2003, les 161 hectares de vignobles exploités à cassis produisaient 70% de vins blancs, 25% de rosés et 5% de rouges. Vingt ans plus tard – et malgré une forte pression immobilière –, cette même surface atteignait 201 hectares, mettant définitivement le blanc en majesté (77% de la production), contre 21% de rosé et seulement 2% de rouge. *« Notre appellation a beau se situer en Provence, nous axons notre vision sur les terroirs, dont on pense qu'ils peuvent avant tout donner de grands blancs,* affirme Jean-Louis Genovesi. *Factuellement, chaque fois que nous faisions l'acquisition de surfaces supplémentaires, nous les plantions en blanc. »*

Pour autant, le cahier des charges de l'appellation n'a jamais empêché quiconque de verser davantage dans le rosé. Bien rares sont ceux à s'y être engouffrés en masse. Certes, il eût été tentant – aux alentours de 2019 – de miser gros sur la troisième couleur. Jean-François Brando, du château de Fontcreuse, a été l'un des premiers à sacrifier son rosé sur l'autel du blanc, partant du principe qu' *« une appellation a toujours une couleur de notoriété »*. *« Pour faire connaître un tout petit vignoble comme le nôtre,* confie cet ancien négociant, autant s'axer sur une couleur qui lui est propre. *Quand on pense cassis, j'aime me dire que l'on pense blanc ! ».*

Jean-Louis Genovesi, le fondateur du Domaine du Bagnol, et son fils Sébastien, maître de chai. *Phoro Domaine du Bagnol*

L'évolution de la demande vient corroborer cette prise de position. Attentive à l'histoire de l'AOC et son savoir-faire, la clientèle des blancs de cassis est essentiellement constituée de cavistes et de professionnels de la région. Un million de cols de vins de cassis s'écoulent donc chaque année sur le marché, dont 770.000 en blancs. Les vignerons, quant à eux, ne lorgnent pas spécialement du côté de l'export, préférant être en mesure de *« livrer facilement trois caisses de douze bouteilles à Menton dès le lendemain »* plutôt qu'à Londres. Les coudées franches par rapport au rosé, l'appellation a donc tout le loisir de s'autoriser à monter en gamme du côté des blancs. Chaque mois de novembre, les dix vignerons de Cassis dégustent entre eux l'intégralité de leurs cuves et sélectionnent celles qui seront les plus à même de donner lieu à des cuvées premium. Ces « parcellaires » sont vendues une trentaine d'euros la bouteille contre 17 euros à 23 euros pour une cuvée classique. En blanc, toujours. Envers et contre tous. ■

Bandol fait rimer rosé et complexité

L'appellation provençale, célèbre pour ses rouges, compte aussi de grands rosés, dont le Château Pradeaux, qui se bonifient en cave.

Léa Desportes

Il signe l'identité du Bandol. Dans un amphithéâtre de vignes ouvert sur la Méditerranée et orienté plein sud, le mourvèdre est sous les feux de la rampe et du soleil méridional. Sur des sols pauvres et avec de petits rendements, la diva exigeante joue sa meilleure partition : des vins complexes et structurés, capables de durer en bouche et dans le temps. Mais ce qui fait sa force et sa réputation en rouge, où il représente minimum 50 % de l'encépagement, n'a pas toujours été un atout en rosé. *« Lorsque j'ai rejoint le domaine familial en 2010, j'ai multiplié la production de rosé par trois. Problème, les revendeurs le trouvaient trop cher et trop foncé »*, se souvient Etienne Portalis du château Pradeaux, une référence historique de cette AOP du Var. Pas facile en effet avec ce cépage de concilier maturité et robe claire, celle que les côtes-de-provence ont imposée sur le marché. Le vigneron n'est pourtant pas le seul à surfer sur la vague rose : la couleur représente aujourd'hui près de 75 % des volumes de la petite appellation (1.614 ha).

De la matière et de nobles amers

Lassé de la course *« obsessionnelle »* à la pâleur, Etienne Portalis décide alors de prendre le parti du terroir. Tout commence par *« de belles vignes »* soignées comme celles qui produisent du rouge et vendangées tard pour obtenir des raisins mûrs et concentrés. En cave, *« moins de technicité »* mais un pressurage poussé, une vinification en grappes entières et en levures indigènes, pratiques ici très rares. Le résultat dans le verre ? De la matière et de nobles amers qui l'arment pour la garde. *« Aujourd'hui, de nombreux clients préfèrent boire mes rouges jeunes et font vieillir mes rosés ! »* s'amuse celui dont le père *« ne considérait pas le rosé comme du vin »*.

De ces rosés millésimés, le chef Nicolas Durif en est fou. À L'Hysope, sa table étoilée à La Jarrie (Charente-Maritime), il conseille un Château Pradeaux 2011 pour accompagner un filet de taureau flanqué d'un beignet d'anchois. Un accord *« exceptionnel »* qui nécessite des palais curieux. Peu de clients se laissent tenter.

> A L'Hysope, table étoilée, le chef Nicolas Durif conseille un Château Pradeaux 2011 pour accompagner un filet de taureau.

« Les gens pensent encore trop souvent que les rosés de quelques années sont du rebut », reconnaît Cédric Gravier, président des Vins de Bandol et vigneron du domaine La Suffrène. Vendre sa cuvée Sainte Catherine, une sélection parcellaire vieillie 6 ans en bouteille avant d'être mise en marché, nécessite toujours *« beaucoup de pédagogie »*.

Le domaine de Terrebrune compte parmi les premiers à avoir conservé des bouteilles en cave. La dégustation du rosé 2001, aux notes intenses d'orange amères et à l'éclatante fraicheur, prouve que les terroirs de Reynald Delille tiennent la longueur. Le vigneron précise, lui, vinifier un rosé qui peut s'apprécier dès l'été, *« non pas un rosé de garde mais un grand vin qui se garde »*. Là encore, tout est affaire de nuance. ■

Le domaine de Terrebrune, 35 hectares de vignes plantées face à la mer Méditerranée. *Photo Domaine de Terrebrune*

Les meilleurs rosés de l'été

Par **Carla-Elle Rogosky**

❤ coup de cœur
♦ bio et biodynamie

Une sélection de cuvées rafraîchissantes et gourmandes pour les beaux jours.

LANGUEDOC et ROUSSILLON

❤ CHÂTEAU DE CORNEILLA
Cavalcade, côtes-du-roussillon, 2023
Cet assemblage de grenache et mourvèdre, élevé trois mois sur lies, révèle un nez intense de pâte de pêche, sublimé par sa robe aux reflets mordorés. Sa bouche, moelleuse, évoque une texture de guimauve qui fond. Une palette de fruits jaunes, entre abricot mûr et verger en fleurs, lui donne un volume étiré.
12 €
jonqueresdoriola.fr

♦ CHÂTEAU DE SÉRAME
Grande cuvée, corbières, 2023, AB
Entre l'Aude et le Canal du Midi, le château de Sérame profite d'un terroir marqué par la présence fluviale passée qui a déployé des sédiments sur les sols argilo-calcaires. Élevé sur lies avec des bâtonnages fréquents, le vin offre une couleur soutenue de peau de pêche. En bouche, il se montre tout aussi velouté que sa robe, déployant une rondeur juteuse de fruits jaunes.
17,30 €
laboutiquedexea.com

♦ CHÂTEAU FABRE GASPARETS
Les Amouriès, corbières, 2020, AB
Cette cuvée Les Amouriès fait référence au nom d'une parcelle de mourvèdre, cépage majoritaire de cet assemblage (80 %), associé au grenache. Le vin développe une texture concentrée distincte dont la couleur intense donnait déjà quelques indices. L'aromatique complexe mêle des épices, notamment des notes légèrement terreuses de paprika, à des touches de fruits confits. Celle-ci est soutenue par une finale vibrante où la tannicité douce atteste d'un vin habile, au-delà des frontières entre vins rosés et vins rouges.
17,50 €
famillefabre.com

COMMANDERIE SAINT-PIERRE LA GARRIGUE
Grand Maître, Languedoc, 2022
Dans les hauteurs de La Clape, le vignoble de la Commanderie, jouit de deux terroirs distincts, l'un à l'est face à la mer et l'autre exposé plein sud au cœur de la garrigue. Grenache, cinsault, syrah et grenache blanc composent cet assemblage, créant un rosé à la robe or gris hors du commun. En bouche, c'est un véritable bouquet, mêlant lavande, lilas et iris, avant de dévoiler une aromatique plus profonde qui crée une sensation texturée.
15 €
woillemont.com

CÔTÉ MAS
Vignes de Nicole, pays d'Oc, 2023
Côté Mas est l'un des nombreux domaines des vignobles de l'entrepreneur et fils de vigneron Jean-Claude Mas. 30 % des propriétés, qui s'étendent désormais sur plus de 940 hectares dans tout le Languedoc, sont conduites en agriculture biologique tandis que les cuvées aux profils multiples sont brillamment conçues. Celle-ci offre un bouquet de petites baies acidulées, où la rose se mêle à la gourmandise avec une aromatique de fraise des bois, dans laquelle de petits éclats zestés apparaissent et portent sapidité.
8,90 €
cote-mas.fr

♦ DIVINEO
Pétale de grenache, vin de France, 2022, AB
Concept encore inédit à ce jour, Divineo repose sur l'idée d'un vin conçu à quatre mains, en unissant deux vignerons de différents terroirs. Issue de raisins languedociens cultivés par Clodéric Prade, cette cuvée de pur grenache noir est ainsi élevée en fûts pendant quatorze mois en Bourgogne par Julien Petitjean. Juteuse et florale, elle décline plusieurs nuances aromatiques, de la violette à la muscade, en offrant une texture drainante particulièrement plaisante.
20 €
Disponible chez une sélection de cavistes

♦ DOMAINE DE LA SAPINIÈRE
malepère, 2023, AB
Héritage familial dont l'activité viticole avait été délaissée, le domaine est mené par Dominique et Joelle Parayre depuis 1997, décidés à faire revivre le terroir. Composé de cabernet franc, merlot, cabernet sauvignon et grenache, ce rosé offre une palette aromatique intense. Entre notes terreuses et fruit charnu, il déploie un volume de bouche sphérique qui persiste et s'étire, marqué par une touche d'orange sanguine et de réglisse.
12 €
domainedelasapiniere.com

♦ DOMAINE DE NIZAS
Le Clos, Languedoc, 2023, AB
Entre l'Hérault et la Montagne Noire, le terroir de Pézenas est assurément singulier. C'est ici que François Lurton a choisi d'établir son savoir-faire. Syrah, grenache et mourvèdre composent ce rosé d'assemblage au nez intense de mandarine. Dès son entrée en bouche, le vin est vif et présente une acidité tonique qui plaira aux amateurs de cuvées rafraîchissantes.
14 €
Vins-francoislurton.com

DOMAINE LA TOUR BOISÉE
Une histoire de Famille, minervois, 2023
Issus de parcelles situées à 220 mètres d'altitude, sur des coteaux argilo-calcaires, le grenache et la syrah de cette cuvée sont pressés directement avant un élevage de six mois en cuves Inox. De ce fait, la bouche présente une sensation de croquant distincte, révélant des notes de framboise et de zeste d'orange qui se dissipent en une finale fraîche.
9 €
domainelatourboisee.com

♦ MAS SEREN
Étincelle nomade, cévennes, 2023, AB
Le Mas Seren est mené par la vigneronne Emmanuelle Schoch. Chaque parcelle est élevée séparément en cuves Inox avant d'être assemblée. Ici, c'est une dominante de cinsault (90 %), complété par la syrah, qui compose ce rosé dont le nez est un bouquet de roses. À cette image, la bouche joue davantage sur une délicatesse fleurie que sur l'extraction, sans rechercher de caractère structurant.
12 €
mas-seren.fr

♦ VIGNOBLES FONCALIEU
Esprit Artisan, vin de france, 2023, AB
Rareté que ce rosé 100 % sauvignier gris, cépage résistant lentement introduit et croisement de cabernet sauvignon et bronner. Vinifié par la cave coopérative de Foncalieu, il évoque une orange que l'on pèle, mêlant de l'amer au caractère juteux. À cette image, l'entrée de bouche est vive et agrumée. Elle développe ensuite un caractère fleuri plus végétal, étirant le vin et patinant sa finale qui fond avec équilibre.
9 €
lesvignoblesfoncalieu.com

LOIRE

♦ DOMAINE DE LA PORTE
Saint-Jean, Roserica, vin de France, 2023, biodynamie
Sylvain Dittière s'est installé à Montreuil-Bellay en 2011, avec sa compagne Pauline Foucault, fille du regretté Charlie Foucault. Non loin de Saumur, ils fondent un domaine qui n'a depuis cessé de gagner en reconnaissance, celui de la Porte Saint-Jean. Première édition pour ce pur cabernet franc en pressurage direct, partiellement vinifié en fûts. Le vin possède des effluves de fenouil sauvage et de cerise noire. Son toucher de bouche est marqué par une matière cirée qui développe de gourmands arômes de fraise épicée et une finale salivante.
17,50 €
lacabote.com

DOMAINE DE L'ERMITAGE
La Montaloise, menetou-salon, 2023
Ce pur pinot noir, issu de vieilles vignes, offre un nez à la fois saillant et terreux, marqué par des notes de rhubarbe et qui rappelle le terroir frais de menetou-salon. L'entrée de bouche présente un côté fougueux, associant une texture grainée à un fruit charmeur et croquant. Le vin se développe en créant une sensation de grande fraîcheur et un mouvement linéaire, assuré, qui lui porte une délicieuse sapidité.
15 €
domaine-ermitage.com

DOMAINE DES HAUTS BAIGNEUX
Rosé de Silex, Touraine azay-le-rideau, 2021
Méconnue, la petite appellation azay-le-rideau n'en est pas moins riche d'identité, tel que l'a compris le duo de vignerons Nicolas Grosbois et Philippe Mesnier, reprenant le domaine en 2012. Sur leurs 17 hectares, grolleau, côt et gamay sont cultivés en biodynamie. Cette cuvée est issue d'une parcelle de grolleau, élevé douze mois en fûts d'acacia, visant à porter structure au caractère juteux du cépage. Pari réussi avec un rosé qui offre à la fois fluidité et verticalité, grâce à une trame tannique fine qui le rapproche d'un vin rouge subtilement infusé.
16,90 €
hautsbaigneux.fr

♦ DOMAINE JEANNE GERMAIN ET FLORENT BOUVET
Cabrose, saumur rosé, 2023, biodynamie
C'est en 2019 que Jeanne Germain s'est lancée dans ses propres vinifications. Deuxième édition pour cette cuvée de cabernet franc rosé dont 30 % sont issus d'une saignée. Élevé cinq mois en Inox, le vin pénètre en bouche avec une fraîcheur suave aux notes d'anis et de fraise des bois. Évitant le côté variétal, il se déploie dans un volume maîtrisé avec quelques éclats d'amers.
15,15 €
vins-etonnants.com

FOURNIER PÈRE ET FILS
Les Belles Vignes, sancerre, 2023
Fondé à Chaudoux dans le Sancerrois en 1926, le domaine Fournier fait partie des Vignobles Villebois depuis 2021. S'il s'étend sur les appellations menetou-salon et pouilly-fumé, le cœur de son identité réside à sancerre. Ce pur pinot noir possède un caractère vineux, marqué par une concentration de bouche verticale. Son aromatique, sur l'orange sanguine et la cerise amère, se développe lentement en halo.
17,75 €
tresorsdebacchus.com

JOSEPH MELLOT
Le Rabault, sancerre, 2023
Cette grande maison familiale jouit d'une histoire viticole longue de cinq siècles. Elle est aujourd'hui dirigée par Catherine Corbeau-Mellot. La cuvée Le Rabault est un rosé de pinot noir issu de vignes plantées sur des sols de silex et de marnes calcaires. Élevé en Inox, il se caractérise par un style croquant et une aromatique d'airelle et de groseille. Le vin fond en bouche avec finesse et concentration.
13,10 €
josephmellot.com

PROVENCE

ALPILLES

❤ ABBAYE DE PIERREDON
Donna Rosa, alpilles, 2023, AB
Les quinze hectares de vignes du domaine sont le fruit de l'investissement et de l'énergie de l'Italien Lorenzo Pellicioli qui a acheté la propriété en 2001. Convaincu par le potentiel des Alpilles et de ses terroirs argilo-calcaires, il décide de planter, rafraîchir et faire briller ce domaine endormi. Donna Rosa, assemblage de syrah, grenache, rolle et cinsault est un rosé à la vinosité structurante et réjouissante. Sa verticalité de bouche se mêle à des notes d'airelles et de mirabelle avec un équilibre gracieux.
19 €
abbayedepierredon.com

♦ DOMAINE D'ÉOLE
Souffle d'Eole, alpilles, 2023, AB
L'oenologue Ludovic Vançon, arrivé à la propriété en 2018, est aujourd'hui le directeur technique du domaine d'une trentaine d'hectares au pied des Alpilles. Assemblage de grenache (50 %) et de cournoise et carignan à parts égales, ce rosé couleur ambre est vinifié en amphore. Il déploie une aromatique d'abricot rôti et de pêche, rafraîchie par une fine acidité qui porte une sensation minérale. En finale, des notes de romarin et de thym étirent le vin et lui donnent du volume.
18 €
domainedeole.com

BANDOL

♦ CHÂTEAU DE PIBARNON
bandol, 2023, AB
Le domaine iconique de l'appellation possède des vignes plantées en restanques à près de 300 mètres d'altitude. Le terroir unique de calcaires sur marnes bleues est le secret de ses vins. D'une grande vinosité, la concentration de bouche, alliée à une structure tannique précise, est la patte Pibarnon. La persistance du 2023 est par ailleurs remarquable.
27 €
pibarnon.com

♦ DOMAINE DE LA BÉGUDE
bandol, 2023, biodynamie
À plus de 400 mètres d'altitude, le domaine de La Bégude rayonne sur les terroirs argilo-calcaires de l'appellation bandol. La cuvée, composée à 75 % de mourvèdre et 25 % de cinsault, est ici élevée en Inox sur lies fines. Cela lui confère une sensation de fraîcheur globale, tout en conservant la gourmandise aromatique du mourvèdre. Une fine tannicité présente en cœur de bouche et portant allonge au vin révèle un certain potentiel de garde.
22 €
domainedelabegude.com

♦ DOMAINE DE TERREBRUNE
bandol, 2023, AB
Le domaine de Terrebrune, incarné par le duo Reynald Delille-Jean d'Arthuys, jouit d'un somptueux terroir de calcaires et d'argiles brunes. Celui-ci permet aux vignes d'y puiser des ressources singulières qui confèrent aux vins une capacité de garde sans pareille. Leur jeunesse n'empêche en rien de les savourer. Enrobant, drainant, et salin, ce 2023 est à l'image de l'équilibre et de la profondeur aromatique des vins.
23 €
cavissima.com

❤ DOMAINE DE L'OLIVETTE
bandol, 2023
Dans les hauteurs des coteaux du Castellet, le domaine de l'Olivette est un des plus anciens de l'appellation bandol. Mené par la famille Dumoutier, il poursuit son histoire tout en ayant entamé une modernisation de la cuverie. Le rosé est un vin de gourmandise, construit sur une chair pulpeuse et florale aux arômes de violette, rose et guimauve. La finale sur les herbes séchées est la signature de son terroir sudiste.
17,95 €
nicolas.com

DOMAINE DU GROS'NORÉ
bandol, bandol, 2023
Le domaine du Gros'Noré a été créé par Alain Pascal en 1997. Sur un terroir argileux et exposé nord, le mourvèdre jouit d'un long cycle de maturation. Présent pour moitié dans cet assemblage, complété par le cinsault et le grenache, il porte un crémeux de bouche floral au vin. Une finale épicée lui confère vivacité et structure.
20,20 €
la-cave-du-vigneron-toulon.fr

DOMAINE DUPUY DE LÔME
bandol, 2023
Les 18 hectares du domaine Dupuy de Lôme sont répartis en trois sites distincts, chacun caractérisé par la spécificité de son terroir et permettant une approche sur mesure des parcelles. Le rosé, à dominante de mourvèdre (70 %) associé au grenache et au cinsault, unit les trois. Le vin se caractérise par une dimension florale et enrobante, dispensant des notes de pivoine, d'iris, et une touche de fleur d'oranger. Il patine la bouche dans un mouvement sphérique.
16 €
dupuydelome.com

❤ DOMAINE LA SUFFRÈNE
Tradition rosé, Bandol, 2023, AB
Le domaine, situé à l'ouest de l'appellation, jouit d'une proportion élevée de vieilles vignes. Le rosé, assemblage de mourvèdre, cinsault, grenache et carignan, présente une jolie concentration de bouche, aux arômes de pâtes de fruits et d'orange confite. Cela permet au vin de déployer une longueur aromatique portée par une acidité cristalline salivante.
18,50 €
vinatis.com

CASSIS

❤ ♦ DOMAINE DU BAGNOL
cassis, 2023, AB
La famille Genovesi est l'une des premières à avoir développé la viticulture sur le terroir de Cassis. Logé au pied du cap Canaille, sur des sols argilo-calcaires, le domaine produit des vins de toutes les nuances, fort de ses 23 hectares. Le rosé se distingue par un agréable volume en bouche, sphérique, dévoilant des notes de fruits tropicaux. Tout en présentant de la fraîcheur, sa finale épicée mêle agréablement pêche de vignes et cardamome.
19,50 €
domainedubagnol.com

CÔTES-DE-PROVENCE

♦ CHÂTEAU BARBANAU
Et Cæ Terra rosé, côtes-de-provence, 2023, biodynamie
Et Cæ Terra met en lumière les terroirs d'altitudes du domaine, à plus de 360 mètres d'élévation. Ici, ce grenache est vinifié avec une légère macération pelliculaire qui permet l'extraction de composés phénoliques qui apportent un certain grain au vin, tandis que la syrah signe ces délicieuses notes épicées que l'on retrouve en fin de bouche et qui lui donnent une profondeur aromatique.
18,50 €
chateau-barbanau.com

♦ CHÂTEAU CLÉMENTINA
Coquette, côtes-de-provence, 2023, AB
Le Château Clémentina est un des onze domaines du regroupement des Maîtres vignerons de Saint-Tropez. Situé dans le triangle d'or provençal sur un terroir de sols argilo-sableux rouge, il est dirigé par la famille Dutto. Assemblage de grenache et cinsault, Coquette est une cuvée construite sur un fruit acidulé, rappelant la groseille et le pomelo. La bouche est fluide et fond avec souplesse.
14 €
maitresvignerons.com

CHÂTEAU D'ESCLANS
Whispering Angel, côtes-de-provence, 2023
Le domaine produit des vins haute couture. Avec son nez de sorbet de mandarine, cette cuvée transporte dans l'univers provençal. Zestée en bouche, tout en conservant une jutosité d'orange mûre, elle signe un vin fidèle à son terroir.
18,50 €
millesima.fr

♦ CHÂTEAU DES SARRINS
Rosé Grande Cuvée, cotes de provence, 2023, AB
Aux mains de la famille Paillard depuis près de vingt ans, le château des Sarrins, situé à Saint-Antonin-du-Var, est une propriété qui a lentement et habilement été redessinée. Ce nouveau millésime de rosé réjouit. Il exhibe un nez mûr de pêche tandis que son entrée de bouche, plus réservée, est marquée par des effluves miellées et une touche fumée singulière. Son acidité verticale dresse le vin et signe une finale pure qui le dote d'un degré de complexité supplémentaire.
17,50 €
lacavedefayence.com

♦ CHÂTEAU GASSIER
Le Pas du Moine, côtes de provence, 2023, AB
C'est Olivier Souvelain qui est aux commandes du domaine, étendu sur une quarantaine d'hectares au pied de la montagne Sainte-Victoire, ultime figure provençale. Grenache, syrah, cinsault et rolle s'unissent en un vin juteux. Aromatique, il offre une matière de bouche qui évoque la pulpe de framboise acidulée, se développant vers le maracuja, frais et vibrant.
16,50 €
millesima.fr

❤ CHÂTEAU LA MASCARONNE
côtes-de-provence, 2023
L'union entre l'entrepreneur Michel Reybier et le basketteur star Tony Parker se poursuit pour le mieux. Ce nouveau millésime du château La Mascaronne paraît en effet plus abouti, doté d'une profondeur de bouche supérieure. Les chaleurs de la saison ont porté une aromati-

que de fruit juteuse, où pêche jaune et orange sanguine se rencontrent, équilibrée par une fine trame tannique qui étire le vin.
23 €
chateau-lamascaronne.com

CHÂTEAU MAÏME
Héritage, côtes-de-provence, 2023
Créé en 1998 par la famille Sibran-Garcia, le château Maïme se situe au pied du massif des Maures, sur un terroir de sols micaschisteux. Composé de deux « lieux-dits », le domaine est fort d'une quarantaine d'hectares. La cuvée Héritage en est la signature intemporelle. L'entrée de bouche est droite et le vin se propulse avec une sensation de fraîcheur florale, marquée par quelques notes de coing.
16,80 €
chateau-maime.com

CHÂTEAU MALHERBE
Pointe du Diable, côtes de provence, 2023, biodynamie
Les 25 hectares de vignes du château Malherbe, propriété de la famille Ferrari, sont répartis en deux terroirs. L'un, La Pointe du Diable, se situe en front de mer tandis que l'autre, Malherbe, est perché en coteaux. Les grenaches et sémillons qui composent cette cuvée sont issus du premier, plantés sur un terroir d'alluvions aux éclats de quartz. Si l'entrée de bouche est marquée par la vivacité, c'est ensuite une farandole de petits fruits rouges qui file tout le long du palais et offre une finale acidulée.
26,50 €
chateau-malherbe.com

CLOS DE CAILLE
Rosé, côtes-de-provence, 2023
D'un seul tenant, la propriété de la famille Mariotti se situe sur les collines de Saint-Antonin-du-Var. Le terroir est marqué par la présence de calcaires et d'argiles. À dominante de grenache (50 %), le vin s'ouvre sur une bouche épicée, portant tension et sapidité, avant de déployer une sphère aromatique de verger, sur l'abricot et la pêche, incarnant l'été.
28 €
closdecaille.com

CLOS DES B
Le Rosé, côtes-de-provence, 2022, AB
Dans les hauteurs de Grimaud, les huit hectares du Clos des B sont conduits par Gwendolyn Berger et Jean-Jacques Branger. Les terroirs de sables et de schistes sur lesquels s'enracinent le grenache (90 %) et cinsault de cette cuvée, créent un équilibre de bouche, entre maturité et structure, réjouissant. Zesté et aux notes de cranberry, le vin étire une palette aromatique en un long mouvement linéaire.
19,50 €
culinaries.fr

DOMAINE LA COURTADE
Terrasses, côtes de provence, 2023, AB
Sur l'île de Porquerolles, le domaine de La Courtade est dirigé par Florent Audibert depuis 2015, moteur notamment de sa conversion en biodynamie. Les coteaux aux sols de schistes et d'argiles confèrent aux vins une structure de bouche distinguée, et toujours portés par une salinité finale délicieuse. Élevé sur lies pendant cinq mois en cuves, cet assemblage de grenache, cinsault, rolle et mourvèdre présente une grande justesse d'équilibre.
17 €
lacourtade.com

FIGUIÈRE
Première, côtes de provence, 2023, AB
Porte-étendard du domaine brillamment dirigé par la famille Combard, la cuvée Première incarne un rosé dans toute sa pureté. Le grenache et le cinsault qui composent ce vin prennent racines dans les terroirs schisteux entre le massif des Maures et la mer Méditerranée. Ce millésime 2023 montre une énergie de bouche réjouissante. Des arômes de figues, de poivre et de rose séchée se dissipent avec vivacité et longueur.
15,75 €
figuiere.bio

CÔTES-DE-PROVENCE CRU CLASSÉ

CHÂTEAU DE SAINT-MARTIN
Grande réserve, côtes-de-provence cru classé, 2023
La Grande réserve, au nez de grenade coordonné à sa robe mordorée, laisse place à une bouche dotée d'une certaine concentration. Si une aromatique de fruits jaunes patine le palais dans un premier temps, ce sont ensuite de légers amers, rappelant la bergamote, qui conduisent le vin dans un mouvement vertical et précis.
20,90 €
vins.chateaudesaintmartin.com

CHÂTEAU ROUBINE
Inspire, côtes-de-provence cru classé, 2022, AB
Valérie Rousselle insuffle toute son énergie afin de faire rayonner le terroir de Lorgues. Les vignes tout autour du château s'enracinent sur des sols argilo-calcaires. Cette cuvée est un assemblage de tibouren et de clairette, dotée d'une singulière robe or blanc. Abricot et badiane dominent le nez tandis que la bouche se déploie longuement. Marqué par une dimension particulièrement saline, le vin offre une sensation pure et canalisante digne des grands vins de Provence.
29 €
vignoblesderoubine.com

CHÂTEAU SAINT-MAUR
L'Excellence, côtes-de-provence cru classé, 2023
Propriété de Roger Zannier, grande figure de l'industrie, depuis 2001, le château Saint-Maur a pu bénéficier d'importants investissements afin de poursuivre ses ambitions qualitatives. La centaine d'hectares qui compose le vignoble est notamment en conversion biologique. L'Excellence, premier rosé de la gamme, propose un vin doté d'un équilibre aromatique très agréable. Tandis qu'il possède des notes de prune et de grenade qui lui portent profondeur, c'est une minéralité plus saline qui lui confère structure et allonge.
25 €
millesima.fr

CHÂTEAU SAINTE-ROSELINE
Lampe de méduse, côtes-de-provence cru classé, 2023, AB
Les sœurs Aurélie Bertin et Delphine Meunier ont racheté le château Sainte Roseline à leur père Bernard Teillaud en 2007, et depuis entamé une dynamique nouvelle qui ne cesse de porter la production en avant. Cuvée icône du domaine, cette Lampe de méduse élevée sur lies en cuves relativement court, permettant de maintenir une tension de bouche structurante, tout en jouissant d'une profondeur aromatique obtenue grâce aux bâtonnages. Floral et voluptueux.
17,90 €
sainteroseline.com

COTEAUX-D'AIX-EN-PROVENCE

CHÂTEAU LA COSTE
Grand Vin rosé, coteaux-d'aix-en-provence, 2023, biodynamie
Situé à Puy-Sainte-Réparade, le château La Coste a bâti son identité entre viticulture et art, le lieu étant également un centre d'art contemporain. Cette sensibilité transversale se retrouve dans un vin misant sur la pureté et le minimum d'interventions en cave. Issu des vignobles les plus élevés en altitude, entre 350 et 400 mètres sur des sols argilo-calcaires, cet assemblage de grenache, syrah et cabernet sauvignon témoigne d'une grande justesse aromatique. Son volume, délicat, se dissout avec une finale sur la badiane particulièrement raffinée.
31 €
chateau-la-coste.com

DOMAINE VALLON DES GLAUGES
Oddo, coteaux d'aix-en-provence, 2023, AB
Premier domaine de l'aventure viticole de la famille Oddo, le Vallon des Glauges s'étend dans la région des Alpilles, jouissant en partie de vignes plantées en coteaux rocailleux qui portent aux vins un caractère spécifique. Le rosé incarne le style pur et fin du domaine, assemblage de grenache et cinsault complété par la syrah et la counoise. Élevé uniquement en cuves Inox, son expression est florale et raffinée, tel un bouquet de pivoine qui fleurit tout le palais.
13,50 €
vallon-des-glauges.com

COTEAUX-DU-VERDON

MYRKO TÉPUS, DAI !
coteaux-du-verdon, 2022, biodynamie
Au nord de la Provence, le vigneron Myrko Tépus cultive son vignoble de dix hectares depuis 2017. La cuvée Dai !, un assemblage de grenache et de cinsault possède une couleur si pâle que l'on pourrait la confondre avec un blanc. Marqué par une immédiate énergie, le vin développe une souplesse aromatique précise. Tel un ruban, il fond en bouche avec une finale aux notes de pêche de vigne et d'herbes sèches rappelant son terroir provençal.
17,50 €
epi-curieux.com

COTEAUX-VAROIS-EN-PROVENCE

CHÂTEAU D'ESTOUBLON
Roseblood, coteaux-varois-en-provence, 2023
Au cœur du massif des Alpilles, le château d'Estoublon, propriété de Stéphane Courbit depuis 2020, incarne les grandes propriétés de Provence. Les ambitions n'ont depuis pas cessé de grandir. Roseblood est un rosé caractérisé par une maturité de fruit cristalline, où les notes de framboise sont conduites par une trame acide qui lui porte finesse.
17,50 €
estoublon.com

CHÂTEAU LA CALISSE
Patricia Ortelli, Cuvée Étoiles , coteaux-varois-en provence, 2023
La grêle et le mildiou auront eu raison du millésime 2023 qui ne permettra pas de produire l'habituelle Cuvée Étoiles rouge, issue d'une parcelle d'un hectare à majorité de syrah et de grenache noir. Un mal pour un bien ? La talentueuse Patricia Ortelli en a profité pour vinifier ces raisins en rosé, une démarche encore inédite dans la gamme Étoiles, et offrir un vin absolument somptueux. Son nez de baies sauvages et de cassis laisse place à une bouche intense au cœur salivant. Le palais est patiné et rafraîchit par une finale qui frétille.
35 €
www.chateau-la-calisse.fr

DOMAINE DE CALA
Prestige, coteaux-varois-en-provence, 2023, AB
Joachim Splichal, d'abord cuisinier étoilé et figure de la scène culinaire américaine, a choisi de s'établir à Brignoles en 2015. Ses fils le rejoignent et le domaine de Cala, qui compte 40 hectares en agriculture biologique, entame son ascension. Prestige est une cuvée de rosé vinifiée en fûts pendant quatre mois. Cela apporte la juste patine au cinsault, tout en lui permettant de dévoiler son aromatique de petites baies acidulées, lui conférant un bel équilibre.
17,95 €
domainedecala.com

LES-BAUX-DE-PROVENCE

DOMAINE DE MÉTIFIOT
Rosé, les-baux-de-provence, 2023, AB
Voici un nouveau millésime qui confirme l'exaltante aventure viticole

du couple Laurence et Benoît Bateman. Cuvée « gastronomique de la gamme », celle-ci unit cinsault (57 %) et grenache (43 %) élevés sur lies, portant une texture concentrée et patinée en bouche. Doté d'une énergie certaine, le vin offre une finale mentholée structurante.
23 €
domainedemetifiot.fr

RHÔNE

CHÂTEAU DE LA VERRERIE
Grand Deffand, lubéron, 2022, biodynamie
Uniquement issue de parcelles de vieilles vignes, la gamme Grand Deffand se décline sur toutes les nuances. En rosé, il se compose de syrah et de grenache, tous deux vinifiés en saignée et élevés en cuves béton. Au caractère charnu, les vins s'ouvrent sur une explosion aromatique de grenade, framboise et lavande. Cette réjouissance se resserre ensuite sur une finale poivrée et épicée, lui portant allonge et une bonne définition.
25 €
château-la-verrerie.com

CHÂTEAU DE NAGES
Liberty'Nages, vin de France, 2023, AB
C'est Michel Gassier qui dirige le château de Nages, récemment rejoint par sa fille Isabel en 2022. Investi dans l'agriculture régénérative, le duo a permis au domaine d'être le premier certifié de France. Ce rosé malicieusement nommé Liberty'Nages porte bien son nom. C'est une explosion aromatique, tel un coulis de fraise, vivifié par une fraîcheur fleurie qui crée volume et gourmandise.
9,70 €
vins-du-sud.fr

DOMAINE JEAN ESPRIT
Pont de la Déesse, vin de France, 2023
Au sud de Crozes-Hermitage, Jean Esprit a choisi d'associer la rolle à l'historique syrah et d'élever cet assemblage en amphore pendant six mois. Indéniablement porté par une aromatique zestée d'agrumes, le vin offre un mouvement arrondi progressif. Une amertume enrobée se développe en finale et patine joliment le palais.
15 €
domaine-esprit.com

LE CHÊNE BLEU
Le rosé, vaucluse, 2022
Nicole et Xavier Rolet investissent toute leur énergie afin de faire du Chêne Bleu un bijou de nature, au cœur du parc régional du Mont-Ventoux. Beaucoup de vieilles vignes, notamment de grenache, mourvèdre et syrah qui composent cette cuvée. Marqué par une structure précise et verticale, le vin développe une aromatique à la frontière de la fleur et du fruit, dans une harmonie particulièrement plaisante.
23 €
chenebleu.com

SAVOIE

DOMAINE CARREL & SENGER
Sampa Rosâ, vin de Savoie, 2023
La rencontre de l'entrepreneur Thomas Senger et du vigneron Olivier Carrel, pour faire revivre le terroir viticole de Jongieux, insuffle une dynamique nouvelle dans la région. Sampa Rosâ, littéralement « brume rosée », fait poétiquement écho à la couleur eau de framboise de ce rosé savoyard. Assemblage de gamay (80 %) et de mondeuse (20 %), il convoque dès la première gorgée une gourmandise aux notes de lavande, garrigue et petites baies rouges acidulées. Tout en volume, le vin est juteux, pulpeux, et fondant.
13 €
domainecarreletsenger.com

SUD-OUEST

TAVEL

CHÂTEAU D'AQUERIA
Tavel, tavel, 2022
Propriété de la famille Guigal, le château d'Aqueria s'étend sur 65 hectares entre Tavel et Lirac. L'assemblage, à dominante de grenache noir (50 %), est élevé six mois en cuves Inox et béton, conservant ainsi un style nerveux, structurant une jolie profondeur aromatique. Griotte, grenade et muscade s'unissent dans une bouche équilibrée et persistante.
16,90 €
toulonvin.com

FRANÇOIS & JEAN-BAPTISTE LAFOND
La Relève, tavel, 2022, AB
François et Jean-Baptiste Lafond s'inscrivent notamment dans une démarche biodynamique en cave. Ce rosé, assemblage de grenache et syrah possède un style affirmé. Sa texture est grainée tandis que l'aromatique intense de violette et de poivre blanc délivre une bouche vive et énergique.
19,80 €
cavelaquille.fr

PRIEURÉ DE MONTÉZARGUES
Rosé, tavel, 2023, AB
Le domaine est aujourd'hui propriété de la famille Richard. Le vin s'ouvre sur une bouche ample dont l'aromatique, d'abord sur la cire puis sur la mûre et le cassis, s'étire lentement. Une dimension florale de violette apparaît ensuite, vibrant grâce à une fine structure tannique qui oriente le vin jusqu'en finale.
12,50 €
les2cavistes.fr

AUTRES RÉGIONS

ALSACE

CAVE DE RIBEAUVILLÉ
Allegro, alsace, 2023
Issu d'une vigne plantée en coteau sur la faille de Ribeauvillé, ce pur pinot noir présente un mouvement droit avec une bouche précise. Des arômes de petites baies rouges se répandent malicieusement à travers tout le palais, finissant sur une sensation acidulée douce et enrobée de groseille.
9,75 €
boutique.vins-ribeauville.com

BORDEAUX

CHÂTEAU CROIX DE LABRIE
Camille, vin de France, 2023
Avec son nez de coing, la cuvée rosée 2023 est un vin qui présente un agréable équilibre entre caractère fruité, avec quelques éclats d'abricot, et une fine trame tannique réglissée qui lui porte structure. Sans exubérance, c'est un rosé que l'on imagine facilement initier une fin d'après-midi d'été.
9 €
chateau-croix-de-labrie.fr

CHÂTEAU DU COURLAT
Le Rosé du Courlat, bordeaux, 2023
Pur cabernet franc en pressurage direct et à la robe claire, le vin offre un nez de cerise amarena. La bouche, à cette image, se développe avec vivacité sur l'amande, la cerise noire, et s'inscrit dans un univers pâtissier raffiné. La finale poivrée apporte complexité et sapidité.
15 €
domainesbourotteaudy.fr

CHÂTEAU GISCOURS
Le Rosé X Giscours, bordeaux rosé, 2023
Cette cuvée de rosé provient exclusivement d'une vigne de cabernet sauvignon, plantée sur des sols de graves à Labarde. En presse directe, le jus obtenu est d'une grande clarté aux reflets nacrés. Son nez explose tel un bouquet de fleurs tendres et laisse place à une bouche concentrée, gracieuse, où iris et groseille se rencontrent comme une promenade dans un verger. La finesse de la trame acide accompagne le vin en profondeur et suggère d'inviter cette cuvée à table.
29,90 €
chateaunet.com

BOURGOGNE

LA CHABLISIENNE
LC by LC, bourgogne, 2023
Voici une cuvée estivale de l'historique et unique cave coopérative de Chablis. Forte d'une présence répartie sur de multiples terroirs, elle produit des vins balayant une large gamme et qui s'adressent à tous les palais. Ce rosé réjouira l'amateur d'une sensation de bouche juteuse. L'aromatique, construite sur la pêche et la nectarine mûre, crée une texture charnue qui fond avec un tactile enrobé.
9 €
chablisienne.com

VIGNERONS DES TERRES SECRÈTES
Alphonse rosé, mâcon, 2023
Issu de gamay noir planté tout au sud du Mâconnais, ce rosé pressé directement et vinifié en cuves Inox, présente un croquant de bouche teinté d'exotisme. Maracuja, ananas et mangue procurent un cœur de bouche à l'aromatique gourmande, en maintenant un volume aérien.
9,80 €
maison-des-vins.com

CORSE

CLOS LANDRY
gris, corse calvi, 2023
Marc Paolini, cinquième génération de la famille, a rejoint le domaine en 2015, décidé à s'en faire le porte-parole. Le rosé gris, une des premières cuvées créée par ses aïeux, est un assemblage de sciaccarellu, vermentinu et grenache. Fraîcheur mentholée et notes herbacées du maquis, voici un rosé qui incarne bien son terroir.
17,50 €
closlandry.com

CLOS TEDDI
Grande cuvée rosé, vin de France, 2023
C'est au pied du Monte Genova, dans la région de l'Agriate au nord de la Corse, qu'a débuté l'histoire du Clos Teddi, à la fin des années 1960. Marie-Brigitte Poli a su protéger et poursuivre. Entourée par sa famille, la vigneronne signe des vins fins, à l'image de ce rosé au nez délicat de mandarine et de meringue. Composé à 80 % de sciaccarellu et à 20 % d'une saignée de niellucciu, il offre une dimension aérienne avec une bouche souple et enrobante, dont l'aromatique se déploie tout en légèreté.
21,70 €
luvinu.fr

DOMAINE SAPARALE
corse sartène, 2023
Philippe Farinelli s'intéresse particulièrement à la viticulture de précision et aux vinifications parcellaires. Cette compréhension du vignoble, qui s'étend sur les sublimes arènes granitiques de la vallée de l'Ortolo, a conduit le passionné à faire grandir la qualité des vins. Salin, vif, tendu, et au touché incroyablement tendre, ce rosé révèle toute la puissance et le potentiel du terroir de Sartène.
16,70 €
lechemindesvignobles.com

DOMAINE DE TORRACCIA
Oriu, corse porto-vecchio, 2023, AB
Dirigée par Marc Imbert, dont la famille s'est établie en 1964, la propriété est une des plus reconnues de Porto-Vecchio. La cuvée Oriu, à dominante de sciaccarellu (80 %) associé au niellucciu, possède une robe grenade intense. En bouche, sa minéralité immédiate se conjugue avec un fruité aromatique de cerise et prune, créant une sensation ample et vaporeuse.
19,60 €
Disponible au domaine